LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 211

MONTRÉAL, MARDI 8 SEPTEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, périodes nuageuses, chaud
Maximum : 80
(Maximum hier : 72)

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
Nativité de la T. Sainte Vierge

TEMOIGNAGES
Du lundi au samedi
Une émission de Radio-Sacré-Coeur sur 45 postes



Sur le socle du monument : "Collaboration, toujours; assimilation, jamais". Devant le monument : Jean-Noël Tremblay, ancien député conservateur. (Photo Le Devoir)

Johnson: Lesage empruntera $100 millions du gouvernement Bennett

STE-GERMAINE. — M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, a déclaré samedi soir que le gouvernement Lesage empruntera, d'ici quelques jours, la somme de $100,000,000 du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Parlant à Ste-Germaine, dans le comté de Dorchester, à l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale du candidat de l'Union nationale dans ce comté, M. Marcel Blais, M. Johnson a dit que M. Lesage négocie présentement avec le gouvernement de M. Bennett pour réaliser un emprunt en obligations à court terme.

"La Colombie-Britannique vient de recevoir $300,000,000, soit sa part dans l'affaire de la rivière Columbia, et, déjà M. Lesage veut emprunter. Je me demande comment il sera libre ensuite d'aller faire son frais dans les conférences fédérales-provinciales," a dit le chef de l'Opposition à quelque 450 personnes venues l'entendre.

Il a fait allusion au régime de l'Union nationale et il a précisé : "Il valait mieux se serrer un peu la ceinture et rester libre."

M. Johnson a ensuite prédit des élections générales pour juin 1965 en déclarant que "dès juillet prochain, nous serons au pouvoir." Il a dit que, contrairement à ce que M. Lesage avait annoncé en décrétant les élections partielles, l'Union nationale n'était pas un parti mourant.

"CABINET EN DECOMPOSITION"

"Le cabinet de M. Lesage est mort depuis longtemps au point où il se décompose et tombe en morceaux", a affirmé M. Johnson.

Commentant la démission récente de M. Georges-Emile Lapalme, ministre des affaires culturelles, il a affirmé que cette démission n'était que la première d'une série de huit.

"La démission de Lapalme", a dit M. Johnson, "est le premier glas pour annoncer la mort de Lesage et je vous prédis qu'il va y avoir 8 autres démissions. Je ne sais comment ils vont s'y prendre, mais ils vont au moins essayer de cacher la chose jusqu'au 5 octobre".

Les élections partielles doivent avoir lieu à cette date dans quatre circonscriptions électorales du Québec, soit celles de Matane, Dorchester, Saguenay et Verdun.

Le chef de l'opposition a, dans son discours qui a duré près d'une heure, parlé de l'affaire des faux certificats d'électeurs, affaire qui a éclaté quelques jours avant la dernière élection générale, en 1962.

Faisant allusion à la nomination de Me Claude Wagner, au poste de solliciteur général, M. Johnson a dit : "Si Wagner est vraiment l'homme que les journaux ont dit, il doit faire éclater toute la vérité sur l'affaire des faux certificats avant le 5 octobre. Je vais lui donner un tuyau. Qu'il s'informe dans quelle maison d'Outremont ont été signés les mandats de perquisition qui ont permis à la police de fouiller différents endroits. A la suite de cela, il constatera que l'affaire des faux certificats a été montée par Lapalme, Guy Desjardins, substitut senior du procureur général pour le district de Montréal, Guy Gagnon, candidat contre M. Paul Dozois et par Jean-Paul Grégoire, un organisateur libéral".

LE RAPPORT SMITH

Le chef de l'Opposition a également commenté le rapport Smith sur les transactions de terrains effectuées par la Commission scolaire protestante du Grand-Montréal.

"Je comprends mal, a-t-il dit que le juge Smith dise que les transactions dans lesquelles a été impliqué le député libéral fédéral Edmund Asselin sont illégales et immorales et que le procureur général, M. Hamel, déclare qu'il n'y aura pas de poursuites. Quand le rapport Salvas est sorti, ses conclusions disaient que les systèmes de ristournes n'étaient pas illégaux mais seulement immoraux, et, à ce moment, il y a eu des poursuites."

"Je ne crois pas que vous approuviez le fait qu'il y ait eu des poursuites contre Jos.-D. Bégin et qu'il n'y en ait pas contre Edmund Asselin," a dit M. Johnson.

Voir page 2 : Johnson

Selon le professeur Jean-Noël Tremblay

Duplessis a été le "père" de la révolution tranquille

De notre envoyée spéciale Evelyn GAGNON

TROIS-RIVIERES — Faisant en termes lyriques le panégyrique de l'ex-premier ministre Maurice Duplessis, en qui il voit le véritable auteur de la doctrine du "maître chez nous", le professeur Jean-Noël Tremblay, ex-député conservateur aux Communes, a formulé le voeu qu'apparaisse aujourd'hui sur la scène politique du Québec un autre homme de la trempe du fondateur de l'Union nationale, un homme qui soit capable de "raffermir les volontés chancelantes et de rallier notre peuple pour les conquêtes décisives et les luttes finales".

M. Tremblay, professeur à l'université Laval, avait été invité à prononcer le discours de circonstance, dimanche, à l'occasion du dévoilement du monument qu'a fait ériger à Trois-Rivières la Société des amis de Maurice L. Duplessis.

C'est M. Duplessis, affirme M. Tremblay, qui a amorcé "dans le domaine politique cette résurrection nationaliste et économique qui devait déclencher la véritable révolution tranquille, qui nous a conduits aux réalisations solides, durables, dont d'autres aujourd'hui voudraient s'approprier seuls les initiatives et les mérites".

En 1946, M. Duplessis avait fait admettre à Ottawa "le principe de l'autonomie des provinces, tel que le comprenait l'honorable Ernest Lapointe qui, en 1925, déclarait : "Le pouvoir fédéral est l'enfant des provinces; il n'en est pas le père". En faisant admettre ce principe, le premier ministre du Québec lançait la doctrine du "maître chez nous" dont se vantent orgueilleusement aujourd'hui ceux-là même qui, en 1954, contestait à la province le droit qu'elle a de percevoir son propre impôt".

"Sur ce chemin qu'il a défriché, au prix d'un labeur surhumain, poursuivit M. Tremblay, marchent aujourd'hui ceux qui prétendent le suivre et le dépasser. Il se trouve parmi eux des centralisateurs d'hier, nouveaux convertis soudain illuminés, terrassés par une grâce à laquelle ils ont longtemps résisté. Tant mieux s'ils parachèvent l'oeuvre que la mort soudaine de M. Duplessis a interrompue ! Les assises et la structure de l'édifice sont là".

"M. Duplessis était chef, au sens le plus fort du terme. Il en avait les qualités et les défauts. Mais on voudrait, en un temps où se fait sentir le manque d'audace et d'esprit

Voir page 2 : Duplessis



Daniel Johnson a assisté en spectateur à la cérémonie au monument. L'accompagnent Maurice Bellemare et le conseiller législatif Olier Renaud. (Photo Le Devoir)

Les gloires de l'ancien régime étaient là...

TROIS-RIVIERES (de notre envoyée spéciale) — De nombreuses personnalités du régime de l'Union nationale se sont réunies à Trois-Rivières, dimanche, à la veille du cinquième anniversaire de la mort du premier ministre Duplessis, pour assister au dévoilement d'un monument, sculpté par M. Jean-Jacques Cuvillier, à la demande de la société des amis de Maurice L. Duplessis.

Plusieurs centaines de personnes se sont massées derrière la cathédrale de Trois-Rivières, devant le terrain

Voir page 2 : Les gloires

Les femmes non admises au Concile

CITE DU VATICAN — Les femmes ne participeront pas aux travaux de la prochaine session conciliaire. On sait, que lors de la congrégation générale du 21 octobre de l'année dernière, l'assemblée fut saisie d'une demande du cardinal Leo Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, en faveur de l'admission des femmes au concile au même titre que les "auditeurs" laïques qui, au nombre de 13, furent présents dans l'aula lors de la deuxième session.

Il semble, en effet, qu'aucune invitation n'ait été lancée aux organismes religieux ou laïques féminins, pour qu'ils se fassent représenter au Concile.

Pour ce qui est des "observateurs-délégués" et des invités" des autres confessions chrétiennes qui assisteront au Concile on croit savoir que leur nombre ne variera pas. Vingt-deux Eglises furent représentées lors de la dernière session par une soixantaine de représentants. Au nombre des absents, il y aura toujours le patriarche orthodoxe d'Athènes.

Rôle de la presse

Le nombre des schémas figurant au programme, les sujets traités, l'approche de la conclusion des travaux conciliaires, les modifications apportées au règlement conférent aux prochaines congrégations générales un sens et une valeur que le bureau de presse a le devoir de présenter à l'opinion publique de la manière la plus objective."

Ainsi s'est exprimé Mgr Pericle Felici, archevêque secrétaire général du Concile, au cours de la première réunion que Mgr Fausto Vallainc, chef du service de presse du Concile a présidée hier et à laquelle assistaient tous les membres de cet organisme ainsi que Mgr Martin O'Connor, archevêque, président du comité conciliaire pour la presse.

Mgr O'Connor s'est associé aux paroles de Mgr Felici et aux remerciements que le prélat a adressés aux collaborateurs pour les services qu'ils ont rendus au cours des sessions passées et il a engagé tous les membres du bureau à redoubler de zèle devant l'importance de la prochaine session.

Voir page 2 : Les femmes

Le drapeau: dernière chance ou des élections inévitables

par la Presse canadienne

OTTAWA — La crise suscitée par le débat sur le drapeau est d'ores et déjà entrée dans une nouvelle phase, de l'avis de nombreux députés des différents partis.

Selon eux, ce serait la dernière chance de trouver une solution à cette impasse avant que des élections générales ne deviennent inévitables. Pourtant, les divers partis politiques ne souhaitent pas la tenue d'élections pour le moment et, soutiennent-ils, la convocation d'élections dont le thème général serait la question du drapeau aurait pour effet de diviser le Canada pour plusieurs générations à venir.

Les chefs de partis, sans faire exception du premier ministre Pearson ni du chef de l'opposition Diefenbaker s'accordent en principe à dire que le seul moyen de sortir de l'impasse est la constitution d'un comité formé de représentants de tous les partis.

Ils seraient cependant bien en peine de préciser le temps qui serait nécessaire à un tel comité pour arrêter son choix d'un drapeau et le degré d'unanimité nécessaire pour que le drapeau choisi ait de bonnes chances d'obtenir l'approbation de la Chambre.

Voir page 2 : Dernière chance au drapeau ...

Diefenbaker: la Confédération préserve l'héritage français

OTTAWA — M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes, a déclaré samedi que la Confédération canadienne constitue pour les Canadiens français le meilleur moyen de sauvegarder leur héritage culturel.

Dans une déclaration qu'il a publiée en vue de marquer le 150e anniversaire de Georges-Etienne Cartier, M. Diefenbaker a dit notamment "qu'il y a lieu" d'améliorer les relations entre les deux groupes fondateurs du pays en vue de favoriser une plus large reconnaissance de la dualité culturelle au Canada.

Ces améliorations ne peuvent résulter que de l'évolution de la bonne entente, mais non d'une révolution violente et brutale.

M. Diefenbaker a ajouté que la culture canadienne-française s'était propagée à travers le pays et s'était implantée grâce au système fédéral institué par Cartier et les autres Pères de la Confédération. Cartier fut une figure dominante du premier cabinet fédéral, agissant comme le principal porte-parole du Québec.

Dans sa déclaration, rédigée en français M. Diefenbaker adjure les Canadiens français de ne pas perdre confiance dans la destinée que l'histoire et les sacrifices des Grands Canadiens du passé ont façonnée à leur intention.

D'autre part, M. Diefenbaker a déclaré hier à Winnipeg que l'Organisation des Nations unies est en péril.

Parlant devant quelque 8,000 personnes célébrant le 150e anniversaire de Taras Shevchenko, poète, écrivain et artiste d'origine ukrainienne, il a tenu l'Union soviétique responsable de la situation précaire dans laquelle se trouve l'ONU.

"Au cours des prochaines semaines, un défi sera lancé au monde libre au sein de l'ONU," a déclaré M. Diefenbaker.

A moins que l'Union soviétique n'acquitte la dette de quelque $60 millions qu'elle a contractée à l'endroit de l'ONU relativement aux opérations de pacification au Congo et au Moyen-Orient, elle est menacée de perdre son droit de vote.

Les journalistes de La Presse négocient de nouveau ce matin

Les négociateurs du syndicat des journalistes de LA PRESSE ont rencontré samedi après-midi le négociateur patronal, Me Fernand Guertin. Les discussions ont porté sur les articles quatre et douze du projet de convention collective, touchant la procédure de griefs, le recrutement du personnel et la stabilité d'emploi. Une nouvelle rencontre aura lieu ce matin. Il n'a pas encore été question de l'article sept, le plus litigieux qui reste en suspens, relatif à la liberté d'expression des journalistes à l'intérieur et à l'extérieur du journal.

Tragique et dernier week-end des vacances

(Lire à la page 5)

NOUVELLE AGGRAVATION DE LA CRISE

Nicosie élargit son blocus contre les Cypriotes turcs

NICOSIE — Le gouvernement cypriote a décidé hier d'inclure les quartiers turcs des villes de Famagouste et Larnaca dans les zones de restrictions alimentaires, a annoncé un porte-parole des Nations unies. Aucune raison n'a été donnée pour expliquer les motifs de cette décision, a ajouté le porte-parole en faisant état des regrets des Nations unies devant une telle mesure du gouvernement cypriote.

Le secrétaire général des Nations unies a été informé de cette décision. M. Galo Plaza, représentant spécial de M. Thant, s'est entretenu hier matin avec Mgr Makarios du problème des restrictions alimentaires qui visent actuellement les quartiers turcs de cinq villes: Nicosie, Lefka, Kokkina, Famagouste et Larnaca.

NATIONS UNIES — U Thant estime pour la paix que la situation à Chypre est "critique". Le secrétaire général de l'ONU, interrogé par les journalistes lundi, au moment où il quittait son bureau, a fait cette réponse aux questions qui lui étaient posées à ce sujet.

Quant aux réunions du Conseil de sécurité demandées par la Grèce et la Turquie sur l'affaire de Chypre, U Thant a fait savoir qu'il s'était entretenu à ce sujet hier matin avec M. Platon Morozov, représentant l'URSS et président en exercice du Conseil. Ces réunions, a dit le secrétaire général, auront lieu à la mi-septembre."

Voir page 2 : Nicosie

Quatre jeunes gens tués à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Quatre adolescents, dont deux jeunes filles, ont été tués hier soir à Drummondville. Ils ont été heurtés par une automobile, alors qu'ils roulaient à bicyclette le long de la route. Ils sont âgés de 14 à 19 ans. A 10h. 15 hier soir, la police n'avait pas encore divulgué leurs noms.

La Sûreté disposera d'un car pour les unités anti-sédition

La Police provinciale a commandé un camion spécialement équipé pour lutter contre les émeutes; le véhicule a été commandé auprès d'une entreprise de Pierreville.

Un porte-parole de la PP a déclaré que le véhicule sera "vraisemblablement disponible" lors de la visite de la reine à Québec les 10 et 11 octobre; il a toutefois précisé que cette acquisition n'est "pas nécessairement" reliée à cette visite.

Il a ajouté que le véhicule ne sera pas blindé et qu'il contiendra l'équipement dont les autorités se servent habituellement au cours d'une émeute: gaz lacrymogène, mitraillette et dispositif pour désamorcer des bombes.

Ce porte-parole a refusé de donner plus de précisions sur le véhicule mais il a signalé que la PP acquerrait d'autres véhicules semblables si le premier se révèle satisfaisant.

Le frère Untel aux étudiants: "Compétence d'abord !"

SAINT-DONAT (De notre envoyé spécial) — Le frère Jean-Paul Desbiens, auteur des "Insolences du Frère Untel", a prononcé en fin de semaine à la session d'étude annuelle de la Presse étudiante nationale, ses premiers propos publics depuis son retour de l'université de Fribourg où il a passé deux ans.

Cet écrivain qui a le mérite d'avoir écrit le livre le plus lu dans toute l'histoire du Québec, s'est présenté aux étudiants avec humilité, mais sans tergiversation quant à l'allure qu'on lui connait, tantôt caustique, tantôt humoristique, toujours empreinte de cette sincérité d'un homme qui affectionne profondément son milieu. Eu égard aux qualités particulières du style du frère Jean-Paul Desbiens, nous reproduisons ici de larges extraits de son exposé où il dit comment il voit ses nouvelles fonctions, le Québec d'aujourd'hui, ses problèmes, ses jeunes, etc.

Le Frère Untel

"D'abord je tiens à bien préciser que je parle ce soir à titre personnel et non pas en tant que fonctionnaire tout neuf d'un ministère tout neuf.

Ensuite, je vous confesserai mon embarras, un personnage collé à moi qui s'appelle le Frère Untel. Ce personnage s'est développé en dehors de mon contrôle, nourri principalement des prestiges du silence et de l'absence. Mais si vous creusez un peu le sens du mot prestige, vous verrez qu'il comporte l'idée de mensonge. Je ne renie pas le Frère Untel, je le trouve bien sympathique ; je lui parle avec humour et je luis promets des pique-niques, mais je me garde bien de m'engager envers lui. Le père Brouillé s'inquiétait déjà, il y a quatre ans, de savoir comment je pourrais chausser les bottes du Frère Untel.

Je réponds que le Frère Untel marchera comme il pourra ; je marcherai à mon allure propre. Mais il y a plus : à cause du prestige dont je parlais tout à l'heure, il arrive que l'on attend de moi beaucoup plus que je ne peux donner. Je me fais l'impression d'un oncle des Etats, que la famille n'a pas vu depuis longtemps, que l'on croit riche, mais qui sait, lui, qu'il n'a pas grand chose en poche. Je ne refuse ni le travail, ni l'engagement. Je dis seulement que je ne suis qu'un homme.

Enfin, il y a le fait que je suis maintenant, paraît-il, un fonctionnaire. Remarquez qu'il fallait bien que je fonctionne quelque part. Il est peut-être un peu cocasse que je doive fonctionner au ministère de l'éducation. Quelqu'un me disait : "C'est le braconnier qui devient gendarme". Le mot est amusant, mais il n'est pas très juste. Je n'ai jamais braconné. En 1960, j'ai simplement crié les problèmes que je voyais parce que j'étais dedans, à la façon d'un laitier qui crie "au feu", sans se prendre pour un pompier. On me passe maintenant un bout de boyau et on me dit : arrose, cela ne fait pas de moi un pompier et encore moins un gendarme. C'est avec joie et avec crainte, tout ensemble, que j'accepte de travailler au ministère de l'éducation. Je n'ai pas l'impression de passer du côté du pouvoir ; je passe du côté de l'avenir. Le ministère de l'éducation, c'est notre Western à nous, un Western vertical, un Western spirituel. Vers 1880, les Américains avaient lancé le slogan : "Go West, young man". Si on transpose, il faut dire : "Elève-toi, jeune homme, compétence d'abord..."



Le Québec d'aujourd'hui

Je n'ai jamais perdu contact avec le Québec. Psychologiquement, je ne me suis pas installé en Europe; mes racines étaient demeurées ici.

Mais l'éloignement rendait tout de même difficile l'évaluation adéquate des événements. Depuis mon retour, je cherche à me redéfinir. Légèreté ou souplesse ou les deux, je ne tranche pas : je me dis seulement que je me sens de plain-pied avec notre actualité nationale. Je vous trouve bien sympathiques. Bien jeunes, aussi. Un peu affolés, comme des amoureux transis. Il me vient cette comparaison : on parle souvent du désarroi occidental, disons, pour simplifier, du désarroi européen. Mais ce désarroi est bien différent du nôtre : les Européens ont inventé, défendu, vécu la plupart des valeurs occidentales. Ils cherchent autre chose. Nous, nous sommes plutôt en deça qu'au-delà des choses à aimer.

L'événement le plus marquant survenu ces dernières années, c'est la cristallisation de notre identité nationale. Nous ne savons pas toutes les conséquences qui en résulteront, mais il est assuré que ce phénomène est irréversible. Déjà, nous avons commencé à agir et à nous instrumenter comme nation.

Un autre événement, moins manifeste mais peut-être plus important, c'est la crise religieuse. J'ai écrit quelque part :

Voir page 2 : Le Frère

Le Frère...

(Suite de la première page)

"Les jeunes gens auxquels nous faisons la classe sont aussi loin qu'on peut l'être, sans bruit, du christianisme. Leurs idées, leurs sentiments surtout, sur l'argent, les femmes, le succès, l'amour, sont aussi étrangers au christianisme qu'il est possible." J'écrivais ces lignes sur la base de mon expérience immédiate. J'enseignais à des jeunes hommes issue d'une région géographiquement protégée, vivant au milieu d'une population "unanime". J'ai appris depuis que j'avais raison bien au-delà de ce que je croyais. J'en fus un temps consterné. Je le suis moins.

Il est vrai que nous traversons une crise religieuse. Crise, c'est jugement. Un jugement s'opère chez nous. Notre population se pèse: elle se découvre légère. Il n'est plus question d'être catholique, comme on a les yeux bleus. Chacun entend décider. La crise était fatale. Elle est salutaire...

Education

...Sans prétendre être plus exhaustif ni mieux informé que la Commission Parent, il me semble qu'on peut formuler nos besoins en matière d'éducation en partant de l'affirmation suivante: Nous avons besoin d'un cours public qui débouche, d'une part, sur toutes les facultés universitaires et les grandes écoles, qui prépare d'autre part des citoyens aptes à gagner leur vie par un travail utile à la collectivité.

Jusqu'à maintenant, il y avait, d'une part, un cours "privé" qui donnait accès à toutes les facultés universitaires, et d'autre part, un cours public dont une section donnait accès à quelques facultés universitaires, par la petite porte, et dont le reste débouchait sur la débrouillardise et le chômage.

Que le cours "public" ouvre sur toutes les facultés universitaires et sur toutes les grandes écoles, c'est pour moi, fils de pauvres et fils d'un cours public, un préalable absolu. Je ne pourrais être membre d'un ministère de l'éducation qui n'etendrait pas satisfaire cette exigence de justice, en fait, le ministère est habilité par la loi barbarement appelée "bill 60" à "organiser des écoles normales, des instituts de technologie, des écoles de métiers et toutes autres institutions d'enseignement à l'exception d'une université ou d'un centre d'apprentissage".

"Le niveau universitaire échappe à la juridiction du ministère, du moins au plan académique. Le secteur privé doit demeurer ce qu'il est; mais en fait il tend à s'étendre par en haut. André Langevin formule, là-dessus, dans le mazagine MacLean de septembre des remarques très justes.

L'intellectuel court toujours le risque de courtiser la jeunesse. L'intellectuel d'un certain âge, et cet âge est vite atteint chez-nous où les générations intellectuelles se succèdent tous les 5 ou 10 ans, n'ignore pas que l'avenir est en arrière de lui, du côté de la jeunesse. S'il veut exercer une maîtrise, il lui faut des disciples. Ou les trouver? Chez ses pairs? On sait que la race des intellectuels chasse pour son compte. Il n'y a plus que les jeunes, on ne se passe pas facilement chacun de l'audience de la jeunesse, quand on prétend à la maîtrise.

Mais alors, le danger c'est de faire la cour aux jeunes. Epouser sans amour les idées de l'actualité. Les jeunes sont séparatistes, soyons anarchistes; ils sont socialisants, soyons carrément marxistes, même s'il faut, pour cela, reculer d'un demi-siècle par rapport à l'Occident. On se moque bien des Finlandais quand on vit à Montréal...

... Un terme circule chez nous depuis deux ans surtout: colonisation, il parait que nous sommes des colonisés. Ce terme ne colle pas à notre réalité mais il véhicule une part de vérité. Repris par les étudiants, il charrie un peu trop, et voici en quel sens: les étudiants prennent de plus en plus conscience de leur entité comme classe particulière identifiable. Ils veulent jouer un rôle précis dans la société. Les adultes les encouragent d'ailleurs en ce sens... Mais si les étudiants veulent être tout sauf des étudiants, je ne marche plus. Et c'est ici que le concepte de "colonisé" devient ambigu. Dans les pays vraiment colonisés, la classe étudiante est vraiment la seule classe consciente. Que dans ces pays, ce soient les étudiants qui guident la politique, organisent les pronunciamentos et descendent dans la rue, c'est normal. Mais nous ne sommes ni Cuba, ni l'Algérie. La classe étudiante ici n'est pas la seule classe consciente, ni la seule classe engagée. Personne ne lui demande plus d'aller au ciel en rang et en silence, mais personne ne désire non plus la voir trop souvent dans la rue.

Ce que la nation attend de vous, c'est la compétence. Mais compétence implique que l'on investisse plusieurs années de sa vie dans la préparation laborieuse. En attendant une hypothétique révolution pédagogique, la seule formule pour acquérir la compétence, c'est "cul-sur-chaise".

Les gloires...

(Suite de la première page)

cédé par la municipalité pour rappeler la gloire de celui que le maire Gérard Dufresne a qualifié dimanche de "plus illustre fils de notre ville".

Sous le monument de bronze, où sont inscrites ces paroles "collaboration, toujours; assimilation, jamais;" prononcées par M. Duplessis à la veille de sa mort, il y avait le chef actuel de l'Union nationale, M. Johnson, d'autres, comme les députés Antonio Elie, Maurice Bellemare, Yves Gabias, Paul Dozois, Antonio Talbot, Gabriel Loubier, qui représentent encore l'Union nationale à la législature et les conseillers législatifs Martineau, Tardif, Baribeault, Asselin. Il y en avait aussi qui aujourd'hui ne participent plus à la politique active: MM. Jos-D. Bégin, Francis Boudreault, Gérard Thibeault, J. S. Bourque, Armand Maltais, Paul Beaulieu, Azellus Lavallée, Lucien Tremblay. D'anciens hauts-fonctionnaires, également, comme l'ex-surintendant de l'instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers, l'ex-président de la Commission du service civil, M. Ernest Laforce, l'ex-directeur de la police provinciale, M. Hilaire Beauregard. La famille de l'ancien premier ministre était représentée notamment par ses deux soeurs, Mme Edouard Bureau, et Mme Henri Balcer; il y avait aussi le député conservateur de Trois-Rivières aux Communes, M. Léon Balcer.

Quarante personnes sont venues en autobus de Chicoutimi avec M. Antonio Talbot. Aucun des anciens associés de M. Duplessis, pas même M. Johnson, n'ont pris la parole au cours de la cérémonie devant le monument ni à celle qui l'a suivie, au cimetière de Trois-Rivières. Le députés de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, n'était pas présent. Par contre, un auteur qui s'est illustré sous le gouvernement du fondateur de l'Union nationale, M. Robert Rumilly, suivait discrètement la cérémonie d'une fenêtre de l'immeuble de la Chambre de commerce, près du monument.

Duplessis...

(Suite de la première page)

de décision, qu'apparaisse un autre homme de cette trempe afin de raffermir les volontés chancelantes et de rallier notre peuple pour les conquêtes décisives et les victoires finales. Notre société s'interroge, elle s'inquiète car, sur un front comme l'autre, les généraux s'adonnent au jeu de la tactique, finassent et tergiversent par crainte des engagements définitifs et des ultimatums sincères qui annoncent la lutte sans quartier".

A ceux qui reprochent à l'ancien premier ministre de la province son attitude "négative" dans la lutte pour l'autonomie provinciale ou son opposition à certaines mesures sociales, M. Tremblay répond qu'il faut, pour comprendre Maurice Duplessis, voir à quelle époque il a vécu.

Au sujet de l'autonomie négative, "il faut se rappeler qu'en 1944 et dans les années qui suivirent, le gouvernement fédéral, au nom du patriotisme et de l'unité, avait capitalisé aux dépens des provinces et s'entêtait à garder les pouvoirs de taxation qu'il s'était appropriés.

"Il n'acceptait pas aisément le dialogue. En face de provinces appauvries et dépouillées, il pouvait brandir son fameux ultimatum du "C'est à prendre ou à laisser" et, misant sur les appétits des provinces économiquement faibles, s'offrir le luxe d'une générosité inspirée par la mauvaise conscience et proposer des ententes qui laissaient intact l'entier du problème, c'est-à-dire le retour, ou mieux la restitution à qui de droit des sources constitutionnelles du revenu".

Quant à la politique sociale de M. Duplessis, M. Tremblay rappelle, citant un éditorialiste, "qu'au moment où il prit le pouvoir pour la première fois (en 1936), M. Duplessis était socialement beaucoup plus avancé que les chefs de l'administration précédente", et qu'il fut l'initiateur de nombreuses lois nouvelles, révolutionnaires pour l'époque. "En homme réaliste et de bon sens, poursuivit M. Tremblay, M. Duplessis répondait à ceux qui déploraient les carences en matière d'éducation: bâtissons d'abord des écoles partout et faisons des chemins qui y mènent; à d'autres qui mettaient l'accent sur la formation des maîtres, il faisait remarquer que la province se devait d'abord de créer, d'agrandir et de perfectionner les universités et les écoles spécialisées".

Philosophie politique

M. Duplessis, affirme le conférencier, "voulait que le peuple gouvernât par lui et avec lui". C'est pour cela que dès son arrivée au pouvoir, "il se mit à la tâche, appelant aux fonctions administratives des représentants de toutes les classes de la société... afin qu'on vit bien qu'il n'entendait pas fausser le rouage démocratique, en réservant le fief de l'administration aux seuls riches, aux seuls puissants, à tous ceux enfin qui l'avaient pendant trop longtemps considéré comme leur propriété et leur apanage".

De même, si l'ancien premier ministre respectait les experts, il se méfiait de la bureaucratie et de la mécanique intellectuelle qui réduit les hommes à des équations mathématiques, et "lorsqu'il devait prendre une décision qui mettait en cause le bien commun, il répugnait à s'en remettre à des commissions d'enquête car il savait que certains maux n'attendent pas et que le diagnostic d'un praticien est souvent plus efficace que les avis partagés des experts de toute sorte".

L'UNION JACK EST MIS A FEU

Manifestation au Parc Lafontaine: 60 jeunes gens ont été arrêtés

Quelque 150 jeunes gens ont bruyamment manifesté hier soir au Parc Lafontaine, mis à feu un drapeau Union Jack et renversé au moins trois automobiles. La police a appréhendé une soixantaine de manifestants. Les constables ont opéré les arrestations et conduit les prévenus par groupes de trois ou quatre dans les postes situés à proximité du parc.

Cette manifestation avait commencé paisiblement au début de la soirée par un défilé qui, après avoir emprunté les rues avoisinantes, s'était engagé à l'intérieur du parc. Les participants arboraient le fleur-de-lys et le tricolore français. Il semble que ce défilé n'avait pas été autorisé puisque la police a aussitôt arrêté une quinzaine de jeunes gens. Par la suite, l'ordre paraissait rétabli.

Mais, peu après 9 heures, une nouvelle manifestation commençait, marquée cette fois par la mise à feu d'un Union Jack et le renversement d'automobiles.

Tandis que les cavaliers de la police s'efforçaient de disperser les manifestants, l'un d'eux, portant l'Union Jack enflammé, a cherché à s'enfuir dans les allées du parc. Mais, vers 10 heures, les forces de l'ordre avaient maîtrisé la situation.

Les femmes...

(Suite de la première page)

Mgr Fausto Vallainc a enfin exposé les grandes lignes du programme de travail des semaines à venir.

Entre-temps, dans une lettre qu'il a adressée au cardinal Eugène Tisserant, président du Concile, le pape a tenu à souligner la signification qu'il attache à la concélébration solennelle qui marquera l'ouverture de la 3ème session.

"Nous souhaitons honorer un si grand mystère, en offrant à Dieu à l'ouverture de la session conciliaire le saint sacrifice de la messe qui représente et qui renouvelle de façon non sanglante l'oeuvre de notre rédemption", écrit le pape.

"Nous pensons accomplir ce rite sacré comme le premier acte essentiel du Concile oecuménique, poursuit le pape, par une concélébration solennelle de 24 Pères conciliaires choisis de façon différente et unis à nous afin que se manifeste de façon plus évidente aux yeux de tous et devant Dieu la fusion des coeurs et des esprits formant 'cor unum et anima una', un seul coeur et une seule âme de tous ceux qui participent à la sainte assemblée et qui invoquent l'assistance divine sur les travaux du Concile et la direction suprême dans l'humble et difficile recherche des volontés divines de la part de l'Eglise catholique tout entière".

Ferveur intense

Paul VI engage ensuite le cardinal Tisserant à exorter les Pères conciliaires non pas seulement à participer au Concile mais à préparer les esprits "à ce moment exceptionnel de la vie de l'Eglise dans lequel celle-ci peut espérer d'être animée et dirigée par le Saint Esprit".

"Un tel moment, poursuit le pape, doit être vécu avec un recueillement intérieur, avec une ferveur intense, avec une humble pitié, avec une fidélité absolue à la pensée du Christ, avec une attention vigilante aux besoins de l'Eglise et du monde".

Le pape ajoute ensuite que son exhortation s'adresse aux peuples catholiques tout entier car chacun, dit-il, doit se préparer avec ardeur à cet événement. Le pape estime qu'il faut répéter cette invitation aux fidèles étant donné que "l'intérêt des esprits pour cette manifestation pourrait s'affaiblir et que d'autre part, l'importance des actes et des décisions du Concile s'accroît du fait qu'on s'approche de la conclusion des débats".

Faire pénitence

C'est pourquoi le St-Père voudrait que l'Eglise tout entière soit invitée à faire pénitence et à prier pour le succès du Concile. Il suggère que soient particulièrement sanctifiés les Quatre-Temps qui tombent le 23, le 25 et le 26 septembre par le jeûne notamment et par des exercices de mortification. Le 27 devrait être dans le monde entier une journée de prière par la récitation du Pater noster.

Nicosie...

(Suite de la première page)

Le gouvernement cypriote a d'autre part décidé d'accepter la reconduction pour trois mois du mandat de la force internationale des Nations unies à Chypre, apprend-on de source gouvernementale digne de foi.

Cette décision sera communiquée au secrétaire général par M. Kyprianou, ministre des affaires étrangères de Chypre, qui doit se rendre à New-York mercredi.

M. Kyprianou quitte aujourd'hui Nicosie pour Athènes d'où il partira directement pour New-York.

Dernière chance au drapeau...

(Suite de la première page)

Ils semblent cependant s'entendre sur la composition du comité, qui serait formé de sept libéraux, cinq conservateurs et un membre de chacun des trois autres partis néo-démocrates, créditiste et Ralliement des créditistes, soit 15 membres au total.

Les conservateurs insisteraient pour que le modèle proposé par le comité obtienne l'appui d'au moins 13 de ses membres. Les libéraux, par contre, préconiseraient une majorité simple, soit huit voix.

Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson est d'avis pour sa part que le comité pourrait en arriver à une entente en deça d'un mois.

M. Pearson, selon certains informateurs serait porté à croire que le comité pourrait accomplir sa tâche en moins de trois semaines cependant que M. Diefenbaker est d'avis qu'il faudrait au moins deux mois pour y parvenir.

Comme les chefs de partis semblent s'entendre dans une assez large mesure sur ces points, deux mesures ont été prises la semaine dernière à la Chambre des Communes en vue de lui retirer l'examen du drapeau, qu'elle poursuit depuit 20 jours et de la confier à un comité.

Johnson...

(Suite de la première page)

M. Bégin, ancien député de Dorchester sous l'Union Nationale et ancien ministre de la Colonisation, a été cité en justice après la parution du rapport Salvas. Le comté de Dorchester est représenté par un membre de l'Union nationale à l'Assemblée législative depuis 1935.

M. Johnson s'est ensuite attaqué à la politique du gouvernement Lesage en ce qui regarde les bourses aux étudiants.

"Le budget du Québec est mal distribué, a-t-il dit, et, au niveau scolaire, on donne $200 à tout le monde, même à ceux qui n'en ont pas besoin. Cette somme n'est pas suffisante pour ceux qui ont besoin d'argent, mais elle est définitivement trop considérable pour ceux qui n'en savent que faire."

M. Johnson a terminé son allocution en disant que l'Union nationale demeurera un parti démocratique tant qu'il en sera le chef.

Regardant alors en direction de Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières, qui assistait à l'assemblée, il a dit: "Je ne mettrai dehors aucun député qui veut devenir chef du parti à condition qu'il procède de façon démocratique. Je vais admettre la discussion d'idées, mais je vais insister pour qu'il y ait un minimum de discipline au sein du parti. De toute façon, nous nous unissons tous pour battre un gouvernement qui détruit la classe agricole et nos plus belles institutions."

Le syndicat des employés...

(Suite de la page 13)

LE VOTE

Selon M. Daigle, le vote qui sera pris en octobre pour le choix d'un agent négociateur raccourcira de deux ans la procédure pour obtenir une convention collective.

Le vote sera organisée par la Commission des Relations ouvrières; il sera obligatoire et sera donné aux heures et aux lieux de travail.

L'organisateur syndical a déclaré que le syndicat des fonctionnaires était entré en guerre avec l'association professionnelle des fonctionnaires qui prétend représenter la profession depuis 1946. La CSN a fait imprimer des lettres de démission que les membres du Conseil général des employés civils seront appelés à signer.

NOTRE REGION AURA LE PLUS HAUT POURCENTAGE DES VOTES

Le directeur régional de la CSN a déclaré que les fonctionnaires du Bas St-Laurent donneront le plus haut pourcentage des votes en faveur du syndicat. La province n'aura pas honte de cette région, dit-il.

S'adressant aux fonctionnaires, M. F.-X. Légaré leur dit: vous êtes les enfants pauvres de la province; vous financez en partie le gouvernement par les salaires que vous ne touchez pas mais auxquels vous avez droit.

M. Légaré a illustré l'importance de la CSN en disant que si les membres de cette centrale syndicale défilaient en rang de quatre, nous assisterions à leur défilé durant huit heures et demie.

Aux applaudissements des fonctionnaires, M. Légaré a dit qu'il avait demandé à M. Bertrand Lepage, président du Conseil central, de dépenser la majeure partie de son temps à l'organisation du syndicat des fonctionnaires.

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

COMPTABLES AGREES
MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: 861-1891

J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
A.W. Archambault, C.A. D. Marchand, C.A. J.H. Boivin, C.A. Gérald Arbour, C.A. Paul Lafleur, C.A. Roger Archambault, C.A.
159 o. rue Craig. UN. 1-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3735 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A. G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A. Claude Denis, C.A. Jean Claude Gagnon, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL. E. BONNIER & CIE
Comptables agréés
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R. V. Barnett, C.A. J. B. Gick, C.A. H. E. Bell, C.A. A. W. Gilmour, C.A. A.M. Camirand, CAG.P. Keeping, C.A. H. M. Caron, C.A. K. MacKenzie, C.A. I.J. Carrière, C.A. J. Morrison, C.A. D. J. Finley, C.A. D. C. Scott, C.A.
Associés - résidents
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal,
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A. G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A. M. Lajeunesse, C.A. L. Robillard, C.A. H. Mercier, C.A. G. Very, C.A. J.-C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A. G. Pausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A. René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-5248

GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS
Comptables agréés,
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A. Jacques Desmarais, L.S.C., C.A. Gilles Caron, C. A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Tél.: 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A. J.-Omer Ducharme, C.A. Jean-Paul Rouleau, C.A. Georges Prenovost, C.A. Bernard Dumais, C.A. Louis-P. Brault, C.A. Pierre Laloie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
3414, avenue du Parc
Suite 309 VI. 9-1281

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A. Pierre Y. Brosseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Morin, C.A. Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A. Réal Bertrand, C.A. Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél. RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A. R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A. P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A. P. Bédard, C.A. M. St-Louis, C.A. D. Crockett, C.A. M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A. Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
Sherbrooke — Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A. Claude Gagnon, C.A.
418, rue Saint-Sulpice
Chambre 20-30. — Montréal, Qué.
VI. 2-2703-4

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A. R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A. A.R. Faggiolo, C.A. M. Hurtubise, C.A. G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A. L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A. M. LaTeillier, C.A. Y. Lapalme, C.A. A. Harel, C.A. J. Côté, C.A. G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A. G. Yergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal 1 Tél. 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C. A. A. Côté, C.A. G. R. Normandin, C.A. A. Massé, C.A. J.-J. Lecavalier, C.A. A. Roussel C.A. Paul-E. Mallette, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 917 866-2891

McDONALD, CURRIE & CO.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint-Jean, Charlottetown, Halifax, Rimouski, Sept-Iles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver. Firme internationale.
COOPERS & LYBRAND

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Régent Gauthier, C.A. Marcel Saint-Denis, C.A. Jacques Martin, C.A. (Associé Joliette)
455 ouest, rue Craig
866-6791

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
1245 ouest, Sherbrooke
842-6812

NADON & de CARUFEL
Comptables agréés
J.-Emilien Nadon, C.A. G. Marc de Carufel, C.A. Pierre Y. de Carufel, C.A. André Nadon, C.A. Gérard L'Espérance, C.A. Robert Dagenais, C.A.
BUREAUX
310 Bld Henri-Bourassa Ouest 331-1210
215 rue St-Jacques Ouest 845-8051

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A. Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
10 ouest, Saint-Jacques
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A. G. Martin, C.A. J. Paré, C.A. J. Brissette, C.A. P. Paquin, C.A. L.-P. Rondeau, C.A. J. Girard, C.A. J.-P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A. C. Gendron, C.A. C. St-Denis, C.A. P.-Y. Laporte, C.A. E.D. Fournier, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques
VI. 2-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TROTTIER, DROUIN, NADEAU, TREMBLAY & ASSOCIÉS
Comptables agréés
L.J. Trottier, C.A. P.H. Drouin, C.A. H.P. Nadeau, C.A. B.B. Tremblay, C.A. M. Jalbert, C.A.
2015 Drummond, ch. 904
Montréal 25 — 849-2414

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agrees
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON et MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.F. Lewis, C.A. C.A. Poissant, C.A. W.G. Hogg, C.A. A.C. Shackell, C.A. H. Garbacz, C.A. T. Millar Chase, C.A. J. G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A. Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Jacques R. Chaillon, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

OYEZ! OYEZ! REVUE DE MODE D'AUTOMNE chez EATON
Les billets sont en vente maintenant
(Au comptoir des souvenirs, au rez-de-chaussée, près de l'allée centrale)
LA POÉSIE DE L'IRLANDE CHEZ EATON
Du nouveau aux défilés de mode d'automne
• Plus d'intimité • Plus de défilés
• Commentaires bilingues par Mlle Joan Aird
DE PLUS
La mode internationale sera présentée pendant la grande promotion intitulée:
"LA POÉSIE DE L'IRLANDE"
L'accent sera surtout mis sur des modèles provenant de maisons irlandaises en renom.
NOTEZ LE NOUVEL ENDROIT:-
LE FOYER DU NEUVIEME ETAGE CHEZ EATON
Billets réservés pour tous les défilés
1.50 comprenant une légère collation; service compris.
"La mode à l'heure du thé"
Mercredi 16 septembre jusqu'au samedi 26 septembre, à 3 heures 30.
"La mode à 6 heures"
Les jeudi et vendredi 17 et 18 septembre, le vendredi 25 septembre. (Nous regrettons, mais il n'y a pas de billets disponibles pour "La mode à 6 heures" le jeudi 24 septembre; ce défilé étant sous les auspices des Dames auxiliaires de la société irlandaise A. O. H.) Nous regrettons de ne pouvoir réserver les billets retenus par téléphone plus de 48 heures avant chaque représentation.
PRIERE DE NOTER: Le Restaurant Eaton du neuvième étage restera ouvert, comme d'habitude, de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi tous les jours et les jeudi et vendredi soir, jusqu'à 7 heures, pendant les défilés de la mode d'automne.

BLANC ROUGE
Le don de la vigne... Présent de la Bourgogne Présence française... en votre verre... en votre coeur...
POMMARD (RAQ 430-F)
MOULIN-À-VENT (RAQ 430-H)
MÂCON SUPÉRIEUR (RAQ 430-B)
MONTRACHET (Premier cru) (RAQ 449)
CHABLIS (RAQ 447-G)
VINS FINS DE BOURGOGNE
VINS FINS SIGNÉS THORIN
Office général des Grandes Marques, limitée

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI 8 SEPTEMBRE 1964

Les classes ouvrent; réforme majeure: le catéchisme

QUEBEC. — C'est aujourd'hui la rentrée des classes au Québec. Et les élèves de première année dans les écoles catholiques de langue française recevront un enseignement de la religion tout à fait nouveau. Le programme de religion, au niveau élémentaire, a été complètement revisé et le nouveau programme constitue le principal changement d'ordre académique que connaîtra le système scolaire québécois cette année.

Dimanche, le primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, a déclaré que le nouveau catéchisme présentera "un message chrétien plus conforme aux aptitudes naturelles et surnaturelles de l'enfant". Il a précisé que ce qui caractérise ce catéchisme c'est "la grande importance qu'il accorde à la Parole de Dieu".

En première année, les enfants "apprendront par coeur très peu de réponses doctrinales" mais ils seront invités à garder dans leur mémoire et dans leur coeur plusieurs des paroles du Christ et de l'Ecriture Sainte. On espère que ceci les amènera à découvrir progressivement et à aimer personnellement les personnes divines, a-t-il précisé.

Le nouveau catéchisme, qui s'intitule: "Viens vers le Père", comprend plusieurs "modifications importantes" sur les catéchismes antérieurs. Ces changements sont dans l'esprit du renouveau biblique et liturgique proclamé par le concile du Vatican.

Peut-être certains parents seront-ils bouleversés par le nouveau programme, a continué Mgr Roy. Il a tenu à les rassurer en rappelant que les évêques de la province l'ont recommandé "en toute confiance".

De plus, la première communion et la confirmation n'auront plus lieu en première année, sauf dans des circonstances spéciales. "La première année est une invitation à l'ensemble du mystère chrétien, a affirmé Mgr Roy. C'est seulement durant la deuxième année que l'enfant commencera à recevoir les sacrements, sauf dans les cas où un prêtre, en accord avec les parents, jugera qu'un enfant devrait être confirmé et devrait faire sa première communion plus tôt".

Les parents anglo-catholiques protestent au sujet du C. S. E.

Dans un télégramme qu'elle a fait parvenir aux autorités provinciales la semaine dernière et qu'elle vient de rendre public, la Federation of Parent-Teacher Associations of Quebec demande que le nombre des membres du Conseil supérieur de l'éducation soit augmenté, au besoin par une législation en ce sens, de façon que les anglo-catholiques de la province soient représentés au sein de cet organisme qui a siégé pour la première fois lundi dernier.

Le télégramme a été envoyé au ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et au premier ministre, M. Jean Lesage. Il signale que les parents anglo-catholiques ne sont pas représentés au sein du C.S.E. et qu'il laisse de côté pour le moment "l'injustice" qui a été faite aux Néo-Canadiens, en particulier ceux qui sont d'origine italienne, et aux protestants de langue française.

Le télégramme qui porte la signature du vice-président de la fédération, M. William Deacon, et qui est envoyé au nom du président et du conseil d'administration de la fédération provinciale, pose cinq questions précises à M. Gérin-Lajoie et lui demande des "réponses franches" en soulignant que "le succès ultime de la nouvelle façon d'aborder l'éducation dans cette province peut dépendre" de ses réponses à ces questions:

1) "Pourquoi avez-vous décidé d'ignorer les recommandations de la Commission Parent" qui demandait que le C.S.E. comprenne des représentants des deux religions et des deux langues principales du Québec, et qu'il groupe des parents aussi bien que des enseignants?" Où sont les parents anglo-catholiques au sein du Conseil?"

2) Pourquoi avez-vous demandé aux A. P. M. anglo-catholiques de vous suggérer des noms de parents anglo-catholiques si vous aviez l'intention de ne nommer aucun d'eux au sein du Conseil? Après maintes consultations, la fédération vous a envoyé une liste comprenant quatre noms, toutes des personnes compétentes.

3) Vous avez toujours dit que les parents et les maîtres doivent avoir un mot à dire dans l'édification du nouveau système scolaire québécois. En juin 1963, vous avez même déclaré: "J'ai besoin des A. P. M., plus même que vous avez besoin de moi". Que s'est-il passé en 1964 pour vous faire changer d'idées?

4) En refusant d'accéder à la requête de toute la communauté anglo-catholique du Québec qui demandait de réserver un nombre fixe de sièges aux anglo-catholiques au sein du C.S.E., comme c'est le cas pour les protestants, vous avez dit que, en tout temps, ce serait votre responsabilité personnelle de voir à ce que les groupes minoritaires soient bien représentés. Que vouliez-vous dire alors? Où sont les parents anglo-catholiques au sein du C.S.E.?

5) "Qu'entendez-vous faire pour corriger cette situation? Les opinions de la communauté anglo-catholique vous ont été communiquées par écrit à maintes reprises. Nous avons appuyé les principes du bill 60 dès le début, comme vous le savez bien. Nous croyons en ces principes. Nous vous demandons maintenant de les appliquer aux Anglo-catholiques et d'augmenter le nombre des membres du Conseil, au besoin par l'intermédiaire d'une action législative.

"Nous cherchons à obtenir de vous le même traitement équitable ("fair") que vous avez déjà accordé à nos voisins protestants qui sont protégés spécifiquement par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. La bonne foi du gouvernement repose sur des décisions semblables, prises volontairement plutôt que sous une contrainte constitutionnelle".

Courcy: l'Etat ne peut se substituer à la formation des fermiers du Québec

QUEBEC — Le ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a déclaré samedi soir que "quelles que soient les interventions des gouvernements, les agriculteurs qui pourront tirer leur épingle du jeu seront surtout ceux-là qui auront acquis l'excellente formation professionnelle que requiert maintenant leur difficile métier."

Le ministre portait la parole au banquet du mérite agricole des jeunes agriculteurs, à l'Exposition provinciale. Il s'adressait plus particulièrement aux lauréats du mérite agricole juvénile et aux représentants des cercles des jeunes agriculteurs.

C'est un fait reconnu, a dit M. Courcy, que les cercles de jeunes agriculteurs ont réveillé chez un bon nombre de leurs membres, un idéal de perfectionnement dans l'exercice de la profession agricole et souvent même une vocation de chef de file.

M. Cyrille Guay au ministère du Nord

M. Cyrille Guay, de Sainte-Thérèse de Blainville, a été nommé chef adjoint de la division des services d'information au ministère du nord canadien et des ressources nationales. Il sera particulièrement responsable du programme d'information du ministère auprès des organes français d'information.

Né à Québec, il a été à l'emploi des quotidiens "Le Soleil" et "L'Evénement-Journal" de cette ville ainsi que du poste "CHLN" de Trois-Rivières. Il a également été chef adjoint de l'information à "La Tribune" de Sherbrooke et chef des nouvelles au "Progrès du Saguenay", de Chicoutimi. Il travaillait depuis six ans pour la Société Radio-Canada, à Montréal comme rédacteur de nouvelles et réalisateur de "La Revue de l'Actualité" et de "La Revue de la Semaine".

Nouvel an

JERUSALEM — "Rosh Hashana", le Nouvel An israélite, a été célébré, dimanche, par les juifs du monde entier. En Israël, c'est au son du shofar, sur le mont Sion, que la fête a commencé, au crépuscule, aussitôt après qu'un dignitaire religieux eut annoncé que les trois étoiles du soir étaient, enfin, visibles, marquant, ainsi, le début de l'année 5725 de la création du monde, selon la tradition orthodoxe.



Naessens fait dire qu'il ne peut rentrer

PARIS. — Comme il l'avait fait annoncer, M. Gaston Naessens n'a pas quitté le Canada pour répondre à la convocation du juge Gabriel Roussel, qui désirait l'interroger après lui avoir communiqué le rapport de 400 pages du professeur Lebreton et du Dr Garat, concluant à l'inefficacité thérapeutique de son sérum anticancéreux, l'anablast. Le parquet a reçu une lettre de Me Turgeon, l'avocat canadien de M. Naessens, par laquelle il informe les autorités judiciaires françaises de l'impossibilité dans laquelle se trouve son client de quitter le Canada, les médecins canadiens exigeant, paraît-il, sa présence continuelle pour examiner son microscope spécial.

Puisque M. Naessens refuse de connaître les conclusions des expériences scientifiques réalisées par les experts français sur ses données, et toujours en plein accord avec lui en partant des souches de son prétendu germe du cancer qu'il avait validées, le juge d'instruction va donc clore son information dans les jours à venir et communiquer le dossier au parquet en vue de la rédaction du réquisitoire définitif, ce qui sera certainement fort long. Quand le dossier lui reviendra, M. Roussel pourra signer l'ordonnance de renvoi de l'inculpé devant le tribunal correctionnel de la Seine pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Cette audience publique ne pourra guère avoir lieu avant le début de l'année 1965, car pour citer le prévenu au Canada il faut respecter un délai de deux mois.

Johnson: il faut rendre l'accès au syndicalisme possible pour tous

QUEBEC—M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, a déclaré qu'il est urgent de développer le syndicalisme et de le rendre accessible aux plus démunis.

Dans son message annuel à l'occasion de la Fête du Travail, M. Johnson précise que cet état de chose est rendu nécessaire pour l'ouvrier, non pas seulement pour lui permettre de relever son niveau de vie, mais également pour lui permettre d'acquérir et de développer en lui ce sentiment qui est à la base de toute dignité humaine, soit celui de son appartenance et de sa participation active à la vie communautaire.

Le chef de l'opposition déclare qu'il est absolument scandaleux qu'en 1964, il se trouve encore dans le Québec trois travailleurs sur quatre qui ne soient pas syndiqués et qui ne bénéficient d'aucune autre protection que celle d'une loi des salaires minimum manifestement désuète, insuffisante et inefficace.

"Cette survivance massive d'un prolétariat ouvrier et la diminution constante des revenus agricoles et ruraux dans une province dotée d'immenses richesses naturelles constituent les deux aspects majeurs d'un même scandale, a dit le chef de l'opposition.

"Scandale d'un paupérisme ouvrier et agricole au milieu de l'abondance, scandale d'une société où les riches deviennent sans cesse plus riches et les pauvres plus pauvres."

M. Johnson a terminé son message en disant: "La démocratie ne peut se réaliser vraiment en 1964 que par l'organisation de corps intermédiaires puissants, responsables et libres."

Nomination à l'OCC

OTTAWA — Le révérend père Pierre Goyette a été nommé directeur de l'Office canadien catholique pour l'Amérique latine. Agé de 35 ans, le père Goyette, qui est en mission au Honduras depuis 1958 sera chargé de l'application du programme épiscopal relatif à l'envoi de missionnaires dans les différentes Républiques de l'Amérique latine. Il succède au père Francis T. O'Grady, qui est décédé plus tôt cette année. Originaire de Valleyfield, dans le Québec le révérend père Goyette a fait ses études théologiques au Séminaire des Missions étrangères de Pont-Viau et a été ordonné prêtre le 4 juillet 1954. En 1958, il a obtenu un doctorat en droit canon à Rome.

Le stationnement à l'U. de M.

Ceux qui se rendront à l'Université de Montréal le jour de la rentrée, le mercredi 9 septembre, sont priés d'utiliser, autant que possible, les transports en commun plutôt que leur automobile à cause des travaux en cours.

D'autre part, ceux qui viendront en automobile trouveront plus facile d'arriver par le côté ouest du campus, c'est-à-dire par la rue Decelles, où sont situés les nouveaux parcs de stationnement.

Le syndicat patronal des propriétaires de taxi manifestera devant l'hôtel de ville

Déçu de l'attitude de l'administration Drapeau-Saulnier à son égard le syndicat patronal Les Propriétaires unis du taxi de Montréal vient de convoquer ses membres à une manifestation qui aura lieu à deux pas de l'Hôtel de ville, sur le Champ de Mars, à dix heures le mercredi matin.

Cette délégation fait suite à de nombreuses démarches entreprises par Les Propriétaires unis du taxi de Montréal dans le but d'améliorer les conditions sociales et économiques de leurs membres et de leurs employés.

Le syndicat Les Propriétaires unis déplore le manque d'intérêt dont les autorités font preuve à leur endroit. Le syndicat Les Propriétaires unis du taxi entend que l'autorité compétente ait au moins la délicatesse d'accuser réception de ses démarches au nom de ses membres, tous payeurs de taxes aussi bien sur le plan local, provincial que fédéral.

MAISONS ET CHALETS
complètement "hivernisés"
Style colonial ou Suisse
Grandeur et finition
au choix de l'acheteur
PRIX A PARTIR DE $1,995.
Pour informations appeler
277-2017 ou 866-4829
et demander M. Maurice

QUE FAITES-VOUS CE SOIR . . . ?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées, qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5000 gradués parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Chambre d'Immeuble de Montréal, les employés de la Commission des Transports de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Montcalm Automobile, de Domtar Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement: "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac."

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous . . .
départ vers une vie nouvelle!

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre Cours Démonstration gratuit. Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600, rue Berri, et prenez l'ascenseur), ce soir, mercredi le 2 ou jeudi le 3 septembre à 8 heures. Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.




"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"
MÉDARD DENIGER
président
CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Longueuil
AUTOMOBILE LTÉE
AUSSI LOCATION à long et court terme
268 St-Charles ouest, Longueuil
OR. 4-1571

Bien digérer c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS.
IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes.
CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
VICHY CÉLESTINS FRANCE
Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours
CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!



APPROUVE PAR LE COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
(comme manuel complémentaire pour les élèves des écoles normales)
EN VENTE PARTOUT $2.00
PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT
(de zéro à dix ans)
Par FRANÇOISE CHOLETTE-PERUSSE, L.P.H., L.P.S.
• Votre enfant est-il heureux? • Accepte-t-il son sexe? • Sera-t-il un numéroté ou un homme libre? • Ce livre, écrit pour les parents et les éducateurs, répond à ces questions et à mille autres.
DISTRIBUTEUR: LA PATRIE, 180 est, STE-CATHERINE MONTREAL UN. 1-2701
VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

Le Canada face à l'avenir
(Un pays qui s'interroge)
BIENVENUE À LA 11e CONFÉRENCE ANNUELLE DE
L'INSTITUT CANADIEN DES AFFAIRES PUBLIQUES
Organisée avec le concours de la Société Radio-Canada
du JEUDI 10 au DIMANCHE 13 septembre 1964 — Hôtel L'ESTEREL, Ville d'Estérel, Qué.
Sous la présidence de Me Jean-Jacques Bertrand, M.P.

CONFERENCIERS INVITES:
Jeudi 10 — 8.45 hres du soir
REALITES HUMAINES
Présidente: Mme Jeanne Sauvé
Conférencier: M. Léon Dion
Commentateurs: M. Thomas J. Farley
Commentateurs: M. Léopold Lamontage
Vendredi 11 — 8.45 hres du soir
REALITE INTERNATIONALE
Président: Me Guy Roberge
Conférencier: M. Etienne Hirsch
Commentateurs: M. Etienne Hirsch
M. Gilles Lalande
Samedi 12 — 2.30 hres de l'après-midi
REALITES ECONOMIQUES
Président: M. Yves Dubé
Conférenciers: M. Louis Couillard
Harry Eastman
Roland Parenteau
Samedi 12 — 8.45 hres du soir — OPTIONS
Président: M. Léon Lortie
Conférencier: M. Albert Breton
Commentateurs: M. André D'Allemagne
L'Hon. Pierre Laporte
M. Jean-Luc Pépin
Dimanche 13 — 1.00 hre de l'après-midi — célébration du 10ième anniversaire de l'ICAP. (réception et buffet)
Membre en règle 1964 — Inscription gratuite.
Non-membre: pour la durée de la Conférence: $3.00
Le public qui désire assister à une ou plusieurs séances plénières, peut se procurer des billets à l'entrée de la salle: $1.00 par séance plénière.
Vendredi et samedi à 10.30 hres du matin — ATELIERS:
Sujets: Vendredi — Ignorance ou intolérance? (relations humaines)
Le Canada français, satellite culturel américain ou français?
Sécurité sociale (les implications au-delà des prestations)
Samedi — Politique extérieure: relations avec l'étranger
Le Québec face au commerce extérieur
Syndicalisme national ou international
ICAP — Secrétariat: 3405, rue Saint-Denis, Montréal, 18, Qué. — Téléphone: 845-5631
J.Z. Léon Patenaude, secrétaire général et président du comité d'organisation

EDITORIAL

Vers la fin du monolithisme dans le monde communiste?

Au-delà de la querelle entre Moscou et Pékin, — dont les conséquences sur le rapport des forces politiques dans le monde peuvent être incalculables — le mouvement communiste mondial tout entier traverse une crise que soulignait éloquemment, à la veille de sa mort, l'ancien chef du P.C.I., Palmiro Togliatti. On n'a pas fini de s'interroger sur les raisons qui ont poussé la direction du parti communiste italien à publier ce document mais une chose paraît certaine: cette analyse confirme la profondeur de l'évolution en cours dans le communisme mondial. Après le fameux réquisitoire de Khrouchtchev contre Staline lors du 20e congrès du P.C. de l'URSS, en 1956, et le célèbre échange de lettres entre les P.C. de Chine et d'URSS, l'été dernier, ce qu'on appelle déjà le "testament de Togliatti" est sans doute la pièce la plus importante dans le dossier du communisme contemporain.

●

Trois éléments surtout retiennent l'attention dans la crise du monde communiste : l'aggravation du conflit entre l'Union soviétique et la Chine, qui a cessé depuis longtemps de se nourrir uniquement de divergences d'ordre idéologique (si jamais ce fut le cas) ; la rivalité grandissante entre les deux pays ou mieux entre les deux partis, dans la recherche de l'adhésion ou de l'alliance du tiers monde; la fin du monolithisme dans le mouvement communiste international d'une part et, plus encore, dans le bloc soviétique, où l'appellation de "pays satellites" se justifie de moins en moins.

Or, voici qu'à la faveur du différend sino-soviétique (et c'est ce qui lui confère une tout autre dimension qu'à la rupture Moscou-Belgrade) non seulement le Kremlin est défié et tenu en échec pour la première fois depuis 1948 — il n'a pu en effet ni briser le régime chinois, ni l'isoler — mais il doit assister à la mise en question de sa tutelle sur le camp socialiste et de son autorité sur l'ensemble du communisme international.

●

La querelle entre la Chine et l'URSS n'est sans doute pas la cause première et fondamentale de ces transformations mais elle en aura été le prétexte. Lorsqu'à partir de 1960 environ se manifesta au grand jour le différend né vers 1956, Moscou put se targuer de la fidélité de la quasi-totalité des partis communistes nationaux. Cette fidélité n'était toutefois pas inconditionnelle, ni cette unanimité sans failles. Invités peut-être imprudemment, par le Kremlin, à être les arbitres de la querelle, les partis communistes nationaux, plusieurs d'entre eux en tout cas, ont été amenés à réfléchir sur les relations au sein du monde communiste, sur le sens et les dimensions de l'unité du "camp socialiste" et sur le droit d'aînesse du P.C. soviétique. Ils y furent conduits d'autant plus que le dogme de la coexistence pacifique avec l'Occident, la détente Est-Ouest, la disparition progressive des leaders de l'époque stalinienne, la possibilité nouvelle, pour les "satellites" de contacts économiques directs avec l'Ouest, modifiaient profondément les données de la politique mondiale. Une forme de monolithisme avait cessé d'exister dans les faits.

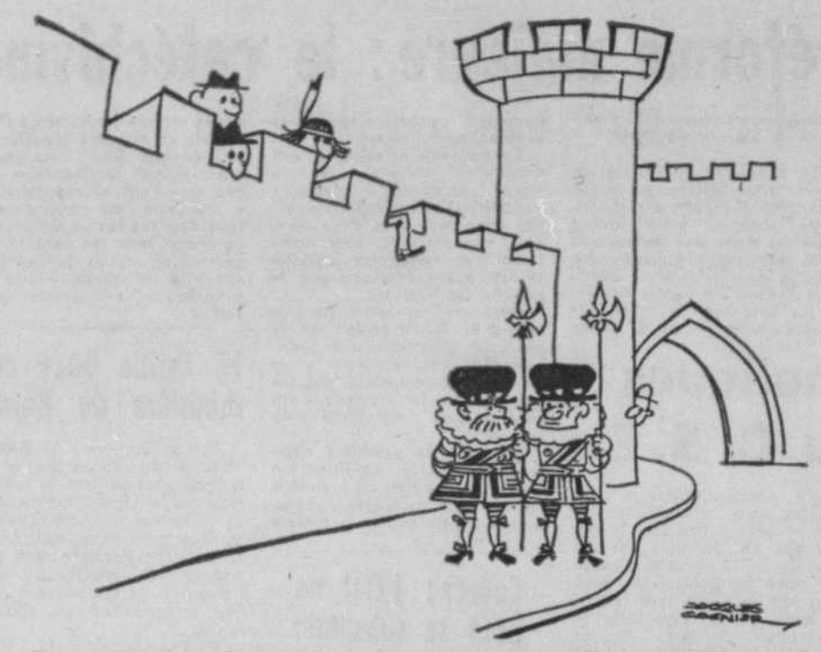
Désireux d'en finir avec le schisme chinois, le P.C. soviétique avait décidé de convoquer pour l'an prochain une conférence mondiale des 85 partis communistes et de la préparer soigneusement par une réunion restreinte de 26 partis. Parmi ceux-ci, se trouvait le P.C. italien. Feu Palmiro Togliatti a voulu profiter de cette occasion pour proposer une conception nouvelle des rapports entre les partis communistes et de l'action de chaque parti communiste national, conception qu'il entretenait depuis longtemps, surtout depuis la tragique affaire de Hongrie de 1956. Il devait, dit-on, présenter un long document aux dirigeants soviétiques : mort subitement, comme il arrivait en URSS voici deux semaines, il n'a pu le faire. C'est ce document que la direction du parti a estimé devoir publier, faisant sienne par là la thèse de Togliatti et ouvrant dans le monde communiste — et dans le monde tout court — un débat qui n'est pas près de cesser.

●

Chef du plus important P.C. en dehors du bloc soviétique (1,800,000 membres et le quart des voix aux dernières élections législatives), Togliatti fait le procès du monolithisme, déplore l'insuffisance de la "déstalinisation", s'élève contre le projet de condamnation du P.C. chinois. A l'inverse, il propose une sorte de charte qui peut tenir en trois points : l'égalité des partis communistes et la fin de la dictature du P.C. de l'URSS; la décentralisation du pouvoir dans les partis nationaux et la démocratisation des partis; la reconnaissance de la spécificité des P.C. nationaux dont chacun doit pouvoir adopter sa propre stratégie et appliquer sa propre tactique. On voit le caractère révolutionnaire de ces propositions : elles auraient empêché hier l'exclusion de Tito du défunt Cominform, elles atténueraient fortement aujourd'hui la querelle Moscou-Pékin; elles affaibliraient peut-être le communisme mondial mais renforceraient certainement les positions et les chances des P.C. nationaux.

Correspondant aux aspirations profondes d'un grand nombre de partis communistes à l'Est comme en Occident, le "testament de Togliatti" sera peut-être considéré, demain, comme un événement politique de toute première importance.

Jean-Marc LEGER



Penses-tu que c'est sérieux le rapatriement de la constitution ?

Document

Un problème crucial de notre enseignement: la structure du premier cycle universitaire

par un groupe de professeurs (1)

— I —

NDLR : Au moment où le Conseil supérieur de l'éducation entre en scène et où la commission Parent s'apprête à publier la seconde tranche de son rapport, nous recevons, d'un groupe d'éducateurs spécialisés dans l'enseignement collégial, un document d'une grande signification sur "la structure du premier cycle universitaire".

Ce thème est au centre des réflexions de tous ceux que préoccupe l'avenir de notre système d'enseignement. Il est abordé, par les auteurs du document, dans un esprit serein et constructif.

A cause de ces deux raisons, nous avons jugé opportun de livrer à nos lecteurs le texte complet du document. Le texte paraîtra en huit tranches consécutives, à compter d'aujourd'hui. On trouvera à la fin de cette première tranche, la liste des personnes qui ont collaboré à la rédaction du document. Inutile de préciser que chacun des auteurs a signé à titre personnel, sans engager l'institution au sein de laquelle il travaille.

Problèmes de vocabulaire

Les trois niveaux de l'enseignement

On divise ordinairement l'enseignement en trois niveaux : le primaire, le secondaire et l'universitaire.

Au Québec, l'enseignement primaire s'étend actuellement de la 1ère à la 7e année; et l'enseignement secondaire, de la 8e à la 11e année (Eléments latins à Versification) inclusivement.

Quant à l'enseignement universitaire, il se divise de trois façons : (a) par facultés; (b) par cycles à l'intérieur d'une même faculté; et (c) par types de facultés.

(a) La division par facultés (droit, médecine, etc.) nous est familière : inutile d'insister.

(b) La division par cycles à l'intérieur d'une même faculté comprend habituellement trois niveaux. Le premier cycle est celui des études sous-graduées; il s'étend sur trois ou quatre ans, quand il mène au baccalauréat général; et sur quatre ou cinq ans, quand il mène au baccalauréat spécialisé *(B.A. Honours)*. Les deuxième et troisième cycles sont ceux des études graduées : le deuxième mène à la maîtrise; le troisième au doctorat.

Ces cycles se caractérisent par une spécialisation de plus en plus poussée. Le premier est une étape de culture générale avec concentration dans un domaine. Le but de cette étape est de donner à l'étudiant une vue d'ensemble de la matière qu'il a choisie et des liens qu'elle entretient avec les autres disciplines. Le second cycle comporte des études plus spécialisées. Il doit donner une véritable initiation à la recherche et exige des travaux qui, en général, sont une synthèse des découvertes récentes. Le troisième cycle suppose une recherche au sens fort et doit aboutir à un apport nouveau.

(c) La division par types de facultés est moins nette que les précédentes, et donc plus délicate à expliquer. Elle provient d'une distinction dans les buts poursuivis par les différentes facultés — et conséquemment dans les degrés décernés.

Deux types d'écoles universitaires

En effet, certaines facultés n'ont qu'un but : pourvoir leurs étudiants d'une préparation hautement spécialisée, afin de leur permettre d'exercer leur profession. C'est pourquoi ces facultés ne sont généralement pas structurées par cycles et ne confèrent qu'un seul degré, qui est une attestation de compétence pratique. Sauf exceptions, c'est le cas des facultés de droit (licence), de médecine (doctorat), d'art dentaire (doctorat) et de génie (baccalauréat en sciences appliquées). Pour des raisons de commodité, nous nommerons ces facultés *écoles professionnelles*.

Les autres facultés, en revanche, ont des fins plus diversifiées : recherche, administration, relations humaines de toutes sortes, enseignement au secondaire ou à l'université, etc. Ce que nous appelons *relations humaines*, par exemple, peut aller des problèmes ouvriers de la petite industrie jusqu'à la diplomatie internationale. On comprend, dès lors, que ces facultés structurent leurs cours par niveaux (les trois cycles universitaires) et confèrent des degrés de valeurs différentes. C'est le cas, en particulier, des facultés de sciences pures, de sciences sociales, de lettres et de philosophie. Par opposition aux écoles professionnelles — et faute d'une meilleure expression — nous appellerons ces facultés *écoles non professionnelles*.

Si l'on veut un exemple qui éclaire cette distinction, qu'on pense à l'opposition entre les facultés de génie (école professionnelle) et de sciences pures (école non professionnelle).

En somme, l'université est partagée en facultés. Les facultés se groupent en écoles professionnelles et non professionnelles. Les facultés des écoles non professionnelles, à leur tour, offrent des études sous-graduées (premier cycle : baccalauréat spécialisé) et des études graduées (deuxième et troisième cycle : maîtrise et doctorat).

On voit que, dans cette description, les écoles non professionnelles sont divisées par facultés. C'est la situation qui, pour des raisons historiques, a prévalu dans les universités du Québec. En Amérique du nord, au contraire, l'usage général est de grouper les écoles non professionnelles en un seul institut, sous le nom de *Faculté des Arts et des Sciences*. Cette faculté, qui comprend ordinairement les sciences pures, les sciences sociales, la psychologie, les lettres et la philosophie, offre des études graduées (deuxième et troisième cycle). Il y a donc une opposition entre les deux formules : la première (celle du Québec) morcèle le premier cycle par facultés; la seconde l'unifie dans une seule Faculté des Arts et des Sciences. La formule actuellement en vigueur dans les universités québécoises ne va pas sans inconvénients. Nous y reviendrons.

Le partage des années

Nous avons noté qu'à l'heure présente le primaire dure 7 ans et le secondaire 4 ans. D'autres combinaisons sont possibles : 6-5 et 6-6. Dans la distribution 6-5, le premier cycle universitaire serait de 4 ans pour le baccalauréat général et de 5 ans pour le baccalauréat spécialisé : donc 6-5-4/5 = 15/16. Dans la seconde distribution, le premier cycle aurait 3 ans pour le baccalauréat général et 4 ans pour le baccalauréat spécialisé : donc 6-6-3/4 = 15/16. De toutes façons, le baccalauréat serait obtenu après 15 et 16 ans d'études.

Pour nous, nos préférences vont à la seconde formule parce qu'elle allège le premier cycle, qui comme nous avons dit, comptera environ 50,000 étudiants en 1970-71. De cette manière, nous croyons préciser les rôles respectifs du secondaire et du premier cycle. Le secondaire se voit assurer un statut solide de six ans en vue de la formation générale; et le premier cycle pourra s'orienter vers une discipline particulière, ce qui est sa caractéristique.

C'est le cadre que nous adopterons dans ce travail : 6 ans de primaire; 6 ans de secondaire; 3 ans pour le baccalauréat général; et 4 ans pour le baccalauréat spécialisé.

Description théorique du collège universitaire

Par la suite, nous recommanderons, pour le développement du premier cycle, l'établissement d'une institution qui n'existe pas au Canada français : le collège universitaire. Celle-ci est une institution mixte. Elle a pour rôle de donner l'enseignement du premier cycle : baccalauréat général et baccalauréat spécialisé. Ses professeurs détiennent la maîtrise ou le doctorat.

Les exigences du baccalauréat général. — Nous estimons qu'un étudiant qui s'inscrit au baccalauréat général devrait avoir le choix entre neuf ou dix concentrations (littérature française, histoire, sociologie, économie, sciences politiques, physique, mathématiques, biologie, chimie, etc.). De plus, nous sommes d'avis qu'un minimum de 30 ou 35 finissants par concentration est nécessaire pour équilibrer le budget. L'institution aura donc au-delà de 300 finissants. Ce qui donne, pour les trois années, un total d'environ 1,000 étudiants. Donc 70 professeurs à temps complet.

La bibliothèque, pour satisfaire à ce niveau, devrait compter environ 100,000 volumes, sans inclure les périodiques.

Les exigences du baccalauréat spécialisé. — Pour offrir parallèlement les trois ans du baccalauréat général et les quatre ans du baccalauréat spécialisé, il faut plus que doubler le nombre des étudiants et celui des professeurs; et atteindre alors les 2,400 étudiants et les 160 professeurs. Les laboratoires devront être plus spécialisés. Quant à la bibliothèque, elle devrait tendre vers les 300,000 volumes.

(à suivre)

(1) Voici la liste des personnes qui ont signé le document dont LE DEVOIR publie aujourd'hui la première tranche :

F. Pierre Angers, s.j., membre de l'Académie canadienne-française. Professeur de littérature française au collège Jean-de-Brébeuf et au collège Sainte-Marie ;

Louis Bazinet, professeur de rhétorique au collège des Eudistes ;

P. Viateur Beaupré, c.s.v., directeur des études au collège de Matane ;

Paul-Emile Blouin, professeur de mathématiques à l'Ecole Polytechnique et au collège des Eudistes ;

Germain Carreau, professeur de physique au collège de Saint-Laurent ;

Jean A. Desnoyers, professeur de physique au collège Sainte-Marie ;

P. Maurice Dubé, c.s.c., directeur des études au collège de Saint-Laurent ;

Domenico Fasciano, professeur de latin au collège de Saint-Laurent;

P. Yvon Ferland, s.j., directeur des études au collège Sainte-Marie ;

Paul Germain, professeur de philosophie au collège Sainte-Marie;

Paul-Emile Gingras, directeur des études au collège Jean-de-Brébeuf ;

P. Marcel Lauzon, c.s.v., directeur des études au collège Saint-Viateur ;

P. Alfred Lavallée, c.s.v., vice-doyen de la faculté des arts de l'université de Montréal et directeur général des études de la Congrégation de Sainte-Croix ;

Jacques Peltier, professeur d'économie au collège Sainte-Marie ;

P. Guy Picard, s.j., assistant-directeur des études au collège Sainte-Marie ;

F. Michel Savard, c.j.m., secrétaire de la Commission des directeurs des études à la Fédération des collèges classiques ;

Claude Touchette, professeur d'histoire au collège Saint-Viateur ;

Noël Vallerand, professeur d'histoire au collège Sainte-Marie.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $28. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

BLOCS NOTES

Le rapport Fournier et la coopération

La Commission du service civil, qui a enquêté sur la conduite d'un certain nombre de fonctionnaires impliqués dans le commerce des manuels scolaires, a énoncé, sur le thème des conflits d'intérêt, des observations judicieuses dont nous reparlerons bientôt. Ce thème est devenu si actuel, d'un bout à l'autre du Canada, que nous y consacrerons avant longtemps une couple d'articles.

L'irritation que suscitent justement certaines situations malsaines ne doit pas, cependant, nous faire perdre tout esprit critique devant des recommandations qui vont parfois au-delà de l'objectif de redressement qui recueille l'adhésion enthousiaste des honnêtes gens. Dans le dernier numéro du journal "Ensemble", organe des coopérateurs, M. Joseph-Louis Marcotte soulève une objection sérieuse à propos de l'une des recommandations de la Commission Fournier.

"Nous sommes d'avis, écrit la commission, que tout fonctionnaire lié de quelque façon au domaine de l'enseignement risque de se placer en conflit d'intérêts lorsqu'il devient intéressé comme actionnaire ou administrateur dans une maison d'édition de manuels scolaires comme actionnaire ou à d'autres titres".

A cela, M. Marcotte répond, de manière partinente selon nous, que la Commission du service civil ignore ou feint d'ignorer la différence, pourtant capitale, qui existe entre une entreprise capitaliste et une société coopérative. La première est une association de capitaux; la seconde est une société de personnes. Dans une coopérative, il n'y a pas d'actionnaires, mais des sociétaires qui sont tous égaux entre eux, ce qui est une différence radicale.

Interdire à un employé du gouvernement de faire partie d'une association coopérative, c'est limiter arbitrairement et dangereusement le droit d'association des fonctionnaires. Pourquoi un fonctionnaire pourrait-il transiger librement avec une maison d'édition à caractère capitaliste et ne pourrait-il faire partie, à titre de sociétaire, d'une société d'auteurs à caractère coopératif ?

On doit exiger d'un fonctionnaire qu'il ne fasse partie en aucune manière d'organismes chargés d'approuver les manuels dont il pourrait être l'auteur. On doit de même exiger qu'il ne fasse partie en aucune manière de la direction d'une société — fût-elle coopérative — appelée à entretenir des relations d'affaires avec les corps publics. Peut-on aller jusqu'à interdire à ce fonctionnaire l'appartenance, à titre de membre ordinaire, à une société coopérative ?

Les conclusions radicales du rapport Fournier s'expliquent sans doute par le caractère ambigu et polyvalent du Centre de psychologie et de pédagogie. Cet organisme a interprété de manière fort élastique, depuis quelques années, la notion d'entreprise coopérative. Mais il ne faut pas prendre prétexte d'abus commis par une institution pour se laisser entraîner à des positions de principe qui peuvent constituer un dangereux précédent.

Une partie importante du problème qu'avait à examiner la commission réside dans le caractère équivoque des structures et de l'activité du CPP. Si l'organisme d'enquête avait gratté un peu de ce côté, il aurait peut-être formulé des conclusions plus judicieuses, du moins en ce qui a trait au droit d'association des fonctionnaires.

Silence énigmatique de M. Lesage

M. Jean Lesage a laissé M. Lapalme annoncer seul son départ du cabinet. Il a refusé de commenter immédiatement la nouvelle de la démission de celui qui fut pendant un temps son principal lieutenant.

Ce silence nous attriste. Nous voulons croire que le premier ministre et les anciens collaborateurs de M. Lapalme corrigeront sans délai l'impression pénible qu'a créée leur laconisme de la semaine dernière. M. Duplessis laissait parfois partir sans le moindre regret certains collaborateurs devenus gênants ou inutiles. Mais la plupart du temps, il leur donnait, au moment de leur départ, au moins un signe extérieur de considération.

Le Devoir et la troisième session du concile

Le concile oecuménique reprendra dans une semaine ses travaux. Nous sommes heureux d'informer les lecteurs du Devoir qu'ils pourront de nouveau compter, pour suivre cet événement, sur les chroniques hebdomadaires du Père J.-M.R. Tillard, dominicain.

Nous publierons ces jours prochains une série de trois articles où le Père Tillard résume le travail accompli jusqu'à maintenant et traduit les attentes du monde à l'endroit de Vatican II.

Notre collaborateur nous a remis ces articles avant son départ pour Rome, où il agira de nouveau comme expert du concile et aviseur théologique de l'épiscopat canadien. On retrouve, dans ces articles, la clarté d'exposition et la liberté d'esprit qui valurent l'an dernier au Père Tillard une très large audience parmi les lecteurs du Devoir.

C. R.

lettres au DEVOIR

Conduite de l'auto

A M. Jack Chivers de Montréal, président de la Fédération québécoise des associations protestantes de parents-maîtres, et M. Carl E. Laybourn de Toronto, directeur de la sécurité au ministère du transport de l'Ontario:

Lors du 7e Congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité routière dont les assises ont eu lieu à l'hôtel Reine Elisabeth, à l'appui de votre thèse, M. Chivers, vous avez comparé les dossiers de conduite de 1500 élèves qui ont appris à conduire avec leurs parents ou d'autres amateurs, avec les dossiers de 1500 élèves qui ont appris à conduire dans vos écoles secondaires.

Il s'en est dégagé le fait que les élèves entraînés à la maison ont été impliqués dans trois fois plus d'accidents de la circulation et de violation aux règlements que ceux qui ont appris à l'école secondaire.

Votre thèse, M. J. Chivers, aurait été mieux étayée, si vous aviez poussé plus loin votre enquête, à savoir:

Si la comparaison s'était faite avec ceux qui ont appris aux écoles de métier. Car les tenanciers des écoles de conduite de véhicules automobiles soutiennent que les professeurs au secondaire manquent d'expérience et de connaissances pratiques, et partant, l'enseignement s'en ressent.

Et j'apporte en preuve vos propres paroles :

"Je crois, dites-vous, que chacun de nous, adultes, développons des habitudes de conduite dont 95 p.c. peuvent être bonnes, mais 5 p.c. mauvaises, et nous répétons ces mauvaises façons de faire si fréquemment que nous les passons tout naturellement à nos enfants." Vous auriez pu ajouter "à nos élèves au secondaire", ce que des moniteurs dans les écoles de métier ne peuvent faire. Car, la forte expérience qui les étoffe les a passés au laminoire. Ceci prouve que ces cours donnés aux élèves du secondaire sont trop théoriques, trop didactiques et que les élèves, se ressentant du manque d'expérience pratique de leurs professeurs, reproduisent les déficiences qu'incarnent ces professeurs.

On peut conclure qu'une doctrine non éprouvée demeure non prédicable.

Quant à M. Laybourn, il prescrit un remède, mais il se trompe sur le choix de son remède. Et sur ce, écoutons celui qui, mieux placé que M. Laybourn, apporte des faits si convaincants que personne n'osera les attaquer : feu l'honorable juge Wilfrid Lazure, ex-président de la Cour du Banc de la Reine, qui, à l'occasion d'une sentence exemplaire qu'il rendait contre un mineur, disait que les automobilistes qui subissent leur procès devant lui étaient presque tous des mineurs et il ajoutait que "les mineurs seront toujours portés à prendre le chemin pour un terrain de course". Il y a lieu de les bannir de la route. Car, on peut se demander si favoriser le cours des mineurs ce n'est pas en réalité promouvoir la délinquence juvénile.

Je ne partage pas votre opinion lorsque vous dites que le professeur au niveau secondaire a les qualifications générales et nécessaires pour un enseignement efficace. Vous articulez ces qualités en omettant la qualité essentielle : l'expérience.

Je dois vous répéter ce que j'ai déjà cité en plusieurs journaux, que les instituteurs n'ont pas nécessairement vocation d'enseigner des cours de conduite de véhicules automobiles. Leur vie plutôt abstraite, leurs déficiences pratiques les éloignent, par état et par goût, de ce genre d'enseignement, comme en témoigne d'ailleurs le West End Traffic Council qui a démontré avec fulgurance, par une enquête sérieuse, que les professeurs du Québec ne sont pas intéressés à suivre ces cours, pas plus qu'à enseigner la conduite de l'auto dans les écoles. D'ailleurs, le récent congrès des éducateurs l'a démontré en blanc et en noir.

Vous feriez oeuvre plus utile, M. Laybourn, et surtout plus désintéressée, en tenant compte des remarques de ces professeurs qui se plaignent, à juste titre, que leurs programmes sont déjà trop chargés de matières autrement plus sérieuses plus à la portée des élèves de cet âge, pour aller s'occuper d'une innovation aussi discutable et qui deviendra toujours plus discutée.

Si vous persistez à vouloir que les mineurs suivent des cours, confiez-les à des écoles d'expérience qui ont des moniteurs d'excellent calibre, dont la doctrine et l'expérience ont été passées au tamis, tamis que vos professeurs au secondaire n'ont jamais connu.

Vous connaissez ce proverbe latin :

"Nemo dat quod non habet"

— On ne donne pas ce qu'on n'a pas.

Robert Charette,
moniteur licencié

Fêtes unilingues ?

Sur les pages 1 et 21 de "The Gazette" édition du 18 août dernier on peut voir une photo montrant un char allégorique sur le bord duquel on peut lire ce qui suit.

Fathers of Confederation
Buildings
1864 - 1964
Charlottetown P.E.I.
Birthplace of Canada

Sur la page 2 du "Montreal Star" édition du 15 août dernier section "Entertainment" on peut trouver une photo montrant les bâtisses érigées pour commémorer le Centenaire de la Confédération du Canada. Dans le bas de la photo on peut lire ce qui suit :

Confederation Centre
Box Office

Dans les deux cas l'absence du français est bien précise et laisse aucun doute que cette célébration sera uniquement une fête anglo-saxonne et les Canadiens français qui s'y rendront seront comme par le passé "TOLERES".

Bien à vous,

H.J. ROLLAND,

Service unilingue au Canadien National

Nous tenons à vous faire part d'une lettre que nous adressons aujourd'hui même, à M. Donald Gordon, président des Chemins de Fer nationaux, laquelle lettre se lit comme suit:

"Nous tenons à vous signaler un fait survenu à bord d'un train de la compagnie Canadien "National" reliant Lévis à Rivière-du-Loup. Ce train quittait la gare de Lévis à 5h. 30 p.m. le 22 août 1964. A la cafétéria, nous nous sommes adressées en français au garçon de table; il nous a répondu narquoisement: "If you don't speak English, I am not going to serve you".

Que penser d'une telle réponse?

Nous avons en outre remarqué que la plupart des avis semblaient s'adresser à une clientèle essentiellement anglophone....

Nous sommes encore étudiantes, mais nous avons pleinement conscience de la nécessité, pour un organisme "national" desservant un pays reconnu bilingue, d'offrir un service répondant aux besoins de sa clientèle. Il serait donc dans l'intérêt de la compagnie, de veiller à ce que pareille insulte ne se reproduise plus. Veuillez, s.v.p., en prendre note."

Cette lettre a été signée par les trois personnes dont vous trouvez les noms ci-dessous. Vous pouvez la publier dans votre journal, si vous le jugez à propos. Merci.

Bien à vous,
Edith Bédard, 16 ans, Charlesbourg;
Thérèse Robitaille, 17 ans, Giffard;
Nacia Faure, 17 ans, Québec 6.

"Fête au village"

Gilles Vigneault est allé chanter à Gravelbourg, au fin fond de la Saskatchewan. "Fête au village", par la radio, nous y a menés avec lui. Et voilà que nous nous sommes sentis replongés dans la psychologie d'il y a trente ans et d'il y a soixante ans: émotion devant ces Canadiens français lointains. Vers les 1930, j'avais accompagné mon père à la radio d'Ottawa, où il avait fait une causerie sur l'Ouest français et regretté que sa voix, répandue dans le Québec (il avait osé dire "la réserve québécoise"), n'atteignit pas mes petits-cousins d'Edmonton. A "Fête au village", l'autre jour, le docteur Morin réclamait avec instance la télévision française dans sa région.

Il y a tout de même quelque chose de changé. Au temps de nos pères et de nos grands-pères, les visites aux minorités étaient empreintes de tristesse, qu'on s'en aperçût ou non. Un peuple peu nombreux, éparpillé, sans grand espoir d'avenir, jurait de conserver malgré tout le patrimoine ancestral. Conserver. Survivre. "Je me souviens". Pesantes époques. On chantait les chansons d'autrefois et l'on disait aux jeunes de rester fiers. Comme si le passé pouvait leur suffire.

Mais aujourd'hui on leur présente Gilles Vigneault. Voilà un artiste qui a compris son peuple, la grande faim de son peuple. Il est jeune, dynamique, tout simple, et il vous entraîne dans un monde poétique dont vous rêviez sans le savoir. Il a créé des airs nouveaux, des personnages, des paysages, et il les a faits si authentiques, si drôles, si tendres que la nation a été prise d'enthousiasme. Et ce qui est émouvant c'est l'éclatement de ces feux d'artifice, de cette transfiguration de nous-mêmes dans un milieu isolé, perdu au loin, démoralisé, et qui pourtant réagit avec la même jeunesse française que nous. Les bouleaux de la rivière Mingan, et Jean du Sud, et Caillou Lapierre, et les pieds dans l'eau du Saint-Laurent, et amenez-en de la pitoune....

Le Canadien français, survivance d'il y a deux siècles, ce Rip van Winkle du monde moderne, qui ne savait chanter que de vieilles, vieilles chansons surannées ou bien celles des autres, et qui traînait tout le jour ses complexes de grand silencieux, le Canadien français a été réveillé par Félix Leclerc et par quelques autres encore et voilà que fuse cet émerveillement: Gilles Vigneault.

Ma femme, Manitobaine, demande toujours à ses parents et amis de l'Ouest: "Avez-vous entendu Vigneault? Quand vos jeunes le connaîtront, vous n'aurez plus besoin de leur prêcher la fierté!"

Gilles Vigneault, retournez souvent dans l'Ouest. Allez dans l'Ontario, en Acadie. Allez en Nouvelle-Angleterre, à Détroit, en Louisiane. Vous et les artistes qui vous suivront, huit ou neuf millions de Canadiens français vous attendent pour retrouver une âme commune, une joie commune, pour se remettre à l'unisson, oubliant toutes les vicissitudes, tous les malheurs collectifs qui les ont dispersés et divisés.

Louis BILODEAU

La victime d'un accident du travail accuse la CAT

André Garbe, de Chibougamau, prospecteur qui ne peut plus faire son métier par suite d'un accident du travail, a décidé de contester la décision de la Commission des accidents du travail de ne plus lui verser d'indemnités comme victime d'un accident, et réclame que son dossier soit examiné par un expert impartial.

On sait que la commission des accidents du travail est une sorte de société d'assurance : les employeurs visés par la loi versent à la caisse de la commission des cotisations suffisantes pour couvrir le coût des indemnités versées aux victimes d'accidents dans le secteur industriel ou commercial où se trouvent ces employeurs. Ainsi, s'il y a peu d'accidents dans un secteur, les employeurs de ce secteur auront un taux de contribution très faible; si par contre il y a beaucoup d'accidents, la cotisation sera élevée. En retour, aucun employeur qui verse à la caisse de la commission ne peut être poursuivi en justice par un employé qui a subi un accident.

Malade, destiné — selon lui — à une paralysie plus ou moins prochaine, marchant avec une canne, André Garbe, de Chibougamau, ne reçoit plus ses prestations de la Commission des accidents du travail. Les experts de cette commission lui auraient dit : "Accrochez votre canne et allez travailler; vous n'avez rien dans le dos. On ne peut plus rien faire pour vous".

Dans un document qu'il vient de faire parvenir à plusieurs ministres du cabinet provincial, aux autorités de la CAT, au Collège des médecins de la province de Québec, et à plusieurs personnalités et organismes, André Garbe accuse un médecin de la CAT d'avoir "empiré volontairement" son état et soutient que ledit médecin "devrait être jugé et condamné en conséquence de ses actes". Il accuse également d'autres médecins et certains fonctionnaires de la CAT de ramper sous l'influence de ce medium "qui semble être le maître absolu dans tout ce labyrinthe".

M. Garbe ne craint pas les répercussions que peut lui causer la mise à jour de son cas. "Je sais et je sens que je suis fini, dit-il... Mon cas n'est pas unique, il y en a des centaines... accumulés au prix de la vie, de la santé, de la souffrance des travailleurs. Mon cas devrait servir de cause-type... pour que cesse la grande bêtise humaine" Il ajoute que presque tous les accidentés subissent des préjudices... à cause de la mauvaise application de la loi et de l'arrogance de trop de médecins et de fonctionnaires".

M. Garbe dénonce également les médecins qui "pressent les travailleurs à retourner au travail prématurément pour sauver de vulgaires cents aux compagnies sans âme".

Prospecteur à l'emploi d'une compagnie d'exploration minière, André Garbe a été victime d'un accident alors qu'il effectuait son travail. "Alors que j'étais sur le flanc d'une montagne à prendre des échantillons de pierre, écrit-il dans son document, mon pied gauche a glissé et je suis resté accroché à un talus par l'autre pied, ce qui a causé un écartèlement". C'était le 1er juillet 1962. Seul avec un compagnon de travail, il n'a pu rejoindre le principal camp de la compagnie, à 150 milles au nord de Schefferville, qu'une dizaine de jours plus tard, en hélicoptère. Là, un contremaître l'a obligé à travailler. "Ce travail forcé avait beaucoup aggravé mon état, empiré l'écrasement de ma hanche et le mal à ma jambe droite", écrit-il.

M. Garbe relate longuement, dans son document, comment, à compter de septembre 1962 jusqu'à juillet 1963, il est allé d'un médecin à l'autre, à Chibougamau, puis à Chicoutimi, et enfin à Québec, a subi une quarantaine de radiographies et 138 séances électriques, pour enfin apprendre qu'il ne recevra plus d'indemnité comme victime d'un accident du travail, bien qu'il ne se sente pas capable de reprendre un travail régulier et qu'il souffre beaucoup et constamment.

C'est alors qu'il entreprit des démarches en vue de faire modifier la décision de la commission. On sait qu'au Québec, contrairement à ce qui existe dans d'autres provinces, on ne prévoit aucun appel aux décisions de la CAT. M. Garbe s'adressa d'abord à un avocat, ensuite au consulat de France, dont il relève encore, pour toujours se faire répondre qu'il était impossible de faire rescinder la décision du médecin de la commission.

"Je suis en juillet 1964, dit-il, et la commission semble se croire quitte avec moi, après m'avoir payé jusqu'au 8 février 1964. Elle me prétend apte à travailler à un travail léger quand j'ai de la peine à me traîner. Je dois me coucher l'avant-midi et l'après-midi et je ne peux rester levé plus de trois heures de temps. Je sens que mon mal empire. On me dit que je ne peux poursuivre mes employeurs à cause d'une loi qui date de 1931. A qui m'en prendre alors, pour obtenir justice ? C'est ce que je me propose d'étudier pendant le reste du temps que le docteur m'a laissé à vivre."

C'est dans ces conditions que M. Garbe demande que son dossier soit examiné par un expert impartial, et d'être présent lorsque cet expert accomplira son travail.

Sa demande a été communiquée aux dirigeants de la CAT, à cinq ministres, à des dirigeants syndicaux et au Collège des Médecins, vers le début de juillet.

Tragique bilan du week-end "de la sécurité"

En dépit d'une campagne de sécurité massive dans le but de diminuer la "boucherie" sur les routes, le Québec déplore aujourd'hui plus de 20 morts accidentelles sur les routes, à l'occasion du long congé de la fête du travail, dernier week-end des vacances. L'an dernier, au cours du même congé, 16 personnes avaient péri dans des accidents de la route au Québec. En tout, une trentaine de morts accidentelles, incluant les noyades, composent le bilan tragique de cette fin de semaine au Québec. Pour l'ensemble du pays, le bilan sera près de la centaine, et le Québec est en tête de liste. Voici le bilan incomplet au moment de mettre sous presses.



Le constable Armand Hermas Savaria, accompagné de sa femme, arrivera demain en France. Parti de Montréal à bord de l'Arkadia pour six semaines de vacances bien méritées, le constable a avoué que cela représente un changement radical de son poste habituel au coin des rues St-Jacques et McGill — où il a passé 37 de ses 41 ans dans la Police de Montréal.

MURDOCHVILLE — Blair Sams, 39 ans, de Campbellton, N.-B., et sa femme, âgée de 40 ans, ont été tués dans une collision routière vendredi soir, et onze autres personnes ont été blessées, dont au moins huit grièvement.

Maria-Paul Ross, 60 ans, a été heurté à mort vendredi soir par une auto alors qu'il marchait sur le bord de la route.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD — Jeannette Morrisson, 11 ans, de Gold, est morte vendredi soir après avoir été frappée par une auto alors qu'elle traversait la route.

HULL — Henri Vaive, 14 ans, de Pointe-Gatineau, est décédé vendredi soir lorsqu'une auto frappa la bicyclette sur laquelle il se promenait avec un compagnon. Ce dernier n'a pas été blessé.

POINTE-LEBEL — Antonio Déry, 46 ans, de St-Adelphe, est mort vendredi soir dans une collision routière. Deux autres personnes ont été blessées, dont l'une grièvement.

SHERBROOKE — Yvon Vincent, 18 ans, est décédé à l'hôpital samedi soir des suites de blessures subies lorsque son auto alla s'écraser sur un arbre.

MONTREAL — André Prud'homme, 18 ans, est mort samedi après avoir été heurté par un camion en face du garage de son père, à Chomedey.

SOREL — Trois montréalais se sont noyés samedi soir lorsque le bateau dans lequel ils voyageaient chavira dans le St-Laurent. Ce sont André Desmarais, 40 ans, sa fille Manon, âgée de 4 ans, et André Ruel, 21 ans. Les quatre autres occupants de l'embarcation s'en sont tirés indemnes.

ST-AUGUSTIN — Albert Délisle, 45 ans, de Québec, est mort samedi soir lorsque le véhicule qu'il conduisait capota dans le fossé.

CONTRECOEUR — Deux occupants d'un auto, Anatole Blais, 44 ans, et sa mère, ont été brûlés vifs samedi soir après que leur auto fut entrée en collision avec un autre véhicule. Deux des cinq passagers du second véhicule seraient dans un état critique.

QUEBEC — Un cycliste de 18 ans, Jean Fortin, a été heurté à mort par une auto près de chez lui.

JOLY — Un adolescent de 15 ans, Jean Nadeau, de Sillery, a été blessé mortellement par un tracteur de ferme.

ST-FELICIEN. — Roméo Brassard, 31 ans de Chibougamau, est mort samedi soir lorsque son auto alla s'écraser contre l'arrière d'un camion chargé de briques.

MISTASSINI. — Réal Michaud, 26 ans, de St-Ulric, est mort samedi soir lorsque son auto capota dans le fossé. Deux autres personnes ont subi des blessures.

ST-PRIME. — Joseph Laforge, de Chambord Station, est mort dans une collision entre deux autos.

MONTREAL. — Pasqualina Bellini, 27 ans, est morte samedi soir à la suite d'une collision entre trois véhicules près de sa demeure. Son frère et sa jeune soeur ont aussi été blessées.

LA TUQUE. — Jocelyne Gauthier, 8 ans, a été heurtée mortellement par une auto alors qu'elle se promenait en bicyclette, à Fitzpatrick.

ST-THOMAS D'AQUIN. — Suzanne Rousseau, 52 ans, originaire du Michigan, et Réjean Joyal, 26 ans, sont morts dimanche soir lorsqus leur auto capota dans le fossé à la suite d'une collision avec un autre véhicule.

STE-JULIE. — Gilles Ménard, 25 ans, de St-Marcel, est mort dimanche soir lorsque son auto quitta la route et capota.

Près de 500 morts aux E.-U.

Le dernier week-end prolongé de l'été a été marqué aux Etats-Unis aussi, par un nombre record d'accidents mortels si l'on en croit le relevé établi par les agences de presse dès huit heures hier soir. A quatre heures de la fin du congé, on connaissait 437 morts violentes sur les routes, 13 dans des accidents de bateaux et 39 noyades.

L'accident de la route le plus spectaculaire est survenu en Californie, lundi. Deux voitures sont entrées en collision. Six personnes sont mortes sur le coup.

Jusqu'ici, le week-end de la fête du travail de 1963 avait été le plus dramatique, mais si l'on se base sur la progression, les dernières heures de la journée d'hier auront permis de dépasser ce triste record. En 1963, il y avait eu 557 accidents mortels sur les routes des Etats-Unis.

Pearson et Dupuy, devant l'Association des bonnes routes

Le premier ministre du Canada, le très honorable Lester B. Pearson, et le commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, Son Excellence M. Pierre Dupuy, seront les conférenciers invités au congrès de l'Association canadiennes des bonnes routes qui se tiendra à Montréal du 19 au 22 ocotbre. Plus de 1,500 personnes participeront au congrès, venant des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Nouvelle-Zélande et des dix provinces canadiennes. Ce congrès marquera le cinquantième anniversaire de l'Association, qui a été fondée à Montréal en mai 1914.

Le congrès portera, pour certaines de ses activités les plus importantes, sur les progrès marqués depuis cinquante ans dans le domaine de la circulation routière. Des représentants de gouvernements, d'industries, de mouvements d'éducation, des personnalités de marques intéressées dans l'aménagement et l'entretien des routes participeront à cette conférence.

C'est le ministère de la voirie du Québec qui célèbre lui aussi son cinquantenaire qui sera l'hôte des congressistes, honneur que lui disputera la ville de Montréal. Il assumera la responsabilité de piusieurs événements spéciaux au congrès et le ministre de la voirie, l'honorable Bernard Pinard, agira comme président de la conférence.

Le premier ministre prendra la parole au dîner annuel du congrès, le mercredi 21 octobre, et M. Dupuy, à celui du jeudi. Chose inhabituelle, c'est le gouvernement du Québec qui offrira le dîner du mardi où M. Pinard sera le conférencier.

Plus de 60 spécialistes des questions routières et de transport présenteront des exposés au cours du congrès notamment M. Wilfrid Owen de The Brookings Institution de Washington, qui parlera du "transport routier".

Faits divers

Usage de faux $20

QUEBEC — Roger Beauregard, 30 ans, a été libéré sous caution après avoir été accusé d'usage d'un faux billet canadien de $20. La Gendarmerie royale a appréhendé trois autres personnes sous une accusation similaire.

Explosion mortelle

TROIS-RIVIERES — Julienne Morissette, 45 ans, est morte à l'hôpital lundi des suites de brûlures subies dans un feu au motel où elle travaillait. L'incendie a été causé par une explosion d'origine inconnue.

Vol de mitraillette

SIMCOE — Deux hommes ont été accusés de vol avec effraction à la suite de la disparition d'une mitraillette Sten et de 16 fusils d'un établissement commercial de Simcoe samedi soir. La police a rapporté que Joseph Dufresne, 28 ans, de Québec avait été arrêté dimanche aux environs de Woodstock. D'autre part, Ben Vandesteeg, 21 ans, de Thompson, au Manitoba a été appréhendé samedi soir.

Loi de l'émeute

GRAND BEND, Ont. — La loi d'émeute a été mise en vigueur tôt dimanche matin en vue de permettre à la police de venir à bout d'une foule de 500 villégiateurs qui avaient envahi ce petit village situé sur les bords du lac Huron. La police a effectué 54 arrestations. Les bagarres ont éclaté lorsque les agents de la PP ont tenté de maîtriser deux hommes qui se querellaient sur la rue principale.

Une fausse alerte

OTTAWA. — La capitale a connu quelques minutes de panique samedi lorsque les sirènes de la défense civile se mirent à sonner dans tout le district d'Ottawa. La fausse alerte a été causée par un court-circuit dans le système de contrôle. La police a révélé qu'une décharge de plombs de carabine dans une pièce de métal contenant des câbles avait causé le court-circuit et l'alerte subséquente, qui dura 35 minutes, soit jusqu'à ce que les postes de radio émettent un bulletin officiel à l'effet qu'il s'agissait d'une fausse alerte.

Travaux de recherches

HALIFAX. Un descendant du constructeur de la Marie-Céleste se rend à Halifax, où il passera les mois de septembre et d'octobre, pour y poursuivre ses recherches sur l'histoire des débuts de la navigation dans les provinces Maritimes.

Stanley T. Spicer, originaire de Canning, Nouvelle-Ecosse, et actuellement directeur du Service de l'éducation physique pour les adultes, au Nouveau-Brunswick, doit passer deux mois au Musée de la marine canadienne, à Halifax, pour y faire ses recherches sur l'époque de la marine à voile et des navires de bois, alors que les provinces Maritimes figuraient parmi les plus importantes régions de construction de bateaux du monde.

Air Canada prend possession de son dernier long courrier à réaction DC-8

Air Canada vient de prendre livraison du dernier de ses longs-courriers à réaction Douglas DC-8. La flotte de la compagnie d'Etat compte maintenant 16 appareils de cette catégorie, coûtant chacun $7,000,000.

Onze d'entre eux sont mus par des réacteurs Rolls-Royce Conway et cinq par des réacteurs à double flux Pratt and Whitney JT3D-3. Deux de ces derniers sont des appareils mixtes capables de transporter 87 passagers et jusqu'à six plates-formes ou 40,000 lb. de fret. Les DC-8 tout-passagers peuvent transporter 131 ou 137 passagers.

Le premier DC-8 a été livré à Air Canada le 7 février 1960. Ces jets, qui voyagent à 550 milles à l'heures, ont été d'abord affectés au service transcontinental le 1er avril.

La flotte de DC-8 transporte maintenant plus d'un million de passagers par année et le total des heures de vol s'élève annuellement à près de 50,000.

Air Canada dispose également de 39 Vickers Viscount et de 23 Vickers Vanguard à turbopropulseurs. Elle a commandé six Douglas DC-9 à réacteurs jumelés, dont elle doit commencer de prendre livraison au début de 1966.

Ottawa publie une carte marine pour les pêcheurs du littoral atlantique

OTTAWA. — Le Service hydrographique du ministère des Mines et des Relevés techniques vient de publier une carte marine à l'intention des pêcheurs du littoral Atlantique.

Publiée à l'échelle de quatre milles au pouce, la carte en question illustre avec précision la profondeur et le relief des bancs de Banquereau et de Misaine, situés au large de la Nouvelle-Ecosse. Elle permettra aux pêcheurs de choisir les endroits les plus favorables à la pêche et d'accroître, espère-t-on, le volume des captures. Cette initiative fait suite aux recommandations de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada qui depuis longtemps déjà déplorait l'absence de cartes précises pouvant répondre aux besoins des pêcheurs.

La mise en service au cours des dernières années de chalutiers de grande pêche munis d'un équipement des plus moderne a eu pour effet de reléguer au second plan les méthodes traditionnelles de pêche à proximité des côtes. L'efficacité des récentes méthodes de pêche en haute mer dépend pour une large part d'une connaissance précise de la profondeur et de la rugosité du fond marin.

Pour fournir ces renseignements, le personnel scientifique du ministère a entrepris un relevé détaillé du plateau continental au large de la Nouvelle-Ecosse, dans la région des Grands lacs. On a dû recourir à des méthodes électroniques pour établir avec précision l'endroit de chaque sondage dont le nombre se chiffre à plusieurs centaines de milliers. Reliées aux connaissances déjà acquises sur la nature du fond, les données sur la profondeur ont permis de dresser une image très détaillée du paysage sous-marin.

Grâce à cette nouvelle carte, les pêcheurs pourront donc choisir les zones fertiles et éviter les endroits où la topographie sous-marine peut gêner les manoeuvres de pêche. Pour illustrer les profondeurs sur la carte, on s'est servi de courbes bathymétriques de même que diverses teintes de bleu dont l'intensité va en augmentant avec la profondeur.

La présente carte est disponible en deux versions : la première L (D6) 4041 montre, en surimpression, le réseau de navigation Decca tandis que la seconde version (4041-L), le réseau Loran. Chaque carte coûte $2.00 et on peut en obtenir des exemplaires en s'adressant aux dépositaires de cartes marines ou encore au Bureau de distribution des cartes marines, ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa.

Enquête fédérale sur la collision maritime du comté de Charlevoix

Bilan : un mort et deux disparus

ST - JOSEPH-DE - LA-RIVE (Charlevoix) — Les enquêteurs fédéraux se mettront au travail cette semaine, probablement demain, pour établir les causes de la collision de deux navires dans le St-Laurent, samedi, qui a fait un mort et deux disparus, très probablement noyés.

Le cargo Leecliffe Hall, de 12,000 tonneaux, qui transportait du minerai de fer, a coulé tandis qu'on tentait de le remorquer jusqu'au rivage, quatre heures environ après être entré en collision, par un épais brouillard, avec le cargo grec Apollonia, au large de St-Joseph-de-la-Rive, face à l'île aux Coudres, dans le comté de Charlevoix.

L'enquête se déroulera à Montréal mais les détails ne sont pas encore au point. Un porte-parole a dit que cette enquête débuterait probablement demain.

Sa proue endommagée, l'Apollonia de 6,640 tonneaux s'est dirigé de lui-même vers les chantiers maritimes de Lévis, où les réparations seront effectuées. Lévis est situé en face de Québec, sur la rive sud.

Il y a eu pertes de vie lorsque quelques membres de l'équipage sont retournés sur les lieux de la collision pour tenter de sauver le Leecliffe Hall, qui flottait toujours. C'est l'un des 24 navires, propriété de la société montréalaise Hall Corporation of Canada. Le cargo se dirigeait vers Lakawanna, près de Buffalo, N.-Y., avec 24,000 tonnes de minerai de fer.

Les victimes

La victime connue est Guy Descheneaux, âgé de 33 ans, de Montréal, mécanicien du navire. Son corps a été repêché.

Disparus et présumé morts, il y a Jean-Louis Desjardins, âgé de 28 ans, de Lévis, le timonier et le chef cuisinier Michaeal Modrak, âgé de 42 ans, de Montréal.

M. Roméo Rail, âgé de 40 ans, de Pointe-aux-Trembles, dans la banlieue de Montréal, a reçu des fractures aux bras et a subi d'autres blessures et est dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Ils faisaient tous partie de l'équipage qui est monté à bord du cargo alors qu'il était tiré par le remorqueur Foundation Viper. Lorsque les câbles de remorquage ont cédé, le gros cargo a commencé à couler, obligeant ceux qui étaient à bord à chercher refuge en hâte dans les embarcations de sauvetage. Le navire a sombré dans 80 pieds d'eau, à un quart de mille du rivage.

Naviguant sous une charte de United Operator, une entreprise new-yorkaise, l'Appollonia avait quitté Trois-Rivières avec une cargaison de céréales et se dirigeait vers l'est.

Le Tritonica

Un autre cargo, chargé de minerai de fer, le Tritonica, a coulé entraînant 34 pertes de vie, à la suite d'une collision dans la même région, le 20 juillet 1963.

M. Norman Hall, gérant général du trafic pour la société Hall, doute qu'on puisse renflouer le Leecliffe Hall.

M. W. H. White, gérant des opérations de la société, a déclaré que le navire a été "touché à sabord, vers l'avant....." Le cargo a été éventré et la déchirure se prolonge sous la ligne de flottaison.

Plusieurs membres de l'équipage du cargo sont rentrés à Montréal dimanche, mais n'ont pu s'entretenir avec les journalistes parce que les autorités du Syndicat international des gens de mer du Canada ont craint que des déclarations "puissent avoir un effet préjudiciable sur l'enquête officielle....."

Le sénateur Maurice Bourget, président de la Chambre haute du Canada, et passager à bord du navire qui a sombré, a déclaré qu'il n'y a pas eu de panique parmi les 41 passagers et membres d'équipage. Il a précisé qu'une embarcation de sauvetage et deux radeaux pneumatiques ont été descendus avec succès. Il n'y a eu aucune difficulté à ramener tout le monde au rivage.

M. Frank Augsbury, âgé de 40 ans, président de la Hall Corporation, son épouse et son fils Frank, âgé de 12 ans, étaient également au nombre des passagers à bord du navire.

Manifestation des pacifistes à la Macaza

LA MACAZA — Cinquante et un militants pacifistes ont bloqué l'entrée de la base de missiles Bomarc de la Macaza, lundi matin entreprenant ainsi une démonstration qui doit se poursuivre jusqu'à demain matin. Le chef du groupe, Dan Daniels, a déclaré que les manifestants veulent que la base soit convertie à des fins pacifiques. Il a ajouté qu'ils ne voulaient pas user de violence, et qu'ils laisseraient droit de passage aux véhicules transportant de la nourriture ou des médicaments.

Parmi les manifestants se trouvent deux pasteurs anglicans de Toronto, André Cardinal, de Montréal, Harvey Feit, de New York et Art Pape, de Toronto. Ils passent le temps en chantant, en discutant et en faisant des discours, a dit un officier de la base.

Ce qu'une "école de succès" peut réellement donner...

Malgré beaucoup de scepticisme, voici une institution canadienne-française qui réussit en aidant les gens à réussir davantage.

Un soir de septembre dernier, un journaliste, un chiropraticien, une mère de 3 enfants, un menuisier, un dentiste, une vendeuse, un électricien, un religieux et un joueur de hockey faisaient partie d'une classe de 40 hommes et femmes et expliquaient pourquoi ils étaient là.

Le journaliste voulait apprendre à se relaxer, le chriropraticien désirait parler en public, la maman voulait mieux comprendre ses enfants, le menuisier voulait vaincre sa timidité, le dentiste espérait cultiver l'art de persuader par la parole, l'électricien souhaitait retrouver son enthousiasme et sa confiance, le religieux cherchait des techniques modernes en relations humaines, le joueur de hockey voulait se préparer à du travail de relations extérieures.

Voilà une des scènes qui se sont passées depuis près de 10 ans lors de l'ouverture des cours de cette supposée "Ecole de Succès," située au Palais du Commerce, à Montréal, et au Palais Montcalm, à Québec, où plus de 500 personnes suivent des cours actuellement.

Fondé en 1954 par Jean-Guy Leboeuf, diplômé universitaire et auteur du volume bien connu "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !" L'Institut de Personnalité prétend pouvoir aider tout le monde. Selon les professeurs de L'Institut, les milliers de gradués ont constaté que, dans la vie, il ne suffit pas de posséder des talents, des connaissances, de l'expérience; il faut de plus être en mesure de se faire valoir, d'influencer les autres et de communiquer ses idées avec force et conviction.

Le fondateur soutient que les gens pensent trop à leurs propres défauts, mais pas assez à leurs qualités. Le cours les aide à découvrir, développer et utiliser toutes leurs qualités, car, ce qui compte le plus pour réussir et être heureux dans la vie, ce n'est pas d'avoir beaucoup de talents, c'est de bien connaître, cultiver et utiliser ceux que l'on a.

Il prétend que, après 15 semaines de cours, c'est-à-dire environ 50 heures, un soir par semaine, les étudiants pourront s'exprimer plus facilement, régler leurs problèmes, mieux s'entendre avec les autres, vivre avec plus d'assurance et d'optimisme. Bref, ils pourront grimper plus facilement l'échelle du succès.

Est-ce que cette "école de succès" peut vraiment vous aider ? Est-ce que vous en retirez assez de profits pour que ça vaille la peine ?

A la grande surprise de sceptiques, dont le nombre diminue d'année en année, de grandes compagnies considèrent que ce cours est assez sérieux pour l'inclure dans leur système d'entrainement. De plus en plus, les patrons tiennent compte de certaines enquêtes qui ont montré que, même dans le génie civil, seulement 15 pour cent du succès dépend des connaissances techniques et 85 pour cent de la personnalité. Des spécialistes ont même affirmé que, dans les affaires, 90 pour cent des problèmes sont des problèmes humains et seulement 10 pour cent sont d'ordre technique.

Voilà pourquoi des centaines de compagnies encouragent leurs employés à prendre le cours. Quelques-unes, comme la Commission de Transport de Montréal, les Immeubles Faust, La Brasserie Dow, Montcalm Automobile, Domtar Pulp and Paper, ont payé le cours au complet. D'autres, comme la compagnie de Téléphone Bell, les magasins Steinberg, la Banque de Nouvelle-Ecosse, absorbent la moitié des frais d'inscription. Dans une économie où la concurrence est de plus en plus forte, les compagnies savent que la différence la plus avantageuse c'est la personnalité de leurs employés. Même la Chambre de Commerce du District de Montréal utilise depuis 2 ans les techniques modernes et condensées de L'Institut de Personnalité.

Mais celui qui paye le cours lui-même, qu'en pense-t-il ? Un pharmacien affirme que le cours lui a donné l'audace d'acquérir sa propre pharmacie. Un gérant de district des Chemins de Fer Nationaux y a vécu l'une de ses plus belles expériences. Un plombier y a appris à être heureux et à réussir malgré son peu d'instruction. Une secrétaire a remplacé la peur de l'opinion des autres par une grande confiance en elle-même. Une jeune maman a pu en profiter beaucoup et sans effort, puisqu'il n'y avait aucun devoir, aucune leçon, aucun examen.

Même les hommes politiques profitent du cours de L'Institut de Personnalité. Des députés, maires, échevins, conseillers municipaux et commissaires d'écoles en parlent avec fierté.

Dans le but de faire voir au public l'efficacité de cette méthode, les professeurs de L'Institut de Personnalité invitent les lecteurs de ce journal à assister gratuitement avec leurs amis, à une séance régulière de 4 nouveaux groupes, soit mardi le 8 ou mercredi le 9 ou jeudi le 10 ou vendredi le 11 septembre, à 8 h. p.m., au Palais du Commerce. (Veuillez entrer par 1600, rue Berri et prendre l'ascenseur). Au cas ou il y aurait trop de monde, vous êtes priés de vous réserver une place en téléphonant à 842-8186. Si vous ne pouvez pas vous y rendre cette semaine, demandez un prospectus.

Lévesque : une nouvelle législation minière sera soumise au cours de la prochaine session

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles de Québec M. René Lévesque a déclaré que les mines n'ont pas seulement une importance économique mais qu'elles ont un rôle véritable de pénétration et d'occupation du territoire.

M. Lévesque parlait à l'occasion de l'ouverture officielle de la 53e exposition provinciale de Québec dont le thème est "nos richesses naturelles".

"J'invite le Québec à participer plus activement à son développement minier "afin que nous servant de compétence, de dévouement et de détermination nous travaillions à mettre sur pied une politique minière par et pour les Québécois.

"La province de Québec, a-t-il précisé, est un immense chantier grouillant d'idées, de structures nouvelles et de choses industrielles qui témoignent de la vitalité des Canadiens français.

Parlant du thème de l'exposition, nos richesses naturelles, il a dit que plusieurs songeraient sans doute à lui ajouter un point d'interrogation. "Les articles possessifs, mon, mes, nos, que nous employons sont-ils justifiés" ?

"Nous constatons, a-t-il dit, que l'exploitation du minerai de fer est presque entièrement contrôlé dans une proportion de 95 pour cent, le cuivre 89 pour cent et le zinc 91.

Sur 58 compagnies minières, 36 n'ont pas de Canadiens français sur leur exécutif, et 22 autres en ont un seul souvent pour la parade.

M. Lévesque a dit qu'il faut mettre une fin "aux solutions d'absence" et que dans cet esprit le gouvernement a mis au point une nouvelle loi minière qui sera présentée à la prochaine session.

Les richesses naturelles du Québec, reposent pour l'instant sur des piliers peut-être grossiers comme ceux de l'eau, de la forêt et des mines. Mais le gouvernement "pioche" pour mettre sur pied une entreprise qui ne s'improvise pas, une sidérurgie.

AVIS de DÉCÈS

BEAN — A Montréal, le 6 septembre 1964 à l'âge de 89 ans, est décédée Della Cadieux, épouse de feu Walter S. Bean. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 septembre. Le convoi funèbre partira du salon Magnus Poirier Inc., no 6529 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie de Claret où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière du Sault-au-Récolet, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLARD — A Côte-des-Neiges, le 7 septembre 1964 à l'âge de 57 ans est décédé M. Adjutor Brouillard époux de Simone Bolleau, père des R. P. Claude et Jacques Brouillard, c.s.v., Mme Jean-Guy Perron (Lucie) et Gilles. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Declauriers Ltée, no 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges à 9h.50, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENOMME — A Montréal, le 7 septembre 1964 à l'âge de 66 ans est décédée, Mme Olivier Denommé, née Virginia Prégent, demeurant au 2129 Debiencourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 6239 boul. Monk, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré. Et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRANCHE — A Montréal, à la suite d'une longue maladie, le 6 septembre 1964, est décédée, Marie-Hélène Labranche, soeur de Mme C. S. Kabe et de Mme Gabrielle Woodward. Les funérailles auront lieu mardi le 8 septembre. Le convoi partira du Salon D. E. Collins, no 5610 est rue Sherbrooke, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le bruit de la ville



CE SOIR, PREMIERE

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu la première représentation du spectacle que présente le célèbre danseur Antonio et son ballet espagnol. Cette formation est considérée dans le monde enier comme l'une des meilleures existant actuellement. Sur scène, on verra danseurs, chanteurs de flamenco, musiciens dans un répertoire qui englobe tant le folklore que le grand ballet classique. Antonio restera à Montréal jusqu'au 13.

Le pianiste-compositeur Eroll Garner se produit actuellement au Jazz Hot de la Casa Loma. A la contrebasse Eddie Calhoum, à la batterie Kelly Martin. C'est la première apparition de cet artiste dans le cabaret de l'est de la ville.

"Les Insolences d'une caméra" reviennent à l'horaire au canal 2 à compter de dimanche prochain à 8 h. 30. Pierrette Beaudoin et Alain Stanké en sont les animateurs; on leur a adjoint Suzanne Valéry, jeune chanteuse bien connue.

On répète actuellement à Tel-Aviv "Les violons de l'Automne" de Jacques Languirand. La pièce prendra l'affiche au début de septembre au Moadon Hateatron, de cette ville, puis elle sera présentée à Haïfa avant de partir en tournée à travers le pays.

"Les Violons de l'Automne" seront interprétés en hébreu. C'est la première fois qu'une pièce canadienne est présentée en Israël.

L'auteur-compositeur Guy Béart qui a obtenu un énorme succès à la Comédie canadienne, il y a quelques années, revient au Québec après une absence prolongée. Il arrivera dans la métropole le 15 septembre afin de présenter son tour de chant deux soirs à la Comédie canadienne, soit les 22 et 23 septembre à 8 h. 30 du soir. Il donnera aussi une trentaine de spectacles en province. Ce même 15 septembre, début du tour de chant de Gilles Vigneault dans le même théâtre.

VENISE — Le réalisateur Ingmar Bergman qui, ces derniers mois, s'était consacré au théâtre, écrit en ce moment les dialogues d'un nouveau film dont le tournage doit avoir lieu l'été prochain, apprend-on à Venise. L'action se déroule dans une île de l'Atlantique au rivage désert et inhospitalier, à la végétation luxuriante.

Bibi Andersson a signé un contrat pour le premier rôle féminin. Le photographe sera Sven Nykvist. Ce film en noir et blanc sera la première oeuvre de Bergman en cinémascope.

Le tournage commencera en juin 1965 et la première mondiale pourrait avoir lieu en 1966.

Bergman a demandé que son projet soit annoncé à Venise, avant Stockholm, pour excuser son absence du Festival.

NEW YORK — Un vitrail de 17pieds sur 19 pieds, oeuvre de Marc Chagall, dédié à la mémoire du secrétaire général Dag Hammrarskjold et des personnes qui périrent avec lui, vient d'arriver à New York à bord du paquebot italien "Cristoforo Colombo".

Ce vitrail est un don du personnel des Nations unies. Il sera installé dans l'entrée du gratte-ciel du secrétariat général. L'inauguration aura lieu le 17 septembre, troisième anniversaire de la mort de Dag Hammarskjold.

Première mondiale de cinéma en relief à Genève. Après trente années de patientes recherches, un inventeur suisse, M. Georges Dromaz, a en effet présenté le premier film en relief à la presse génevoise.

Muni d'une caméra ordinaire à laquelle il a fixé un objectif de son invention, M. Dromaz a filmé en couleurs et en 16 mm. des scènes de fêtes à Genève. Un dispositif optique qui reprend ce qu'a filmé la caméra est placé devant l'appareil de projection. Celui-ci, avec un effet saisissant, renvoie alors l'image en relief sur un écran spécial.

télévision

• Un Portrait d'Anne Hébert
• "Cas de conscience" de Pierre Dagenais

"Je suis une fille maigre et j'ai de beaux os. J'ai pour eux des soins attentifs et d'étranges pitiés. . ." Au Canal 2, samedi, brève apparition d'Anne Hébert, dont la silhouette et le fin visage se détachent sur des ponts de Paris. C'est Jo Martin qui l'interroge. L'émission s'appelle "A livre ouvert". L'auteur du "Torrent" et du "Tombeau des rois" y précède Man Ray en proie à Pierre Desgraupes et Max-Pol Fouchet se demandant, avec Ettinger et Rostand, si l'on n'arrivera pas à prolonger indéfiniment l'existence par la congélation planifiée de l'espèce humaine. Mais c'est une autre histoire.

A Anne Hébert, Jo Martin demande si le thème, obsédant chez elle, de la solitude, n'a pas risqué un temps de conduire son oeuvre à l'impasse. Sans doute, acquiesce-t-elle, encore que la solitude soit rompue quand on écrit un poème. "La poésie du "Tombeau des rois" allait, c'est vrai, vers le désert et vers la mort. Mais écrire, c'est espérer une réponse. J'ai eu des réponses, nombreuses, de gens connus et inconnus."

A propos de celle que certains considèrent comme "le plus grand poète vivant du Canada français", on a parlé d'un certain "cheminement de la taupe vers la lumière", image qui symbolise l'effort, la situation actuels des Canadiens. Arriveront-ils à s'exprimer? Oui. Par la victoire sur le langage. En parvenant à "nommer les choses de la vie quotidienne, et pas seulement dans une oeuvre.

Le cinéma? "C'est naturel, chez moi, l'expression par l'image. Mais je n'ai aucun goût pour le documentaire. J'aimerais faire des dramatiques pour le cinéma..." Le théâtre aussi. Jo Martin s'étonne de la veine comique de "La Mercière assassinée". "Une veine fantaisiste, corrige Anne Hébert, différente et qui, par conséquent, m'arrangeait bien" —"Est-ce que vous riez dans la vie?" —Anne Hébert rit. "Souvent, très souvent. . ." —"On dit que vous n'aimez pas ça, les interviews?" —"Pas tellement, non. Même pas du tout." —"Pourquoi?" —"Parce que je suis timide. Et puis parce qu'on a tout dit dans une oeuvre. Qu'apporterait-on de plus en essayant d'analyser les circonstances et les intentions, d'éclairer après coup les contours de cette oeuvre? Toutes les réponses s'y trouvent."

On ne saurait mieux dire. Comme la télévision pourtant est enrichissante, n'apportant même que le visage et le son de la voix, un peu de l'être qui se cache derrière l'oeuvre.

ALAIN PONTAUT

"Cas de conscience" de Pierre Dagenais que le canal 2 présentait "en reprise" dimanche soir à 8 h. a le défaut de manquer de style. Pièce policière dans sa première partie, elle se transforme dans la seconde en un drame psychologique bourgeois.

Une heure, ce n'est déjà pas long. Il faut choisir; c'est ça qui est difficile.

La première demi-heure on construit le "suspense".

La seconde on analyse le comportement d'un individu.

Ce n'est pas assez de temps et pour l'un et pour l'autre et nous restons ici et là sur notre faim.

La régie de Fernand Quirion, terne à souhait, ne relève pas un texte souvent malhabile. Elle a la fâcheuse tendance à appuyer là où le texte appuie, décuplant ainsi la lourdeur de certaines séquences comme celle qui se passe au poste de police après la découverte de l'homicide. Les images à quelques exceptions près sont sans grand intérêt. Il semble cependant, comme nous le prouvent les premières 3 minutes de cette émission, que Fernand Quirion soit plus à l'aise dans les extérieurs que dans un décor.

Le décor de Jacques Mario ne pèche pas par originalité. Mais rien n'est plus difficile à réussir qu'un intérieur d'homme riche et sans goût. Petit détail agaçant: le décor est mal construit. Quand les protagonistes s'appuient au mur, le tableau qui y est accroché branle. . . Les comédiens n'ont pas été dirigés; c'est une évidence. Jean Duceppe, dans le rôle principal, charge sans arrêt. Ne serait sa présence et son autorité, son expérience aussi, le portrait qu'il nous donne de cet assassin malgré lui ne serait pas très convaincant.

J'ai le regret de dire que ce "Cas de conscience" ne sort pas de l'ordinaire. Au contraire. Je croyais voir une tranche de ces séries policières "L'Inspecteur X enquête" ou "L'Avocat Z vous parle".

C'est peu pour un théâtre d'une heure au Canal 2. La télévision ne saurait être du faux cinéma.

JEAN BASILE

Horaire des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Antonio et son ballet espagnol — 8.30

LES SALTIMBANQUES — "L'Equarrissage pour tous" — jeu, ven, sam, 8.30 — dim. 7.30.

THEATRE DE LA PLACE — "Le quadrille" — Tous les soirs à 8.00 relâche lundi) — "Danse contemporaine — tous les soirs à 10.30 (relâche lundi).

THEATRE DE L'ESTEREL — "L'homme au parapluie" — Tous les soirs à 9.00 heures. Relâche lundi et mardi.

THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman) - "Doux temps des amours." Tous les soirs à 9 h. 00 sauf le dimanche à 8 h. Relâche le lundi.

THEATRE DES PRAIRIES (Joliette — "Guillaume le Confident" — Tous les soirs à 8h.30 - Relâche lundi et vendredi.

THEATRE DE REPENTIGNY (TNM) — "Laure et les Jacques" — Tous les soirs à 9 h. Relâche les lundi et vendredi.

CINÉMA

ALOUETTE — "Zulu" — 10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 9.00

AVENUE — "Hot Enough for June" — 1.20 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30

BIJOU — "La Nahanni" — 12.10 - 3.47 — "L'abominable homme des douanes — 12.28 - 3.41 - 6.34 - 10.05 "La vengeance d'Ursus — 1.56 - 5.09 - 8.22.

CANADIEN — "Médecin pour femmes" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 8.00.

CAPITOL — "A Hard Day's Night" — 10.05 - 12.10 - 2.20 - 4.25 - 7.10 - 9.50.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Resnais) — "Peau douce" de François Truffaut, — lun. au vend. — 7.30 - 9.30 — sam. — 5.30 7.30 - 10.00 — dim. — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (Salle Eisenstein) — "Viridiana" par Luis Bunuel, — lun. au vend. — 7.30 — sam. — 7.30 — dim. — 3.30 - 7.30.

CHATEAU — "L'homme qui tua Liberty Valance" — 2.30 - 5.55 - 9.25 — "L'inconnue du gang des jeux" — 12.50 - 4.20 - 7.50.

CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc, et sam. 2 h. dim. 1 h.

COMEDIE CANADIENNE — "Un soir... par hasard" sem. 7.00 - 9.00 sam. et dim. — 5.00 - 7.00 - 9.00.

DORVAL — (Red Room) — "The Carpetbaggers" — 9.00 — "Wives and Lovers" — 7.10 — Lun. merc. sam. dim. 1.00 — (Salle dorée) "A Hard Days Night" — 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00.

EMPIRE — "Le Pont" — 7.30 - 9.45 "Mammifères" — 7.15 - 9.30 — dimanche: "Le Pont" — 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.45 — "Mammifères" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.30.

FRANCAIS — "Le plus sauvage d'entre nous" — 2.15 - 5.55 - 9.35 "Mercredi soir, 9 heures" — 12.30 4.10 - 7.50.

GRANADA — "L'homme qui tua Liberty Valance" — 2.05 - 5.35 - 9.20 — "L'inconnue du gang des jeux" — 12.30 - 4.00 - 7.40.

JEAN-TALON — "Médecin pour femmes" — 8.40 Sam. et dim. 2.05 - 5.20 - 8.40 — "Sables brûlants" — 6.50 - 10.20 — Sam. et dim. 12.30 - 3.45 - 6.50 - 10.20.

KENT — "Island of the Blue Dolphins" — 12.40 - 3.30 - 4.40 - 6.50 9.00.

LA SCALA — "La jeune fille et l'amour" — 1.00 - 3.30 - 10.00 — "La femme nue et Satan" — 2.20 - 6.20 — "Les Call Girls" — 4.00 - 8.30

LAVAL — "Diane, la sauvageonne" 2.10 - 5.05 - 8.05 — "Liane, l'esclave blanche" — 12.40 - 3.35 - 6.30 9.35.

LOEW'S — "Good Neighbor Sam" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 6.15 - 9.10.

MONKLAND — "The Carpetbaggers" 12.30 - 4.45 - 9.00 — "Wives and Lovers" 2.00 - 7.15.

OUTREMONT — "The Carpetbaggers" — 12.30 - 4.45 - 9.00 — "Wives and Lovers" — 3.00 - 7.15.

ORPHEUM — "Le Diable et les dix commandements" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.05 - 9.25

PAPINEAU — "L'homme qui tua Liberty Valance" — 12.30 - 4.00 - 7.40 - "L'inconnue du gang des jeux" — 2.25 - 6.00 - 9.40.

PALACE — "Night of the Iguana" 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.25 — "Mondo Cane" — 10.10 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.45.

PASSE-TEMPS — "L'Ile aux filles perdues" — 12.00 - 5.05 - 10.10. "Lancelot chevalier de la reine" 3.10 - 8.15 — "Une corde pour te pendre" — 1.25 - 6.30.

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (petite salle) — "The Easy Life" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15

PLAZA — "Médecin pour femmes" 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 - 8.00.

RIVOLI — "Le Plus sauvage d'entre nous" — 2.25 - 6.00 - 9.40 - "Mercredi soir, 9 heures" — 12.40 4.15 - 7.50.

ST-DENIS — Matinée pour enfants, Samedi: "Blanche neige, le prince noir et les sept nains" — 9.55 11.49 - 1.33 — Dimanche: "Blanche neige, le prince noir et les sept-nains : 12.35 - 2.34 - 4.18 — Lundi au vendredi: "Blanche Neige, le prince noir et les sept nains: à 9.55 — Spectacle régulier. Samedi: "La Nahanni — 3.22 - 8.18 — "La vengeance d'Ursus — 3.40 - 8.33 - 10.04 — "L'abominable homme des douanes — 5.05 - 8.36 — Dimanche: "La Nahanni: 8.20 — "La vengeance d'Ursus: 6.35 - 10.06 — "L'abominablehomme des douanes: 8.38 — Lundi au vendredi — "La Nahanni: 3.23 - 8.19 — "La vengeance d'Ursus: 12.10 - 3.41 - 6.34 - 10.05 — "L'abominable homme des douanes: 1.35 - 5.06 - 8.37.

THÉATRE DU RIDEAU VERT

15 SEPT. 8h.30

DES ENFANTS DE



comédie de F. Campaux
mise en scène Loic Le Gouriadec
avec
Andrée Lachapelle
Roger Garceau
Françoise Faucher
Juliette Béliveau
André Montmorency
Martine Simon
Patricia Soleil
Denise Proulx

ABONNEMENTS et RESERVATIONS du LUNDI au VENDREDI de 10 à 5 hres

AU STELLA 844-1793

Cote de satisfaction la plus élevée (91%) au Festival du film de Montréal

Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964

LA FEMME DES DUNES



Un film prestigieux et provoquant

CLIMATISATION IDÉALE
CINEMA FESTIVAL

Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CE SOIR
8 hres 30
ET JUSQU'AU 13 SEPT.
matinées :
SAM. et DIM. 12 et 13 SEPT.
N.B. CE SOIR A GUICHET FERME



antonio
et son
BALLET ESPAGNOL
compagnie de 75

LA PLUS IMPOSANTE, LA PLUS AUTHENTIQUE ET LA PLUS SPECTACULAIRE TROUPE DE DANSE DE L'ESPAGNE

PLACE DES ARTS

PRIX (taxe incl.) Soirs : $6., $5., $4., $3., $2.50; Matinées : $5., $4., $3.50, $2.50, $2.

BILLETS EN VENTE à la Place des Arts ; Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o., (sous-sol) ; Ed. Archambault Inc., 500 est, Sainte-Catherine et 2140 de la Montagne; Atlantic, Pacific Travel, 4950 Queen Mary Rd. ; Chez Charlebois, 2115 Jean-Talon est et 6960 St-Denis ; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.

RESERVATIONS : 932-2171 - 3722



AU CANAL

ET AU RÉSEAU FRANÇAIS

MONSIEUR LECOQ

un nouveau téléroman
le mardi à 9 h. 30

CE SOIR

2e SEMAINE
pour un temps limité ! venez au plus tôt !

EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
Tél. : 274-4521
(Ogilvy et Durocher)

"LE PONT"
V.O. - s.-t. anglais

Un film de Bernhard Wicki
"Ce n'est pas un réquisitoire, conscient et organisé contre ceci ou cela, mais le cri amer de la jeunesse trahie par ses aînés".

Egalement à l'affiche : "Mammifères" de Roman Polanski, réalisateur du "Couteau dans l'eau".

tous les soirs: 7h.15 et 9h.30



CE SOIR
À 8H. 15
Parc Richelieu

Le dimanche: 2h. 15—Pas de courses le jeudi.

Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 842-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

CINERAMA Mar... Mer... 2 - 8h.30 CINERAMA

STANLEY KRAMER présente en Technicolor et ● Nulle part ailleurs à Montréal CINERAMA 39e SEMAINE 220,000 SPECTATEURS

"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"

● Vous rirez à vous tordre les côtes ! ● Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).

CINERAMA IMPERIAL

AIR CLIMATISE — 1430 BLEURY, Montréal — AV. 8-7102 ou 5403

CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CI

COMEDIE CANADIENNE — 861-3338
84 ouest, rue Ste-Catherine

UNE SEMAINE AVEC
gilles vigneault

Du 15 au 20 septembre à 8h.30
RESERVEZ AUJOURD'HUI

sur semaine $3.00
$2.50 - $2.00 - $1.50
vendredi, samedi: $3.50
$3 - $2.50 - $2.

ELYSEE 4e SEM. SALLE RESNAIS
95 MILTON / 842-6053

JEAN DESAILLY
FRANÇOISE DORLEAC
la peau douce
DE FRANÇOIS TRUFFAUT



"Un film fait d'effleurements, de brûlements, de caresses" J.L. BORY

SALLE EISENSTEIN
12e SEM. un film de LUIS BUNUEL VIRIDIANA

DEUXIEME SEMAINE
ST-DENIS et BIJOU



Un héros colossal! Plus fort que Hercule!
SAMSON BURKE
WANDISA GUIDA
LA VENGEANCE D'URSUS
CINEMASCOPE EN COULEURS

Vous n'avez rien à déclarer?
DARRY COWL
TAINA BERYL
L'ABOMINABLE HOMME DES DOUANES

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
Un splendide document en couleurs filmé dans les sites grandioses du Grand Nord Canadien
LA NAHANNI

SPECIAL AU SAINT-DENIS SEULEMENT
En grande primeur pour les enfants
BLANCHE NEIGE, LE PRINCE NOIR ET LES SEPT NAINS
Une seule représentation à 9 h. 45 a.m.
Spectacle régulier pour adultes à 12 h. 20

MARDI 8 SEPTEMBRE

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG METRAGE "Congo Bill, le roi de la jungle" — Aventures.
3.30 LONG METRAGE "Liens éternels" — américain avec Deanna Durbin et Joseph Cotten.
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Au clair soleil
6.00 Gendarmerie Royale
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Hommage à Fred Barry
8.30 Tous pour un
9.00 La Cour est ouverte
9.30 Monsieur Lecoq
10.00 Sur la corde raide
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINE-CLUB "Aparajito" de Satyajit Ray — Indien.

CFTM-TV, Canal 10

11.00 Coquetel musical
12.30 Maechelles - horaire
12.45 Ici Scotland Yard
1.15 Bien l'bonjour
1.45 EN MATINEE "Terre de feu" — français — Drame passionnel.
3.15 Bon après-midi
4.30 Les p'tits bonhommes
5.00 Défi au danger
5.30 Les quatre justiciers
6.00 Télé-Métro
6.50 Sports-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Sifflleur
8.00 Le Saint
9.00 La Police des plaines
9.30 Une invitation de Fernand Gignac
10.00 Plaza-variétés
10.30 Plaza-variétés
11.15 En première page
11.25 La couleur du temps
11.30 La ronde des sports
11.45 CINEMA "Escalier sans fin" — Francais — Comédie dramatique.

CBMT — Canal 6

1.52 Today on CBMT
1.55 News and Weather
2.00 MOVIE MATINEE "The Betrayal" — Drame
3.00 Sea Hunt
4.30 R.C.M.P.
4.31 Vacation Time
5.30 The Lone Ranger
6.00 Mobile
6.30 The Observer
7.00 CBC TV News
7.23 Sports With Doug Smith
7.30 Focus
8.00 Patty Duke
8.30 Ben Casey
9.30 The Planemekers
10.30 Ciné-Club "The Shoes"
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Cinema Starlight "The Saracem Blade" — Aventures.

CFCF — Canal 12

9.30 The Sound of 12
9.45 Meditation
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre "Masquerade In Mexico" avec Dorothy Lamour.
2.30 Pour Of A Kind
3.00 Preview
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre "You're In The Navy Now" avec Gary Cooper. — Comédie.
6.30 Channel 12 Stakes
6.40 Physical Fitness
6.45 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 My Favorite Martian
8.00 SUNSET THEATRE "I Was A Communist For The F.B.I." — avec Frank Lovejoy. Drame documentaire.
9.30 The Honeymooners
10.00 The Eleventh Hour "Four Feet In The Morning" (2è partie)
11.15 Pulse
11.00 National News
11.35 Pajama Playhouse "Beware My Lovely" avec Ida Lupino et Robert Ryan.
1.00 Newsroom 12 — Meditation

RICHARD BURTON · AVA GARDNER
DEBORAH KERR · SUE LYON

THE NIGHT OF THE IGUANA

un homme
trois femmes
une nuit

"Iguana déborde de tension sexuelle".
M. Y. World Telegram

PALACE

HORAIRE : 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
AIR CLIMATISE

UNE RANDONNEE HONTEUSE A TRAVERS LA RACE HUMAINE!



MONDO CANE

Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

A L'AFFICHE
AIR CLIMATISE

COMBATS LES PLUS PUISSANTS



Joseph E. Levine presents
ZULU
A Stanley Baker—Cy Endfield Production

6e et dernière semaine
SPECTACLES CONTINUELS à partir de 10H. A.M.
HORAIRE
10.15 - 12.55 - 3.35 - 6.15 - 9.00
— AIR CLIMATISÉ
ALOUETTE



"GOOD NEIGHBOR SAM" COUL.
COLUMBIA PICTURES présente Jack LEMMON · Romy SCHNEIDER
HORAIRE : — 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 6.55 - 9.10
AIR CLIMATISE
LOEW'S

Enfants 10 ans et plus admis au Dorval jusqu'à 3:00 pm et Capitol jusqu'à 3:45 pm Admission 65¢

The Beatles
4e et DERNIERE SEMAINE



"A Hard Day's Night"
6 nouvelles chansons plus vos Beatles favoris
A NOS DEUX SALLES

DORVAL
SALLE DOREE

CAPITOL
AIR CLIMATISE

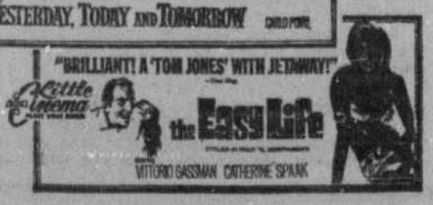
Cinema
ENSEMBLE
SOPHIA LOREN · MARCELLO MASTROIANNI



YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW

HORAIRE :
12.15 - 2.30
4.50 - 7.00
9.30
8e SEM.
AIR climatisé

7e SEM.
HORAIRE
12.30 - 2.40
4.50 - 7.05
9.15



"BRILLIANT! A 'TOM JONES' WITH JETPROPULSION!"
the Easy Life
VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK

théâtre • musique • cinéma • variétés

A LA PLACE DES ARTS

"Wiener Blut" de Johann Strauss

par Jean BASILE

Le plaisir de l'opérette, c'est que cela ne comporte aucun risque. On y vient, on écoute, on regarde. Si les airs sont chantants, la musique plaisante, les décors agréables et les filles jolies, on en repart content, ni plus riche ni plus pauvre qu'avant.

Une troupe viennoise en tournée nous a présenté, en fin de semaine dernière, place des arts, "Wiener Blut" (la Vie viennoise"). Les atouts pour nous plaire étaient fort nombreux, ne serait-ce que l'auteur de la musique Johann Strauss. En effet, qui ne connaît pas par coeur les célèbres valses depuis que tant et tant d'orchestres de par le monde les ont tout simplement immortalisées.

Musicalement, ce "Wiener Blut" - là ne m'a pas paru tout à fait satisfaisant. Quand on sait qu'à Vienne les plus grands chanteurs et chanteuses interprètent ces opérettes, on n'a pu que trouver moyennes la qualité des voix et la technique vocale de la plupart des chanteurs. Aucun timbre exceptionnel, aucune démonstration de la fameuse école de chant viennoise dont Schartzkopf est la plus divine représentante. Les aigus étaient serrés, les graves écrasés. Peut-être la fatigue d'une tournée chargée... Le jeu des comédiens excusait leur relative défaillance vocale. Pleins d'esprit et d'animation, ils ont su donner à un livret sot comme le sont hélas ceux des opérettes de cette époque, un semblant de fantaisie et de vie.

Le côté visuel du spectacle est un peu mieux que ce que l'on attend en général d'une tournée qui doit veiller à la saine gestion de son économie. Il y a évidemment une espèce d'extravagance à voir que l'on utilise la scène de la place des Arts comme un quelconque plateau de province. Mais il faut s'y faire. C'était sans ambition, charmant parfois, insouciant. Les costumes tout vaporeux qu'ils fussent, ne sortaient pas d'une moyenne américaine de bon aloi.

Sorti content? Eh! bien, oui. Tout cela était vif et gai. Peu traditionnel, je le crains. Léger, léger, comme le champagne de Vienne au temps du Congrès. Trop léger pour la place des Arts. Une salle de 1,000 places, blanche et or, et le tout aurait, j'en suis sûr, gagné.



LA PEAU DOUCE, tel est le titre du film de François Truffaut qui passe actuellement dans la salle Resnais de l'Elysée. Parmi les interprètes de ce film tendre, on note Françoise Dorléac et Jean Dessailly, sur notre photographie.

LES ARTS DANS LE MONDE

David Alfaro Siqueiros sorti de prison expose des toiles grandeur cellule

MEXICO. — David Alfaro Siqueiros, l'un des "Quatre Grands" de la peinture mexicaine, a ouvert aujourd'hui dans une galerie de Mexico la première exposition de ses oeuvres, nouvelles et anciennes, depuis sa sortie de prison il y a six semaines. Plus de la moitié des quelque deux cents toiles présentées ont été peintes derrière les grilles où le Siqueiros, agitateur politique, est demeuré près de quatre ans avant d'être gracié par le président de la République. Il s'agit de petits tableaux qui portent, avec la signature du peintre, la mention "Celda 26" — le numéro de sa cellule — ou bien les lettres "C.P.", qui sont les initiales des mots "prison préventive". Les conditions dans lesquelles il se trouvait n'ont cependant en rien affaibli le génie créateur et la puissance de l'artiste, et la plupart de ses peintures, aquarelles et dessins, réalisés selon des techniques nouvelles, sont de véritables petits chefs-d'oeuvre.

Siqueiros, qui est surtout célèbre comme peintre de fresques, a déclaré que son incarcération l'avait obligé à se transformer en peintre de chevalet. "Au lieu des grands espaces, a-t-il dit, j'ai dû me limiter aux superficies réduites d'une cellule de deux mètres sur quatre éclairée par une lucarne de moins de 3 pieds.

AU FESTIVAL DE VENISE

"L'Evangile selon saint Matthieu" de Pasolini remporte un grand succès

par Roger LANTÉRI,
de l'agence France-Presse

VENISE — "L'Evangile selon Mathieu", porté à l'écran par un écrivain marxiste, Pier Paolo Pasolini, a été accueilli comme un événement à la Mostra de Venise. Il y avait foule au palais.

"Voilà une oeuvre bien digne d'un festival", répétaient les critiques et beaucoup ajoutaient qu'ils venaient de voir le film le plus important présenté jusqu'à présent.

L'intention de l'écrivain marxiste est limpide: le Christ, pauvre entre les pauvres, prêchant contre les nantis, les pharisiens et les hypocrites, paraîtra au spectateur comme un symbole du progrès, s'élevant, au nom de la justice, contre l'ordre et les forces du passé.

Pour y parvenir, Pasolini s'en est tenu strictement à la lettre de l'Evangile. Ne pouvant tourner la totalité (le film dure tout de même plus de deux heures), l'auteur a choisi les passages les plus marquants qu'il a reproduits intégralement. Ainsi, dans ces séquences, toutes les paroles du Christ sont livrées au spectateur et dans la forme de l'Evangile. Ce retour aux sources a pu sembler quelque peu calviniste.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la projection, Pasolini a eu beau jeu, face à ses interlocuteurs.

"Pourquoi avez-vous supprimé Madeleine", demandait l'un.

"Pourquoi avez-vous triché en faisant dire au Christ sur la croix cette dernière parole: "Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?", qui est une parole de désespoir, demandait un autre.

Pasolini répondait chaque fois: "Relisez Matthieu": il n'y est pas question de Madeleine dans son évangile et selon lui la dernière parole du Christ sur la croix est "Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?"

A la sortie, les représentants des journaux religieux, dont quelques prêtres, se sont consultés.

"Notre avis est positif, a dit un journaliste romain très introduit au Vatican. Mais évidemment Pasolini ne croit pas et ne tient pas compte des interprétations que l'Eglise catholique donne de saint Mathieu. Son Christ est en fin de comte un Christ protestant".

Et le critique de l'"L'Osservatore Romano" (le journal du Vatican) résumait: "C'est une tentative très intéressante".

De son côté, l'association "Pro civitate Christiana", a publié un comuniqué pour approuver le film en raison "de son contenu de foi, de morale limpide et de fidélité au texte sacré".

Le film n'aurait pas obtenu cette faveur si sa qualité technique n'avait pas séduit également les critiques. Le réalisateur arrive constamment à faire naître l'émotion par l'intérieur sans les grands décors et les reconstitutions historiques des habituelles des grandes productions commerciales. Il a tourné sans prétention archéologiques, dans les villages de l'Italie du sud et la foule est celle des paysans de Calabre ou de Sicile. C'est ainsi quelquefois davantage un drame italien que palestinien. Cette réserve a été prononcée. Néanmoins, elle ne s'applique pas à l'interprète du Christ, un jeune étudiant espagnol, Enrique Irazoqui, ni à celle de Marie jeune (Margharita Caruso) ou de Marie âgée (Suzanna Pasolini), qui est la propre mère du réalisateur.

LA VIE MUSICALE

4 concerts au Forum 8 galas avec l'OSM,

Voulant poursuivre le succès remporté la saison dernière par sa série de "galas", l'OSM présentera, cette année encore, 5 représentations exceptionnelles. On pourra voir deux opéras: "Carmen", de Bizet, et "La Traviata", de Verdi dans des mises en scène d'Irving Guttman, respectivement le 14 octobre et le 13 février — 4 concerts: Witold Rowicki et Anton Kuerti, le 27 octobre; Antonio Janigro le 6 avril; Zubin Mehta le 10 février; André Vandernoot et Léon Fleisher le 9 mars — une soirée d'opéra le 20 janvier — une soirée de ballet avec le Ballet national du Canada dans "Casse-noisette" le 28 janvier.

D'autre part, le "Montreal Star" organise 4 concerts au Forum: le 30 septembre: Zubin Mehta et John Browning; le 10 nov.: Seiji Ozawa et Isaac Stern; le 25 jan.: Zubin Mehta et Richard Verreau; le 23 mars: Charles Munch et Nicole Henrio-Schweitzer.

Télésélection

● Aujourd'hui, à 7 heures, avec Michelle Tisseyre et Jacques Languirand.

● A 8 heures, Hommage à Fred Barry, film de Claude Jutra.

● A 9 heures, La Cour est ouverte, une nouvelle série d'émissions qui présente la dramatisation de procès tiré des annales judiciaires du Québec.

● A 9h.30, Monsieur Lecoq, roman policier de Gaboriau, adapté pour la télévision par Jean-Louis Roux.

Radiosélection CBF

● A 12h.15, Les Visages de l'amour, texte de Charlotte Savary sur Madame de Pompadour.

● A 1h.30, Une demi-heure avec... le désert vivant, texte de Juliette Trépanier.

● A 8 heures, Musique ensoleillée présentée par Louise Darios qui nous conduira au Chili.

● A 8h.30, Concert de Londres.

● A 9h.30, Regards sur le Canada français, une revue de la presse, avec Lucien Côté.

● A 11 heures, Les mensonges d'Ulysse, texte d'Eugène Cloutier lu par Robert Gadouas.

● A 11h.15, Rendez-vous à l'opéra pour des extraits de Didon et Enée de Purcell.

ESPAGNOL
ITALIEN

- A partir de la semaine du 20 septembre
- Un soir par semaine
- Choix de soirs, heures, endroits
- Certificats et diplômes reconnus
- Prix très raisonnables
- Tous les privilèges du membre de l'ULA :

Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

Cours donnés à 2 endroits faciles d'accès

Collège Mont-Saint-Louis
244 est, rue Sherbrooke (en face de la rue Laval) entre la rue St-Denis et le boul. St-Laurent

Ecole de La Mennais
6510, rue St-Denis, angle Beaubien en face de l'église St-Edouard

Dix professeurs compétents

DEPUIS 1940, PRES DE 10,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

DEBUT DES COURS: LA SEMAINE DU 20 SEPTEMBRE
Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à
L'Union des Latins d'Amérique
Tél. 844-6835

GRATIS
L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE,
31 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.
Je désire des renseignements au sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL ☐ D'ITALIEN
aussi votre dépliant se rapportant à votre association et à ses cours de langues
Nom ..... Tél. .....
Adresse .....

COLLÈGE SAINTE-MARIE
COURS du SOIR pour ADULTES
en
SCIENCES

- Algèbre et mathématiques pratiques
- Initiation à la statistique
- Eléments de physique
- Le ciel et l'exploration spatiale
- Génétique et hérédité

On peut s'inscrire à l'une ou l'autre de ces cinq séries de cours.

DEMANDER UN PROSPECTUS
Les COURS du GESÙ
1180, rue Bleury, Montréal 2 866-3611

POUR ÉLÈVES
PROBLÈMES
Institut Privé St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (d'éléments latins à versification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier.

— chaque élève est suivi et guidé individuellement
— nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité
— Pour informations: 331-0012

Le doyen des restaurants français
chez Stien
Le sanctuaire de la vraie cuisine française
Diners d'affaires $1.50 — *Tables d'hôtes* $3.50
Cartes de crédits acceptées — Stationnement gratuit
Licencié — Air climatisé
2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m
VI. 2-9139


Fernand Alie
président
Jean St-Pierre
vice-président directeur d'études
Rémi Goulet
secrétaire-trésorier

INSTITUT
2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal 24 — Tél.: 527-3631

COURS du JOUR
1) Nouvelle 12e année (Cours préparatoire aux études supérieures)
2) Cours classique (8e année)
3) Cours scientifique
4) Cours général
5) Cours commercial
} 8e à 11e inclusivement
6) 12e année comm. spéciale

COURS du SOIR
(Pour adultes)
8e et 9e générale
8e et 9e scientifique
10e et 11e générale mathéma.
} en un an ou par crédits en plusieurs années
10e et 11e comm.
10e scientifique
11e scientifique
12e comm. spéciale

COURS par CORRESPONDANCE
(Pour adultes)
6e et 7e
8e et 9e générale
8e et 9e scientifique
10e et 11e gén.
10e scientifique
11e scientifique
12e comm. spéciale
Cours d'anglais
Cours d'administration
} en un an ou par matières séparées en plusieurs années

COURS de LANGUES
FRANÇAIS aux anglophones
ANGLAIS aux francophones
Méthode moderne
Professeurs spécialisés

COURS PARTICULIERS
MATIERES SEPAREES (CULTURE GENERALE)
HISTOIRE, GEOGRAPHIE, LITTERATURE, SCIENCES, COMPTABILITE, STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, etc.

AVANTAGES DE NOTRE ECOLE
● Ecole reconnue par le Ministère de l'Education. ● Allocation de $10.00 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans (cours du jour) ● Octroi de $200.00 des commissions scolaires (cours du jour) ● Service complet d'orientation scolaire. ● Laboratoire moderne, vaste amphithéâtre, bibliothèque. ● Activités sportives et culturelles ● Personnel enseignant spécialisé et dévoué ● Etude obligatoire à l'école (cours du jour). ● Cours de rajustement gratuits à tous nos étudiants.

Choisissez l'endroit par excellence pour vos études — Choisissez l'Institut Alie
Demandez notre prospectus
Tél.: 527-3631

ALIE
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Où aimeriez-vous aller en Europe?
Formidable! C'est justement là où nous allons
PAN AM

Faites votre choix!

De New York, nous avons des envolées directes vers 26 villes d'Europe—deux fois plus que les autres.

Sans escale de New York à Londres, Paris, Rome, Francfort, Amsterdam, Shannon, Oslo, Lisbonne, Keflavik et Glasgow.

Sans changement d'avion de New York à Bruxelles, Berlin, Belgrade, Barcelone, Santa Maria, Copenhague, Helsinki, Dusseldorf/Cologne, Hambourg, Stockholm, Stuttgart, Nice, Munich, Vienne et Istamboul.

Et pourquoi vous contenter d'une seule ville? Utilisez notre Plan pour plusieurs villes. Ou bien choisissez un circuit de *vacances Pan Am*. Il y en a un pour chaque budget. Et pourquoi ne pas faire escale à New York et à la Foire Mondiale?

Venez nous voir dès cette semaine. Après tout, si nous devons aller tous les deux en Europe au même moment, pourquoi ne pas faire le voyage ensemble! Un acompte de 10% seulement et vous voilà parti!

Voyez votre agent de voyages Pan Am ou appelez Pan Am à 845-5172
Bureau des billets: 1450 rue City Councillors, Montréal.

Fiez-vous à Pan Am—la compagnie aérienne la plus expérimentée du monde

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE — PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE
PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE — PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE

D'UN OCEAN A L'AUTRE

La commission sur le biculturalisme invite à l'extrémisme - Davie Fulton

TORONTO — Le chef conservateur de la Colombie-Britannique, M. Fulton, a dit à Toronto que la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme était une invitation à l'extrémisme.

L'ancien ministre fédéral de la justice a dit dans une entrevue qu'à son avis les audiences publiques de la commission encourageaient l'expression des opinions extrémistes plutôt que l'expression des opinions modérées et conciliantes.

M. Fulton a dit que la commission avait fait en sorte que soient mis en évidence les éléments de discorde plutôt que ceux qui pourraient rapprocher les Canadiens.

Un candidat au congrès libéral d'Ontario : un ministère pour les Canadiens français

SMITH FALLS — Eddie Sargent, l'un des sept candidats à la direction du parti libéral d'Ontario, a dit en fin de semaine qu'il faudrait désigner un ministre responsable des 600,000 Canadiens français en Ontario. S'adressant aux membres de l'association libérale de Lanark, M. Sargent, qui est maire d'Owen Sound et député provincial de Grey North, a dit qu'un gouvernement sous sa direction créerait un ministère des affaires "françaises" en Ontario.

Ottawa : la taxe et les droits dans l'industrie minière, non déductibles

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a rejeté une recommandation des ministres provinciaux des mines voulant que la taxe et les droits de l'industrie minière soient déductibles en entier de l'impôt fédéral.

Le ministre fédéral des mines, M. Benedickson, dans une lettre aux ministres, précise que le gouvernement a étudié la question et décidé qu'il n'y a pas lieu en ce moment d'apporter de modifications à la loi actuelle. Les ministres avaient fait leurs recommandations dans un mémoire présenté au cabinet, en février dernier.

Bennett : les séparatistes du Québec faussent la perspective de l'économie

VICTORIA — Les séparatistes québécois n'envisagent pas les faits économiques dans leur perspective véritable, a déclaré le premier ministre Bennett de Colombie-Britannique.

"Si le Québec se retire du marché commun canadien le niveau de vie de ses habitants descendra de 50 pour cent", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

Selon lui, de toutes les provinces canadiennes seule la Colombie-Britannique pourrait se retirer de la Confédération sans éprouver des difficultés économiques "étant donné qu'elle compte surtout sur son commerce extérieur".

"Cependant, a-t-il poursuivi la Colombie-Britannique ne fera jamais ça au Canada".

Fraîchement arrivé de la conférence des premiers ministres de Charlottetown, M. Bennett a déclaré à cet égard: "La réunion a été réussie au-delà de mes espérances. C'est réconfortant".

Un député conservateur : le drapeau, soumis à un comité d'ici dix jours

VICTORIA. — Un député conservateur à la Chambre des communes a prédit que la résolution ministérielle sur le drapeau sera soumise à l'attention d'un comité parlementaire "dans une semaine ou 10 jours au plus".

M. George Chattertown, député d'Esquimalt - Saanich a déclaré en effet que le premier ministre Pearson "avait déjà donné à entendre que la question du drapeau serait référée à un comité parlementaire conformément au désir de la majorité des membres de la Chambre".

"Le temps est venu de trouver une formule de compromis sur la question du drapeau, a déclaré M. Chattertown dans une entrevue. Mais l'opposition conservatrice est bien déterminée à mettre à l'écart le modèle proposé par M. Pearson".

Pearson aurait décliné une invitation de Johnson à le rencontrer le 16 sept.

VANCOUVER. — Le 'Times' de Vancouver, qui publiait samedi son premier numéro, prétend que le président Johnson a invité le premier ministre Pearson à le rencontrer le 16 septembre. Selon le nouveau journal de la côte du Pacifique, les deux chefs d'Etat se seraient rendus à Seattle pour une journée de célébrations destinée à marquer la signature du traité Columbia. Toujours selon le "Times", M. Pearson n'a pas accepté l'invitation.

Le Fredericton Gleaner publie en français un discours de Robichaud

FREDERICTON — Le Fredericton Gleaner a publié récemment en français le texte d'un discours prononcé par M. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, au Festival acadien qui a eu lieu à Dalhousie.

Aucune version anglaise n'a été fournie. Le Gleaner a fait savoir qu'il ne s'excusait pas de cela et on pouvait y lire: "C'est le devoir de chacun de nous de parler et de comprendre la langue de l'autre groupe".

Dans son discours, M. Robichaud a noté que les cultures anglaise et française vivent en relative harmonie au Nouveau-Brunswick.



GERARD LETENDRE



F.A. FORWARD



W.H. GAUVIN



H.F. HOERIG



LUCIEN PICHE

Le bombardier CF-104 sera équipé d'armes classiques

par la Presse canadienne

OTTAWA. — Un autre chapitre étrange dans la mystérieuse et merveilleuse histoire du bombardier à réaction CF-104 de l'ARC a été divulgué.

De source digne de foi, on apprend que l'armée de l'air a finalement choisi l'arme classique pour le CF-104 déjà équipé d'ogives nucléaires et qu'elle a obtenu un premier crédit au montant de $2,000,000 pour se procurer l'armement classique.

L'ARC a cependant refusé de divulguer quel genre d'arme classique a été choisi. Pourquoi ?

"Le genre d'arme classique est du domaine des secrets militaires," a déclaré un porte-parole. "Un ennemi pourrait prendre les moyens de se prémunir contre cette arme".

Par contre, aucun secret n'entoure le genre d'arme nucléaire transportée par le CF-104. Le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a lui-même annoncé aux Communes que les armes nucléaires consistent en des bombes d'une puissance atteignant 60 kilotonnes, soit l'équivalent de 60,000 tonnes de TNT. Ces engins destructeurs sont placés sous le ventre des appareils.

Le programme CF-104, soit 200 appareils opérationnels et 38 avions d'entraînement, a déjà coûté au Trésor $460,000,000 alors que les prévisions originales s'élevaient à $420,000,000.

C'est le gouvernement conservateur qui, en 1961, a décidé d'acheter des CF-104 pour doter le Canada d'une force de frappe nucléaire, mais il a par la suite refusé d'accepter les ogives nucléaires qui étaient destinées à ces appareils.

Par contre, dès son avènement au pouvoir, le gouvernement libéral a accepté les têtes nucléaires américaines.

Mais devant le refus de la France de permettre que des bombardiers ainsi armés soient stationnés sur son territoire, l'ARC a dû transférer en Allemagne une de ses escadrilles CF-104 tandis qu'une seconde a été convertie en avions de reconnaissance.

Pendant ce temps, le système de navigation de ces appareils est devenu périmé de sorte qu'il a fallu procéder à des réparations qui coûtent au Trésor des millions de dollars.

Par contre, après avoir décidé d'accepter les ogives nucléaires offertes par les Etats-Unis, le gouvernement libéral a décidé que les CF-104 devraient également jouer un rôle classique.

Un porte-parole de l'ARC a déclaré que les crédits de $2,000,000 alloués à cette fin ne constituent qu'un premier versement.

D'autre part, le gouvernement a décidé d'effectuer un programme de réaménagement de 11 autres destroyers de la marine canadienne, selon des informations données par de hauts fonctionnaires. Le programme nécessitera des dépenses d'environ $21,000,000.

Il consistera en la modernisation d'ici 1968 de chacun des 20 destroyers qui ont été construits au Canada durant l'après-guerre pour la marine canadienne.

La transformation de 7 destroyers de la classe St-Laurent à un coût de $25,000,000 avait été annoncée précédemment et la réalisation du programme serait en bonne voie d'être complétée.

Les principaux changements apportés sont l'installation d'un appareil Sonar variable pour sonder les profondeurs, d'un nouveau dispositif de détection sous-marine, et la construction de plates-formes pouvant recevoir à bord des hélicoptères.

Le congrès de la Ch. de commerce: Le progrès par la recherche

Le progrès par la recherche, tel est le thème qui sera mis en évidence au congrès de la Chambre de Commerce de la province de Québec, à Montréal, les 10, 11 et 12 septembre. D'importantes personnalités du monde scientifique ont accepté de prendre part à la table ronde qui débutera à neuf heures du matin, dans la salle Champlain de l'hôtel Mont-Royal, le 12 septembre. Elle sera présidée par M. Gérard Letendre, ex-président de la Chambre de Commerce de la province. Des exposés seront présentés par MM. F.-A. Forward, directeur du secrétariat scientifique du gouvernement canadien; W.-H. Gauvin, directeur du Centre de recherche de la Société Noranda; H. F. Hoerig, directeur des services de recherche de la Société Du Pont; Lucien Piché, vice-recteur de l'université de Montréal.

À travers le Québec à travers le Québec à travers le

M. Marier à Athènes

M. Roger Marier, sous-ministre de la famille et du Bien-être social, participera à la 12e Conférence internationale de service social, à Athènes. M. Marier dirigera un séminaire, en langue française, sur les plans de développement et la coordination des services sociaux. Cette conférence se tiendra du 13 au 19 septembre; elle porte sur le progrès social par la planification : le rôle du service social. Une cinquantaine de Canadiens y prendront part.

Vers l'Afrique

PARIS — Vingt-cinq professeurs canadiens de langue française, accompagnés de leurs familles, et destinés à être affectés dans des écoles de pays africains d'expression française, sont arrivés à Paris en route vers le Maroc, le Mali et le Tchad. Six autres doivent se rendre incessamment en Guinée.

Secrétaire exécutif

M. Dorval Brunelle a été nommé au poste de secrétaire exécutif de M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales. Il succède à M. Augustin Brassard, récemment nommé coordonnateur de l'Expo universelle de 1967, au ministère de l'industrie et du commerce. M. Brunelle a fait ses études de droit à Montréal et il étudiait un an à l'université de Madrid.

Président à Ahuntsic

M. Marcel Jeannotte, opticien d'ordonnance, a été élu récemment président de l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic. Membre très actif de l'Association depuis le début de celle-ci, il en a été le vice-président, durant les deux dernières années. M. Jeannotte est également membre de la Corporation des opticiens d'ordonnance de la province de Québec, du Club de placement d'Ahuntsic, de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Spécialiste en lentilles cornéennes (verres de contact), il exerce sa profession dans le quartier depuis 1956.

Eleveurs de visons

L'Association des éleveurs de visons du Canada tiendra son congrès annuel les 10 et 11 septembre à l'hôtel Motel des Laurentides, à Québec. Les études inscrites à l'agenda portent sur des sujets aussi variés que l'élevage, les marchés, la publicité, la législation, la recherche, etc. Les exigences du marché imposent aux producteurs l'obligation d'améliorer sans cesse la qualité des peaux pour maintenir la renommée, au pays et à l'étranger, des visons Majestic du Canada, face à la concurrence mondiale.

Symbole ailé

Les passants sur le boulevard Dorchester ont pu remarquer que devant la Place Ville-Marie, ces jours derniers, on travaillait à l'érection d'une structure nouvelle. Commandé par Air anada, ce symbole ailé signale la présence dans le gratte-ciel des bureaux de la compagnie aérienne. En aluminium, cette structure repose sur un socle de 8 pieds, mesure 14 pieds de hauteur, et la distance entre les extrémités des ailes est de 42 pieds. Cette oeuvre très moderne a été imaginée par Jacques Guillon et Associés Ltée et construite à Montréal par Canadair.

SSJB en Europe

Quelque quarante voyageurs sont partis hier soir de l'Aérogare internationale de Dorval à destination de Paris pour participer au premier voyage officiel organisé par la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Les voyageurs feront la traversée à bord d'un avion Jet intercontinental Boeing 707 de la compagnie Air-France. Le groupe comprend des personnes de dix régions du Québec. Le retour a lieu le 28 septembre.

"Sang pour sang"

A la suite de la fin de semaine tragique que nous venons de connaître à l'occasion de la Fête du travail, la banque de sang de la Croix-Rouge a un urgent besoin de plusieurs centaines de chopines de sang. Pour renflouer la banque de sang de la Croix-Rouge, CKAC organisera demain sa clinique annuelle "Sang pour sang". Dès 9h. demain matin, CKAC Québec no 1 invitera ses auditeurs et auditrices à venir donner de leur sang au Centre permanent de la Croix-Rouge, 2170 ouest, boul. Dorchester à Montréal. Plusieurs émissions de CKAC seront diffusées directement de cette clinique de donneurs, demain après-midi.

Archevêque melchite

L'archevêque catholique melchite de Palestine, Mgr Georges Hakim, sera reçu à l'université Laval, jeudi. Mgr Hakim, né à Tantah, Egypte, en 1908, était ordonné prêtre en 1930, au terme d'études à Paris. Il était sacré évêque au Caire, à l'âge de 34 ans. Le siège épiscopal de Son Exc. Mgr Hakim est à la fois à Haifa et à Nazareth, à titre d'archevêque de Galilée. Il prononcera à Laval une conférence qui s'intitule : "L'apport de l'Eglise catholique melchite au concile Vatican II", à l'amphithéâtre de la faculté de médecine, Cité universitaire.

Informations scolaires

"Informations scolaires" une brochure sur l'orientation, vient d'être publiée par le ministère de l'éducation, service de l'orientation. Cette brochure est distribuée par la poste, en s'adressant au Service de l'orientation scolaire du ministère de l'éducation, hôtel du gouvernement, à Québec.

Dans les mines

Les exercices de sauvetages dans les mines auront lieu cette année à Thetford, le 12 septembre, sous les auspices du Service de l'inspection des mines au ministère des richesses naturelles.

Signalisation filmée

Un nouveau film a été tourné sur la signalisation routière. Ce film en couleurs a été diffusé dimanche par une chaîne de postes de télévision. Il a été réalisé conjointement par le ministère de la voirie et l'Office du film du Québec.

Il n'y a plus de prêtres dans les prisons bulgares

SOFIA — Deux prêtres catholiques, les révérends Robert Proustov, capucin, ancien curé de la paroisse de Sofia, et Marislav Bantchev assomptionniste, ancien directeur du séminaire catholique de Yambol, qui purgeaient chacun une peine de prison de 20 ans, viennent d'être libérés. Avec leur libération il n'y a plus aucun prêtre catholique dans les prisons bulgares.

Le prêtre Proustov qui était en prison depuis mai 1950 avait été condamné pour espionnage à 20 ans de prison. Le prêtre Bantchev avait été condamné à la même peine en 1952. Ils ont tous deux bénéficié d'une amnistie à l'occasion du 20e anniversaire de l'avènement du pouvoir populaire en Bulgarie.

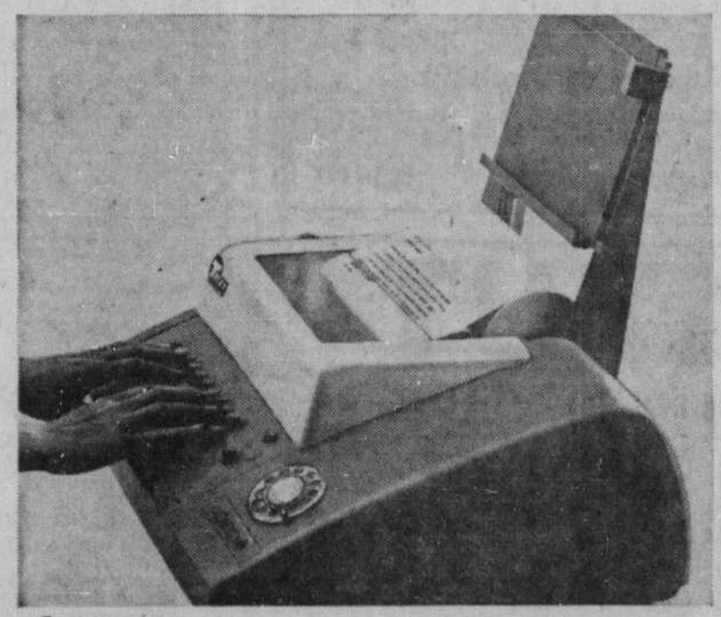
Comment traiter vos affaires avec la rapidité de l'éclair et la précision de l'imprimé:



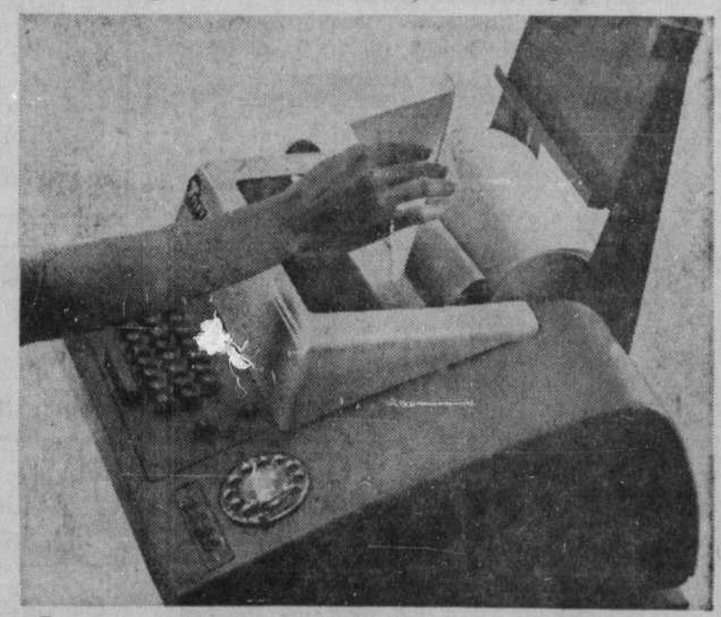
1. Consultez l'annuaire Télex



2. Composez le numéro et tapez



3. Pour un message de 20 secondes...



4. vous ne payez que pour 20 secondes

Abonnez-vous au réseau de Télex sans tarif minimum en Amérique du Nord...

TÉLEX

RÉSEAU MONDIAL: 175,000 abonnés dans le monde, plus de 6,000 au Canada. *TÉLEX* est le plus important réseau de téléscripteurs à cadran. Grâce à lui, vous restez en rapport avec les succursales, les fournisseurs, les clients, les banques, les hôtels, où qu'ils soient.

FRAIS RÉDUITS: Loyer mensuel de $45 et tarif d'utilisation minime. Exemple: un message *TÉLEX* de 20 secondes, de Montréal à Los Angeles, coûte 30¢.

PAS DE TARIF MINIMUM au Canada, aux E.-U. ni au Mexique.

TOUTE DACTYLO a un rendement supérieur grâce à *TÉLEX*. Sur bande perforée, *TÉLEX* peut transmettre jusqu'à 100 mots à la minute.

POUR ATTEINDRE LES ENTREPRISES QUI N'EMPLOIENT PAS TÉLEX—employez le service exclusif TEL-TEX. Appelez un bureau du CP-CN ou de Western Union dans l'une des 72 villes des E.-U. et du Canada et tapez votre message. Il sera transmis immédiatement. Le prix? Le tarif de base *TÉLEX*, plus 75¢ de frais de livraison. La longueur du message n'est pas limitée.

A l'avant-garde des réseaux de télécommunications

CANADIEN PACIFIQUE **TÉLÉCOMMUNICATIONS** CANADIEN NATIONAL

L'univers féminin

Retour à l'école

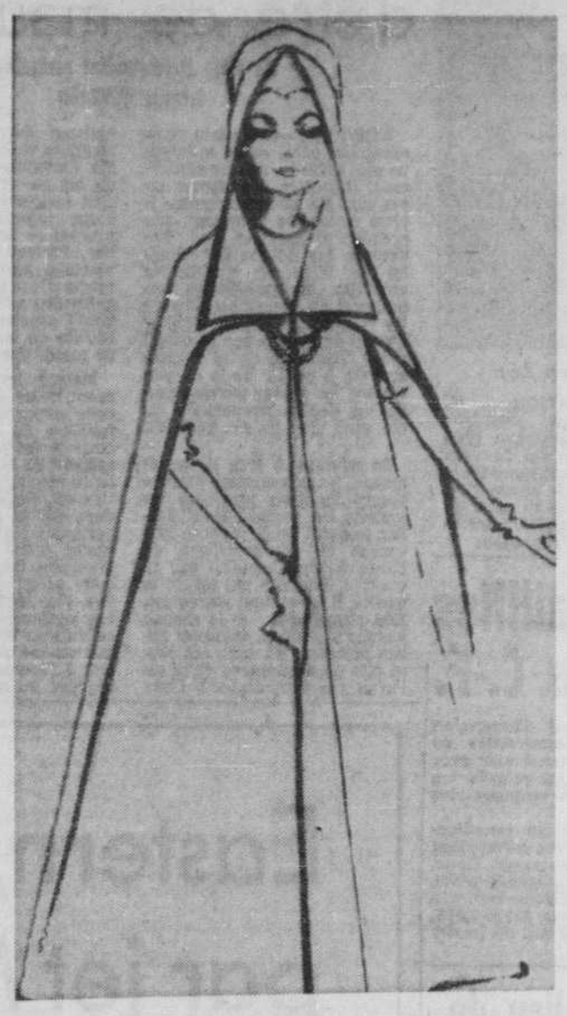
Les écoliers peuvent être aidés au foyer

Nous n'aurons jamais entendu autant parler d'examens manqués, de reprises obligatoires, de cours de vacances que cette année. Depuis le mois de juin, au hasard des rencontres, c'était tantôt le père, tantôt la mère, qui nous disaient: "Nous ne pourrons pas aller aussi loin cet été, parce que Jojo a un cours de "rattrapage" en août, va falloir revenir plus tôt". Ou bien on se plaignait: "On va en passer des belles vacances! Va falloir faire étudier Nanie et Jeannot, cet été, pour qu'ils ne manquent pas la reprise; autrement ils vont doubler", etc.

Il y a quelques années, d'interminables discussions ont eu lieu à savoir si les écoliers devaient faire de l'étude à l'école ou à la maison ou pas du tout. Apparemment cette étude ennuyait beaucoup de monde, à commencer par les enfants qu'on plaignait très maladroitement d'être surchargés et, souvent le lecteur de journaux ou l'auditeur des ondes avait l'impression que cette étude n'était à sa place nulle part. Pas plus que les devoirs à faire en fin de journée ou de semaine. (Comme nous étions naïfs et arriérés, nous et nos professeurs, avec ces heures d'étude surveillées au pensionnat ou à la maison!). Cet allégement des heures laborieuses tout le long de l'année scolaire, procure un avantage naturellement: enfants et adolescents sont dans les rues, restaurants et cinémas aussi tard que possible, le soir. Ou bien on "visionne" les films de gangsters et de bandes armées à l'écran familial, habitude qui familiarise si bien, de semaine en semaine, avec la violence, l'attaque à main armée, les règlements de comptes à coups de pistolets ou de couteaux. L'embêtement, c'est que les examens, selon toute apparence, n'ont pas porté sur ces sujets. Un inspecteur d'écoles, en province, m'a même expliqué qu'en plusieurs endroits, sans crier gare, le niveau des examens avait été haussé tellement que les élèves n'étaient tout simplement pas prêts à s'y soumettre. Ils y sont allés tout de même, avec les résultats que l'on sait. Jamais, il n'y a eu autant d'élèves calés, recalés, désenchantés. Est-il exact que dans la seule région de Montréal, 1200 élèves devaient s'entraîner au "rattrapage", cet été? Ce n'est certainement pas la méthode tant cherchée pour faire aimer l'étude et l'effort intellectuel; c'est tout juste bon pour monter de classe, si... Bien entendu ce n'est pas la faute de personne, comme dans tant d'autres domaines. Mais est-ce que ça ne pourrait pas devenir la responsabilité de quelqu'un? Est-ce que tous ces enfants sont des sous-doués? Viennent-ils de classes surpeuplées? Ou les professeurs étaient-ils franchement incompétents, ça se rencontre? Ne devrait-on pas chercher un peu pour savoir dans quelles proportions ces enfants ont été à même d'étudier le soir à la maison? Si les parents concernés et... consternés par l'obligation de ces reprises en plein été ou le doublage de classe, sont tous contre l'étude au foyer? Combien, parmi eux, prétendent ne pouvoir étudier, (quand l'occasion se présente) qu'avec accompagnement sonore de radio ou de tourne-disques? Ne serait-il pas pratique, dans beaucoup de cas, pour un an d'essai, par exemple, de changer de point de vue, d'opinion, et d'agir en conséquence, c'est-à-dire organiser les écoliers pour qu'ils puissent faire leurs devoirs, quand ils en ont à faire, dans une maison calmée, pacifiée et apaisante, où les ondes ne sont pas continuellement occupées par les techniques de diffusion... Là où il n'y a pas moyen de faire autrement, pourquoi ne pas leur permettre de s'installer pour leur étude, dans la pièce d'apparat de la maison, le salon? Qu'il soit bien entendu que ce ne sera pas une salle de jeux mais une salle d'étude; ils apprendraient peut-être par la même occasion à savoir se tenir dans un salon. Il y aura toujours possibilité de se faire un salon tandis que le cours de l'école ne dure que quelques années. Si l'on consent à organiser la maison au bénéfice de l'étude scolaire, ne pourrait-on ajouter encore un détail? Est-ce qu'il serait trop onéreux vraiment, pour les parents, de prendre l'habitude de faire lire les enfants à haute voix chaque soir? Un petit dix minutes? Dans les écoles publiques, où les classes sont surpeuplées, cette pratique paraît abandonnée de plus en plus. On est étonné ensuite que tant d'adultes ne savent pas lire tout haut ou lisent si mal, et cela même dans les lieux et circonstances où l'on devrait trouver tout le contraire! Il y a déjà des années que l'état d'urgence a été décrété dans le Québec au sujet du français. Qu'est-ce qui s'est fait jusqu'à maintenant dans les familles pour porter secours à notre parlure si mal en point, à peu près dans toutes les classes et dans toutes les régions? La lecture à haute voix avec corrections par les parents serait un petit, tout petit commencement sans doute, mais ce serait toujours ça. Que ceux qui en ont les moyens fassent davantage: pourquoi ne pas confier les écoliers à bouche molle, à mâchoires à peu près paralysées, et qui manquent non seulement de la possibilité d'articuler nettement, mais aussi de vocabulaire, à de bons professeurs de phonétique, d'élocution, de diction, qui sauraient leur donner la base de leur personnalité naissante: un langage correct et précis, le premier des moyens d'expression dont ils auront besoin toute leur vie, quels que soient leur état civil, eur carrière ou leurs talents? Et si les écoles ne donnent plus de livres en prix, et s'il n'y a pas de bibliothèque dans le quartier qu'on habite, il faudrait pourtant que les jeunes ne grandissent pas loin des livres. Qu'on trouve un moyen de leur en mettre dans les mains: c'est le premier et le plus solide instrument de culture. On devrait y penser davantage.

Enseigner et développer ne regardent pas que l'école et les professeurs; Roger Pons, universitaire, professeur, inspecteur général de l'instruction publique, en France, écrivain, en fait aussi un devoir de la famille, "milieu d'épanouissement". Si l'on croit à la vie de l'esprit et à ses forces spirituelles, rien ne peut nous coûter pour établir et rendre contagieuse cette vie de l'esprit dans sa maison et c'est en tentant de la promouvoir qu'on évitera les durcissements, les lassitudes ou les effets de l'usure et du temps chez soi et autour de soi. Dans le même temps on amènera davantage peut-être les jeunes de l'entourage à se dégager petit à petit, en temps et lieu, du terre à terre et du fonctionnel, à changer de palier de temps à autre. Ce qui permet de voir plus haut et plus loin, et de comprendre davantage les événements et ses semblables. Autrement, on s'expose et on les expose à traverser la vie en automates, ce qui est loin d'être un idéal, même si l'automate maintient sa vitesse à quatre vingt dix à l'heure. Qu'on se rappelle que rien n'influence davantage les enfants que les attitudes des parents. Quand les jeunes voient leurs éducateurs fréquemment intéressés par la lecture, souvent penchés sur un livre de valeur, ils seront intrigués d'abord, curieux ensuite. De là à l'imitation il n'y a qu'un pas. C'est assez rare qu'on puisse voir un enfant aller de lui-même à la lecture quand personne ne lit dans la maison mais on peut fréquemment observer que les parents qui aiment les livres ont des enfants plus portés vers les choses de l'esprit. Le premier bon effet de ce climat c'est que la conversation en famille peut rouler sur autre chose que l'argent, la mode et le luxe des autres.

Germaine BERNIER



AGENT DOUBLE : cape dernier siècle en velours français bleu nuit créée par le jeune couturier montréalais, Michel Robichaud, en souvenir des pèlerins de l'Ile-de-Sein. Cette cape de théâtre qui recouvre une robe du soir en satin duchesse de Bianchini rappelle également l'immense cape des Ursulines de Québec, au début de la colonie. AGENT DOUBLE faisait partie de la collection automne-hiver 65 du couturier Robichaud.

Conseillère de mode : un métier qu'on n'apprend nulle part

Pauline Dansereau, directrice de la mode pour la compagnie CIL de Montréal pratique son métier depuis bientôt six ans. Elle fut tour à tour conseillère de mode, script-assistante, commentatrice de modes, publiciste. Elle a fréquenté différents cours du soir afin de se perfectionner dans sa profession qui, dit-elle, dans un sourire, n'est enseignée nulle part. Pourtant des centaines de femmes y gagnent leur vie et il est étonnant qu'aucune école ne donne des cours adaptés aux conditions de travail et aux emplois disponibles dans ce secteur de l'industrie: la mode.

Les écoles d'arts et métiers et certains instituts familiaux apprennent aux femmes à mieux connaître la fabrication, l'entretien et les possibilités à tirer des tissus mais, à mon avis, nous dit Pauline Dansereau, aucune école ne les prépare sérieusement à affronter le milieu de la mode.

MILLE ET UN ASPECTS DU METIER

Le métier de conseillère de mode a de multiples aspects. C'est ainsi que Pauline Dansereau pour remplir convenablement son emploi doit rédiger des textes publicitaires décrivant les tissus et leurs usages, faire valoir ces tissus en donnant des conférences, rencontrer marchands, manufacturiers, distributeurs, couturiers et vendeurs, inspirer les dessinateurs de tissus nouveaux, suggérer des coloris et motifs qui plairont aux femmes, chercher de nouveaux moyens d'employer tissus et fibres synthétiques, enfin savoir apprécier en termes de chiffres le prix et la qualité d'un tissu, d'un vêtement manufacturé. En résumé, Pauline Dansereau, doit prendre le pouls de la mode, des goûts futurs des acheteurs et de leurs clientes.

TRANSFORMER LE COSTUME

Un autre aspect du travail de Pauline Dansereau est de transformer progressivement le costume, grâce à l'utilisation des nouvelles techniques et fibres mises au point par les moulins. Ainsi c'est probablement grâce à son travail et à celui de plusieurs autres femmes que nos religieuses porteront d'ici quelques mois des costumes allégés, plus en accord avec l'époque, des vêtements faciles d'entretien et par le fait même plus hygiéniques.

"Après que la compagnie pour laquelle je travaille eut mis au point certaines fibres synthétiques qui remplacent admirablement la laine ou des tissus trop lourds, je décidai de convaincre tout doucement les femmes de nos communautés religieuses, aussi bien que les hommes d'ailleurs, d'adapter leurs costumes aux découvertes modernes. En collaboration avec des dessinateurs, de nouveaux modèles furent créés et certaines communautés ont déjà remplacé la vaste jupe de laine ou de serge marine par une jupe plus courte en terylene et coton. Même les coiffes subiront des transformations, seront moins rigides, plus faciles à entretenir, plus agréables à porter et plus jolies à voir."

EXPOSITION MONTREALAISE DE TISSUS

Débordante d'idées, Pauline Dansereau en collaboration avec le Fashion Group de Montréal, a eu l'idée d'organiser une vaste exposition de tissus canadiens. Celle-ci aura lieu le 23 septembre prochain, à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal et sera ouverte au public de 10 heures le matin à 4 heures de l'après-midi. On y présentera les plus nouveaux tissus canadiens mis sur le marché au cours des derniers mois. Des moulins de tout le Canada participeront à cette exposition ainsi qu'une vingtaine d'artisans du Québec qui présenteront des tissus faits mains. Signalons parmi ceux-ci Véronique Arseneau, Augustine Payette et Lucien Desmarais. Les personnes qui sont intéressées à connaître d'avance les pronostics de la mode et les tissus qu'elles porteront d'ici un an, sont invitées à visiter cette exposition. Le prix d'entrée sera de $1. Un dîner officiel réunissant manufacturiers et membres du Fashion Group aura lieu le même jour.

Cette exposition permettra, nous dit Pauline Dansereau, en nous quittant, de faire prendre conscience aux manufacturiers et couturiers montréalais de l'importance et de la multitude de nouveaux tissus mis au point dans les moulins canadiens depuis un an. Plusieurs tissus canadiens rivalisent de beauté et de solidité avec les tissus importés et se vendent à des prix inférieurs à ceux-ci. L'exposition permettra à des gens du métier de se rencontrer et d'échanger des idées nouvelles.

—S.C.

Promenade-éclair via Condotti et Faubourg St-Honoré

ROME — A une intersection de la Via Condotti, à Rome, on aperçoit une femme grassouillette qui s'affaire à la préparation de sachets de lavande.

Ses produits se vendent très bien sur cette avenue populaire de la capitale italienne. A quelque 30 pieds de là, se trouve l'établissement Bulgari, spécialistes en émeraudes, de réputation mondiale. Dans cette boutique, dont les portes sont habillées de tentures de soie, une bague sertie d'émeraudes ne se vend pas à moins de $20,000.

La vendeuse de lavande apporte la couleur locale à la Via Condotti, mais c'est Bulgari qui donne le ton, à cette rue, caractérisée par l'élégance romaine. Les plus riches et les plus belles femmes de Rome achètent leurs chapeaux chez Canessa, rue Sistina, leurs souliers chez Lucarelli, rue Borgona, et leurs fourrures chez Chiabrando, rue Gregoriana. Mais la via Condotti demeure le centre chic pour faire la tournée des magasins et le lieu de rencontre pour toutes ces élégantes.

Au Palazzi

Selon les standards de vie européens et nord-américains, les meilleures aubaines se trouvent chez les coiffeurs et salons de haute couture, situés aux étages supérieurs du Palazzi, via Condotti.

La plupart des femmes s'accordent à dire que les coiffeurs italiens sont les plus talentueux au monde. Chez Filippo, le mieux connu sur la rue, on peut obtenir un shampooing et mise en plis pour $2.40. Les postiches faits sur commande chez Alberto sont en grande demande.

Les trois plus importantes maisons de haute couture, sur cette rue, sont Forquet, Lancetti et Fabiani, où des originaux sont offerts en solde avant les nouvelles collections de janvier et juillet.

PARIS — Les élégantes qui font la tournée des maisons de haute couture, à Paris, ne manquent pas de se rendre rue du Faubourg Saint-Honoré. Cette rue étroite qui, au 13e siècle n'était qu'un sentier poussiéreux de banlieue, a la réputation d'être le centre de mode depuis au moins cent ans. Les clientes attirées sont les femmes les plus élégamment vêtues, sur le plan international.

Le manque d'espace a obligé certains grands couturiers à s'installer ailleurs. Plusieurs boutiques spécialisées ont surgi, par exemple, dans les rues fourmillantes du Quartier Latin, lequel marque un regain de popularité. Mais la rue du Faubourg Saint-Honoré garde le cachet de distinction.

Jean Barthet

Certains de ces établissements sont si connus, qu'une simple plaque sur la porte cochère de la cour d'entrée suffit à les identifier. C'est ainsi que les chapeaux de Jean Barthet, portés notamment par Sophia Loren, Liz Taylor et la princesse Grace de Monaco, ne peuvent être vus qu'après une petite promenade à travers un couloir sombre qui mène au salon du modeliste. Ce dernier reçoit lui-même ses meilleures clientes qui après avoir fait le tour des deux pièces, ont le choix dans une variété de chapeaux depuis les modèles en plumes d'autruche jusqu'aux créations en peau de reptile.

La qualité de ces accessoires ne s'accorde pas avec le décor du Salon aux parquets grinçants recouverts d'un tapis plutôt râpé et meublé de chaises de fer forgé.

Les chapeaux peuvent être essayés, mais aucun n'est à vendre, car ce ne sont que des modèles types, adaptés ensuite individuellement. La cliente revient au moins deux fois pour les essayages, alors qu'à l'atelier, on s'occupe de réaliser cette création faite-main.

Aucun prix n'est fixé sur des étiquettes, sans doute pour ne pas mettre en fuite la clientèle, dans certains cas. Toutefois, il est possible d'obtenir une création Barthet pour $70 à $80.

Chez Pierre Cardin

La boutique Pierre Cardin offre des modèles réalisés dans les mêmes tissus que les originaux, pour environ $200. Cette somme peut paraître importante pour la femme au budget moyen, mais c'est une aubaine pour une habituée au salon haute couture de Cardin, où un seul vêtement se vend entre $500 et $1,000.

Plusieurs grands couturiers tiennent également une boutique où leurs modèles affichent peut-être un style moins sophistiqué, mais plus pratique pour certaines femmes. Un grand nombre d'étrangères se rendent chez Cardin et les touristes ont la priorité sur les Parisiennes, pour ce qui est des essayages et retouches, alors que le vêtement n'est pas livré avant cinq jours.

Même si les touristes n'y vont pas pour acheter, la via Condotti à Rome comme la rue du Faubourg St-Honoré à Paris demeurent des cadres agréables pour une simple promenade. Combien de femmes ne rêvent-elles pas d'y faire un jour des achats.

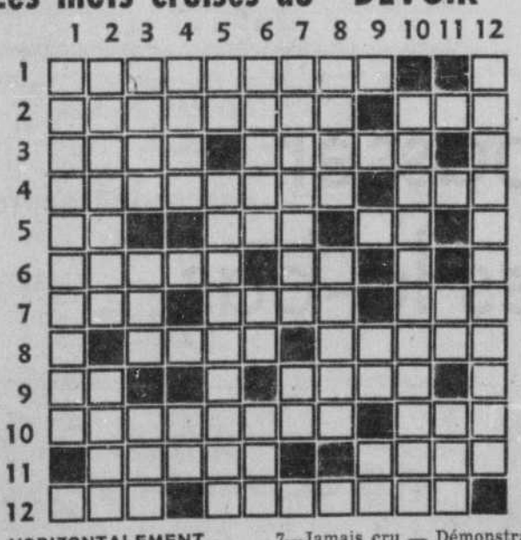
GUIDES FÉMININS DEMANDÉES

Pour diriger des groupes de voyageurs dans la belle province le dimanche seulement. Age de 20 à 35 ans. Aptitude manifeste à s'exprimer en français et en anglais de vive voix.

Pour renseignements, s.v.p. appeler Bernard Rousseau

à 866-8461 - poste 212

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Massacre
2—Gardée pour soi — Venue à terme
3—Fit preuve d'habileté — Repaire
4—Les blancs et les jaunes s'y mêlent étroitement — Transpire
5—Négation — Qui a vu le jour — Se rend
6—A sa faculté — Ville biblique
7—Pas toujours vive — Peu courante — Symbole de dureté
8—Prénom russe — S'approche
9—Mesure chinoise — Démonstratif
10—Pousser dedans — Conforme à ce qu'il faut
11—Espace de temps — Souvent désertes
12—Propre — Qui ne varient pas beaucoup

VERTICALEMENT

1—Elle nous revient en mai
2—Donna le détail — Réservoir humain
3—Hutte de nègre autrefois — Marque l'accord — Tonneau
4—En s'éloignant de la source — Métal
5—En tout — Emmenés avec
6—Utile dans la boîte à pharmacie — Unité de temps — Démonstratif
7—Jamais cru — Démonstratif
8—Sans intelligence — Quitter la Terre
9—Lui — Idem
10—Qui ne fait pas plaisir
11—Impersonnel — Initiales de points
12—Membres d'un ordre religieux

Solution de samedi

Horizontalement:—
1—BOUCHERVILLE
2—ABSOUTE — IM
3—LE — MANUELLE
4—ASSIEGER — EAU
5—NEE — CE — ST
6—NET — CURE
7—EXTREMITE
8—MAIGRES — PONT
9—EVE — KEPI — VA
9—NIRVANAH — AIR
11—TE — SEUIL — TE
12—ROI — AGEE

Verticalement:—
1—BALANCEMENT
2—OBESE — XAVIER
3—US — SENTIER
4—CO — ERG
5—HUMECTER — AS
6—ETAGE — MEKNES
7—RENE — CISEAU
8—UR — UT — PHI
9—ILE — CREPI — LA
10—LE
11—LILAS — INVITE
12—EMEUTE — TAREE

Espoir pour les femmes stériles

UPPSALA, Suède —Une femme suédoise stérile est devenue enceinte de septuplés après un traitement aux hormones dans une clinique d'Uppsala, mais elle a perdu les sept bébés dans une fausse-couche. C'est ce qu'a déclaré un porte-parole de l'hôpital académique d'Uppsala.

Les bébés, qui avaient atteint leur cinquième mois, semblent avoir été bien développés et ils pesaient 35 grammes, environ 12 1-2 onces chacun.

Le chef de la clinique gynécologique d'Uppsala, le professeur Carl A. Gemmzell, est réputé pour son traitement de l'infertilité féminine.

Selon le porte-parole de l'hôpital, la femme âgée de 30 ans aurait pu mettre au monde les bébés si elle avait pu endurer l'effort physique de la grossesse un autre mois. On ne connaît pas de cas de survivance de septuplés.

La base du traitement de Gemzell contre la stérilité est l'injection d'hormones hypophyses pituitaire.

Jacqueline Kennedy aura un bureau à N.Y.

WASHINGTON. — Mme Jacqueline Kennedy va occuper un bureau de quatre pièces à New York où elle s'installera pour lire et répondre aux milliers de lettres qui lui parviennent encore au sujet de son mari.

Mme Kennedy a reçu plus d'un million de lettres depuis la mort du président l'an dernier.

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alkaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne sûrit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

TRAVAIL : — Sténographie
— Dactylographie
— Lecture de rapports
— Semaine de 5 jours : 8:30 - 5:00

QUALIFICATIONS : — Bilingue
— Orthographe français et anglais impeccable
— 25 ans
— Expérience nécessaire

Donner tous les détails en écrivant à :

C.P. 220, STATION H, MONTRÉAL

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

★ Le Cardinal ★

NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX

3½ — 4— 4½ — 5

Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit

★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision

DISTRICT COTE-DES-NEIGES

3270 ave Ellendale
coin Decelles

733 - 6618

Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

AU 400

LE CHEF ROGER

vous suggère ce midi

La Paupiette de Sole Mont Rouge

ou

Le Gigot d'agneau Esou

Au Déjeuner d'Affaires

ÉDIFICE C.I.L.
Dorchester et Université
Tél. : 866-9506

Entrée du Stationnement sur la rue Université au Sud de Dorchester

AU 400

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.

Simpson MONTRÉAL

Une cuisine nouvelle ?
Une salle de bain moderne ?
Si oui venez chez Simpson
consulter le service de

Rénovation de la Maison

Venez visiter l'exposition permanente au sixième chez Simpson
Vous verrez des cuisines et des salles de bain de rêve qui peuvent devenir des réalités dans votre propre maison. Discutez de vos projets avec nos experts et fiez-vous à eux pour transformer votre foyer.



Voici 5 raisons qui devraient vous inciter à consulter le Service Simpson de la Rénovation de la Maison :

Les transformations donnent une vie nouvelle... à une cuisine ou une salle de bain datant de plusieurs années. Si vous possédez une maison ancienne ou projetez de vous acheter une maison, consultez SIMPSON qui vous aidera à en tirer le maximum.

Le Service de Rénovation de la Maison construira quelque chose de spécial et cela pour vous seulement... selon vos goûts personnels naturellement.

Un simple appel téléphonique et un spécialiste du Service Simpson de Rénovation de la Maison se rendra chez vous avec une foule d'idées originales pour redécorer votre salon, chambre à coucher ou toute autre pièce de votre maison.

Commencez la rénovation de votre maison dès maintenant grâce au
PLAN CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SIMPSON
Vous pouvez profiter de la beauté et du confort de pièces redécorées et en régler le coût au moyen du plan Conditions faciles de paiement Simpson. Vous avez jusqu'à trois ans pour payer.

1 **Estimation gratuite**
Le plan est dressé selon votre budget et le prix comprend la main-d'oeuvre et les matériaux.

2 **Croquis et plans gratuits**
pour tous projets à réaliser. Choisissez la décoration et les coloris qui refléteront votre goût personnel. Vous pouvez ajouter tous les appareils encastrés dont vous avez besoin.

3 **Tous les matériaux sont garantis**
Le Service Simpson de Rénovation de la Maison n'utilise que des matériaux de maisons reconnus pour offrir ce qu'il y a de mieux comme qualité.

4 **Travail garanti**
Nos artisans, tous des experts dans leur domaine, vous donneront le service et la satisfaction que vous attendez de Simpson.

5 **Service rapide et efficace**
Du début jusqu'à la fin, les menuisiers, plombiers, électriciens, peintres, accomplissent leur travail consciencieusement et sans délais inutiles.

Composez
842-3241
LOCAL 833

SIMPSON — Service de rénovation de la maison au sixième.

Fructueux échange de stagiaires entre la France et le Canada

"La première expérience véritablement organisée d'échange de stagiaires étudiants entre la France et le Québec a été extrêmement fructueuse. Cette initiative peut être l'un des principaux facteurs dans le rapprochement et la compréhension mutuelle de nos peuples. C'est pourquoi j'estime qu'il faudra la répéter chaque année et l'amplifier. La formule a prouvé son efficacité et elle me paraît à tous égards très prometteuse".

Voilà ce que déclarait le consul général de France à Montréal, M. Philippe Benoist, au cours d'une réception marquant la fin du séjour dans le Québec d'une vingtaine de stagiaires français, tous étudiants des plus célèbres grandes Ecoles françaises.

Outre la présidente, Mme Archambault et le vice-président, M. Robert Hollier, de l'Association France-Canada, laquelle avait organisé ce stage en liaison avec des services gouvernementaux, on remarquait encore la présence de MM. Rémi Meynard, conseiller technique au ministère de l'éducation, Jean-Paul Gignac, commissaire à l'Hydro-Québec, Félix Guibert, Maurice Gervais, Yves Plattard, conseiller commercial de France, Lionel Lemay, Marc Brunet, Robert Ouellette, Adrien Perras, Roger Filiatrault, Alban Coutu, Marcel Couture, etc.

Grâce à l'Association France-Canada, non seulement 18 étudiants français ont effectué des stages dans des entreprises industrielles, commerciales et bancaires du Québec, mais dans le même temps, 12 étudiants canadiens-français en effectuaient de similaires dans des entreprises équivalentes en France. Les démarches commenceront incessamment en vue de doubler, l'année prochain, le nombre de stagiaires dans les deux sens.



M. Lucien Roy

A LA FEDERATION — M. Samuel-L. Gagné, président général de la campagne 1965 de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, annonce la nomination de M. Lucien Roy au poste de président du Comité d'Information de la Fédération.

Manufacture et retraite

TORONTO — M. A.A. Cummings, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré hier qu'il faudrait une augmentation sensible du revenu national du Canada avant de justifier la mise en oeuvre de systèmes de pension et de santé sur une échelle nationale.

Il a déclaré, au cours d'un déjeuner-causerie à l'Exposition nationale canadienne, que son association est en faveur d'une législation uniforme au sujet de la retraite au Canada, tout en estimant que celle-ci doit être soigneusement planifiée de sorte qu'elle n'intervienne pas avec d'autres aspects du progrès au Canada.

13% du passif des faillites était contrôlé par les C.-F.

Selon une compilation faite par le Conseil d'expansion économique, 87 p.c. du passif des faillites commerciales au Canada durant le premier semestre 1964 n'ont rien à voir avec les entreprises canadiennes-françaises. D'après les relevés les plus sérieux, le CEE a dénombré 559 faillites commerciales au Québec durant cette période.

De ce nombre, les entreprises sous contrôle canadien-français comptent pour 32 p.c. quant à l'actif des entreprises commerciales en faillite, et pour 33 p.c. quant au passif. Donc, 67 p.c. du passif des faillites (en données pécuniaires) n'ont rien à voir avec les entreprises sous contrôle canadien-français. Le total du passif contrôlé par les nôtres est de $10,248,823, ce qui, pour l'ensemble du pays, compte pour 13 p.c. du passif de toutes les entreprises en faillite.

L'utilisation de sacs au lieu de poubelles doit être encouragée sans toutefois être obligatoire

L'utilisation des sacs de plastique au lieu de poubelles pour disposer des ordures ménagères représenterait une économie de temps de l'ordre de 18 p.c. pour les préposés à l'enlèvement des déchets, mais il serait difficile d'obliger la population à utiliser de tels sacs.

Telle est la conclusion d'un rapport du directeur de la voie publique, M. Jean-V. Arpin à la suite de l'expérience faite durant trois mois dans divers secteurs de la ville sur l'utilisation des sacs.

M. Arpin déclare dans son rapport que l'un des moyens pour encourager la population à utiliser de tels sacs serait de rendre plus sévère le règlement municipal concernant la disposition des déchets et exiger l'usage de la poubelle métallique ou, comme alternative, de ces sacs et prohiber tout autre genre de contenant et surtout les boîtes de carton.

L'expérience a démontré qu'il ne serait pas économique pour la ville de fournir et de distribuer gratuitement ces sacs à la population car la dépense serait de l'ordre de deux à trois millions de dollars.

Le coût unitaire actuel au détail pour ce sac est de $0.089, ce qui est prohibitif pour la majorité des citoyens. M. Arpin déclare que si l'usage du sac se généralisait, ce qui représenterait pour Montréal quelque 45,000,000 de sacs par année, le coût au consommateur ne devrait pas dépasser cinq sous l'unité.

M. Arpin note aussi que le sac, à ses dimensions actuelles de 26 pouces par 36 pouces, n'a pas suffi pour recevoir les déchets d'une résidence, pour un enlèvement. Dans bien des cas les sacs étaient déposés à demi-pleins et presque toujours accompagnés de poubelles ou de boîtes de carton ou de petits sacs en papier.

De plus, la fourniture gratuite du sac n'a encouragé les citoyens à en utiliser que 38.6 p.c. du nombre reçu. Il appert que dans bien des cas on a utilisé ces sacs à d'autres fins qu'à celles auxquelles ils étaient destinés.

M. Arpin déclare que l'expérience a démontré que si l'usage du sac était généralisé cela permettrait à son service d'agrandir les zones des contrats d'enlèvement des déchets et de réduire ainsi leur nombre, au même prix de soumission.

Bien qu'abondante, la récolte des Prairies risque d'être de mauvaise qualité, à cause de la pluie

De notre correspondant particulier, Jacques OUVRARD

WINNIPEG —A de très rares exceptions près, on ne moissonne plus dans la prairie canadienne. Il a trop plu depuis un peu plus de deux semaines. Il pleut encore de Winnipeg aux premiers contreforts des Rocheuses. La Bourse des céréales de Winnipeg qualifie les prévisions atmosphériques immédiates de "terrifiantes" pour les cultivateurs. Peu d'espoir d'avoir du temps sec et chaud avant l'échéance du 15 septembre. Or, à partir de la mi-septembre, les gelées peuvent causer des dégâts irréparables au blé aussi bien qu'aux céréales.

Se refusant à trop de pessimisme, les organismes d'entreposage des trois provinces des prairies, les "wheat pools" parlent toujours de la moisson 1964 comme de la quatrième de l'histoire du Canada, par la quantité. Pour ce qui est de la qualité, il en va tout autrement. Elle s'amoindrit avec chaque journée pluvieuse. Quelques gelées précoces, en août, ont causé plus de dommages qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Cette moisson devrait être presque terminée si tout avait bien été. En Saskatchewan, la province du blé par excellence, 17 pour cent seulement du blé avait été battu lorsque les premières averses se sont mises à tomber. Partout les autorités provinciales ne cachent pas leurs soucis d'une telle situation. Les cultivateurs vivent un "suspens" angoissant: Cette autre récolte de blé record va-t-elle se matérialiser?

Malgré les lendemains peu prometteurs on parle d'une récolte oscillant entre 565 et 787 millions de boisseaux. Beaucoup moins certes que les 703 millions de 1963, la plus importante récolte jamais récoltée au Canada. Nettement plus cependant que la moyenne annuelle normale: 480,000,000 de boisseaux. A une exception près, le Manitoba, l'abondance de la récolte 64 est due à l'augmentation des surfaces emblavées. Les rendements avaient été excellents en 1963. La récolte s'était vendue très vite, grâce surtout à l'énorme commande passée par les Russes: 239,000,000 de boisseaux. Il n'en fallait certes pas plus pour inciter les fermiers de l'Ouest à cultiver du blé. Ils n'y ont pas manqué. Rien qu'en Saskatchewan, on a semé en blé 19,224,000 acres, un record. En Alberta la surface des emblavures est passée de 5,933,000 acres en 1963 à 6,495,000 acres. En dépit de ces augmentations assez importantes on récoltera moins de blé que l'année dernière, en Alberta, 135 millions de boisseaux contre 149 millions. On en récoltera moins en Saskatchewan où la situation est éloquemment dépeinte par le quotient de condition (100 égale 15 boisseaux à l'acre). Il fut en 1963 de 173, il n'est plus, cette année, que de 124. Le rendement moyen dans la province du blé — c'est son surnom — ne sera que de 18 boisseaux 3-4 contre plus de 25 l'année dernière.

Il en va tout autrement au Manitoba. Où plutôt, il devrait en aller tout autrement au Manitoba si. . . toujours la même condition, chaleur et temps sec. Néanmoins on espère toujours moissonner la récolte de blé la plus abondante de toute l'histoire de la province: 90,000,000 de boisseaux, estime le "Manitoba Wheat Pool". 10 millions de plus que le précédent record qui fut établi en 1962. 50% de plus que l'année dernière.

En 1963, les cultivateurs du Manitoba eurent beaucoup à envier à leurs collègues de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il n'en est pas de même cette année. Les rendements s'annoncent comme devant être excellents : 26.6 boisseaux à l'acre. On n'a fait mieux qu'une seule fois: 27.5, en 1942.

En ce qui concerne les céréales secondaires, le temps humide pose les mêmes problèmes. Les récoltes seront en général inférieures à ce qu'elles furent en 1963 pour deux raisons: on en a moins semé et les rendements sont moindres. Une exception notable, l'Alberta récoltera plus de seigle sur moins d'acres.

Notons enfin un demi-succès au Manitoba avec le lin. Plus d'un millions d'acres ont été ensemencés en lin, 150.000 ont du être transformés en jachères ou labourés. 90.000 produiront moins de 4 boisseaux. Des rendements exceptionnels par endroits — on parle de 20 boisseaux — font que la moyenne à l'acre sera légèrement supérieure à celles des 10 dernières années, près de 10 boisseaux. Récolte prévue: 8,200,000 boisseaux de graines de lin. La contrepartie de la situation malaisée en ce qui concerne les céréales on s'en réjouit chez les éleveurs: améliorations générale des paturages, diminution, sinon disparition d'une menace: Le manque d'aliment pour le bétail: Le fourrage est abondant. La partie du blé récoltée qui ne sera bonne que pour l'alimentation du bétail compensera le manque de céréales secondaires.

Un personnage très officiel vient de parcourir la prairie canadienne. Il s'agit de Volovchenko, ministre soviétique de l'agriculture. A Winnipeg, il n'a pas caché son étonnement de voir que le cultivateur canadien parvenait à obtenir des rendements très supérieurs à ceux des cultivateurs soviétiques dans des conditions climatériques et sur une terre très semblable.

Volovchenko a d'autre part confirmé ce à quoi on s'attendait: la récolte russe a été bonne, nous n'achèterons pas en grande quantité au Canada cette année.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107
JWETTE Ltée
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

SHEARER LUMBER CO. LTD.
80 BOUL. STINSON MTL
(angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE
PORTES EXTÉRIEURES
UNIK DE MARQUE GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3, Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

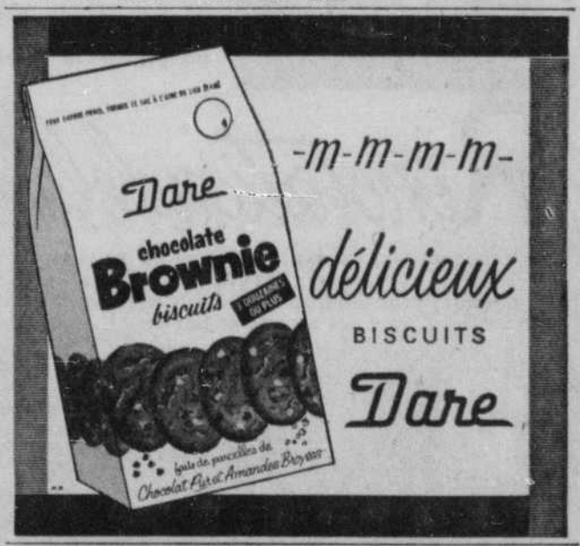
DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

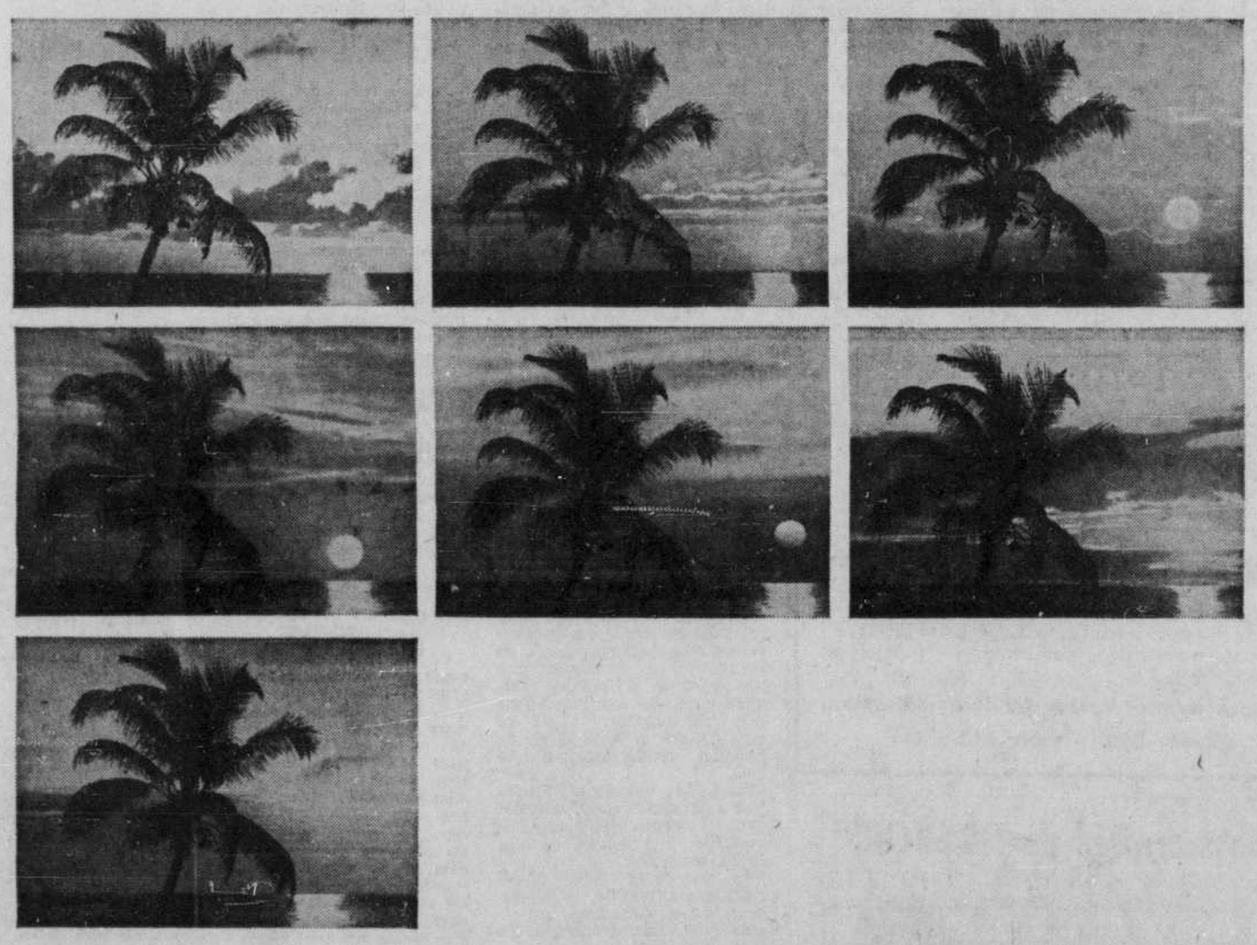
SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013



PRÊTS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
au taux le plus bas!
6½%
POUR ACHETER • CONSTRUIRE • REFINANCER UNE PROPRIÉTÉ
Montréal et banlieue • Aucune commission • Service rapide
Consultez le gérant, que vous soyez client ou non.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
64 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8 h.

Eastern, le seul vol par jet Montréal–Miami.



Venez avec nous passer 7 jours de vacances là-bas.
Le tout: $175.05.*

Eastern seul vous emmène directement à Miami, sans vous faire changer d'avion. Les "Joyeuses Vacances" d'Eastern à Miami comprennent: voyage par jet aller-retour, classe touriste, l'hôtel de votre choix parmi 10 à Miami Beach (7 jours, 6 nuits), transport terrestre, droit à la plage et à la piscine, divertissements organisés. Il n'y a qu'Eastern et votre agent de voyages pour vous offrir de si belles vacances. Appelez-nous.

*Ce tarif individuel suppose le logement de deux personnes par chambre d'hôtel et l'aller-retour en jet, classe touriste, via New-York.

Eastern
VI 9-2201, OU VOTRE AGENT DE VOYAGES

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.
VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

La troisième réunion du comité ministériel nippo-canadien s'est terminée samedi à Tokyo

Pour une collaboration étroite mais pas toujours au seul bénéfice des Canadiens

TOKYO. — Le comité ministériel Canada-Japon, qui vient de se tenir pendant deux jours à Tokyo, a convenu qu'il fallait "maintenir une étroite coopération et un étroit contact entre les deux pays, en vue de la stabilité et du développement des régions d'Asie et du Pacifique".

Le comité s'est prononcé pour une libéralisation du commerce mondial, à la fois dans le domaine des produits industriels et agricoles. Le comité a exprimé son intérêt dans une intensification des échanges commerciaux est-ouest "sur une base mutuellement avantageuse" et, ont souligné les délégué japonais, "à condition que ces échanges soient entièrement dépourvus de conditions politiques".

Les ministres ont convenu d'autre part qu'une "solution réaliste et équitable" du problème chinois devait être trouvée" car ce problème est "l'un des plus importants qui confrontent actuellement non seulement l'Asie, mais le monde entier".

La bonne harmonie qui a marqué ces réunions n'a été troublée que par une assez vive controverse au sujet de l'équilibre des échanges entre le Japon et le Canada. Les ministres japonais en effet se sont plaints de ce que ces échanges étaient trop nettement en faveur du Canada, qui avait vu ses exportations au Japon augmenter de 25 p.c., tandis que les exportations japonaises au Canada subissaient dans le même temps une baisse de 1.1 p.c., et les Japonais ont demandé une baisse des droits de douane canadiens sur les produits japonais.



Martin propose une "communauté pacifique"

TOKYO. — Paul Martin, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada, dans son discours prononcé lors du déjeuner de l'Association nippo-canadienne, a souligné l'importance accrue des relations triangulaires entre le Japon, le Canada et les Etats-Unis, dans le domaine économique et de politique internationale.

"Depuis l'admission du Japon aux Nations unies en 1956, a-t-il déclaré, la coopération est arrivée à un point tel que nous pouvons envisager une alliance tripartite".

Rappelant le mot d'un historien canadien, qui avait, à l'époque, parlé du triangle de l'Atlantique nord, à propos des relations entre la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis, Paul Martin a dit: "J'espère qu'il se trouvera un historien canadien pour faire une étude semblable de la situation dans la zone pacifique où nous avons le "triangle du Pacifique nord", composé du Canada, du Japon et des Etats-Unis.

"Les Européens, a-t-il poursuivi, sont à la recherche d'une plus grande unité et y travaillent. Le point de vue canadien est que de telles mesures ne devraient pas se limiter aux frontières continentales. Nous avons toujours été les ardents défenseurs de l'idée de la Communauté atlantique et nous considérons qu'une communauté pacifique aiderait à la création de la communauté universelle que désirent tous les pays de liberté".

"D'autre part le commerce entre le Japon et le Canada et le Japon et les Etats-Unis ne cesse de se développer et d'atteindre un niveau qui postule l'existence de conditions de stabilité et de paix. C'est pourquoi, ces trois pays ont le même souci de préserver ces régions pacifiques exposées à des conflits endemiques. Des risques qu'ils impliquent l'exemple du Sud Vietnam est éloquent à ce sujet et nos préoccupations se rejoignent bien que le Japon y ait une moindre part". Enfin pour terminer, M. Martin a souligné "la nécessité et l'urgence de consultations pacifiques tripartites fréquentes". Il a rappelé les liens qui unissent le Canada à la Grande-Bretagne dans le Commonwealth et dit que ces associations ne faisaient que fortifier les rapports qui unissent aujourd'hui le Canada au Japon et aux Etats-Unis et que ce pays espère non seulement maintenir mais élargir, au bénéfice de tous les pays d'Extrême Orient".

M. Martin a visité Hiroshima et s'est incliné devant le monument aux morts de cette ville martyre.

Voici le texte du discours que le secrétaire d'Etat canadien a prononcé à cette occasion :

"C'est avec une grande émotion que j'ai contemplé le monument de ceux qui ont péri ici. Il commémore non seulement les morts de Hiroshima, mais il est également un symbole pour l'humanité tout entière, de l'espoir que, plus jamais, aucun peuple n'ait à subir la même épreuve. La générosité dans la souffrance du peuple de Hiroshima est profondément émouvante. J'ai confiance que cet appel sera entendu. La renaissance de Hiroshima qui nous a tant émerveillés sera la promesse du monde meilleur qu'il incombe à nous tous de construire.

Le Canada pour sa part, a déjà déployé tous ses efforts pour que plus jamais, le monde ne soit menacé par la perspective d'un nouveau cataclysme semblable à celui dont cette ville a été le théâtre. C'est une dette que nous avons contractée à votre endroit. Si nous parvenons à l'acquitter, votre sacrifice n'aura pas été vain."

Martin espère une hausse du volume des échanges entre les deux pays

TOKYO — A l'issue de la troisième réunion du comité ministériel nippo-canadien qui vient de s'achever, M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Canada, a tenu samedi après-midi une conférence de presse au ministère des affaires étrangères du Japon.

Après s'être félicité de la cordialité des échanges de vues entre les représentants du gouvernement japonais et sa mission, et avoir dit que, malgré l'âpreté courtoise des discussions sur le commerce entre les deux pays, on pouvait espérer un accroissement substantiel du volume des échanges, Paul Martin a répondu aux questions des journalistes japonais et occidentaux présents.

Comme il fallait s'y attendre, la première question a eu trait à l'admission éventuelle de la Chine communiste au sein des Nations unies dont le Canada, s'il faut en croire la presse locale, se serait fait l'avocat.

"Je n'ai fait à ce sujet aucune déclaration, s'est empressé d'exprimer le secrétaire d'Etat. J'ai eu moi-même connaissance de la prétendue proposition canadienne en lisant la presse japonaise. Il n'empêche que l'isolement de la Chine communiste comme de tout pays quel qu'il soit ne saurait être une solution en soi et que mon gouvernement favorisera toute proposition tendant à admettre la Chine communiste aux Nations unies et à trouver des solutions compatibles avec la présence de la Chine nationaliste et si nous avons échange des vues à ce sujet avec le gouvernement japonais c'est que le Japon, grand pays asiatique, est intéressé au premier chef par ce problème et qu'il était inévitable que les deux pays confrontent leurs vues, a-t-il ajouté. Cela en aucun cas ne saurait autoriser quiconque à prétendre que nous avons préconisé une solution ou que nous nous soyons fait l'avocat de l'admission de ce pays aux Nations unies, a-t-il tenu à préciser. De plus, ces échanges de vues, et j'insiste sur cela, ont eu un caractère strictement privé. Le Canada est lié par cette règle de discrétion. Tout ce que je peux exprimer à nouveau c'est que si mon gouvernement n'a pas l'intentions de changer sa politique vis-à-vis de la Chine communiste il peut toutefois exprimer par son secrétaire d'Etat que l'isolement dans lequel on tient ce grand pays est une maladresse.

La deuxième question a eu trait à la position du Canada, des Etats-Unis et du Japon en ce qui concerne le Sud-Vietnam. "J'ai profité de mon séjour à Tokyo pour m'entretenir avec notre représentant à Saïgon qui m'a tenu informé du développement de la situation dans le Sud-Vietnam. Je suis heureux que le général Khanh soit retourné à la tête du gouvernement et qu'il soit capable de polariser toutes les forces non-communistes dans la lutte contre le Vietcong. Le Canada maintient que le Nord-Vietnam doit respecter les accords de Genève et que la paix ne saurait être instaurée qu'à ce prix.

Les insurgés sont équipés en armes, matériel, ravitaillement et en miliciens par le nord. Ce n'est que lorsque cessera cette intervention qui viole les clauses des accords de Genève que la paix pourra être enfin restaurée. Pour le moment notre rôle se borne à une aide matérielle en grains et à une aide culturelle sous forme de bourses d'études accordées aux étudiants sud-vietnamiens.

Quant à la position des Etats-Unis elle rejoint la nôtre puisque ce pays a maintes fois exprimé qu'il retirerait son assistance militaire dès que le Vietnam serait libre de toute ingérance étrangère. Quant à la position du Japon et à ce que nous en pensons, ce n'est pas à moi de répondre. La dernière question intéressait la proposition soviétique de créer des forces de réserves destinées à assurer la paix dans les régions troublées. Cette proposition a été, que je sache, annoncée au monde par la mission soviétique qui, il y a trois semaines se trouvait au Japon. Elle mérite qu'on l'examine sérieusement. Aux termes des articles de la charte seul le conseil de sécurité a qualité pour décider de telles mesures. Or l'Union soviétique risque de perdre son droit de vote en raison de la dette qu'elle a contractée vis-à-vis des Nations unies et dont il faut espérer qu'elle s'acquittera bientôt. Il serait en effet désastreux que les Nations unies ne puissent continuer leur rôle pacificateur par suite de difficultés de trésorerie". M. Paul Martin a conclu la conférence en insistant sur la franchise des échanges de vues entre les deux pays et sur le succès de sa mission.

Drury : l'industrie doit participer à la recherche technologique

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Charles M. Drury, a incité l'industrie canadienne à augmenter de 25 pour cent ses travaux de recherches et de mise en valeur afin de combler le retard technologique dont souffre notre pays.

Il a dit devant la Conférence canadienne sur la recherche industrielle que le Canada n'utilisait pas adéquatement les découvertes de nouveaux et de meilleurs produits. Il faudrait procéder durant les cinq prochaines années à un effort constant d'expansion de la recherche.

M. Dury a fait savoir que le gouvernement fédéral étudiait présentement la possibilité d'accorder directement une certaine aide financière aux projets de mise en valeur, tout comm e c'est la pratique dans d'autres pays où l'industrie est très développée.

Notre pays doit multiplier son activité industrielle si les Canadiens veulent jouir d'un haut niveau de vie, a déclaré le ministre.

Nous réussirons cette expansion en investissant, de préférence des fonds canadiens, et en améliorant sensiblement les possibilités technologiques de nos industries.

Le Canada dans le passé a trop compté sur la recherche effectuée dans les autres pays.

"Nous devons abandonner notre complexe de suiveur et de dépendant de plus grosses industries. Nous devons commencer à cultiver nos talents locaux et à mettre en valeur notre initiative," a-t-il ajouté.

"Ce n'est pas une question de gain ou de perte à court terme mais éventuellement notre survivance économique en tant que nation pourra dépendre de cette question."

Le Bureau Métropolitain des Ecoles protestantes de Montréal

Rentrée des classes - mercredi, le 9 septembre 1964

L'Ecole Baron Byng
4251 rue St. Urbain, Montréal 18
Les classes de la VIIIe année à la XIe année incluse

L'Ecole Peace Centennial
931 est, rue Jean-Talon, Montréal 10
Classe maternelle à la VIIe année incluse

L'Ecole Victoria
1822 rue St-Luc, Montréal 25
Classes de 1ère année à la VIIe année incluse

L'Ecole Maisonneuve
1680 boulevard Morgan, Montréal 4
Classes de 1ère année à la VIIe année incluse

L'inscription des élèves protestants de langue française dans les écoles susmentionnées aura lieu mercredi, le 9 septembre, à 9 heures du matin.

Les arrangements spéciaux pour le transport par autobus de certains élèves seront effectués par le directeur de l'école après l'inscription.

Les élèves admis en première année doivent avoir six ans révolus au 30 septembre, 1964.

Robert JAPP,
Directeur de l'Education
et secrétaire-trésorier,
le bureau métropolitain des écoles
protestantes de Montréal.

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se sonnent en anglais à trois niveaux (élémentaire, moyen, avancé).
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, local 732 ou 734

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des traducteurs de Montréal)
Ces cours de traduction (usuelle et commerciale), du français à l'anglais, et vice-versa, sont répartis sur trois ans. Ils sont sanctionnés par des Certificats du Département d'Extension et couronnés par un Certificat de Compétence (70%) ou par un Diplôme de la Faculté des Arts et Sciences (80%). Y sont admises (en 1ère ou 2e année, selon le cas) les personnes reçues à l'examen d'entrée qui aura lieu jeudi 17 septembre, à 7h., au McConnel Engineering Building. (Droit d'examen : $2.00).
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrivez au Département d'Extension ou téléphonez à 844-6311, local 732 ou 734.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HARRICANA
demande
Professeur qualifié pour enseigner dixième (10e) commerciale
Communiquer immédiatement avec :
M. Jean-Paul Gariépy, secrétaire
Commission Scolaire régionale Harricana,
Amos, Abitibi, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHOMEDEY
DEMANDE
1 professeur féminin pour enseigner l'anglais au cours secondaire;
1 professeur féminin pour enseigner les sciences-mathématiques au cours secondaire;
1 professeur féminin pour enseigner le français au cours secondaire;
Diplôme et expérience exigés
Salaire : $4,500 à $10,600, suivant les qualifications.
Pour ses écoles et pour l'administration centrale.
S'adresser à :
M. Omer Ducharme, directeur général des écoles,
3620, boul. Lévesque, Chomedey,
Tél.: 688-1743

"J'AI MON VOYAGE"
(Bourgault)
ASSEMBLEE PUBLIQUE
du
R.I.N.
Salle de la Fraternité des Policiers
480, rue Gilford
Jeudi, 10 septembre — 8 h. 15 p.m.
Entrée libre

EDUCATION PHYSIQUE
HAUT TECHNICIEN
Références et qualifications élevées; cherche position dans secteur administratif ou privé comme:
1) Conseiller technique et pédagogique en éducation physique;
2) Directeur d'études en installations sportives;
3) Préposé à la recherche scientifique;
4) Directeur de l'éducation physique d'importante Commission scolaire.
Ecrire à : Case 847 - Le Devoir, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
JEAN GAGNON & CIE LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL
Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411 rue CRESCENT
MONTRÉAL — VI. 9-2371
Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

PSYCHOLOGUES CLINICIENS
Luc Jolicoeur, L.Ps.
Lydia Landry-Trudel, L.Ps.
Claude Lavallée, L.Ps.
Pierre Morin, L.Ps.
Claude Trudel, L.Ps.
Consultations (enfants, adolescents, adultes)
Orientation scolaire et professionnelle
Entrevues psychologiques
Consultation matrimoniale
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Tél. : 273-2283

UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS DU SOIR
COURS PRATIQUES DE LANGUES ET DE CONVERSATION :
- Allemand
- Anglais
- Espagnol
- Français (comme langue seconde)
- Italien
- Polonais
- Russe

Méthodes éprouvées — Professeurs expérimentés
D'autres cours du soir sont également donnés dépliants sur demande à :
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITE DE MONTREAL
C.P. 6128 — MONTREAL 3
Tél. 733-9951, postes 396, 397, 398 et 229.



C'est en plein le temps de prendre une Pilsener.
C'est par une belle journée. Les golfeurs heureux ont enfin réussi à briser le 100. Ce n'est pas certain qu'ils réussiront un aussi bon pointage la prochaine fois ... mais c'est certain qu'ils obtiendront pleine satisfaction avec Pilsener, la bière claire, légère.
Pilsener est brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée.
Labatt
PILSENER

MORGAN
MAGASINS CLIMATISÉS



Vivoir de style Provincial Français . . . d'une grande beauté et d'une rare élégance!

2 morceaux $269.

Le charme de l'arbre fruitier et le lyrisme du style Provincial Français . . . les damassés et bouclés précieux donnent le ton dans une salle de séjour de grande allure qui n'en demeure pas moins invitante pour autant ! Un sofa de 80 po. et un fauteuil assorti, de construction robuste et soigneusement finis, avec cadre de bois franc, ressorts "no-sag", trois coussins amovibles, capitonnage et fini arbre - fruitier . . . r e v ê t e m e n t en superbes bouclés ou damassés à votre choix. . . magnifique couleurs.

Pas de paiement initial 24 paiements mensuels de 12.80
La taxe de vente est payable au moment de l'achat
TELEPHONEZ A 842-6261
Salle de séjour, rayon 98, au cinquième, aussi à Dorval, Rockland et Boulevard



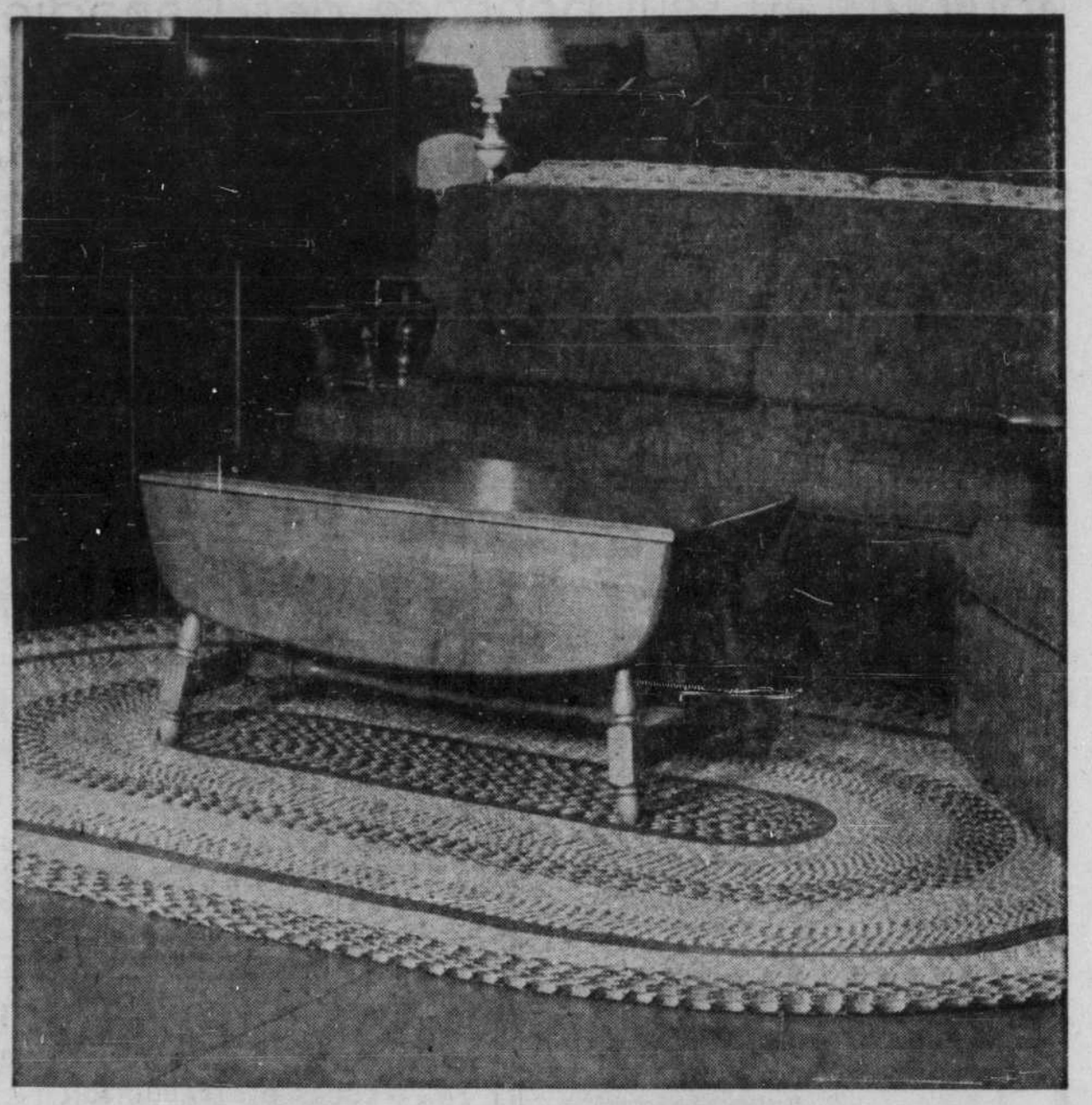
Aubaine spéciale! Tentures faites sur mesure Confection et choix de tissu compris dans le prix!

1.99 la verge

Chaleur, couleurs, matières . . . des tentures d'un accord parfait à chacune des pièces de votre intérieur . . . et à prix vraiment pas cher pendant la Vente Morgan ! Une merveilleuse chance pour le renouvellement de vos décors d'automne ! Choix de milliers de verges de tissus superbes: bouclés, mélanges satin, Arnel*, Terylene* et damassés . . . imprimés de bon goût et tons unis à la mode. Vous apportez les mesurations de vos fenêtres et Morgan se charge du reste ! Vos tentures seront confectionnées avec soin et vous n'aurez qu'à les suspendre . . . elles seront finies à plis pincés et à coutures cachées sur les côtés et à l'ourlet.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Tentures... rayon 46... au quatrième



Tapis tressés ovales... chaleur, couleur, charme et insouciance!

9 pi. x 12 pi.	49.99	4 pi. x 6 pi.	12.99
8 pi. x 10 pi.	39.99	3 pi. x 5 pi.	7.99
6 pi. x 9 pi.	24.99	2 pi. x 3 pi.	2.99

Une note folklorique qui évoque les débuts de la colonie. . . de la couleur qui ajoutera au charme de la chambre d'enfant, au vivoir, à la salle de jeu, au chalet ou encore à une salle de séjour de style décontractée. Tapis réversibles de forme ovale... fabriqués avec un robuste mélange de laine et rayonne et cousus avec un fil fort et résistant. Des harmonies multicolores à prédominance de beige, brun, bleu ou roux. Ils sont offerts à prix inespérés pour les petits budgets !

TELEPHONEZ A 842-6261
Tapis, rayon 48, au quatrième. Quelques échantillons à Dorval et Rockland

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER CHEZ MORGAN

Si oui... dites-le-nous

en téléphonant tout simplement à 844-1515, poste 533, une enquêteuse vous répondra. Nous n'épargnons aucun effort à ce que chaque jour, chaque article vendu chez Morgan soit marqué aussi bas que n'importe où en ville. A qualité égale, nous ne craignons aucune concurrence, c'est pourquoi, nos enquêteuses vérifient continuellement et s'assurent que nos prix sont les meilleurs. Si, toutefois, vous trouvez un article à prix plus bas ailleurs, veuillez bien nous informer en téléphonant à 844-1515, poste 533.

MORGAN vous invite

au déjeuner-défilé de mode

à l'occasion de la présentation
AUTOMNE '64...
qui aura lieu dans le salon Versailles de l'hôtel Windsor, mercredi, le 9 septembre et jeudi, le 10 septembre : $3. par personne
billets en vente à l'étalage Mode au deuxième ou téléphonez à 844-1515, poste 300
Commentaires bilingues par Mme Audrey Morris

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL, DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES : DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES 9 H. 30 — TELEPHONER A 842-6261

LE DEVOIR
MONTRÉAL, MARDI 8 SEPTEMBRE 1964

Lafrance : nouvelle procédure de placement pour les enfants

QUEBEC — En vertu du principe selon lequel "l'enfant est inséparable du milieu familial", le ministre de la famille et du bien-être social, M. Emilien Lafrance annonce la mise en vigueur, dès le 1er novembre prochain, d'une nouvelle procédure de placement pour les enfants du Québec.

Le communiqué ajoute ce qui suit :

La formule, adoptée conjointement par les organismes de bienfaisance qui oeuvrent dans le domaine de l'enfance et les représentants du gouvernement, remplace les anciennes et anachroniques façons de procéder en matière de placement infantile. De plus, elle a l'avantage de simplifier chacune des formalités administratives et de s'attacher spécifiquement au bien-être et à la protection de l'enfance, en prévenant la faillite sociale de la famille.

Conformément aux dispositions de la Loi de l'assistance publique (S.R.Q. 1941 chap. 187), c'est au ministère de la famille et du bien-être social qu'il incombe de veiller à l'orientation, à la mise en application et à la surveillance des divers modes d'assistance qui prévalent au Québec.

Conscient de ce rôle, le ministère a rédigé cette nouvelle procédure en tenant compte également des suggestions apportées par les organismes de bienfaisance et les services sociaux directement associés dans l'exercice de leurs fonctions au placement des enfants du Québec.

D'après la nouvelle procédure, le placement des enfants suivra les données générales suivantes :

"Le ministère de la Famille et du Bien-être social a entière juridiction en matière de placement d'enfants dans les institutions d'assistance publique. Son rôle est de garantir et la qualité des services offerts et l'administration financière impliquée par l'entretien des enfants placés conformément à la loi.

"L'organisme de bienfaisance, situé au niveau local, a la responsabilité d'appliquer aux cas individuels les dispositions administratives émanant du ministère de la Famille et du Bien-être social.

"Il est, de plus, reconnu que l'organisme de bienfaisance, grâce à son personnel entraîné et de formation professionnelle, est tout désigné pour traiter l'enfant en vue de son retour le plus rapidement possible dans son milieu naturel ou, à défaut, de son intégration dans un milieu substitut stable, propre à assurer son plein épanouissement".

M. Lafrance a tenu à souligner que la mise en oeuvre d'une procédure de bien-être dénote le souci réel qu'a le gouvernement de remplir son rôle plus efficacement et d'accorder une première place à la protection de l'enfance et à la consolidation de la famille en danger de faillite sociale.

Les détails de cette procédure nouvelle seront communiqués incessamment à tous les intéressés.



Nouvel exécutif de l'Institut de Cardiologie de Montréal — Lors de l'élection des administrateurs de la Corporation de l'Institut de cardiologie de Montréal, les personnalités suivantes ont été élues au comité exécutif : M. Claude Robillard, président; le juge Georges-H. Héon, premier vice-président; M. Guy Favreau, c.r., ministre de la justice, deuxième vice-président; Me Raymond Dupuis, c.r., trésorier; M. Jean Lanctôt, secrétaire. M. Lucien Hétu, ancien président de la Corporation, est membre ex-officio. L'Institut de Cardiologie, organisme à but non lucratif, a été fondé en 1954 par les Soeurs Grises de Montréal. L'Institut est aujourd'hui dirigé par un Conseil d'administration composé entièrement de laïcs.



Le père Guilbeault et le professeur Bérubé, tous deux "anciens Africains", essaient de communiquer aux jeunes volontaires de S.U.C.O. leur enthousiaste dévouement pour les peuples d'Afrique. (Photo Le Devoir, par Denis Saint-Jean)

S.U.C.O. veut aider les peuples dans la voie qu'ils ont choisie

par Yves MARGRAFF

Le père Roméo Guilbeault, o.m.i., ancien missionnaire au Basutoland où il passa 23 ans de sa vie, est convaincu que la jeunesse canadienne a un rôle à jouer dans les pays africains récemment promus à l'indépendance. Il estime même que les jeunes gens de chez-nous que passionnent les mouvements plus ou moins révolutionnaires qui ont permis à ces pays de conquérir leur liberté ont mieux à faire que de disserter sans fin et sans but sur la valeur comparée des régimes politiques. "S'ils veulent vraiment être utiles aux jeunes nations d'Afrique et s'ils ont l'indispensable bagage pour le faire, qu'ils quittent pour deux ans leur confort nord-américain et qu'ils aillent mettre leur impétueux talent à la disposition de ces pays qui en ont tant besoin."

Dimanche, 152 Canadiens, hommes et femmes, dont une dizaine de couples, ont quitté Montréal à bord d'un appareil de l'ARC qui s'en est allé déposer dans 23 pays en voie de développement ces apôtres de la coopération socio-culturelle sous l'égide du Service universitaire canadien d'outre-mer (S.U.C.O.).

Le père Guilbeault s'intéresse à l'oeuvre de S.U.C.O. à plus d'un titre. Ancien missionnaire, comme on l'a vu plus haut, il dirige, en tant que vice-recteur de l'université d'Ottawa, le comité de recrutement dans cette institution. Il est également directeur du cours d'orientation que reçoivent les volontaires canadiens-français à Montréal.

Ce cours de formation accélérée est trop rapide, estime le père Guilbeault. C'est aussi l'avis du professeur Louis Bérubé, adjoint au recteur de Sainte-Marie et qui enseigna durant 16 ans à l'université officielle d'Addis Abeba, en Ethiopie. Le professeur accompagnait le père Guilbeault dans la visite qu'il fit au DEVOIR ces jours derniers à l'issue de la session de cours organisée par S.U.C.O. à Montréal.

— Pourquoi ne prolongez-vous pas ce cours de quelques semaines ? est-on tenté de demander au père Guilbeault.

— Tout d'abord, ce n'est pas nous qui en décidons mais bien le conseil d'administration de S.U.C.O. qui est bien obligé de faire des économies, compte tenu du budget minimal dont dispose l'organisme. Pour la première fois cette année, le gouvernement fédéral participe aux dépenses en assurant le transport de nos volontaires. C'est déjà bien, mais insuffisant et S.U.C.O. est obligé de lancer des campagnes de souscription dont une, en ce moment, s'est fixé un objectif de $195,000.

Le volontariat sous l'égide du Service universitaire canadien d'outre-mer se compare un peu à l'oeuvre des "Peace Corps" américains. "... Mais en mieux," ajoute le père Guilbeault qui sait que les jeunes Américains n'ont pas toujours donné de leur pays un témoignage agréable pour les peuples qu'ils prétendaient servir. Car le volontariat de ce genre, précise le professeur Bérubé, doit se faire avec beaucoup de discrétion. "Il faut faire oublier aux indigènes que l'on est étranger." C'est peut-être l'obstacle le plus délicat qu'ont rencontré les jeunes Américains dont la cote d'amour n'est pas très élevée parmi la jeunesse africaine.

AU RUANDA

Le professeur Bérubé a participé cette année à la mise sur pied d'une partie spéciale du programme de S.U.C.O. Pour la première fois, en effet, 16 volontaires canadiens-français se rendent au Ruanda comme instituteurs et infirmières. C'est à l'initiative de Pierre David, de Montréal, qui fut employé au ministère de l'éducation ruandais, que S.U.C.O. a décidé d' "entrer" au Ruanda. Ce jeune homme a de qui tenir son tempérament généreux (il est le fils du cardiologue Paul David et petit-fils, évidemment, d'Athanase David). Sur son intervention, le professeur Bérubé a mené récemment une vaste enquête sur le système d'enseignement au Ruanda.

C'est sur la foi de son rapport que S.U.C.O. a décidé d'envoyer ces 16 volontaires cette année. Comme dans tous les pays où se rendent les jeunes artisans de S.U.C.O., les Néo-Ruandais", durant deux ans, vivront comme les indigènes. Leur salaire sera du même ordre que celui des instituteurs ou des infirmières autochtones. Car c'est là une caractéristique du volontariat outre-mer. Il n'est nullement question pour les jeunes volontaires de s'aller faire une confortable situation comme c'est parfois le cas sous l'égide de dispendieux organismes internationaux.

— Est-il indispensable d'être instituteur ou infirmière pour se joindre à l'oeuvre de S.U.C.O.?

— Que non pas. Bien sûr, dans tous les pays où s'étend la mission du Service, on a surtout besoin d'enseignants et de personnel médical. Ne sont-ce pas des domaines essentiels ? Il n'en reste pas moins qu'un jeune ingénieur peut très bien être utile s'il est imbu de dévouement.

— Quelles sont les conditions d'admission au volontariat ?

— Elles sont surtout sévères. S.U.C.O. se flatte, jusqu'à présent de n'avoir eu que très peu de déchets "sur place". Cela suppose évidemment une grande sévérité dans la sélection au Canada. Il faut, d'une manière générale, avoir une formation universitaire suffisante pour pouvoir prétendre enseigner au niveau secondaire; avoir une bonne santé et être prêt à consacrer deux années complètes de sa vie au moment où, le plus souvent, les jeunes gens songent à se faire une carrière.

"Nous sommes opposés à l'esprit de croisade qui pourrait animer certains candidats. Il ne s'agit pas de se rendre en Afrique pour faire évoluer les Africains dans le sens où l'on voudrait qu'ils évoluent, mais bien plutôt, les aider à poursuivre LEUR évolution normale, dans le sens où ILS l'entendent."



M. Drapeau aura des entretiens avec M. Malraux

PARIS — M. Drapeau, maire de Montréal, est arrivé dimanche à Orly. Le but de son voyage en Europe est de préparer la venue d'opéras à Montréal et l'exposition de 1967 dans cette ville. A ce sujet, M. Drapeau aura des entretiens avec MM. André Malraux et Georges Auric avant de se rendre dans diverses capitales européennes.

Le syndicat des employés provinciaux entreprend une campagne à Rimouski

de notre correspondant particulier, Jean-Paul LÉGARÉ

RIMOUSKI — Les fonctionnaires provinciaux et leur syndicat veulent prendre leur place dans la société québécoise. Depuis vingt ans, on a fait passer les fonctionnaires pour des incapables; il est temps que cette profession soit revalorisée, que le public comprenne et apprécie l'utilité des fonctionnaires et les services qu'ils rendent à notre société.

Voilà ce qu'a déclaré à Rimouski, le président du syndicat des fonctionnaires provinciaux. M. Raymond Fortin parlait alors à une grande assemblée publique réunissant près d'un millier de fonctionnaires à Rimouski.

C'est à Rimouski que le syndicat des fonctionnaires avait décidé d'inaugurer, dans le bas St-Laurent, la campagne provinciale en vue du référendum qui se tiendra chez les fonctionnaires. Par ce scrutin, prévu pour l'automne, les fonctionnaires du Québec auront à choisir entre le syndicat des fonctionnaires, qui entretient des liens étroits avec la CSN, et le Conseil général des employés du gouvernement, association professionnelle instituée en vertu de la loi des compagnies et issue des anciennes associations d'employés civils. Celui des deux organismes qui remportera la faveur des fonctionnaires sera ensuite chargé de les représenter auprès du gouvernement, en vue de la conclusion d'une entente collective.

M. Fortin a déclaré que les fonctionnaires sont à l'oeuvre depuis cinq ans pour préparer la voie à une convention collective de travail. Les fonctionnaires ont décidé de s'occuper de leurs affaires, dit-il, et ils veulent une convention collective pour tous. Le syndicat des fonctionnaires provinciaux doit prendre sa place dans notre société.

M. Fortin a rappelé que c'est M. Jean Lesage qui a suggéré, le 10 juin, qu'un vote soit pris chez les fonctionnaires, pour le choix d'un agent négociateur. Le président provincial a noté que cette attitude du premier ministre marquait une étape importante puisque auparavant, il avait dit que "la reine ne négocierait pas avec ses sujets".

La campagne du vote se poursuivra jusqu'au 21 octobre et tous les fonctionnaires provinciaux devront se prononcer quelques jours plus tard. Le président provincial a demandé à tous les fonctionnaires de la région du Bas St-Laurent d'être solidaires de leurs confrères de la province.

Au moment des négociations en vue d'une convention collective de travail, a dit M. Fortin, le syndicat veut être assuré de l'appui de 100% des fonctionnaires de la province. Soyez assurés, dit-il, que la convention collective apportera des avantages marqués : augmentations de salaires, meilleures conditions de travail, etc.

15,000 MEMBRES

A l'oeuvre depuis cinq ans, les fonctionnaires ont obtenu des résultats impressionnants dans le recrutement syndical. Les membres du syndicat, en juin, étaient les suivants : 1961, 285 — 1962, 3029 — 1963, 4700 — 1964, 13800 — aujourd'hui, 15300.

L'organisation syndicale chez les fonctionnaires s'est faite dans le respect des lois existantes, dit M. Fortin. 19 requêtes en reconnaissance syndicale ont été déposées devant la commission des Relations ouvrières.

Le président du syndicat des fonctionnaires provinciaux a mis les fonctionnaires en garde contre la propagande d'une association rivale, le Conseil général des employés civils, qui constitue surtout une association professionnelle mais dont les dirigeants prétendent représenter la profession aux négociations.

M. Fortin a enfin loué le rôle joué par la CSN dans l'organisation syndicale des fonctionnaires. La CSN a épousé nos problèmes, dit-il, elle est notre ange gardien.

REVOLUTION TRANQUILLE CHEZ LES FONCTIONNAIRES

C'est une véritable révolution qui se produit à l'heure actuelle chez les quelque 40,000 à 42,000 fonctionnaires de l'Etat du Québec. Cette révolution tranquille va changer un large aspect de la vie sociale et économique.

Voilà ce qu'a déclaré M. Amédée Daigle, organisateur syndical de la CSN, qui parlait devant près d'un millier de fonctionnaires.

En se groupant dans un vaste syndicat provincial, les fonctionnaires ne recherchent que l'exercice de leur liberté d'homme vivant en démocratie; ils ne veulent plus être considérés comme des citoyens de seconde zone, mais obtenir le respect de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font. Le syndicalisme permet justement l'épanouissement de la personnalité et la réalisation du travailleur.

M. Daigle a ajouté qu'on obtiendrait bientôt une loi spéciale pour le fonctionnarisme.

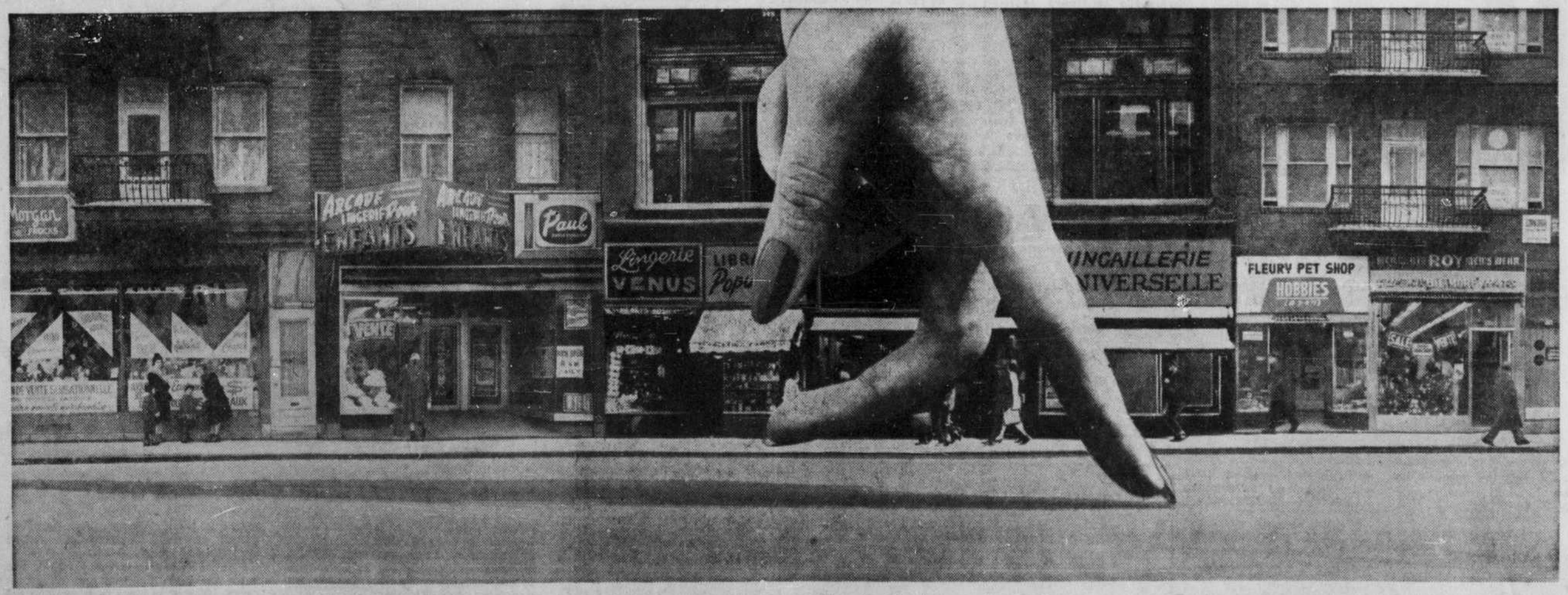
DIFFICULTES

M. Daigle a exposé la montée en flèche du groupement syndical des fonctionnaires depuis 1959 alors que les six premiers fonctionnaires se réunissaient pour fonder un syndicat. Le gouvernement, pas plus que tout autre employeur ne désire de syndicat; il a toléré le nôtre parce qu'il ne croyait pas que nous réussirions à nous organiser, dit-il.

Toutefois, les principales difficultés ne sont pas venues du gouvernement, dit M. Daigle, mais de petits chefs qui tentent de se donner de l'importance. D'où la nécessité de nous organiser pour traiter d'égal à égal avec les supérieurs.

L'organisateur syndical estime que le dialogue est maintenant établi entre le syndicat des fonctionnaires et le gouvernement provincial; cela équivaut à une reconnaissance, dit-il.

(Suite à la page 2)



Faites marcher vos doigts! Magasinez dans toute la ville à l'aide des Pages Jaunes, sans effort et tout en restant chez vous. Consultez les annonces pour connaître les marques de commerce, les spécialités, les services et l'adresse des magasins. **Magasinez à l'aide des Pages Jaunes!**

PAGES JAUNES

Informations religieuses

La messe du St-Esprit à l'U. de M. mercredi

La messe du Saint-Esprit, qui marque l'ouverture officielle des cours à l'Université de Montréal, sera célébrée cette année le jour même de la rentrée des étudiants, soit le **mercredi 9 septembre, à 4h. 30 de l'après-midi,** dans la salle des promotions.

Selon la tradition établie, Monseigneur le recteur Irénée Lussier, officiera. Le Révérend Père Claude Lévesque, O.P., professeur à la Faculté de philosophie, prononcera l'homélie.

Messieurs les gouverneurs, professeurs et étudiants sont invités à assister à cette cérémonie universitaire.

Cours de mariologie

L'Institut Montfortain de Mariologie, maintenant affilié à l'Institut Pie XI, ouvre de nouveau ses portes le 12 septembre prochain à 2.00 heures de l'après-midi sur une série de cours pour développer ou approfondir la connaissance et l'amour de la sainte Vierge.

Ces cours s'adressent tant aux laïcs qu'aux prêtres, religieux et religieuses désireux d'approfondir la science mariale. Des spécialistes traiteront de la Mère de Dieu sous les aspects dogmatique, biblique, artistique et autres.

Parmi les professeurs cette année, notons les noms de M. l'abbé Jacques Laforest, M. l'abbé Roland Beaudet, les rév. pères H.-M. Guindon, s.m.m. et Gérard-M. Deschamps, s.m.m.

Le cours complet est d'un an. Il est donné de septembre à décembre, en une séance hebdomadaire de deux cours de cinquante minutes chacun. Ces séances ont lieu le samedi de 2.00 heures à 4.00 heures.

A la fin de l'année il y a examen sur les matières étudiées et la présentation d'un travail écrit. Un certificat ou diplôme est remis aux étudiants méritants.

On s'inscrit le plus tôt possible au : Centre Marial Montfortain, 4000, rue Bossuet, Montréal 5, P. Q., 254-5376.

La mort du Christ

TEL AVIV — "Je n'ai jamais cru que l'Eglise catholique changerait sa version de la mort du fondateur de la religion chrétienne" a déclaré le grand rabbin Untermann. Cette déclaration faisait suite à une information parue dans la presse américaine selon laquelle un "document juif" serait présenté au concile oecuménique appelant les Juifs à la reconversion.

"Quant à l'appel, que ce document, selon certaines informations, lancerait au peuple Juif l'invitant à se convertir au Christianisme, il est condamné à rester sans échos, comme le sont restés d'autres appels de ce genre", a ajouté le grand rabbin Untermann.

Pèlerinage à Frelisburgh

Dimanche, le 20 septembre, aura lieu un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus, à Frelighburg, baie Missisquoi. Ce voyage se fera en autobus par la vallée du Richelieu. En cours de route plusieurs arrêts sont prévus, notamment une visite au Village historique de Chambly. Pour tout renseignement, on s'adresse à J.-L. Desroches, 1270 rue du Fort, à Montréal.



Quelques citoyens joignent leur ferveur à celle des louveteaux de la 2e meute Saint-Jean-Berchmans qui assistent à une messe en plein air, dans un décor de sapins de Saint-Damien de Brandon. C'est le père-loup, l'abbé René Sansfaçon, qui est l'officiant. Cette photo a été prise au 6e camp d'été des louveteaux, il y a quelques jours. (Photo Le Devoir, par Denis Saint-Jean)

Le Concile pourrait tenir une quatrième et dernière session au printemps de '65

CITE DU VATICAN — Le concile oecuménique reprendra ses travaux dans quelques jours pour sa troisième session, dont on a espéré, un moment, qu'elle serait la dernière. Mais cet espoir semble s'être maintenant dissipé presque complètement, à moins que les travaux ne se poursuivent de telle sorte qu'on puisse les prolonger, après une brève suspension pendant les fêtes de Noël, jusqu'en janvier avec la certitude de pouvoir mener à bien la tâche assignée par Jean XXIII puis par Paul VI aux deuxièmes assises oecuméniques du Vatican. Il faut dire cependant que la plupart des experts en la matière penchent pour une quatrième session qui se tiendrait au printemps de l'année prochaine et qui serait la dernière.

Quoi qu'il en soit, la commission de coordination siégera le jeudi 10 septembre. Le lendemain, les membres de cette commission se réuniront conjointement avec les membres du conseil de présidence. Du premier de ces organismes, que préside le cardinal secrétaire d'Etat Amleto Giovanni Cicognani, font partie les cardinaux Achille Liénart (Lille), Francis Spellman (New York), Giovanni Urbani (Venise), Carlo Confalonieri (secrétaire de la consistoriale), Francesco Roberti (préfet du tribunal de la signature), Julius Doepfner (Munich), Grégoire Agagianian (préfet de propaganda fide), Leo Joseph Suenens (Malines-Bruxelles) et Giacomo Lercaro (Bologne). Les quatre derniers sont aussi les "modérateurs" qui dirigent les travaux des assemblées. Du conseil de présidence, que préside le cardinal doyen Eugène Tisserant, font partie outre les cardinaux Liénart et Spellman, les cardinaux Ignace Tappouni, (patriarche syrien), Thomas Gilroy (Sydney), Joseph Frings (Cologne), Ernesto Ruffini (Palerme), Antonio Caggiano (Buenos Aires), Bernard Alfrink (Utrecht), Giuseppe Siri (Gênes), Albert Meyer (Chicago) et Stephan Wyszynski (Varsovie).

Ces deux réunions auront pour objet de mettre au point le programme de travail de la prochaine session et le règlement auquel ont été apportées des retouches, proposées par la commission de coordination et approuvées par le pape en juillet dernier.

Les grandes lignes de ce programme et des retouches du règlement ont été portées d'ailleurs à la connaissance des pères conciliaires dès la mi-juillet par une lettre du secrétaire général du concile Mgr Pericle Felici, les retouches en question visent à rendre les travaux plus faciles. Il est prévu en particulier que les pères conciliaires qui voudront intervenir dans les discussions devront faire parvenir cinq jours à l'avance un résumé de leur intervention. De même la faculté est accordée aux modérateurs d'inviter les pères conciliaires qui voudraient parler sur une même question de désigner un seul d'entre eux pour intervenir en leurs noms. On avait envisagé de réduire à quatre les séances générales hebdomadaires, mais cette idée semble avoir été abandonnée et l'on envisageait, au contraire, de faire siéger l'assemblée même pendant l'après-midi.

A ce souci d'activer la marche du concile s'oppose cependant le désir manifesté par nombre de pères qui voudraient que l'assemblée aborde la discussion même des schémas qui, réduits à l'état de "propositions" ne devraient faire l'objet, d'après les dernières modifications au règlement que d'un court exposé et d'un vote. On ne sait pas encore quels sont les schémas réduits à des "propositions". Les schémas qui restent soumis à l'examen de l'assemblée sont au nombre de 13 et ils portent respectivement sur : l'Eglise, la pastorale, la révélation, les missions, la présence de l'Eglise dans le monde (ce que l'on a appelé le schéma 17), les Eglises orientales, l'oecuménisme (comprenant la déclaration sur les juifs et les non chrétiens), les religieux, les prêtres, l'apostolat des laïques, le sacrement du mariage, l'institution du sacerdoce, les écoles catholiques. Si l'on songe qu'à l'ouverture du concile en octobre 1962 les pères conciliaires se trouvaient en présence de 70 schémas on se rend compte de l'étendue du travail accompli par les commissions compétentes pendant les intersessions.

La première session inaugurée par Jean XXIII et qui dura du 11 octobre au 8 décembre 1962 occupa 36 séances ou "congrégations générales". La deuxième, qui aurait dû se tenir au printemps de l'année suivante fut remise à l'automne de la même année, à la suite de la mort de Jean XXIII. Du 30 septembre au 2 décembre, 43 congrégations générales se tinrent dans l'aula et aboutirent à l'approbation de deux textes conciliaires dont l'un sur la liturgie et l'autre sur ce que l'on a appelé les "moyens de communication sociale" soit la presse, le cinéma, la radiotélévision.

Jean XXIII avait formulé l'espoir que le concile pourrait prendre fin en 1963. Il pensait en effet que la troisième session, au moins, celle de l'automne, aurait pu être la dernière. Paul VI, qui comme son prédécesseur s'est interdit d'intervenir dans le déroulement des travaux conciliaires a espéré qu'après la longue intersession entre la deuxième et la troisième phase du concile et le travail fait en profondeur pour mettre au point les nouveaux textes, avec la collaboration des pères conciliaires consultés par correspondance, la prochaine session pourrait permettre de couronner l'oeuvre entreprise par son prédécesseur.

Un éminent prélat a rappelé, au début du concile, la boutade d'un père participant au premier concile du Vatican, il y a près de cent ans: "La première session est celle des hommes, la deuxième celle du diable, la troisième celle de Dieu". Il est certain, en tout cas, que tout a été et sera mis en oeuvre pour que la troisième session, si elle ne sera pas la dernière, permettra de réaliser les progrès les plus substantiels de ce 2e concile oecuménique de l'Eglise.

Controverse autour du syndicalisme espagnol

MADRID — Une nouvelle controverse a éclaté récemment en Espagne entre le Mouvement phalangiste et les organisations semi-officielles qui en dépendent, d'une part, et des porte-parole catholiques, d'autre part. La controverse court le risque de dégénérer en conflit notamment autour de la réforme agraire. On affirme, de source bien informée, que les milieux proches du général Franco suivent avec inquiétude le débat engagé entre "Signo", organe des jeunesses d'action catholique, et "Pueblo", porte-parole des syndicats officiels.

Le président des syndicats, Tomas Allende Gracia-Baxter, a tenté de réfuter les affirmations de l'organe d'Action catholique, relevant qu'en Espagne, ni les paysans, ni les travailleurs agricoles ne sont libres de s'organiser comme ils l'entendent. Le chef syndicaliste, qui défend le point de vue gouvernemental, a jugé bon de faire appel à la prudence et à la modération des instances catholiques compétentes. Il a ajouté que les syndicats officiels étaient organisés sur une base de liberté totale, et que leurs fonctionnaires sont élus pour trois ans par les syndicalistes eux-mêmes. De plus, les normes de production et les salaires reposent sur des lois de 1898 et de 1933. En outre, a-t-il dit, les conditions dans lesquelles vivent les travailleurs agricoles espagnols ne sont pas moindres que celles des autres pays d'Europe occidentale.

"Ecclesia", organe de l'Action catholique, et le mouvement d'Action catholique de la jeunesse rurale, ont répondu que des réformes fondamentales étaient nécessaires, vu la situation difficile dans laquelle se trouve l'agriculture espagnole. Cette situation résulte, pour une bonne part, des restrictions mises à la liberté d'association. Le niveau de vie à la campagne est, depuis quelques années, en régression par rapport au niveau de vie dans les villes. De nombreux travailleurs agricoles manquent même du strict nécessaire, et les espoirs de ces travailleurs d'assister à la mise en pratique des exigences posées dans l'encyclique "Mater et Magistra" de Jean XVIII ont été déçus. La plupart des évêques espagnols accordent leur appui à l'Action catholique et aux revendications justifiées présentées par les organisations agricoles qui lui sont affiliées.

Douze millions d'Espagnols — soit 39.3 p. cent de la population du pays — sont des travailleurs; 45 p. cent d'entre eux sont affectés à l'agriculture et à la sylviculture. Au cours des vingt dernières années, les évêques ont à plusieurs reprises critiqué la politique agraire du gouvernement et des syndicats officiels, et même la politique syndicale telle qu'elle est pratiquée. Mais, tant l'organe syndical "Pueblo" que le journal phalangiste "Arriba" sont fréquemment parvenus à faire intervenir la censure lorsque des critiques s'élevaient dans ce domaine. Au dernier congrès national des syndicats, qui a eu lieu du 14 au 19 mars 1964, on a noté la présence d'orateurs officiellement mandatés par l'Eglise. Mais il importe de ne pas se faire d'illusions : la forte majorité de l'épiscopat espagnol, mais principalement les mouvements organisés de l'apostolat des laïcs, sont des adversaires résolus du mouvement syndical tel qu'il est organisé actuellement. Et cette opposition ne diminue pas. Bien au contraire, elle se renforce constamment.

Pour un rapprochement, au Québec, des catholiques et des anglicans

LENNOXVILLE, (Qué.). — Le conseil exécutif de l'église anglicane, terminant une assemblée de quatre jours à l'université Bishop, a été appelé à aider l'église catholique dans le "défi critique" qui la confronte dans la province de Québec rapidement changeante.

L'archidiacre T. J. Matthews, de Lennoxville, appuyant un rapport sur les relations anglicanes - catholiques, a déclaré que le Québec et le catholicisme étaient "virtuellement synonymes".

Le rév. Matthews a affirmé que la grandeur du Québec est due surtout à l'église catholique et que les anglicans doivent l'aider à conserver cet héritage.

Il a cité des statistiques récentes révélant que dans une université de langue française de la province, 33 pour cent des étudiants ont admis avoir rompu avec l'église catholique alors que dans une autre, 22 pour cent ont déclaré avoir fait de même.

Ces proportions ont sans doute augmenté ces derniers mois, a-t-il ajouté.

"L'église catholique fait face à un défi critique. Nous ne pouvons pas y rester indifférents. Nous devons les appuyer par nos prières."

L'archidiacre Matthews a précisé que cette situation s'est développée à un temps où une "renaissance mineure" a lieu au Québec.

Oecuménisme

Le très révérend Heber Wilkinson, évêque adjoint de Niagara, a déclaré à l'assemblée qu'il était "profondément impressionné et ému" par l'esprit d'oecuménisme qui a prévalu durant les récentes réunions entre les autorités des églises anglicane et catholique.

Plus tôt, M. T. W. Kober, de Toronto, président de la division d'information de l'église anglicane, a affirmé que la connaissance du christianisme chez le Canadien moyen était à "un niveau infantile".

Selon M. Kober l'église doit apprendre à utiliser efficacement et immédiatement les moyens de communication massifs "si nous ne voulons pas tomber dans le piège de demeurer le petit peuple figé de Dieu."

Durant une journée de discussions intenses, l'assemblée a adopté un certain nombre de résolutions, les plus significatives ayant trait à la limitation des naissances et aux jeux de hasard.

Limitation des naissances

Une des résolutions demande un amendement au code criminel pour rendre légaux les procédés anticonceptionnels. Le conseil s'est entendu dire que la législation actuelle était "ridicule" et qu'elle ne reflétait pas beaucoup la façon de penser et d'agir des Canadiens.

Selon le code criminel, c'est une offense à la loi que d'annoncer, de vendre ou d'offrir "tous moyens, renseignements médicaments ou drogues ou articles représentant une méthode anticonceptionnelle ou qui provoque un avortement ou une fausse-couche".

Un amendement adopté en 1936 stipule toutefois qu'aucune personne ne peut être appréhendée à ce sujet si la preuve peut être faite qu'elle a agi "pour le bien public".



Maintenant à la
Salle Bonaventure
AU REINE ELIZABETH



NICK MARTIN

ALBERTO ROCHI — ancienne vedette de Los Chevales. Musique de danse sans interruption avec *NICK MARTIN et son orchestre* — aussi le trio de la Salle Bonaventure.

Deux spectacles chaque soir, sauf le dimanche, à 9h.15 et 11h.30. Au second spectacle, du lundi au vendredi, minimum de $3.00—pas de frais d'entrée. Stationnement à l'intérieur.

Réservations: 861-3511, demandez Edouard

HOMME ou FEMME
pour
Recherches Pharmaceutiques

Importante compagnie de spécialités pharmaceutiques offre plusieurs postes au laboratoire de la mise au point des produits.

Candidats doivent avoir formation universitaire ou expérience équivalente en:

1. — Mise au point ou contrôle de la qualité,
2. — Produits cosmétiques ou dermatologiques,
3. — Chimie alimentaire ou produits alimentaires.

Salaire selon expérience. Tous bénéfices. Ambiance agréable.

Veuillez écrire donnant résumé de votre expérience et titres académiques et personnels :

Gérant du personnel,
Frank W. Horner Limited
5485, rue Ferrier — Ville Mont-Royal, Qué.

NEW YORK
FIN DE SEMAINE DU
Jour d'action de grâces
$38 par (2 par chambre — lit double personne au fameux hôtel New Yorker)

Départ de Montréal, gare Centrale, le vendredi 9 octobre, 6 h. 25 p.m. (heure normale de l'est) par train spécial du Service des Excursions "Maple Leaf".

LE PRIX COMPREND : le billet de chemin de fer aller-retour en voiture ordinaire climatisée ; oreillers fournis dans le train ; chambre d'hôtel pour 3 jours et 2 nuits. Guides expérimentés. Autres prix : 3 par chambre, $37 par personne; 2 par chambre (lits jumeaux), $40 par personne; 1 personne seule, $45. Retenez vos places dès maintenant.

Attractions facultatives à prix réduits
TOURNEE DE LA VILLE, LA NUIT — VISITE EN AUTOCAR — CROISIERE
Appelez le CN 877-5400 ou votre agence de voyage

Visitez l'Exposition de New York — CN

Tectum
LE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION VERSATILE

● PONTAGES ●
● PLANCHES DE FORME ●
● PRODUITS ACOUSTIQUES ●

Un matériau de construction moderne fabriqué de fibres de bois. TECTUM possède des qualités exceptionnelles pour les besoins structuraux, d'insonorisation ou acoustique. Non-combustible.

** Pour tous vos besoins lorsque vous construisez*

Au service de l'industrie et de la construction depuis au-delà de 30 ans

VOYEZ **LA SALLE** BUILDERS SUPPLY LTÉE

159 ouest, Jean-Talon	Tél.: 273-1781
150 ouest, Beaubien	276-2511
667 Galt, Verdun	769-4581

Une division des Entreprises P. H. Desrosiers

AVOCAT

Le Contentieux d'une importante Compagnie requiert les services d'un avocat bilingue, admis au Barreau de la Province de Québec depuis quatre à six ans.

Salaire offert : Jusqu'à $10,000.00

Les candidats devront faire part des études poursuivies et adresser leur demande sans délai à :

Case 856, Le Devoir, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES

APPARITEUR DE LABORATOIRE DEMANDE

Exigences : Avoir complété à l'université au moins 1 année d'études en sciences et en fournir la preuve.

Salaire de base : $3,100.

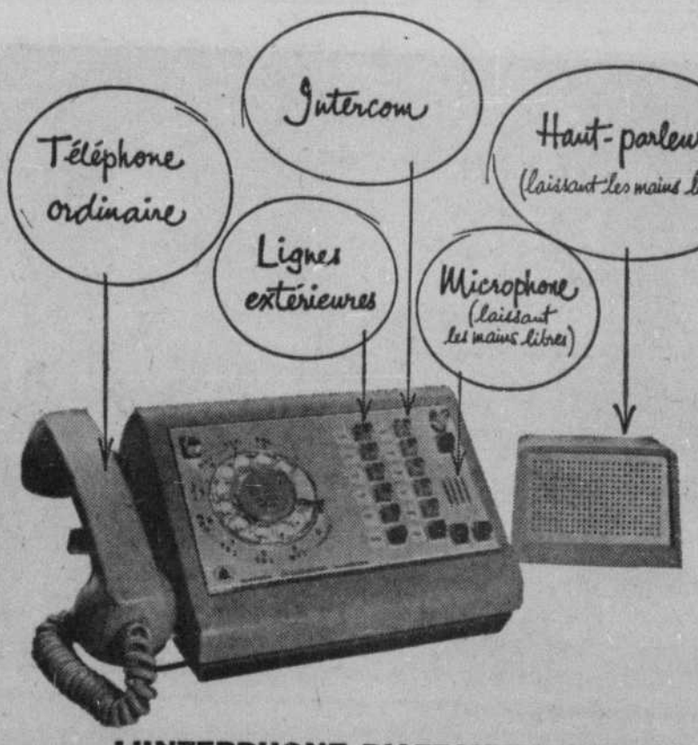
Adresser toute correspondance à :

M. Paul-René Lortie, directeur général des études, 216, boul. Laval, Ste-Rose de Laval



Employer la peinture **Sico**, c'est **Sico**nnaître!

Tous ceux qui s'en servent le disent merveilleux:



L'INTERPHONE D'AFFAIRES BELL

Définition: "poste de commande" de l'homme d'affaires. Voici comment il facilite votre tâche:
L'intercom vous met directement en communication avec vos principaux collaborateurs (jusqu'à 17). Vous pressez un bouton et, sans qu'ils aient à faire le moindre geste, le son de leur voix établit le contact.
Ils peuvent vous atteindre avec la même rapidité. Quand vous ne voulez pas être dérangé, vous actionnez un petit levier . . . et votre tranquillité est assurée.
Micro et haut-parleur sont d'une extrême sensibilité. Vous pouvez marcher dans votre bureau, ou encore faire participer tout un groupe à la conversation—personne n'en perd un mot!
Le même appareil est raccordé à vos lignes extérieures—au besoin jusqu'à 11. Vous pouvez appeler l'extérieur, faire intervenir d'autres postes, tenir un appel extérieur en suspens pour vous servir de l'intercom. Comme vous voyez, il est peu de choses que ne fasse l'Interphone d'Affaires pour faciliter les communications verbales avec l'intérieur et l'extérieur.
L'un de nos représentants se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous puissiez désirer. Téléphonez au bureau de la compagnie Bell de votre localité.

LA COMPAGNIE BELL VOUS OFFRE des services complets de communications d'affaires, et l'Interphone d'Affaires n'est qu'un des moyens qu'elle met à votre disposition pour améliorer les vôtres.

BELL — LES COMMUNICATIONS SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE

La Conférence sur la jeunesse suggère des mesures concrètes et réalisables à court terme

GRENOBLE — La première Conférence internationale de l'UNESCO sur la jeunesse, qui a pris fin à Grenoble, constituera une date importante dans l'histoire des réunions internationales en raison des deux traits qui l'ont principalement caractérisée : elle suggère des mesures concrètes, susceptibles d'être réalisées immédiatement; ses commissions n'ont voulu présenter à l'assemblée plénière que des recommandations qui avaient, au préalable, rallié l'unanimité en leur sein. Les 110 délégués — spécialistes gouvernementaux des questions de jeunesse et représentants de mouvements de jeunes, — qui ont siégé pendant dix jours, s'étaient d'ailleurs fixé ce double but dès le commencement de leurs travaux.

Le désir d'arriver à une entente a été si vif qu'on a vu un délégué soviétique et un délégué américain, flanqués d'un délégué canadien, s'asseoir à une petite table, dans un couloir, afin de rédiger ensemble un texte qui achoppait depuis plusieurs heures dans une commission: ce texte réclamait l'interdiction de la propagande de guerre et condamnait le fascisme.

C'est, entre autres, une véritable charte de l'éducation extra-scolaire qui a alors été établie. Cette charte fait de la formation professionnelle des jeunes l'aspect le plus urgent et s'appuie sur les deux points-clés suivants : nécessité pour les différents pays d'admettre que le monde actuel, en perpétuelle évolution, exige une éducation permanente, c'est-à-dire qui ne s'arrête pas à la sortie de l'école; nécessité de donner aux jeunes les moyens de se perfectionner dans leur profession et de hausser leur niveau social. Elle demande d'inclure l'éducation extra-scolaire dans les programmes qui bénéficient de l'assistance technique internationale.

De plus, la conférence a lancé un appel à tous les pays pour que des dispositions législatives permettent aux jeunes qui ont commencé leur vie professionnelle de suivre des cours de formation générale et professionnelle pendant leurs heures de travail, et ce, tout en étant rémunérés comme s'ils travaillaient.

En vue de favoriser la compréhension internationale, la Conférence de Grenoble recommande également l'adoption de mesures concrètes, en particulier la formation progressive, par l'UNESCO elle-même, d'un corps international de jeunes volontaires de la coopération. Un projet-pilote pourrait même être mis à l'essai dès l'an prochain : des jeunes volontaires arrivés à la fin de leurs études pourront, sous l'égide de l'UNESCO, passer de six mois à un an dans un pays du tiers monde en vue d'aider à la formation de cadres moyens dans les administrations, les entreprises, les services de santé, l'enseignement.

Dans le même but, la conférence recommande d'intensifier les échanges internationaux de jeunes; d'organiser des séjours prolongés de jeunes dans des familles étrangères, pour faciliter la connaissance des civilisations; de faciliter l'acquisition de langues d'échanges, en particulier le français et l'anglais, en diffusant ces langues à tous les niveaux scolaires et établissant de nombreux "centres d'apprentissage linguistique accéléré" qui auront largement recours aux techniques audio-visuelles; d'étudier la possibilité d'admettre, parmi les organismes consultatifs de l'UNESCO, des organisations qui ont été repoussées jusqu'ici, comme l'Union internationale des étudiants, la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (dont le siège est à Budapest) et le Mouvement de la jeunesse pan-américaine.

Il appartiendra à la prochaine conférence générale de l'UNESCO, en octobre prochain, de transformer en décisions les 87 recommandations de la Conférence de Grenoble. Etant donné l'unanimité des délégués à cette conférence, on peut tenir l'approbation de la conférence générale pour un fait acquis. Il restera alors à établir des programmes d'action concrets et concertés, et à les financer. Mais, M. Philippe de Seynes, secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires sociales, a promis une importante aide financière des organismes internationaux.

C'est en définitive un nouveau chapitre des activités de l'UNESCO qu'a ouvert la Conférence de Grenoble: l'UNESCO désormais pourra officiellement ajouter à ses activités celles qui concernent la jeunesse. La création d'un Conseil international de la jeunesse près du directeur général de l'UNESCO paraît vraisemblable: elle matérialisera cette nouveauté.



Mgr Bernard Fernique, qui a assumé la direction du Collège Stanislas de Montréal durant plus de 15 ans, est rentré en France. Avant son départ, l'Association des anciens du Collège lui offrait un cocktail d'adieu au Cercle Universitaire de Montréal. Ci-haut, on reconnaît Mgr Fernique en compagnie du jeune président de l'Association, M. Jean Crépeau. (Photo Le Devoir)

41e congrès de l'Association canadienne d'éducation, le 16

Plus de huit cents éducateurs de toutes les provinces du Canada se réuniront à Winnipeg du 16 au 18 septembre pour assister au 41e congrès de l'Association canadienne d'éducation.

Seront présents les ministres et les sous-ministres de l'éducation de toutes les provinces, les directeurs d'études des commissions scolaires et les commissaires d'écoles des principales villes canadiennes, ainsi que d'autres fonctionnaires supérieurs des ministères provinciaux de l'éducation, des facultés de pédagogie et des associations de professeurs et de commissaires d'écoles. Parmi les sujets à l'étude, signalons les suivants: la formation de techniciens et d'ingénieurs en vue des exigences de l'automatisation, la planification de l'enseignement, les échelles de salaire et l'amélioration de l'enseignement. Le congrès s'occupera aussi des méthodes d'enseignement de la lecture, de l'emploi de la télévision et d'autres moyens audiovisuels dans l'enseignement, de l'éducation des adultes et de la réorganisation de l'enseignement secondaire au Canada.

L'Association canadienne d'éducation réunit des représentants de tous les niveaux de l'instruction publique au Canada; cette année, elle siégera à l'hôtel Royal-Alexandra, à Winnipeg, répondant à l'invitation du gouvernement du Manitoba. Chaque année, le congrès général de l'ACE offre aux délégués de tous les groupements liés à l'enseignement une occasion unique de se rencontrer pour étudier des questions d'intérêt commun.

Parmi les conférenciers les plus importants, citons M. H. H. Saunderson, président de l'université du Manitoba; le Dr F. S. Rivers, directeur général de l'éducation, Ontario, et président de l'ACE; M. H. T. Coutts, doyen de la faculté de pédagogie à l'université de l'Alberta. A cause de l'intérêt marqué qu'on porte actuellement à la planification de l'enseignement, deux discussions en équipe traiteront de ce sujet; parmi les membres de l'équipe, citons M. W. G. Davis, ministre de l'éducation, Ontario; M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation récemment établi au Québec; M. F. E. Whitworth du Bureau fédéral de la statistique; M. F. G. Robinson du Conseil canadien pour la Recherche en éducation; M. E. F. Sheffield, de la Fondation des universités canadiennes, ainsi que M. W. H. Swift, sous-ministre de l'éducation de l'Alberta.

Plusieurs comités et commissions siégeront au cours du congrès; mentionnons en particulier le Comité permanent des ministres de l'éducation. Pendant deux jours, les directeurs des programmes de toutes les provinces étudieront les mesures à prendre en vue de faciliter le transfert des élèves d'une province à l'autre. Les fonctionnaires provinciaux responsables de la construction des écoles tiendront aussi plusieurs réunions.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Pour une association d'universitaires dont le secrétariat est situé à Montréal

FONCTIONS : Diriger un secrétariat, correspondance, rédaction de textes pour journaux, etc...

SALAIRE : $6,000.00 à $7,000.00, selon qualifications et années d'expérience.

QUALIFICATIONS : Jeune homme, âgé au moins de 25 ans, bonne culture générale, B.A. de préférence.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" et photo récente à :

Case 860, Le Devoir, Montréal



Auteur-fondateur RONALD PETTIGREW

L'ANGLAIS PRATIQUE

par

RONALD PETTIGREW

— MÉTHODE RECONNUE —

VOLUMES écrits pour la 8e à la 12e année inclusivement

TOME I — LA BASE DE L'ANGLAIS
CAHIER D'EXERCICES TOME I

TOME II — CONVERSATION
SUPPLÉMENT AU TOME II

TOME III — LE PARFAIT BILINGUE

Partie du maître pour chacun de ces tomes. Méthode éprouvée par plusieurs maisons d'éducation et par certaines commissions scolaires régionales. Idéal pour cours du soir dans la province.

EN VENTE CHEZ L'EDITEUR : 8030, rue Saint-Denis, Montréal 11 — DU. 8-0527

NOUVELLE ADRESSE DE

La Librairie des Ecoles

[F.E.C.]

1083, AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 8,

Tel.: 274-6521*

Venez visiter notre NOUVEL IMMEUBLE SITUÉ à 1083, Avenue Van Horne (coin ave Querbes)

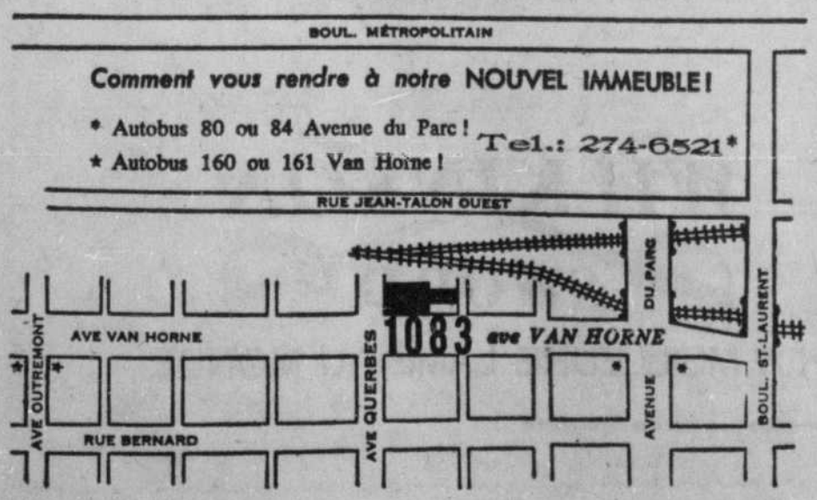
HEURES D'AFFAIRES

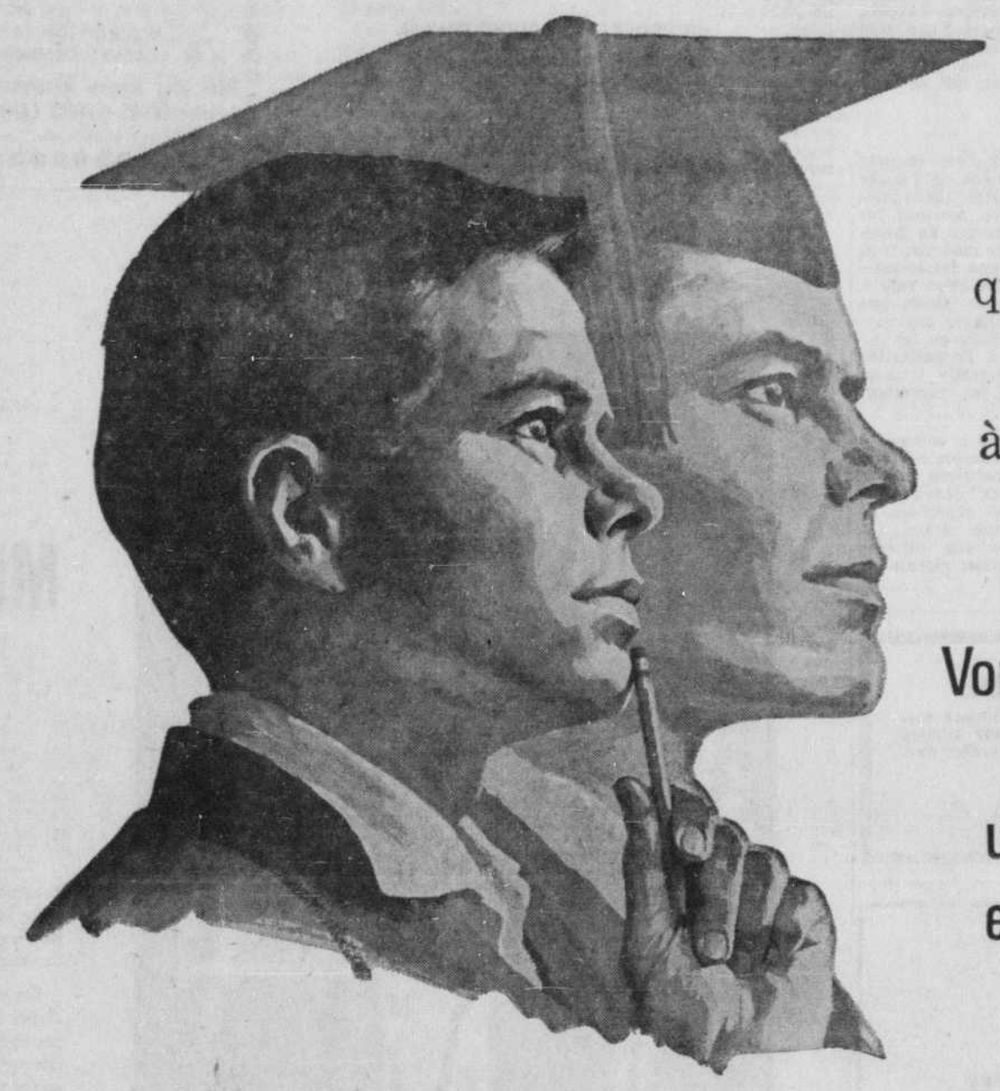
Lundi au Vendredi : 9: AM à midi
1: PM à 5:15 PM
Samedi : 9: AM à midi
(excepté le 5 Septembre)

POUR L'OUVERTURE DES CLASSES

LES FINS DE SEMAINES DU : 11, 18 et 25 Septembre
le Vendredi soir : jusqu'à 9: PM
le Samedi : jusqu'à 4: PM

NB : Entre midi et une heure, le magasin est fermé au public, cependant nous répondons à tous les appels téléphoniques.





Message spécial aux parents qui ont des garçons et des filles à l'école secondaire

☆

Vous pouvez *garantir* une formation universitaire à vos enfants de concert avec "MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

PLAN DE FINANCEMENT D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Plan complet, avec assurance-vie, de financement des études à l'université pour garçons et filles actuellement à l'école secondaire

Comme la plupart des parents dont les enfants vont à l'école secondaire, vous vous demandez probablement comment faire face au coût des études supérieures de votre enfant. Désireuse d'aider les parents à résoudre ce problème, la Banque de Montréal a créé son plan de financement d'études universitaires, le premier du genre au Canada, avec assurance-vie.

Grâce à ce plan complet, parents, tuteurs, parrains d'étudiants des écoles secondaires peuvent répartir le coût des études à l'université sur des périodes qui peuvent aller jusqu'à neuf années et maintenir ainsi les mensualités requises dans des proportions auxquelles il leur soit possible de faire face sans de trop grandes privations. *Et pour le contractant, le coût ne représente qu'une fraction du service des intérêts d'un plan d'emprunt régulier.*

FONCTIONNEMENT

D'après le plan de base, le contractant s'engage à effectuer des versements mensuels à la Banque qui commencent, disons, deux ans avant l'entrée de l'étudiant à l'université et se terminent un an après sa graduation. En retour, le contractant reçoit de la Banque une somme d'argent au commencement de chacune des quatre années d'université.

VARIANTES DU PLAN

Le plan comporte des variantes ou solutions facultatives qui diffèrent pour le nombre d'années durant lesquelles le contractant désire effectuer des versements mensuels et, aussi, pour le montant requis chaque année pour les frais d'université. Les objectifs vont de $1,000 à $8,000; ils sont versés au contractant en quatre versements annuels égaux.

Voici un exemple d'adaptation d'un des plans de base à vos besoins propres:

OBJECTIF: $4,000

A verser au contractant en quatre montants annuels de $1,000

OPTIONS	VERSEMENTS MENSUELS	PÉRIODE DES VERSEMENTS	COMMENCEMENT DES VERSEMENTS
Plan A	$49.55	7 années	2 ans avant l'université
Plan B	42.78	8 années	3 ans avant l'université
Plan C	37.56	9 années	4 ans avant l'université

L'ASSURANCE-VIE

Si le contractant intéressé vient à mourir après le commencement du plan, les fonds convenus dans le contrat pour les études seront avancés chaque année par la Banque, sans autres versements de la part de la famille ou de la succession.

COMMENT PARTICIPER AU PLAN

Consultez le personnel de la succursale de la B de M de votre voisinage. Vous y serez chaleureusement accueilli et chacun s'empressera de vous donner de plus amples renseignements et de vous aider à choisir le plan qui convient le mieux à vos besoins. *Demandez un exemplaire du Plan de financement d'études universitaires de la Banque de Montréal.*



P.S. Si vous avez besoin d'une aide financière pour les études d'un enfant déjà entré à l'université — ou qui projette de s'y inscrire cette année — consultez le gérant de la B de M. Il est fort probable qu'il sera en mesure de vous consentir un prêt pour les rétributions et autres frais scolaires, avec une période prolongée de remboursement qui réponde bien à votre situation.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Un appel lancé au Québec sous le signe de la solidarité

Depuis 10 ans, des jocistes dahoméens se consacrent avec succès au progrès technique et humain du monde paysan

L'aide aux pays en voie de développement ne peut avoir de sens et à long terme, produire des résultats que si elle s'accompagne d'un effort intensif de la part des pays assistés pour moderniser leurs structures et pour engager la population entière dans la tâche de rénovation et d'édification. Cela suppose une multitude d'actions, généralement discrètes ou connues, au niveau du paysanat en particulier, cela suppose la mise en oeuvre et l'extension de ce que l'on appelle "l'animation rurale". Ces initiatives très concrètes faites sur le plan local, à l'échelle du village ou du district, sont souvent les voies les plus réalistes vers l'authentique développement.

•

L'exemple nous en est donné par une courageuse entreprise née voici dix ans au Dahomey, sous l'impulsion d'une poignée de jocistes africains et dont le dynamique Dominique Agoumba exposait ces jours derniers les réalisations et les projets. Ces quelques jocistes ont créé, ont su maintenir et développer, malgré d'innombrables difficultés et l'extrême pénurie des ressources financières, un Centre de formation et d'animation rurale dont le rayonnement s'étend aujourd'hui à une grande partie du sud-Dahomey et a inspiré des entreprises analogues dans les pays voisins.

M. Agoumba est venu au Québec (il y avait fait un premier séjour en 1960) cette fois pour trois fins précises : effectuer un stage à l'Institut coopératif Desjardins, maintenu à Lévis par les Caisses populaires; faire connaître l'oeuvre de son Centre de formation et d'animation rurale; obtenir si possible certains concours financiers dans les milieux canadiens-français. Notons à ce propos que si ce Centre a bénéficié d'une aide substantielle de groupes belges, français et allemands, l'appel lancé chez nous par M. Agoumba, lors de son précédent voyage, a eu un écho très faible et des résultats qui ne nous honorent guère.

LE SALUT DU PAYSANAT

L'origine de l'initiative se situe en 1953 lors d'une enquête menée par la JOC dahoméenne sur le phénomène de l'exode des jeunes ruraux vers les villes, où ils étaient condamnés le plus souvent au désoeuvrement et à la misère. Alarmée par les résultats de cette enquête, la jeunesse chrétienne du Dahomey a voulu faire quelque chose de concret, fût-ce modeste. D'où la décision prise le 8 février 1954, de créer une ferme-école qui deviendrait un centre de formation et d'animation rurale. Pourquoi ? Agoumba répond : "Afin de prévenir plutôt que de guérir, en prenant directement dans les villages des paysans, jeunes et adultes, que l'on forme et améliore en les initiant, au cours de stages, aux méthodes et à l'organisation rationnelles du travail de la terre. Cette nouvelle formule a pour but de garder le paysan au village en lui permettant d'améliorer son revenu et son mode de vie.

Les jocistes dahoméens ont réuni eux-mêmes la somme — $302 — qui a permis le démarrage de la ferme-école et du centre dont elle est la base. Pendant les six premières années, le Centre a formé environ 100 "encadreurs ruraux" dont l'action a rejoint 4,000 paysans. Passant à un stade supérieur, le CFAR a formé de 1960 à 1963, 250 animateurs ruraux, 150 animatrices rurales et 50 artisans dont l'activité rayonne aujourd'hui dans 80 villages avec une population globale de 50,000 âmes.

Situé à 20 milles environ de Cotonou, principale ville du pays, le centre d'Adjarra-Devoukamé, possède aujourd'hui outre un vaste domaine et une dizaine de bâtiments, un troupeau de 36 bovins, un tracteur, du petit matériel et emploie en permanence cinq ouvriers. Les travaux pratiques représentent 70% du stage et les cours et conférences en occupent 30%. Chaque année, sont organisés deux stages de 30 participants, ce qui permet de former 60 animateurs ruraux. Les stages durent quatre mois, une partie d'ailleurs se passe dans les villages, sur les terres des paysans.

RESULTATS PROMETTEURS

Il ne s'agit pas uniquement d'une formation agricole technique : des notions élémentaires de coopération, d'économie politique, de commercialisation des produits, d'administration, de pédagogie même sont aussi inculquées aux futurs animateurs. A leur retour dans leur village, les animateurs doivent non seulement être de meilleurs agriculteurs mais diffuser leurs connaissances à leurs concitoyens : leur activité sur ce plan fait l'objet d'une surveillance discrète de moniteurs.

Grâce aux résultats obtenus jusqu'ici, 80,000 paysans ont été rejoints en quelque sorte par l'action du Centre : ils commencent à moderniser leurs méthodes, à diversifier les cultures, à introduire l'élevage de volailles, porcs et moutons, à entreprendre les cultures maraîchères. Dans certains villages, de petites institutions de crédit agricole sont nées, cependant que les animateurs issus du Centre enseignent aux paysans à ne plus être victimes des intermédiaires mais à confier leur production à une institution coopérative qui perçoit pour eux un juste prix.

UN PROGRAMME QUINQUENNAL

Outre son personnel dahoméen, le Centre bénéficie des services de trois techniciens européens; de plus, grâce à une subvention du gouvernement français, un deuxième centre a été créé, sous la même direction et avec les mêmes objectifs, fin 1963. Or, voici que devant les résultats acquis et les appels multipliés, la direction du Centre de formation et d'animation rurale a conçu un vaste programme quinquennal, longuement mûri et pour la réalisation duquel une somme de $250,000. en cinq ans est indispensable.

Le but : créer en 10 ans, 25 futurs centres, soit de 1965 à 1975, ces centres formant pendant cette période près de 10,000 animateurs et animatrices pour 1,300,000 habitants soit la quasi-totalité des ruraux du Dahomey. Mais pour cela, il faut d'abord "former les formateurs", d'où recrutement d'une équipe internationale de six spécialistes, achat de véhicules et d'équipement, construction d'un siège administratif, les Dahoméens pouvant à partir de 1950 assurer seuls désormais la suite de l'entreprise.

UN APPEL AU QUEBEC

Dominique Agoumba, directeur et pionnier de cette courageuse et indispensable entreprise, vient de passer six mois en Europe, en Belgique et en France notamment. Il compte trouver à l'étranger la moitié des $250,000, nécessaires aux CFAR : déjà, une bonne partie lui en est promise par des institutions et associations belges, allemandes, françaises, dont notamment le Secours catholique français qui a déjà versé l'équivalent de $30,000.

Nos camarades dahoméens espèrent que le Canada français assurera le quart environ de l'aide attendue de l'étranger, soit de $30 à $40,000, en cinq ans. Sera-t-il dit qu'une fois encore nous les décevrons ? Ou au contraire, se trouvera-t-il des institutions et des groupes pour comprendre la qualité de l'oeuvre entreprise là-bas et le triple devoir de solidarité chrétienne, humaine et francophone ?

J. M. L.

Les deux tâches du gouvernement

TROIS-RIVIERES — "Le gouvernement du Québec fait actuellement face à deux grandes tâches et, selon moi, ce sont la revalorisation de la fonction publique et la coordination entre les différents ministères d'une part et la planification régionale d'autre part".

Voilà ce que déclarait l'architecte Paul Trépanier, maire de Granby, dans une causerie devant les membres du Cercle Richelieu à Trois-Rivières.

Il a affirmé que si le gouvernement de M. Lesage ne peut réaliser ces buts, il pourrira par l'intérieur comme le gouvernement qui l'a précédé "et le peuple aura été berné encore une fois".

Il préconise le recrutement de grands commis essentiels à la mise en marche des programmes éducatif, économique et social et la protection des fonctionnaires contre l'ingérence des députés et des patronneux qui, à son avis, "sont encore parmi nous".

M. Trépanier a exprimé le souhait que le rôle du député soit revalorisé afin d'en faire un législateur et que le parti libéral soit séparé de l'administration, "c'est-à-dire du gouvernement, puis de démocratiser le parti libéral lui-même en le libérant de l'autorité des "anciens".

CAMMAC
MUSICIENS AMATEURS DU CANADA
ANNONCE SES COURS D'HIVER 1964-65
FLUTE A BEC, par Mimi Samuelson
GUITARE CLASSIQUE, par Louis Spritzer
REPERTOIRE VOCAL et TECHNIQUE VOCALE
par Jan Simons
LE CHOEUR CAMMAC, par Pierre Perron
METHODE ORFF pour enfants
par Mireille Lagacé et Mimi Samuelson
FLUTE A BEC pour enfants
par Mimi Samuelson
INSCRIPTION du 8 au 22 septembre (inclus)
LES CLASSES COMMENCERONT LE 28 SEPTEMBRE
Pour plus amples renseignements, téléphoner à 932-8755 ou écrire COURS D'HIVER CAMMAC, B.P. 353 Westmount 6, P.Q.
Unique qualification requise : l'amour de la musique

VOTRE CHANCE ET LA NOTRE !
LISEZ CECI :

Nous possédons :
—62 succursales dans les principales villes mondiales
—un réseau d'au-delà de 1,000 agents qui nous représentent dans 116 différents pays.
—des subsidiaires par l'intermédiaire desquelles se font toutes les phases de l'investissement moderne.
—le titre du plus grand distributeur de fonds communs, qui ne sont qu'une partie de notre activité.

Nous offrons :
—rémunération du calibre exécutif (largement au-delà de 10,000 selon les capacités du candidat).
—plan d'assurance-vie et hospitalisation.
—possibilité de circuler à travers le monde.
—chance d'avancement jusqu'au poste d'exécutif.

Nous désirons :
— que le candidat réunisse les conditions suivantes :
1 — âgé de 25 ans ou plus.
2 — scolarité cours supérieur.
3 — sobriété, intégrité, sens des responsabilités.
4 — apparence soignée.
5 — connaissance primaire de l'anglais.

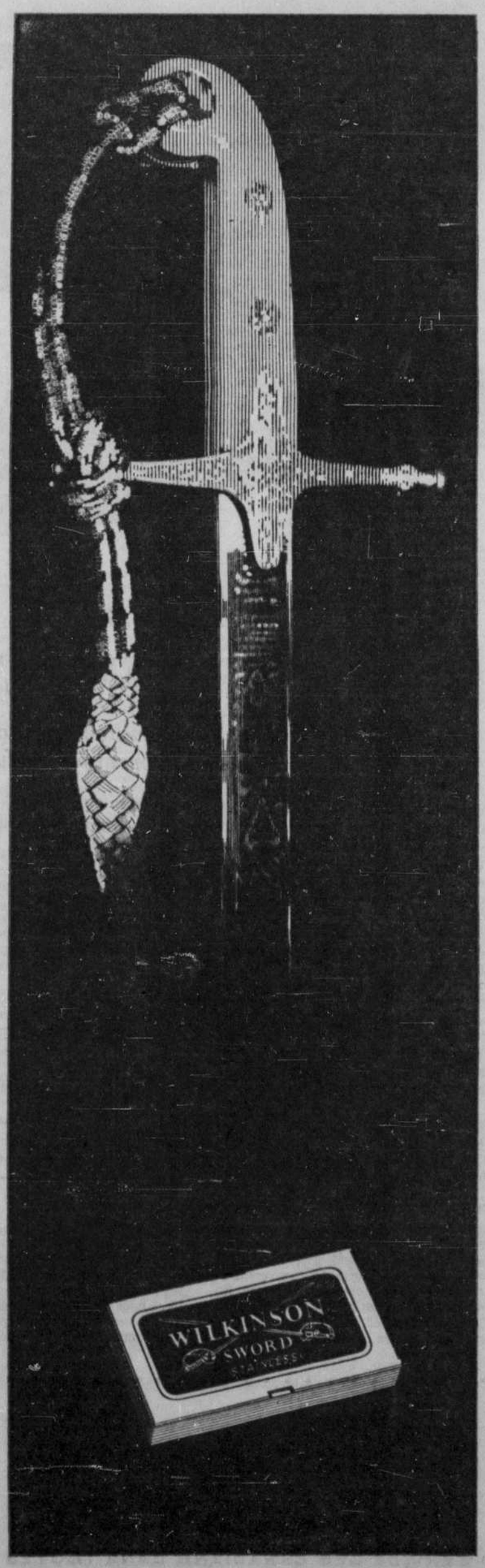
Pour toutes informations supplémentaires et application, s'adresser
5371, rue Sherbrooke ouest, Montréal, P.Q.
8, 9 et 10 septembre de 5 h p.m. à 8 h. p.m.

INGENIEUR DEMANDE
En électricité, diplômé d'une université, bilingue avec expérience dans l'appareillage électrique pour applications commerciales et industrielles, pour travailler dans un bureau de district à Montréal.
Compagnie manufacturière.
Pour renseignement - tél. 731-3434

DU PONT CANADA
REPRÉSENTANT PROMOTION DES VENTES
Notre service des produits de finition à Montréal, demande immédiatement un jeune homme intéressé dans la vente des peintures industrielles et commerciales. Le travail comprend la promotion des ventes au niveau des détaillants et agents ainsi que la mise en marché, la publicité, la modernisation des magasins et l'organisation de réunions diverses.
Nous recherchons un homme âgé de 25 à 35 ans, parfaitement bilingue et capable de diriger des réunions dans les deux langues. L'expérience de la promotion des ventes chez les détaillants est essentielle et de l'expérience dans l'industrie de la peinture serait utile.
Prière d'écrire, en donnant tous détails pertinents, à :
Division du personnel,
DU PONT OF CANADA LIMITED,
C.P. 660, Montréal 3, Québec

MAGASIN MIRACLE MART
MIRACLE MART
requiert les services d'un gérant des caisses
Pour section avant du magasin situé à Pont-Viau. Bilingue et expérience ou expérience dans domaine connexe essentielle.
Ecrire à :
Officier du Personnel,
MIRACLE MART
5250, rue Ferrier
Montréal

À LOUER
Bureau et entrepôt chauffés
Rez-de-chaussé, environ 3,000 pi. carrés
3555 est, boul. Métropolitain,
Tél. : 725-9367 ou 725-5672



Lisez pourquoi vous devriez vous joindre aux "Hommes d'épée"

POURQUOI EST-ELLE LA MEILLEURE LAME AU MONDE?

WILKINSON SWORD STAINLESS

Pourquoi la lame Wilkinson Sword vous donne-t-elle le rasage le plus doux, le plus propre et le plus confortable qui soit et, bien entendu, plus de rasages par lame?

Les raisons sont nombreuses: La principale est d'abord la qualité du "fait à la main". Cette qualité provient de la fierté dans leur travail de ceux qui fabriquent les lames Wilkinson Sword. En fabriquant une lame inoxydable, Wilkinson Sword se sert de plus 190 ans d'expérience dans l'art difficile de fabrication des épées, art dont un exemple typique est le fameux sabre Eisenhower et Stalingrad, que Wilkinson Sword firent à la main en vue de ces deux présentations historiques. C'est la tradition d'artisanat britannique qui inspire à tous, chez Wilkinson Sword, le même désir de perfection dans la fabrication des lames de rasoir inoxydables.

SUPRÉMATIE—L'historique des lames inoxydables Wilkinson Sword a débuté en 1956, lorsque Wilkinson Sword se décida à fabriquer une lame de rasoir, *une lame que nulle autre n'égalerait*. Pendant cinq ans, les artisans Wilkinson Sword travaillèrent sans relâche à leur projet. Puis en 1961, ils lancèrent la lame inoxydable actuelle Wilkinson Sword. La renommée de cette lame grandit très vite. La demande était tellement grande, que les marchands essayèrent d'étirer leur stock autant que possible, en ne vendant parfois qu'une seule lame par client. Ces clients furent les premiers utilisateurs de la lame Wilkinson Sword, c'est-à-dire les "hommes d'épée". Actuellement, ils se chiffrent à plusieurs millions.

Maintenant, les années où le rasage était une corvée sont révolues. Aujourd'hui, chaque fabricant important de lames de rasoir s'efforce naturellement d'imiter la Wilkinson Sword.

DIFFÉRENCE Bien qu'il existe beaucoup de lames inoxydables sur le marché, la grande différence qui reste entre Wilkinson Sword et les autres lames est l'artisanat traditionnel. La qualité constamment supérieure provient du contrôle et de la précision des méthodes de fabrication, méthodes qui sont rigoureusement observées. Par exemple, chaque lame Wilkinson Sword est trempée en la chauffant à 1,090°F, puis cette chaleur est "gelée" par le refroidissement soudain de la lame à 94°F en dessous de zéro. Chaque lame est polie 16 fois, puis aiguisée soigneusement sous un jet constant d'eau froide (il faut jusqu'à 1,500 gallons d'eau à l'heure pour meuler et affûter les lames Wilkinson Sword). La lame est ensuite méticuleusement affûtée sur des roues à bande en cuir de boeuf suisse, pour que le tranchant soit *très lisse, très coupant et, bien entendu, très durable.*

CUIR DE BOEUF—La raison pour laquelle Wilkinson Sword, et seulement Wilkinson Sword, utilise le cuir de boeuf suisse est un fait assez curieux. Wilkinson Sword a trouvé qu'à cause de l'altitude, du climat et de l'hérédité, le boeuf suisse donne le meilleur cuir au monde pour les lanières d'affûtage. Voilà un exemple typique de la manière dont Wilkinson Sword s'efforce à atteindre la perfection. Cet affûtage donne un tranchant incroyable à chaque lame d'acier inoxydable Wilkinson Sword.

EXPÉDITION PAR AVION—A l'heure actuelle, les Iles Britanniques, une partie de l'Europe, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et le Canada sont les seuls pays qui reçoivent ces lames, car, encore, la demande mondiale continue à dépasser la production. Même actuellement, pour répondre à l'augmentation rapide des ventes au Canada, il est nécessaire d'utiliser) un avion de la K.L.M. pour amener, toutes les semaines, les lames Wilkinson d'Angleterre au Canada.

PROMESSE—Cet exposé sommaire ne signale que quelques faits expliquant pourquoi les artisans britanniques de Wilkinson Sword peuvent produire et fournir la meilleure lame au monde. Une lame qui est si supérieure qu'elle surpasse toutes les autres. Voilà pourquoi Wilkinson Sword peut faire et tenir cette promesse: *la tradition d'artisanat et le souci de la perfection qui ont produit la meilleure lame au monde et changé les habitudes de rasage de millions d'hommes seront maintenues.* Voilà pourquoi les lames inoxydables Wilkinson Sword vous donnent le rasage le plus confortable et le plus doux au monde. Allez-y, joignez-vous aux *"hommes d'épée."*

WILKINSON SWORD
LA MEILLEURE LAME AU MONDE

Suivez le Général—fabriqué par Wilkinson Sword Limited

Les Chiliens se sont donné un chef démocrate-chrétien

SANTIAGO DU CHILI — Le Chili n'a pas basculé dans le camp des démocraties populaires. Appelés à élire un nouveau président de la République, en remplacement de M. Alessandri, dont le mandat venait à expiration, les Chiliens ont choisi le candidat démocrate-chrétien, M. Eduardo Frei, le préférant au communisant Dr Salvador Allende.

Cette élection était attendue avec beaucoup d'intérêt et parfois même de l'inquiétude par les pays de l'Amérique du Sud et surtout par les Etats-Unis.

La victoire du démocrate-chrétien éloigne pour Washington le spectre d'un deuxième pied-à-terre soviétique sur la côte ouest du



EDUARDO FREI

nouveau monde, venant doubler l'emprise de Moscou sur Cuba. Cependant, si s'éloigne la menace d'une nationalisation des mines de cuivre et de nitrates, que les Américains contrôlent presque entièrement, cela ne signifie pas que les capitaux américains ne devront pas faire, en partie du moins, les frais de l'évolution politique — pour ne pas dire révolution — qu'impliquera la présence de M. Frei à la tête de l'Etat.

Le programme défendu par le démocrate-chrétien est sans doute beaucoup moins brutal que celui de son adversaire malheureux. Il n'en comporte pas moins des réformes essentielles intéressant notamment la possession des terres, le renforcement de l'exécutif au détriment du parlement, l'encouragement de l'initiative privée, la fixation de salaires justes, ainsi que l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec tous les pays du monde et surtout, une participation plus grande de l'Etat chilien aux bénéfices réalisés par les sociétés américaines, telles que l'Anaconda et la Kennecott Copper, dans l'exploitation des mines chiliennes.

Le nouveau président envisage de reviser les contrats d'exploitation avec ces compagnies dans le sens d'une meilleure production. La production actuelle, de 600,000 tonnes pouvant, selon M. Frei être doublée en six ans, pour le plus grand profit du Chili. D'autre part, M. Frei envisage la création de nouveaux centres de raffinage afin que la totalité du cuivre soit traitée au Chili. Son programme d'amélioration sociale a su lui apporter les voix des partis centristes qu'effrayaient le marxisme déclaré de Salvador Allende et son amitié proclamée pour Fidel Castro. Il est également certain que l'appui du cardinal Silva Enriquez, archevêque de Santiago a pesé en sa faveur, car l'archevêque a lui-même donné l'exemple d'un grand esprit social en distribuant aux déshérités les terres de l'Eglise.

Réactions américaines

WASHINGTON — La victoire du candidat démocrate-chrétien Eduardo Frei a été accueillie à Washington avec un soulagement non dissimulé.

Le fait que le sénateur Frei ait obtenu la majorité absolue des suffrages est une preuve de ce que le communisme a cessé d'attirer les masses déshéritées de l'Amérique latine et de ce fait, un triomphe pour l'Alliance pour le progrès, estiment les milieux proches du gouvernement des Etats-Unis.

Dans les mêmes milieux, on ne doute pas de la détermination de M. Frei de procéder à de vastes réformes économiques et sociales, des réformes qui iront vraisemblablement au-delà des objectifs tracés dans la charte de Punta del Este.

Ce qui importe à leurs yeux est que le candidat démocrate-chrétien est décidé à les réaliser dans le cadre d'institutions démocratiques.

Les EU envisageraient de couper les lignes d'approvisionnement du Vietcong au Laos

SAIGON — Les Etats-Unis pourraient lancer bientôt des attaques aériennes contre les lignes d'approvisionnement du Vietcong à travers le sud du Laos, apprend-on à Saïgon de source informée.

C'est une des questions qui doivent être étudiées cette semaine à Washington par le général Maxwell Taylor, ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam, qui a déclaré au cours d'une récente conférence de presse que les Etats-Unis devraient prendre des mesures plus appropriées pour empêcher les infiltrations au Vietnam d'hommes et de matériel passant par le Laos.

L'armée de l'air américaine dispose, dans ses trois bases du Vietnam, d'un nombre suffisant de chasseurs à réaction, de bombardiers et d'avions de reconnaissance pour agir contre ces infiltrations.

On déclare à Saïgon, dans les milieux américains, que des attaques pourraient avoir lieu très prochainement contre les routes utilisées pour l'acheminement de ces approvisionnements dans la région de Tchepone — ville située à 5 milles environ par la route de la frontière du Vietnam.

D'autre source, on précise que l'objectif de ces attaques ne sera probablement pas Tchepone, mais que routes et ponts seraient détruits.

Des avions de reconnaissance à réaction basés au Sud-Vietnam observent depuis plusieurs mois l'arrivée d'approvisionnements acheminés du Nord-Vietnam dans la région de Tchepone, et, de là, au Sud-Vietnam. Les services de renseignements ajoutent que ces infiltrations par la "piste Ho Chi Minh" ont été intensifiées récemment.

Les militaires se trouvant près de la frontière laotienne signalent depuis qeulque temps une intense activité près de Tchepone, convois de camions et mouvements aériens.

Toutefois les autorités américaines de Saïgon ont toujours affirmé que s'opposer aux infiltrations du Vietcong n'est pas suffisant pour modifier les tendances de la guerre au Vietnam, bien que cela puisse avoir une grande influence sur son déroulement.

Les observateurs de la capitale du Sud-Vietnam pensent qu'au cours des entretiens du général Taylor à Washington, les réactions possibles de la Chine populaire et de l'Union soviétique à une attaque américaine contre les bases de transit du Laos feront l'objet d'un examen spécial.

Certains observateurs militaires estiment que les possibilités de riposte rapide de la Chine sont très limitées sans l'aide soviétique, et ils considèrent que le conflit sino-soviétique est assez grave pour exclure l'éventualité de cette aide.

Les observateurs militaires pensent que le bombardement des lignes de ravitaillement du Vietcong pourrait porter au moral des communistes un coup semblable à celui que leur a asséné la riposte du golfe du Tonkin, mettre les troupes régulières du Nord-Vietnam stationnées dans le sud du Laos en posture difficile et renforcer le moral au Sud-Vietnam.

LE CAMBODGE

Le gouvernement du Vietnam étudiait hier le dépôt d'une plainte aux Nations unies au sujet d'une violation de frontière qu'auraient commise samedi des chasseurs, des canonnières et des pièces d'artillerie cambodgiens.

Un porte-parole du ministère de la Défense a affirmé que des troupes gouvernementales poursuivant des insurgés dans la province de Kien Phong, à une centaine de milles à l'ouest de Saïgon, ont essuyé samedi le feu de batteries cambodgiennes.

Un officier et un soldat américains ont par ailleurs été blessés hier au cours d'un accrochage qui s'est déroulé à 25 milles environ au nord de Saïgon.

Au cours d'un engagement qui a eu lieu dimanche à une vingtaine de milles au nord-ouest de la capitale, quatorze militaires vietnamiens ont été tués et quarante blessés tandis qu'on pense que les insurgés ont perdu entre 60 et 70 blessés.

Laos: les rencontres préliminaires se poursuivent toujours à Paris

PARIS — La semaine se termine sans que les trois princes laotiens, représentant chacun une tendance politique, aient encore pu se rencontrer pour conférer au château de la Celle-St-Cloud.

Ils poursuivent des entretiens bi-partites, d'une part entre le prince Souvanna Phouma, premier ministre et chef de la tendance neutraliste et le prince Souphanouvong, vice-président du conseil et chef de la Gauche (Pathet Lao), et d'autre part entre la délégation de la droite et celle de la gauche, mais à un rang moins élevé, tandis que le premier ministre informe le prince Boun Oum, inspecteur général du royaume et chef de la droite, des conversations qu'il a eues avec le chef du Pathet Lao.

Pour le moment, chacun reste sur ses positions sur deux aspects importants du problème laotien.

Les syndicats accordent leur appui à Harold Wilson

BLACKPOOL. — Salué par deux longues ovations et par le chant "For he is a jolly good fellow", M. Harold Wilson ,leader du parti travailliste a été accueilli hier soir à l'Opéra de Blackpool — où se poursuit le 96e congrès des Trade Unions — en "futur premier ministre".

En employant cette expression, M. George Olwthian, président du congrès, a voulu, semble-t-il, rejeter les rumeurs selon lesquelles certains membres du comité directeur du T.U.C. auraient souhaité que les syndicats ne renouvellent pas leur engagement pro-travailliste.

Sur ce point, M. Wilson a donc marqué un avantage. Les Trade Unions ne feront pas volte-face, et, selon le mot d'un de leurs chefs, ne signeront pas une assurance sur la défaite des travaillistes au scrutin général d'octobre.

Cependant, au-delà de la sympathie et de l'admiration visibles que lui vouent les militants syndicalistes, M. Harold Wilson a paru décevoir son public. De ce brillant parlementaire, les délégués de Blackpool attendaient, estime-t-on, un grand discours mais aussi plus de passion et quelques-uns de ces "raccourcis-chocs" tant appréciés à Westminster.

Mais le chef du Labour a choisi de ne rien sacrifier à l'humour.

Inspiré par un idéal d'économie mixte, au sein de laquelle l'Etat serait appelé à surveiller l'avènement de l'automation, à prévenir les excès provoqués par la révolution industrielle du siècle dernier et à devenir ultérieurement le plus grand employeur du pays, l'exposé de M. Wilson a été jugé politiquement "courageux et habile".

COMMENCEZ MAINTENANT
LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII
Moyens : cours par correspondance et sessions d'études
Programme d'études : études religieuses, sociales, politiques et économiques
Admission : jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver
Durée des cours : selon le désir de chacun
Diplôme : six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social.
C.P. 610, Nicolet
Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou téléphonez à Montréal 671-8382

A LOUER A QUEBEC
Place de l'Hôtel de Ville - 2 Avenue Chauveau
Locaux pour bureaux, magasins, etc., situés dans édifice ultra-moderne
ASCENSEUR, AIR CLIMATISE, STATIONNEMENT
4349 - 1916 - 2549 - 5724 - 1544 p.c.
$3.50 - $4.50 - et $6.00 le p.c.
Locataires actuels :
Trust Général du Canada
La Prudentielle Cie d'Assurances
La Banque Canadienne Nationale
Sun Life du Canada, compagnie d'Assurances
Lesage, Proteau Ltée, Assurances
Gagné, Trottier, Letarte, Brown, Larue et Boudreau, avocats
Gai-Logis Inc.
Ecrivez ou téléphonez à:
Alphonse Proteau
Edifice Chauveau, 2 Ave. Chauveau
Tél. 529-0071

Le chef d'entreprise averti
compte sur le
CENTRE DES JEUNES
du
Service National de Placement
Pour obtenir les services de stagiaires, apprentis, jeunes commis. Ces jeunes gens seront choisis par nos spécialistes.
Appelez-nous aujourd'hui à
868-1581, poste 214
CENTRE DES JEUNES
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
10 est, rue Notre-Dame, Montréal

Mieux vaut tard que jamais
Peut-être n'avez-vous jamais attaché tellement d'importance à votre coiffure. C'est une négligence qu'il est encore temps de réparer. Le Salon de barbier Palais du Commerce vous recommande la coupe au rasoir: souple, gonflée, elle permet de rester coiffé d'une coupe à l'autre. 1600, rue Berri (local 2) — au sous-sol. Tél. 844-0758. Nous nous occupons aussi des traitements des cheveux et du cuir chevelu. Tél. 844-0758.

SABLE BLANC DU QUEBEC (Dolomie)
Maintenant vendu en stock en grosse quantité
VALROC LTEE,
RE. 1-8057

"REPRESENTANT DES VENTES"
Distributeur de plastique, longtemps établi, recherche un vendeur canadien-français comme représentant auprès des comptes industriels de Montréal. Doit être bilingue, expérience de la vente industrielle. Connaissance générale du plastique, un avantage mais non essentiel. Bonne compagnie, bénéfices, avenir brillant pour l'homme qualifié. Auto fournie, bonne rémunération. Ecrire à : F. W. Carleton — Case 864 — Le Devoir, Montréal. Réponses seront tenues confidentielles.

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

Qu'est-ce que la Volkswagen 1500 ?
Tout cela  et plus encore.



La Volkswagen 1500, c'est la deuxième voiture de la famille Volkswagen. Elle possède tout ce qui a rendu la Volkswagen célèbre. Le moteur est situé à l'arrière pour une meilleure traction. Il n'y a pas de radiateur qui puisse geler ou bouillir. La consommation d'essence est réduite au minimum. Et sa silhouette ne change jamais. Et la Volkswagen 1500 vous offre bien plus encore. Elle est plus puissante, elle est plus spacieuse, elle a meilleure apparence. Après un arrêt, elle repart et atteint 50 milles à l'heure en 12 secondes. Notre station-wagon est assez spacieuse pour pouvoir transporter une baignoire, ou 14,600 morceaux de savon. Le sedan est si vaste qu'il a deux coffres à bagages. La VW 1500 offre à la fois la puissance d'une voiture de sport et la spaciosité d'une voiture familiale. Une voiture de sport familiale, en quelque sorte.
Voilà ce qu'est la Volkswagen 1500. C'est une Volkswagen encore plus typique que toute autre Volkswagen.

Montréal Centre
VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.
1922 ouest, rue Ste-Catherine,
5465, avenue Royalmount,
6715, boulevard Décarie
Montréal Est
HOULE AUTOMOBILE LTEE
9050-9080, rue Hochelaga
Lachine
RIOPEL AUTO INC.,
2125, rue Notre-Dame
Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.,
2142-2144, rue Bleury
Chomedey, P. Q.
FORTIN AUTOMOBILES INC.,
272, 70e Avenue
Pierrefonds
CADRIN MOTORS LTD.,
14199, boul. Gouin ouest
Montréal Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.,
10395, boul. Pie IX,
CENTRE : 5441, rue St-Hubert
Greenfield Park, Rive Sud
CHAMBLY AUTOMOBILES INC.,
335, boul. Taschereau
St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.,
2031, boul. Labelle, Village Lafontaine
Terrebonne (Nord Est), ALEXANDER MOTORS LTD., C.P. 530, Chemin Pincourt Verdun, CAMPBELL & CAMERON LTD., 4050, avenue Verdun

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" — 844-3361

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale, famille canadienne française. $30.00 par semaine. Chambre, bain et télévision privés. Cinq enfants dont quatre d'âge scolaire. Autobus 119. RE. 8-7854. 10-9-64

Aide demandée pour ouvrage général dans maison privée à Outremont, 4 personnes. Chambre et salle de bain privées, téléviseur, femme de ménage. 272-7852. 10-9-64

Etudiante cherchant chambre et pension voulant rendre service à la maison avec petit salaire. RE. 3-5872. 10-9-64

Aide générale, aimant les enfants, chambre seule. Femme de ménage en service. $40.00 par semaine. District Notre-Dame-de-Grâce. 488-5073 11-9-64

Dame seule demande aide avec références pour tenir maison. Logement de 4 pièces. Doit coucher. 334-8114. 12,233, St-Castin. 9-9-64

$35.00 PAR SEMAINE - OUTREMONT
Jeune fille entre 18 et 35 ans, aimant enfants 13-11-5-1 an, travail général, pas de cuisine. Avons femme de ménage, chambre seule, 2 congés par semaine. Références exigées. 731-5461. 10-9-64

On demande une fille de chambre pour famille 6 adultes, gardant cuisinière, chambre individuelle, gages $30.00 par semaine. WE. 7-4947. 9-9-64

Demande bonne, sérieuse, travaillante, en santé, pour travaux domestiques. Logement neuf, 6 pièces. Immédiatement. Logée et nourrie si désiré. Tél.: 481-3597. 9-9-64

Jeune fille ou femme pour travail général de maison à Westmount. Communications faciles. Dimanche libre. Chambre seule. Bon salaire. 935-1534. 11-9-64

Ménagère et femme de compagnie pour dame juive âgée, petits appartements à Snowdon. Bon salaire, chambre privée. AV. 8-3164; soir, HU. 1-9330. 9-9-64

Femme pour entretien de maison, cuisine. Deux personnes. Appelez de 7 à 8 h. p.m., 254-9079. 9-9-64

AUTOS A VENDRE

ANGLIA 1959, parfaites conditions, peinture neuve, 18,000 milles. Propriétaire privé. S'adresser : A. Brouillette, 1300 Logan, apt. 1, entre 7h. 30 à 9h. a.m. 521-4883. 10-9-64

CADILLAC 63, 21,000 milles, excellentes conditions, un seul propriétaire. 3580 Chambly, 521-4046. 18-9-64

RAMBLER CLASSIC FAMILIALE 1962, 35,000 milles : $1,500. VI. 4-3361 ou 453-8666. J.N.O.

PONTIAC 1961, Strato Chief en parfaite condition, bas millage, 33,000, à prix d'aubaine. Pour informations : ME. 1-5042. J.N.O.

CARAVELLE convertible et toit métallique 1962. Vert métallique. Moteur encore sur garantie. MU. 1-1863. J.N.O.

VOLKSWAGEN 1959-60, gros moteur, parfaites conditions mécaniques, peinture comme neuve, 7 pneus, bas millage. Propriétaire privé. S'adresser : A. Brouillette, 1300 Logan, apt. 1, entre 7h. 30 à 9h. a.m., 521-4883. 10-9-64

A LOUER

BUREAUX A LOUER

Boul. St-Joseph est, sous-location, bail 4½ ans, bureau de médecin, 6 pièces meublées ou non. Occupation immédiate. Audette & Audette, courtiers, CR. 2-6477 — PO. 6-0147. 9-9-64

CHATEAU VERSAILLES, 1735 est, Henri-Bourassa. Appartements de luxe dans nouvel édifice, ascenseurs, grandes pièces, poêle, réfrigérateur, chauffé, eau chaude, taxes payées, tapis de passage, meublé si désiré. 3½, $85.00; 4½, $110.00. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures pour inspection. Surintendant sur les lieux. Tél. 388-2826. 11-9-64

CARTIERVILLE — Appartements à partir de $67.50. 3½-4½ grandes pièces éclairées. Occupation immédiatement ou plus tard. Près écoles, centre achat et transport. S'adresser 11950 Michel-Sarrazin, app. 3 ou téléphoner FE. 4-8449. 10-9-64

PIE IX et Boyce — Grande chambre tout confort, famille privée, une ou deux personnes, usage cuisine si désiré. Prix raisonnable. Appeler après 7 heures 253-0495. 9-9-64

DRUMMOND, 1217, appartement chauffé, vivoir, chambre, kitchenette, ménage fait, poêle et réfrigérateur. S'adresser au concierge. 1-10-64

N.-D.-G., duplex, 5827-5833 avenue Clanranald; haut 6 pièces $135., bas 5 pièces $130. Bien situé, vaste parterre. Pour adultes. Tous services. Occupation immédiate si désiré. — Après 6 p.m., HU. 9-6096. 11-9-64

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant. J.N.O.

ENDROIT DE CHOIX
Situé sur la rue de la Montagne au Nord de Sherbrooke, avec vue sur le jardin et orienté vers le sud: Grand salon et chambre à coucher, cuisine avec poêle et réfrigérateur, service de concierge, portier. Le loyer est de $180.00 et comprend le garage. Tél.: 9 a.m. — 5 p.m. 877-2200. J.N.O.

PLACE D'YOUVILLE

2½ ET 3 PIECES
Appartements modernes, voisins de l'église et du métro. Ascenseurs, thermostat, toutes les commodités. 8655 Foucher, coin Crémazie, 381-8702. 11-9-64

A VENDRE

PIN DU QUEBEC
Armoires à losanges, buffets, bureaux, commodes, tables, horloge grand-père, berceaux, chaises, girouettes, pupitres, bercantes, coffres, rouets, articles collectionneurs-décorateurs. Sacrifice 671-2276. 11-9-64

Candélabres bronze doré, 3 branches. France 1840. RE. 9-6140. 9-9-64

Voilier à cabine, longueur 18½ pieds, couche 4 personnes. Stable et élégant. Pour informations, 645-0539. 9-9-64

Poneys, mâles, femelles, toutes couleurs, voitures express, aussi modèles paniers, selles, attelages. Une jument poney, 4 ans, domptée pour les courses. OL. 3-2354. B. Jetté, 237 Beaumont, St-Bruno. 9-9-64

DOMAINE DESILETS
33 milles de Montréal, mille lots. 2 propriétés, terrain de golf. Aubaine. Information : Ecrire case 844, Le Devoir, Montréal. 9-9-64

"HOUSEBOAT" Catamaran 38 pds, Boatel 1961, moteur neuf Volvo, tout confort pour 5 personnes. Prix avantageux. RE. 3-4302. 1er-10-64

TERRAINS — Très beaux terrains au Domaine-d'Estrie, sur même développement que Théâtre Marjolaine, prêts pour construction immédiate, pêche, chasse, ski Mont-Orford, rues faites. Valeurs exceptionnelles. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à : Eastman 297-2861. Montréal : 669-3519. 5-10-64

CHALETS A VENDRE

Chalets au DOMAINE D'ESTRIE à Eastman, 1000 pieds de la sortie 13 de l'autoroute, quelques minutes de Montréal. Plage sur lac d'Argent chasse, pêche, ski Mont Orford, sur même développement que Théâtre Marjolaine, chalets complètement finis intérieur et extérieur, très modernes, isolation, prélarts incrustés et tuiles partout. Valeur incomparable. Aussi très beaux terrains à vendre pour construction immédiate. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à Montréal: 669-3519. Eastman: 297-2861. 3-10-64

CHALETS A VENDRE

CANTONS DE L'EST — 5 chambres à coucher, grand vivoir, cuisine moderne, toilette, sous-sol, eau courante, 220, terrain 90 pieds bord de lac, bateau à moteur, meublé. Aubaine. Ecrire M. Ross, casier postal 237, Danville, Qué. 9-9-64

COURS PRIVES

COURS strictement privés, anglais, mathématiques, français, latin, rattrapage par professeur de collège français à Outremont. Tél.: 271-2271. Avons répétitrice pour surveiller; expliquer devoirs à jeune enfants. J. N. O.

Ecole de conduite établie depuis 35 ans. Cours donné en 10 langues. Permis provincial de conduite assuré à l'élève qualifié. Appointements : A. Brouillette, 1300 Logan, apt. 1, entre 7h. 30 à 9h. a.m., 521-4883. 10-9-64

DIVERS

Rénovation et réparations de façades briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimé gratuit, ouvrage garanti, ouvriers assurés. 352-6777. 28-9-64

Nous achetons vieilles peintures et antiquités canadiennes. Appeler : FE. 4-8106, de 9h. a.m. à 9h. p.m. JNO

EDUCATION

Ménage français recherche postes d'enseignement. Epouse 31 ans, baccalauréat, agrément d'Etat pour CEG. Mari 41 ans, licence es sciences, G. Lahanier, Maubeuge Nord, France. 9-9-64

Institutrice d'expérience désire enseigner de préférence à Montréal. Ecrire case 857 Le Devoir, Montréal. 10-9-64

ANGLAIS - ESPAGNOL - FRANCAIS
Cours complet. 3 niveaux. Petits groupes ou leçons privées. A compter de $1.00 l'heure. Inscrivez-vous maintenant. MONTREAL LANGUAGE SCHOOL, 1040 Sherbrooke ouest, angle Peel. 849-5871. 21-9-64

Jeune institutrice dynamique, 6 ans d'expérience avec brevet d'enseignement et références inspecteur. Enseigne dans classes primaires, cherche poste pour la rentrée. Tél.: 737-9761. 12-9-64

ASSUREZ VOTRE AVENIR
apprenez la
STENOTYPIE
Sténographie sur machine se servant de l'Alphabet
- Facile à apprendre
- Peut être relue par tous
- Internationale (peut être apprise en 17 langues)
- Rapidité (peut prendre plus de 200 mots à la minute)

Profession Intéressante et Rémunératrice
PLACEMENT GRATUIT
Pour plus amples renseignements
TELEPHONEZ
INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE
878-9186

FEMMES DEMANDEES

Bonne dactylo connaissance de tenue des livres pour secrétaire dans bureau de comptabilité, sténographie non nécessaire. Ecrire case 862 Le Devoir, Montréal. 9-9-64

MAQUEUSES
A TEMPS PARTIEL
DEMANDEES A LACHINE
Les candidates travailleront aux heures qui leur conviendront. Conditions de travail agréables à notre nouveau centre de services moderne. Se présenter à :
HENRY MORGAN & CO.
Centre de service,
1205, 23e Avenue,
Lachine
ou à notre Bureau d'emploi,
550 ouest, Sherbrooke

Jeune fille demandée. Bureau de poste et ouvrage général dans pharmacie. Références : 334-7030. 10-9-64

Dactylo bilingue demandée pour compagnie d'assurance générale pour service des réclamations. Connaissance du dictaphone requise. Appeler M. Moran, 849-3568. 11-9-64

Dactylographe, apparence soignée, possédant bien le français et suffisamment l'anglais pour répondre au téléphone. Bénéfices marginaux y compris fonds de pension. Salaire à discuter. Appeler Mme Lapierre 842-3451. 10-9-64

Serveuse "Barmaid" pour restaurant de haute classe. S'adresser au maître d'hôtel Georges, ou M. O'Brien, 1175, Mackay. 9-9-64

DACTYLO BILINGUE

Une grande agence de publicité demande une dactylo bilingue pour agir comme secrétaire du service de Création française. La personne devra bien connaître le français et être habituée à la machine à écrire IBM. Excellente rémunération, selon expérience.
Téléphoner à M. Robert Dickey
Tél.: 861-8422

Dactylo expérimentée demandée immédiatement, parfaite bilingue. Devra aussi répondre au téléphone et connaître travail général de bureau. Association de Montréal pour les enfants arriérés, St-Laurent. Appeler M. Tanner, 747-0686. 9-9-64

Filles demandées pour travail général. 71 Laurier ouest. 10-9-64

Assistante pour bureau de poste, expérience préférée. DU. 8-5727. 9-9-64

Opératrices dans lingerie demandées. Conditions de travail agréables. S'adresser chambre 217, 10 ouest, rue Ontario. 11-9-64

Jeune fille demandée avec expérience de banque comme caissière. S'adresser à : 4023 Hochelaga, entre 10 h. et 3 h. p.m. 255-7767. JNO

STENOGRAPHE BILINGUE
demandée
au
CANADIEN NATIONAL

Diplômée d'école secondaire avec au moins 3 ans d'expérience pratique. Devra prendre de la dictée en français et en anglais. Poste intéressant au département du Personnel.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux. Salaire initial de $300.00 par mois.

Se présenter entre 9:00 a.m. et 4:00 p.m. du lundi au vendredi.

Le Bureau d'emploi du Canadien National est maintenant situé à la Gare Centrale, près de l'entrée des voitures, rue Lagauchetière. 10-9-64

FEMMES DEMANDEES

Jeune fille connaissant le dactylo pour travail de filière. Préférence donnée à une débutante, ayant terminé au moins sa 10e année. S'adresser à Ludger Gravel & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent. 9-9-64

Secrétaire bilingue avec expérience légale. 333 Craig est, chambre 204. 14-9-64

TECHNICIENNE

Laboratoire pharmaceutique recherche assistante technique, avec ou sans expérience. Expérimentation animale, bactériologie, techniques générales. Ecrire à casier 851, Le Devoir. 9-9-64

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT
pour
PRODUITS MEDICAUX
bilingue

Un manufacturier et fournisseur canadien de produits chirurgicaux offre une position de représentant pour promouvoir la vente, à Montréal et dans la région environnante, d'un assortiment croissant de produits récemment développés. Le candidat choisi visitera les hôpitaux, les chirurgiens, les médecins et les distributeurs de produits médicaux.
C'est une position permanente pour un homme bilingue, âgé de 26 à 36 ans, qui possède une certaine formation académique médicale ou pharmaceutique.
La compagnie offre un salaire de base avec plan de compensation supplémentaire, le remboursement des dépenses d'affaires, une automobile et un excellent plan d'assurance-groupe.
S.V.P., envoyez en toute confiance un résumé complet au
Directeur du personnel,
COMPAGNIE 3M,
Minnesota Mining and Manufacturing of Canada Limited,
3285, boul. Cavendish,
Montréal, Québec.

Représentant bilingue auprès de clientèle établie, connaissance en plomberie ou chauffage, un avantage. Salaire intéressant, auto fournie. Discrétion assurée. S'adresser à 4215 Gascon. 9-9-64

Apprenti requis dans un bureau de comptable. Doit avoir terminé la 11e année et être prêt à étudier pour l'obtention du degré de C.A. Un étudiant du degré intermédiaire est aussi demandé. Doit parler l'anglais. 731-1186. 10-9-64

Gradué d'Université ou l'équivalent, doit être bilingue, de 21 à 27 ans. Peut recevoir entraînement comme ajusteur d'assurances dans une compagnie d'assurance automobile progressive. Possibilités d'avancement. Tél.: 489-8281, demander Monsieur Kaighn. 10-9-64

Jeune homme demandé, récemment gradué d'Ecole secondaire, qui commence son cours de comptable agréé. Tél.: 334-1342. 10-9-64

Compagnie nouvellement établie dans Montréal, est à la recherche de jeunes hommes ambitieux entre 16 et 22 ans pour travail d'enquêteur. Travail permanent. Doivent être libres de voyager. Pour rendez-vous appeler 381-8352. 9-9-64

CARRIERES
dans la
VENTE
bilingues

La Compagnie 3M, fabricant de
rubans adhésifs,
abrasifs et adhésifs,
produits d'imprimerie,
de copie,
réfléchissants, électriques,
magnétiques, médicaux,
chirurgicaux, chimiques
et du microfilm,
connus internationalement sous les marques de commerce "Scotch", "Scotchlite" "3M" et "Thermo - Fax", offre à des jeunes hommes bilingues, ambitieux et débrouillards une occasion de se créer une carrière dans la vente.

QUALITES REQUISES :
* parfaitement bilingue
* grade universitaire (les postulants ayant un minimum de 2 années de collège seront considérés)
* sincèrement intéressé à se tailler une vraie carrière dans la vente
* âgé de 20 à 30 ans

Atmosphère de travail agréable, programme d'entraînement et bénéfices usuels. Veuillez répondre par lettre en envoyant un résumé complet concernant votre personne, votre instruction et votre expérience (emplois permanents et d'été) au
Directeur du personnel,
COMPAGNIE 3M,
Minnesota Mining and Manufacturing of Canada Limited,
3285, boul. Cavendish,
Montréal, Québec.

Jeune homme sérieux, possédant expérience en quincaillerie. Bonnes heures de travail. Références exigées. Se présenter à 804, ouest St-Jacques. Voir M. Gilles Lamy. 11-9-64

Garçon avec bicycle 9 heures a.m. à 6 heures p.m. Pas le dimanche. Pharmacie Belgrave, HU. 1-2797. 9-9-64

OPPORTUNITE DE CARRIERE

A Montréal ou environs, comme représentant d'une des plus puissantes institutions financières de renommée mondiale. L'homme que nous cherchons est probablement marié, âgé de 25 à 40 ans, réussissant bien dans son emploi actuel quoique impatient de progresser plus rapidement.
L'expérience dans la vente est nécessaire et le candidat devra posséder une intelligence supérieure, un haut degré d'initiative et de détermination, une expérience des affaires dans le domaine d'enquêtes administratives et fiduciaires, serait un avantage.
A cet homme, nous offrons une position permanente, un revenu illimité. Pension à 65 ans. Nous offrons l'indépendance de votre commerce personnel avec avantages d'affiliation et support d'une puissante institution financière.
Nous offrons un entraînement de premier ordre, un système de courrier direct et autres moyens éprouvés pour localiser les acheteurs et faire des ventes. Opportunités d'avancement rapides.
Pour entrevue, prière de faire connaître vos qualifications par écrit à case 855 Le Devoir, Montréal.

HOMMES DEMANDES

Chauffeurs de taxi demandés, jour-nuit. S'adresser ou téléphoner : A. Brouillette, 1300 rue Logan, apt. 1, entre 7h. 30 à 9h. a.m., 521-4883. 10-9-64

VENTE D'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE — DEBUTANT SALAIRE $6,000.00

Une compagnie manufacturière, très bien établie désire entraîner un jeune homme bilingue, possédant une 11e année et de l'expérience dans la menuiserie, pour vendre dans cette région. L'entraînement sera donné en dehors de la province et durera entre 6 mois et 1 an, selon les capacités intellectuelles du candidat. Cette position peut être très rémunératrice et offrir un bel avenir à un célibataire qui désire vendre. Age 23 à 30 ans. Communiquez avec M. M.-R. de Cotret, 861-8371. Sales Personnel, 650 ouest, Dorchester, suite 500, Montréal. 9-9-64

Banque dans Pont-Viau désire jeune homme ambitieux et bilingue pour travail général de bureau. Ecrire case 863, Le Devoir, Montréal. 11-9-64

$7,000.00 à 12,000.00 — 1re année Tel sera votre revenu dans notre compagnie. Du fait de l'expansion de nos services de vente, nous voudrions rencontrer quelques hommes et femmes de bonne réputation, capables de visiter deux ou trois personnes par jour. L'expérience du public est préférable mais non indispensable. Entraînement rationnel fourni. Pour entrevue personnelle et confidentielle, présentez-vous 4781, Van Horne, suite 200, de 2 heures à 5 heures p.m. 11-9-64

Laveurs de verres et vaisselle demandés, laveuse automatique. S'adresser à Chef Binda ou M. O'Brien, 1175, Mackay. 9-9-64

"Waiters" avec expérience, de préférence bilingues, pour restaurant de haute classe. S'adresser maître d'hôtel Georges ou M. O'Brien. 1175, Mackay. 9-9-64

LOGEMENTS A LOUER

ROYAL TRUST

OUTREMONT
De l'Epée, 825, 5 pièces fermées, rez-de-chaussée, 1er octobre, $75. par mois.
Willowdale, 286, 3½ pièces fermées, chauffées, 1er étage, 1er octobre, $100.

CENTRE
Aylmer (Shuter), 3440, 1½ meublée, $75; non meublée, $70. Occupation immédiate.
Chomedey, 2065, 1 à 4 pièces, $55. à $150. par mois. Meublé. S'adresser au concierge.
Dorchester, 2306, 1 et 1½ pièce, équipée, chauffée, $45 à $47.
Parc, 4802-b, 5 pièces, chauffées, eau chaude, équipées. Occupation immédiate, $85.
Ave des Pins, 501, 1 et 1½ pièce, appartements meublés.
Sherbrooke ouest, 1610, bachelor $65. et plus. Voir concierge app. 101 ou WE. 2-1231.
Ste-Catherine ouest, 2063, 1½ pièce, appartement chauffé, équipé, $75. par mois. Occupation immédiate.
Université, 3643, 3 pièces meublées, $115. par mois. Occupation immédiate.
Vitré ouest, près Beaver Hall, 2½ pièces, la semaine $6. à $14. Au mois : $40. à $70. Occupation immédiate.

ROSEMONT
20e Avenue, près Beaubien, poêle, réfrigérateur et chaufferette à l'huile fournis, 3, 4 pièces, $60. à $68. Concierge, RA. 8-0724.
Boul. Pie IX, près St-Joseph, 2½ pièces, appartement chauffé, équipé, eau chaude fournie, $65. par mois. RA. 9-7164.

VILLE ST-MICHEL
Boul. St-Michel, 10140, 3½ pièces. Occupation immédiate, $55.

VILLE LASALLE
Airlie, 9173-75-77, app. de 4½ pièces chauffées, $80. à $90. par mois. Occupation immédiate.

SECTION DE LOCATION ET GESTION,
SERVICE DES IMMEUBLES,
849-4741, LOCAL 521
9-9-64

8230 est, rue SHERBROOKE — moderne, meublé; aussi non meublé. Tél. VI. 9-8458.

1353, rue TORRANCE — près gare Windsor, 1½ moderne, $12. et $15. Concierge : 937-5957. 14-9-64

ROSEMONT — près Bélanger et Viau, appartements 3 et 4 pièces, meublés, libre tout de suite. Tél. 721-7755. 14-9-64

4869, Hôtel de ville, 5 pièces, 220, gaz naturel, libre. Informations : 655-5845. 16-9-64

Pont-Viau, 5 pièces, haut de duplex, cave, système, stationnement, près centre d'achats. 669-4328 le soir. 10-9-64

ANJOU, haut duplex, un an, cinq pièces et demie et garage chauffés, $ 110.00. Libre immédiatement. Transférer. 352-5523. 10-9-64

Rosemont, 4½, fermé, neuf, fournaise, tuile. S'adresser à 6740, 30e ave, app. 1, Rosemont. 727-5836. 11-9-64

A Ahuntsic, bachelor, une très grande pièce et demie, entièrement meublée et chauffée à l'électricité. Coin Turcotte et Sauvé. Jour : 389-7821, soir : 381-9043. 14-9-64

OUTREMONT, duplex 5½ pièces, chauffé, eau chaude, cuisine moderne, poêle, réfrigérateur, balcon, peinture complète. Près d'un parc. Libre. Tél.: 731-5094 ou 738-0856. 10-9-64

AHUNTSIC — 5½ pièces chauffées, eau chaude fournie, $95 par mois. 10865 St-Urbain, 331-5234. 10-9-64

CHATEAUBRIAND, 9233, 5 pièces fermées, modernes, propres, 2e étage, $80. DU. 7-3267 et 388-8059. 9-9-64

ST-ANDRE, 5996, 3 et 4 pièces fermées, logement neuf. 255-1328. 11-9-64

A ANJOU — sur un boulevard, 5½, neuf, $80.00. CL. 9-5000. JNO

AHUNTSIC — rue St-Charles, 5 appartements modernes, ménage sera fait, 220, garage, réservoir eau chaude. Commodités transport, $90. par mois. 523-2111. 10-9-64

Montréal-Nord, 10,855 Plaza, bas, 4 pièces. Mois $85.00. Tél.: 688-1034. 9-9-64

Luxueux haut duplex, six pièces, chauffé, cuisine ultra-moderne, deux salles de bain, $175.00 par mois. 9326 Centrale, près 90e, Ville LaSalle, 365-0664. JNO

ON DEMANDE

IMPORTANTE SOCIETES D'EDITIONS FRANCAISES recherche pour la province de Québec 6 représentants (tes) exclusifs. — Revenu très intéressant. — Présentation impeccable. Se présenter de 10 heures à midi, et de 2 à 5 heures au CLUB FRANCAIS DES BIBLIOPHILES, suite 1008, 50 Place Crémazie. 9-9-64

A Ahuntsic, dame seule demande personne recommandable travaillant à l'extérieur. Offre chambre confortable et tous les avantages d'un foyer agréable. Ecrire à case 852, Le Devoir, Montréal. 9-9-64

PENSION

St-Bruno — Professionnel désire personne recommandable pour vivre dans foyer agréable, luxueux. Accepterait aussi 2 personnes même s'e partageant même chambre. Ecrire case 861 Le Devoir, Montréal, incluant détails personnels. 9-9-64

PERDU

Chat siamois brun, mâle, quartier St-Marc et Dorchester. Récompense. 933-1244 ou 932-4616. 10-9-64

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à Du Bonheur Enr., Tél. RA. 9-0680. Pour inscription, envoyer $2 à casier postal 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 9-9-64

PRETS



LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?
ACHETEZ-EN UNE GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE
CAISSE DE PRÊTS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC — 7 pièces, 5 chambres à coucher sur rue Bruchési près de Henri-Bourassa. Propriétaire. DU. 8-3904. 10-9-64

ST-LAMBERT — Maison de briques, 7½ pièces, $16,800. Comptant $3,000. Tél.: 671-4975. 9-9-64

CITE JARDIN — Luxueux split level, 9½ pièces, construction de 3 ans, garage, terrain 50 x 100. 521-4046. 18-9-64

POINTE-AUX-TREMBLES, bord de l'eau, terrain 75 x 300. Maison six pièces, air climatisé, chauffage central, tapis mur à mur, foyer naturel, garage. 581-2481. 9-9-64

VILLE D'ANJOU — 11 maisons neuves, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage, $28,600. Faut voir à 7331, boulevard Roi-René. Tél. CL. 9-5000. J.N.O.

AHUNTSIC — 422 Fleury est, duplex neuf détaché, 2-4, garage double, 2 appartements finis au sous-sol, façade pierre. DU. 7-4518. 14-9-64

ROSEMERE — Belle maison canadienne en pierres, bord de l'eau, grand terrain, sept pièces. Aubaine $18,000. Petit comptant. Tél.: 625-3656. 14-9-64

MORIN-HEIGHTS — Style suisse, 3 chambres à coucher, garage. $4,600. plus terrain et vous complétez intérieur vous-même. Montréal MU. 9-0319, Morin-Heights 226-5481. 11-9-64

Triplex semi-détaché, un an, 2-6 et un cinq. Rapport $2,760.00. Tél.: 352-5571. JNO

ST-BRUNO — Avenue de la Régence. Résidence construite en 1963 par constructeur pour son propre usage. 4 chambres à coucher. Grand salon avec superbe foyer. Salle à dîner, cuisine avec salle à déjeuner. Sous-sol, salle de jeu avec foyer, etc. Garage double, chauffage à eau chaude 4 zones indépendantes. Terrain terrassé de 115 pieds de frontage. Une occasion réelle à $42,000. Pour plus de détails signalez 653-6448. M. Ed. Hockenhull.

LES IMMEUBLES BAXTER
236, Elm
St-Lambert, Qué.
671-6111
11-9-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2332
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VENDEURS

IMMEDIATEMENT

Cinq vendeurs pour compagnie canadienne. Pour opérer dans Montréal. Marié et possédant automobile. Salaire minimum et boni. Se présenter mercredi, le 9 à 10,087 rue St-Laurent, chambre 3, de 10 heures à 12 heures a.m., soir 7 heures à 9 heures p.m. 9-9-64

VENDEURS DEMANDES

VENDEURS DE PORTE EN PORTE CABLE DE TELEVISION
De nombreux avantages sportifs facilitent le travail de vente. Temps plein ou partiel, bilingue de préférence. Pour entrevue, appelez 875-5040. 16-9-64

$200 à $300 par semaine — 2 vendeurs demandés avec ou sans expérience, honnêtes, auto récente, territoire protégé, clientèle, prospects fournis, entraînement complet. Pour rendez-vous M. Ward, 1270 rue Guy, midi à 1 heures p.m. 9-9-64

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL
Avis aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la souscription "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION DE REFRIGERATION PAR L'AMMONIAQUE A L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE, PORT DE MONTREAL, SECTION 23" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des ports nationaux, Pièce 524, Edifice Humson, Ottawa 4, Ontario, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, *jeudi le 8 octobre 1964*, alors qu'elles seront ouvertes en public par le Conseil.

On peut se procurer les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", et les conditions de travail applicables aux ouvriers employés et enveloppes adressées au Conseil en s'adressant au bureau du Directeur du Port, Conseil des ports nationaux, Montréal (P.Q.), contre un dépôt de cent dollars ($100.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai,, le dépôt sera confisqué.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Saint-Jean,
Secrétaire.
OTTAWA, Ontario,
le 8 septembre 1964.

AVIS AUX CREANCIERS ET AUTRES DANS LA SUCCESSION DE EFFIE ROSS

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de Effie Ross, anciennement de St-Lambert, Québec, décédé le ou aux environs du 16 novembre 1963, sont avisées, par la présente, d'envoyer aux solliciteurs soussignés, pour les représentants dudit défunt, le ou avant le 17 septembre 1964, un résumé complet de leurs demandes. Immédiatement après cette date, les dits représentants personnels distribueront l'actif dudit défunt aux seules personnes qui nous auront avisés de leurs réclamations.
DATE à Toronto, ce 24e jour d'août 1964.
R. GEORGE NESS
ALLAN McNAIR,
Exécuteurs.
Par: NESS & NESS,
133 ouest, rue Richmond,
Toronto 1, Ontario,
Leurs Solliciteurs.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE
No. 654 272

LEOPOLD GENDRON, sacristain, demeurant et domicilié au 515 rue St-Clément, dans les cité et district de Beauharnois, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur à sa fille mineure FLEURETTE GENDRON ET JEAN-PAUL GENDRON, étudiant, également dans les cité et district de Beauharnois,
Demandeurs
vs
GAZZANI LUIGGI, de Caracas, Venezuela ET THE HERTZ CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 310 East - 48th Street, dans l'Etat de New York, un des Etats-Unis d'Amérique.
Défendeurs conjoints et solidaires
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné aux défendeurs GAZZANI LUIGGI et THE HERTZ CORPORATION de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 3è jour de sep. 1964
RAYMOND PILON
Député-Protonotaire
Paul-Emile L'Ecuyer,
Avocat,
278, rue St-Jacques ouest,
Suite no. 621,
Montréal 1.
Procureur des demandeurs.

Province de Québec
District de Montréal
CITE D'OUTREMONT
Rôle d'Evaluation
Année 1965

Avis public est par la présente donné aux contribuables et résidants de la Cité d'Outremont, ainsi qu'à qui de droit : —

Que le rôle d'évaluation de la Cité d'Outremont préparé par les estimateurs de la Cité, conformément à la résolution du Conseil de Ville adoptée le quatrième (4ième) jour de décembre mil neuf cent soixante-trois (1963), a été déposé le huitième (8ième) jour de septembre mil neuf cent soixante-quatre (1964), au bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, où toutes personnes intéressées, ou leurs représentants, peuvent en prendre connaissance; et ce, pendant les trente jours qui suivent ladite date, c'est-à-dire d'ici au septième (7ième) jour d'octobre, mil neuf cent soixante-quatre (1964) inclusivement.

Avis est aussi donné que le Bureau de Revision de la Cité d'Outremont, à une séance dont l'endroit, l'heure et la date seront publiés plus tard, procédera à la revision du rôle d'évaluation qu'il y ait des plaintes ou non. Il entendra les parties qui auront déposé avec le Secrétaire-Trésorier de la Cité d'Outremont un avis écrit concernant les motifs de leur plainte et le montant de l'évaluation que lesdits parties reconnaissent justes et ce, dans les susdits trente (30) jours. Le Conseil procédera à l'homologation du rôle d'évaluation à une séance dont la date sera publié plus tard.

Donné à Outremont ce huitième (8ième) jour de septembre mil neuf cent soixante-quatre (1964).
Paul SOULIERE,
Secrétaire-Trésorier
Heures de bureau :
10 a.m. à 5 p.m.
(sauf les samedis)

MUNICIPALITE DE PREVILLE
DEMANDE PUBLIQUE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées devront être déposées à l'adresse suivante:
Hôtel de Ville,
Ville de Préville,
50, rue De Bretagne,
Préville, P.Q.
pour être reçues ou livrées au plus tard à 5:00 p.m., Heure Avancée de l'Est, Lundi le 21 septembre 1964, pour les travaux suivants:
a) la main-d'oeuvre et les matériaux requis pour la construction de conduites d'égouts, d'aqueduc et de pavage de rues.
b) la main-d'oeuvre et les matériaux requis pour l'installation d'un système d'éclairage de rues.
(Des soumissions peuvent être soumises pour un ou l'autre des items ci-haut mentionnés).

Un chèque certifié, payable à la Ville de Préville, pour un montant égal à 10% de la soumission devra accompagner chaque soumission comme garantie. Cette garantie sera annulée si la soumission est retirée après que les soumissions seront ouvertes. Cette même garantie sera retournée aux soumissionnaires qui n'auront pas obtenu le contrat, lors de l'octroi du contrat. Le chèque du soumissionnaire choisi sera retenu jusqu'à la terminaison satisfaisante du contrat.

Les devis et autres documents pourront être obtenus pour chacun des items plus haut mentionnés, contre un dépôt de $100.00 pour chaque jeu de plans et devis, à partir de mercredi, le 9 septembre 1964, à 10:00 a.m., chez:
Jean-F. Gagnon & Associés,
Ingénieurs-Conseils,
1750, rue Saint-Denis,
Montréal, P.Q.

Les soumissions doivent être déposées dans une enveloppe fournie à cet effet et clairement intitulée : "Egouts, aqueduc, pavage" ou "Eclairage de rues", selon le cas.

La plus basse ou n'importe quelle des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée et peut être refusée.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 764-327 — JEAN GUENETTE, demandeur vs THEODORE DIDONI, défendeur. Le 18 septembre 1964 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10548 rue Christophe-Colomb en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE CONSTANT. H.C.S. 861-9873, Montréal, 8 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 648-305 — LEIZER RAPOPORT, demandeur vs DAME JEANNE CHARBONNEAU "CONSOLIDATED CONTRACTORS CO." & MICHAEL ZARBATANY, défendeurs. Le 18 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 9222 rue St-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: Clavigraphe, machines à coudre (35), Meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. 849-8730.

ERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTER

Johnson ouvre sa campagne en dénonçant les conceptions nucléaires de Goldwater

DETROIT. — Le président Johnson a pris directement à partie, hier, le sénateur Barry Goldwater au sujet des armes nucléaires en inaugurant officieusement la campagne électorale à la présidence des Etats-Unis.

S'adressant à une foule de 100,000 personnes réunies sur la Place Cadillac, M. Johnson a affirmé "qu'aucun président des Etats-Unis ne peut se décharger de prendre lui-même une décision au sujet de l'utilisation des armes nucléaires".

M. Goldwater, l'adversaire de M. Johnson, a déclaré que le commandant suprême de l'OTAN devrait posséder son propre arsenal de petites armes nucléaires tactiques, "ce qu'on pourrait à vrai dire qualifier d'armes nucléaires conventionnelles".

Le président Johnson a riposté, hier: "Qu'on ne fasse pas erreur. Il n'existe pas d'arme nucléaire conventionnelle". Rappelant que pendant 19 années semées d'embûches, aucune nation n'avait déclenché contre une autre d'attaques atomique, M. Johnson a dit: "Agir de la sorte constitue une décision politique du niveau le plus élevé. Cela nous mènerait à un échange incertain d'attaques et de contre-attaques dont personne ne peut prévoir l'issue."

Au cours de la première phase d'un conflit nucléaire, a dit le candidat démocrate à la Maison-Blanche, 100,000,000 d'Américains et plus de 100,000,000 de Soviétiques seraient tués. "Et lorsqu'elle serait achevée, nos grandes villes seraient en cendres, nos champs désolés, notre industrie anéantie et nos rêves envolés en fumée", a poursuivi M. Johnson. "Aussi longtemps que je serai président, je n'épargnerai aucun effort pour m'assurer que ce jour ne vienne jamais".

Le président a consacré l'essentiel de ce discours à un appel à l'unité du peuple américain au-delà des passions et des conflits d'intérêt. Il a affirmé que trois objectifs qui reflètent les préoccupations communes des Américains, la prospérité, la justice et la paix devaient constituer la base de leur unité. Parlant de la prospérité sans précédent que connaissent actuellement les Etats-Unis, M. Johnson a déclaré: "Aussi longtemps que je serai président, je mènerai ce pays vers une prospérité accrue".

Parlant de la justice sociale, le président Johnson a réaffirmé sa détermination de lutter pour l'égalité raciale et contre la pauvreté. "Nous cherchons à donner à tout Américain, quelles que soient sa race et sa couleur, les pleins droits que lui reconnaît la loi. Nous cherchons à surmonter les conditions qui condamnent encore des millions d'hommes à une pauvreté sans espoir".

Mais c'est à la recherche de la paix que le président Johnson a consacré la partie la plus importante de son discours de Détroit. Le président Johnson a déclaré que la paix est le but de tous les Américains. "La paix est plus que l'absence d'agression, c'est la création d'une communauté mondiale au sein de laquelle toute nation peut suivre sa voie sans redouter ses voisins".

Dans sa conférence, M. Johnson a également abordé les points suivants:

1) VIETNAM — Le général Maxwell Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon, viendra à Washington au début de la semaine pour conférer avec le président Johnson. M. Henry Cabot-Lodge prédécesseur du général au Vietnam, sera présent à ces conversations dont le but est de réexaminer le programme d'aide américaine au Sud-Vietnam et de réaffirmer la politique fondamentale de cette aide: permettre aux Vietnamiens de s'aider eux-mêmes.

2) REACTEURS NUCLEAIRES — La commission atomique a mis au point un nouveau réacteur atomique extrêmement puissant qui pourrait être utilisé pour la propulsion de porte-avions nucléaires. Deux réacteurs de ce modèle contre huit utilisés sur l'"Enterprise" actuellement sont suffisants pour un navire.

3) CHYPRE — La situation à Chypre reste sérieuse malgré les efforts déployés à Genève par M. Dean Acheson. Ces efforts cependant n'auront pas été vains lorsqu'une solution au problème cypriote aura été trouvée.

4) ELECTIONS CHILIENNES — L'élection de M. Eduardo Frei comme président du Chili, raffermit les espoirs des Etats-Unis pour un brillant avenir pour l'hémisphère occidental. Les forces de la liberté ont gagné du terrain sur le continent au cours des derniers six mois aux dépens de leurs ennemis.

5) SERVICE MILITAIRE — La suppression immédiate du service militaire sélectif obligatoire entraînerait des dépenses évaluées à plusieurs milliards de dollars. Une étude préliminaire à ce sujet préparée par l'administration sera prête dans quelques semaines. On sait que M. Goldwater a promis la fin du service obligatoire.

K entend convoquer une conférence des partis communistes

MOSCOU — Nikita Khrouchtchev, président du conseil soviétique, a déclaré hier que l'URSS a fermement l'intention de convoquer une conférence du monde communiste en dépit du refus de la Chine continentale d'y participer.

M. Khrouchtchev a soutenu que la convocation de la conférence qui aura lieu l'an prochain ainsi que des pourparlers préliminaires qui seront tenus en décembre est la seule voie à suivre. L'URSS aurait obtenu à ce propos l'appui de la majorité des partis communistes du monde entier.

Rendant compte dans une allocution radio télévisée du voyage de neuf jours qu'il vient d'effectuer en Tchécoslovaquie, il a affirmé que les dirigeants de ce pays partagent le point de vue de l'URSS selon lequel les autorités de Pékin divisent le mouvement communiste international et encouragent les impérialistes à se lancer dans de nouvelles aventures.

M. Khrouchtchev a déclaré que les dirigeants chinois ont rejeté son plan relatif à une réunion des partis communistes du monde où serait réglé le différend idéologique sino-soviétique, "préférant manifestement utiliser un langage injurieux à une discussion sérieuse".

Il a accusé les dirigeants chinois de "faire chanter les partis frères par la menace de la division", et a affirmé que le parti communiste tchécoslovaque est d'accord avec l'Union soviétique sur le fait que "la seule décision correcte" est une réunion de tous les partis frères pour "discuter collectivement" de problèmes d'actualité.

CONDITION A L'INDEPENDANCE DU TERRITOIRE

Londres: les Africains de la Rhodésie du Sud doivent avoir une représentation adéquate

LONDRES — La Grande-Bretagne n'est pas disposée à concéder l'indépendance à la Rhodésie du Sud avant que la masse africaine ne soit assurée d'une représentation plus adéquate dans le parlement de la colonie, indique-t-on de source britannique autorisée.

Cette décision intervient au moment où commencent dans la capitale britannique des discussions entre Sir Alec Douglas Home et M. Ian Smith respectivement premier ministre de Grande-Bretagne et de Rhodésie du Sud. Le gouvernement britannique, ajoute-t-on de même source, considère ces discussions comme "purement exploratoires" et donc pas destinées à trancher immédiatement le problème de l'indépendance de la Rhodésie du Sud d'une façon ou de l'autre.

Un certain laps de temps devra nécessairement s'écouler après ces discussions, avant que la Grande-Bretagne ne soit en mesure de faire connaître ses réactions aux vues que M. Smith lui aura exposées.

La Grande-Bretagne, ajoute-t-on, est décidée à ne pas s'écarter de la ligne de conduite qu'elle a suivie jusqu'à présent dans sa politique de décolonisation en Afrique et qui a été fondée sur le principe de la représentation démocratique de la masse autochtone.

Aux 4 coins du monde

G.-B. - armes nucléaires

LONDRES — "La Grande-Bretagne doit, pour sa sécurité, posséder les moyens de prévenir tout chantage ou toute agression, ce qui signifie, en termes clairs, qu'elle doit posséder un armement nucléaire", a déclaré sir Alec Douglas-Home à son retour à Londres.

Rencontre roumano-yougoslave

SIP-PORTES DE FER — Le maréchal Tito, président de la République yougoslave et M. Ghéorghiu-Dej, président du conseil d'Etat roumain, ont inauguré une plaque commémorant le début de la construction du système hydro-électrique et de navigation des portes de fer, sur le Danube.

Shastri en RAU

LE CAIRE —M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre indien, est attendu le 2 octobre prochain en visite officielle en RAU.

VILLE DE MONTREAL

OFFRES D'EMPLOIS

Service du personnel

Calculateur gr 1 ($4500-$5700) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 19 ans à la date de la nomination. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 12e année scientifique et produire certificat à cet effet. Expérience: posséder un minimum de connaissances en construction; de préférence, avoir quelque expérience dans un bureau d'ingénieurs ou d'architectes ou autre travail analogue.

Estimateur gr 1 ($6500-$7700) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 25 ans à la date de la nomination. Instruction et expérience: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et quelques années d'expérience dans l'administration ou l'estimation d'immeubles ou comme préposé à la préparation de soumissions dans le domaine de la construction du bâtiment; ou posséder un diplôme universitaire en génie ou en architecture et avoir quelque expérience professionnelle dans le domaine de la construction de l'immeuble ou de l'estimation foncière; une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera en outre accordée aux candidats qui auront suivi des cours post-universitaires dans le domaine de l'estimation foncière. Produire certificats d'études.

Exterminateur ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 21 ans à la date de la nomination. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 9e année d'études et produire certificat à cet effet. Expérience: quelque expérience dans l'extermination de vermine; posséder une licence de compagnon-fumigateur ou compagnon-exterminateur de la ville de Montréal.

Infirmière — infirmière hygiéniste ($4200-$5200) — Femmes bilingues. Association professionnelle: être membre en règle de l'association des infirmières de la province de Québec; et produire certificat à cet effet; de préférence, posséder un diplôme d'une école d'infirmières hygiénistes. Expérience: de préférence, avoir de l'expérience dans un service de santé publique ou dans toute autre organisation sociale d'infirmières visiteuses, hygiène industrielle, etc.

Policier ($4400-$5795) — Hommes bilingues. Age et citoyenneté: être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction; produire certificat de naissance. Instruction: au moins l'équivalent d'une 10e année d'études et produire un certificat à cet effet. Divers: taille minimum: 5'9", pieds nus, poids minimum: 140 livres sans vêtement.

Radio-technicien ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 21 ans à la date de la nomination. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 9e année d'études et produire certificat à cet effet. Expérience: avoir quelques années d'expérience dans l'installation, la réparation ou l'entretien de postes radiophoniques émetteurs ou récepteurs ou autres dispositifs électroniques; un diplôme en électronique pourra compenser pour une partie de l'expérience requise; posséder une licence valide de conducteur ou de chauffeur.

Technicien du personnel gr 2 (examens — C.S.C.) ($6000-$7200) — Hommes bilingues. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et avoir suivi des cours universitaires en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientation professionnelle ou posséder le diplôme d'une école normale reconnue; produire certificat à cet effet. Expérience: quelques années d'expérience pratique dans l'administration du personnel, l'enseignement ou l'orientation. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux détenteurs d'une maîtrise en relations industrielles ou en psychologie.

Toute demande d'emploi doit être accompagnée des certificats de naissance et d'études ainsi que de trois photos récentes (app. 2½ x 3).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel — Bureau 403 — Hôtel de ville.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 766-858 — DAVID ROTHMAN, demandeur vs ROY ANDERSON, défendeur. Le 14 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7615 rue Châteaubriand en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 644-260 — R. N. G. OIL EQUIPMENT CO. LTD. demanderesse vs GILLES BEAULIEU (GILLES PRODUCTS REG'D) défendeur. Le 14 septembre 1964, à 4 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8836 rue Garnier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV de marque Phillips et acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 748-347 — AUTO RENEW LIMITED, demanderesse vs JOE WINECK défendeur. Le 17 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2046 rue Veniard en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis et cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif de marque Fleetwood et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 769-431 — PRESTELL LTD. demanderesse vs GASTON LAHAIE, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8676 131ème Avenue Apt 2 en la cité de St-Michel et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV RCA Victor combinée, Radio Phonographe 21". Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 622-342 — A. ZUSMAN, demandeur vs SATOV ELECTRIC INC., défenderesse. Le 14 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9615 rue Papineau, No 215 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux, 1 clavigraphe "Ather", 8 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 651-967 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD demanderesse vs ZENON BEAULNE, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 106 rue Smith en la cité de La Salle et district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, HCS VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 751-102 — DR L. G. HART demandeur vs L. LETOURNEAU, défendeur. Le 15 septembre 1964 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 545 rue Golf à Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK. H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 767-954 — TREVOR PECK CO. LIMITED, demanderesse vs RHONA H. SIMON, défenderesse. Le 15 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 5950 rue Souart, Apt 100 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 749-206 — THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL, demanderesse vs MIDFORD JOHNSON, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4260 rue Plamandon en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre, 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 650-699 — CANADIAN ADHESIVES (1963) LIMITED, demanderesse vs DUROMASTIC ASPHALT LTD, défenderesse. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3035 rue Sartelan en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux bois, 3 chaises de pivot bois, 1 coffre-fort de J. & J. Taylor et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 623-177 — MARCHE OMER MONTPETIT ENRG., demanderesse vs HENRI FILION, défendeur. Le 14 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7885 rue Garnier Appt 2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc., 1 téléviseur et meubles de ménage, etc. Conditions ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 743-361 — ABE MORGENSTERN (MORGAN'S CREDIT OUTFITTING REG'D) demandeur vs PAUL LEVESQUE, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 540 rue Therien en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood Console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 638-413 — GERALD BAZINER, demandeur vs THERESE BOUDREAU, défendeur. Le 15 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4155 44ième rue en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sylvania et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARCEL E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 641-950 — REUBEN SPECTOR & DOV KRAVETZ (SPECTOR & KRAVETZ) demandeurs vs JOHN COOK défendeur. Le 14 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3300 Boul. Cavendish, Ch. 300 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1table bureau (Teakwood), 1 cabinet pour filière (1 section) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 588-029 — FRANK WOJTUSIEWITCZ demandeur vs MICHAEL O'NEIL, défendeur vs PIZZA PAN INC, Tiers-saisi. Le 17 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du tiers-saisi au No 8130 Boul. Décarie en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en: 19 tables pour restaurant assortif, 8 miroirs, 1 caisse enregistreuse de marque National. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 757-411 — GRENET CIRCLE REALTY CORP. demanderesse vs MICHAEL DOMENJOZ, défendeur. Le 14 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 11915 rue Michel Sarrazin, Apt 1 en la cité de Cartierville et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 744-101. ALLAN ROTH, demandeur vs L. COTE, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4484 rue Colonial en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo modèle de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 642-538 — A. WOLKOV, demandeur vs ROGER MARTIN, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4297 rue Christophe Colomb en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Pye et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 413-232 — LUCIEN JOLICOEUR (LACHINE PLATE GLASS) demandeur vs DONAT LALANDE, défendeur. Le 15 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 362 9ième rue en la cité de Lachine et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 635-966 — HERMAN SPANIER, demandeur vs PEARL DRULL & RICHARD GOLDBERG, défendeurs. Le 14 septembre 1964 à 3 heures de l'après-midi à la place d'entreposage du gardien au No 116 rue Bernard Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Automobile et acc. portant lic. No Québec 1964 325-264 (endommagé). Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 766-616 — DR JEAN T. BERCOVICI, demandeur vs A. CLERMONT, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4334 rue Rivard en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et HI Fi combiné de marque Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 647-871 — WILLIAM MARGULIS, demandeur vs JEAN DROLET, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 428 rue Bourbonnais en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 797-391 — DAME PAULINE SEIDMAN demanderesse vs EDGARD BOURDAGES, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3878 St-Zotique Est, Apt 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Emerson et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, HCS. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 575-464 — PHILIP POTASH REALTIES LTD demanderesse vs K. JENNER, défendeur. Le 15 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5191 rue Walkley, Apt 12 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi e tacc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 592-805 — DENIS PARENT demandeur vs EUDES AUTOMOBILE LTEE défendeur vs COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED, mise en cause et MYER GAMEROFF, Q.C., SEYMOUR FENSTER Q.C. & STANLEY KANDESTIN (GAMEROFF, FENSTER & KANDESTIN) distrayants. Le 15 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du demandeur au No 15 rue Broadway en la cité de Montréal-Est district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, HCS. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 641-352 — PEGROIDS LTD. demanderesse vs RAYMOND RENAUD (BUFFET RENO ENR'G) défendeur. Le 14 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2513 rue Logan en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood 21" modèle de console et acc., 1 clavigraphe de marque Remington, 1 cabinet pour filière en acier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 759-161 — ANDREAS MICHELBERGER, demandeur vs J. ROBERT RENAUD, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'entreposage du gardien au No 266 rue Notre-Dame Ouest, Ch. 15 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Camera Walz 35, 1 camera Rocoh 35, 1 camera Fuéura S. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 767-802 — DAME AMEERA MARGARET O'NEILL, demanderesse vs PAUL EDWARD HENAULT, défendeur. Le 14 septembre 1964, à 4h. de l'après-midi au bureau du sheriff au No 100 rue Notre-Dame Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 actions Communes de la compagnie St. Lawrence Brick Co. Limited par de valeur de $100.00 portant le numéro de Certificat 411, payé en entier, 15 actions préférées de la Compagnie St. Lawrence Brick Co. Limited par de valeur de $1.00 portant le numéro de Certificat 29, payées en entier. Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 676-943 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD. demanderesse vs CHS. N. GRIFFITH, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 777 rue Versailles en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc., 1 téléviseur de marque Emerson et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 764-819 — JOE SIMKEVITCH alias JOE SIMKEVITZ (J. SIMMS FUR CO & J. SIMMS FOURRURES) demandeur vs GUY HOFFMANN défendeur. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3205 rue Jean Brillant en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano, 1 téléviseur de marque RCA Victor modèle de table et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 646-116 — KENSINGTON INDUSTRIES INC., demanderesse vs HENRY EDWARD JAMES, défendeur. Le 14 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à l'ancien domicile du défendeur au No 65 rue Bouchard, Apt 3-J en la cité de Dorval et district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 752-879 — N. D. G. PHOTO SUPPLY INC. demanderesse vs RENE LESSARD, défendeur. Le 14 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 1376 rue Overdale en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice ,les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 740-941 — SYNDICAT ST-HENRI INC., demanderesse vs GUY SABATIER, défendeur. Le 17 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 11230 rue Bois de Boulogne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque G. E. et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 477-143 — EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD demanderesse vs MARCEL O'BRIEN, défendeur. Le 17 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'entreposage du gardien au No 2451 rue Notre-Dame Est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cete cause, consistant en: 1 téléviseur serie No. 66a) RCA Victor 21" et meubles de menage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, HCS VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 404-448 — WILLIAM LAWRENCE COLEMAN, demandeur vs CLAUDE GENEST, défendeur et EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD, Cessionnaire. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4275 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du vendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fairbanks Morse et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 769-265 — PAUL SCHWARZ (UNIVERSAL HOBBY) demandeur vs G. C. McCULLOCH, défendeur. Le 14 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1117 rue Ste-Catherine Ouest, Chambre 315 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureaux, 1 clavigraphe de marque Smith Corona, 1 bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 404-448 — WILLIAM LAWRENCE COLEMAN, demandeur vs CLAUDE GENEST, défendeur et EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD, Cessionnaire. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4275 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du vendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fairbanks Morse et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 404-448 — WILLIAM LAWRENCE COLEMAN, demandeur vs CLAUDE GENEST, défendeur et EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD, Cessionnaire. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4275 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du vendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fairbanks Morse et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 4 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 404-448 — WILLIAM LAWRENCE COLEMAN, demandeur vs CLAUDE GENEST, défendeur et EQUITY ACCOUNTS BUYERS LTD, Cessionnaire. Le 17 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4275 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du vendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fairbanks Morse et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALM

La BCN traite des indices de l'automatisation sur l'être humain

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto et New-York, qui avaient fermé leurs portes vendredi après-midi à l'occasion du congé de 3 jours pour la Fête du travail, les ouvriront ce matin.

-O-

Si l'on en juge par la fermeté montrée par l'indice des industriels de Dow Jones durant la dernière séance, il y aurait lieu de croire que la tendance devrait être bonne ce matin à Wall Street.

-O-

La Bourse de Londres ne fut guère intéressante hier, peut être à cause du manque de directives de Wall Street, fermé depuis 3 jours.

-O-

L or cotait hier à Londres à $35.07 et à Paris, 20 anciens francs-or se vendirent 42.10 francs.

-O-

La Bourse de Paris a été lourde hier comme on le constatera ci-contre.

-O-

C'est demain le "deadline" pour les ouvriers de l'industrie de l'automobile aux E.-U. On ne semble guère appréhender une grève. Selon Shearson, Hammill & Co., il est évident qu'il y a une plus grande participation du public dans le marché depuis quelques jours et que "le point tournant" qui se manifeste ordinairement après la fête du Travail permettra à l'indice des industriels de DJ de toucher un sommet, sous peu.

-O-

L'honorable George H. Hees, président de la Bourse de Montréal, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de la Chambre d'immeuble de Montréal, le 10 septembre prochain, à l'hôtel Windsor. M. Hees traitera de l'expansion industrielle à Montréal.

-O-

Les dirigeants et les membres du conseil d'administration de The British American Oil Co procéderont le 17 courant, à 2.30 p.m. à l'ouverture officielle de leur centre de recherche et de développement, à Sheridan Park, Ontario.

-O-

Des soumissions seront reçues le jeudi 10 septembre 1964 pour $125,000,000. en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 11 septembre 1964. Sur ce montant, $95,000,000. seront des bons à 91 jours et $30,000,000 seront des bons à 182 jours. $125,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 11 septembre 1964.

-O-

Il y eut 18 faillites commerciales, au cours de la semaine dernière, dans notre district, représentant un passif de $372,016 vs 8, représentant un passif de $363,097 durant la même semaine l'an dernier, selon Dun & Bradstreet.

Selon la revue Steel, les consommateurs des E.-U. auront tout l'acier qu'ils veulent, mais ils ne pourront en avoir assez pour accumuler des inventaires durant le 4ième trimestre.

-O-

Selon J.R. Timmins & Co., membres des Bourses de Toronto, Canadienne, Montréal, et N.-Y. et membres de l'IDAC, les compagnies canadiennes paieront $122,008,877 en dividendes au cours du mois courant vs $110,490,585 en septembre 1963; ce qui porte le total depuis le début de l'année au chiffre record de $752,204,761 à rapprocher de $704,751,736 durant les premiers 9 mois de l'an dernier. Durant la même période il y a 2 ans, le total avait été de $635,902,265. Toutes les catégories de valeurs ont été plus généreuses cette année pour leurs actionnaires, sauf les utilités publiques.

-O-

New Imperial réunira ses actionnaires, aujourd'hui, à Toronto.

-O-

Les compagnies canadiennes ont réalisé, l'an dernier, un profit moyen de 5.4 cts par $1 de vente vs un bas de 4.0 cts en 1960; ce qui fait bien ressortir la prospérité traversée en 1963 et qui s'est accentuée en 1964 et qui devrait se prolonger jusqu'en juin 1965, selon maints observateurs et économistes.

-O-

Toutes les provinces ont accusé des gains en juin et durant le premier semestre, tôt. Voici les avances procentuelles du mois (du semestre entre parenthèses): provinces Atlantiques, 10.3 (10.5); Québec, 11.5 (7.1); Ontario, 10.9 (11.1) Manitoba, 6.9 (6.7); Saskatchewan, 13.1 (15.1); Alberta, 5.9 (8.5); et Colombie-Britannique, 12.3 (11.2).

Les 29 rayons observés ont tous accusé des avances en juin et, à l'exception du rayon des fourrures, ils ont également augmenté leurs ventes en janvier-juin.

-O-

En vertu de lettres patentes supplémentaires, en date du 20 août 1964, le nom de Building Product a été changé en la raison sociale de Probuild Proceeds Limited. Les transactions se font actuellement sous le nouveau nom sur la Bourse de Montréal. Leur symbole sur le téléscripteur est "POP".

-O-

La Bourse Canadienne a été notifiée par Canadian Industrial Gas Limited, qu'en outre des avis donnés dans les bulletins no 115 et 141, elle vient de prolonger son offre aux actionnaires (autres qu'à ceux résidants aux E.-U.) de Medaillon Petroleum Limited, Mid-Western Gas Limited, et Pamoil Limited jusqu'au 25 septembre 1964.

Stabilité et sécurité du groupe Yorkshire

Son siège social se trouve rue St-Jacques, sous la gérance au Canada de M. C.G. Angas

Le groupe Yorkshire Insurance Company Limited, dont la compagnie d'assurance Pionnier Canadien fait partie et qui transige au Canada tous les genres d'assurances générales, a comme on sait, son siège social dans notre ville, soit sur la rue St-Jacques et le gérant général pour le Canada M. C.G. Angas y a ses bureaux. Ce dernier est d'une compétence reconnue, puisque ses confrères de la Canadian Underwriters Association, groupant près de 160 compagnies d'assurances générales, canadiennes, américaines et anglaises, l'ont déjà élu président de la C.U.A. et, à plusieurs reprises, membre de divers comités chargés de voir à la bonne gestion de cette industrie, rendant des services de premier ordre à la communauté canadienne et, aussi, à l'économie nationale, car, combien de sinistres ont été évités grâce aux travaux de recherches, poursuivis afin de les prévenir. Il va sans dire que M. Angas est fort bien secondé par un personnel dévoué et compétent — incidemment, M. L.A. Hylands est le gérant de la succursale de la province de Québec de cette entreprise, faisant affaires par tout le Canada et M. Rolland Roy en est le surintendant des agences.

M. H.T. Silversides fait ressortir les chiffres des différentes branches d'activités de cette cie internationale

Il n'y a pas qu'au Canada que le groupe Yorkshire fait des affaires, car, personne n'ignore que son bureau-chef se trouve à Londres, Angleterre, et qu'elle maintient au service du public, par l'intermédiaire d'une quinzaine de filiales en Ecosse, en Australie, dans la Nouvelle Galle du Sud, en Nouvelle-Guinée, au Brésil, en France, aux Indes, en Nouvelle-Zélande, au Nigéria, au Pakistan, en Afrique du Sud, en Rhodésie du Sud, etc. Il ressort du rapport aux actionnaires et assurés, transmis par M. H.T. Silversides, gérant général, qu'il a été émis, l'an dernier, pour 88,881,297 livres sterling d'assurance-vie et d'annuités, que les primes nettes de l'assurance-incendie ont rapporté 5,132,260 livres sterling, (elle vaut environ $3.00 en monnaie canadienne) que les réclamations de ce dernier département payées et en cours furent de 59.1% vs 54.7% antérieurement, laissant voir une perte de 328,310; que les primes nettes de l'assurance-accident et générale rapportèrent 12,671,706 livres sterling vs 10,116,970 précédemment, mais que l'exercice a montré une perte de 347,027 livres sterling pour cet item. Enfin les primes nettes pour l'assurance maritime furent de 2,112,884 vs 2,165,436 en 1962.

Le groupe Yorkshire affiche un actif global de $349,557,318.00 et compte, ici, un solide bureau consultatif

On lit encore dans le 140e rapport annuel de la Yorkshire Insurance Co. Ltd. fondée en 1824 — elle fait des affaires au Canada depuis 1907 — que cette seule compagnie-mère laisse voir, dans son bilan consolidé au 31 décembre 1963, un actif global de $299,079,264.00 en se basant sur la conversion de la livre sterling en dollars canadiens, au cours de $3.00. Sur cet actif, l'assurance-vie et les annuités représentent un fonds de $255,535,785, le fonds d'amortissement, un total de $4,260,528; le fonds de l'assurance-incendie, $7,418,925, celui de l'assurance-accident et général, $16,033,197; celui de l'assurance maritime $10,117,314; le compte de profits et pertes $1,790,415 et, enfin, la réserve général-revenu, des totaux de $3,923,100. Quant à l'actif global du groupe Yorkshire, il représente le montant considérable de $349,557,318.00 et les revenus globaux figuraient à la fin du dernier exercice financier à 42,970,649 livres sterling. Le groupe Yorkshire, en plus d'avoir son bureau principal au Canada dans notre ville, possède d'importantes succursales à Toronto et Calgary — incidemment, M. C.G. Angas annonçait en avril de cette année que M. R.A. Schroder devenait gérant des agences et que M. G.B. Neale lui succédait comme gérant de la succursale de l'Alberta. Avant de clore notre chronique, nous tenons à faire remarquer au public canadien que le groupe Yorkshire possède au Canada un Bureau consultatif, comprenant M. Brian Heward, conseiller, Joseph Beaubien, J.A. Boyd et le lt-col. J. Donald Mingay, M.B.E., D.S.O.

NOMINATION A LA CYANAMID OF CANADA



Dr Claude Gendron

Le Dr Claude-P. Gendron, président du Collège de pratique générale du Canada, vient d'être nommé directeur médical de la compagnie Cyanamid of Canada Limited.

Le Dr Gendron aura notamment à s'occuper d'enquêtes cliniques sur tous les produits Lederle au Canada; à assurer la liaison de Cyanamid avec la profession médicale, ainsi qu'avec la section médicale de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques; et à maintenir des relations avec l'agence fédérale de contrôle sur les médicaments et autres sujets connexes à la médecine.

L'Association des éleveurs d'Ayrshire

A tenu un congrès

Une vache du Nouveau-Brunswick, âgée de quatorze ans, propriété des RR. PP. Trappistes, North Rogersville, N.B. est la première vache Ayrshire à être classée Excellente Deux Etoiles. C'est la plus haute classe qu'une vache Ayrshire peut atteindre et c'est la première fois que cela est arrivé depuis sa mise en vigueur en septembre dernier.

Commençant en septembre dernier, l'Association des Eleveurs d'Ayrshire du Canada a adopté deux nouveaux types de classification créditant les vaches de type supérieur avancées en âge. Les deux nouvelles classifications s'appliquent seulement aux vaches déjà classées Excellentes, lesquelles représentent environ 4% des vaches classées chaque année.

La première vache à atteindre la classe pour Excellente Deux Etoiles est Mistassini Superbe Loupe. Elle fut la première classée au 1er mai 1954, quand le troupeau des RR. PP. Trappistes recevait pour la première fois une classification et elle a obtenu la classe de Très Bonne. Quatre ans plus tard, le 13 juin 1958, elle fut élevée à Excellente. En octobre dernier, peu de temps après que la nouvelle police fut en vigueur, elle était élevée à Excellente Une Etoile et le mois passé à l'âge de quatorze ans elle était classée Excellente Deux Etoiles. Elle est aussi une productrice consistante puisquelle a obtenu son Certiifcat Sceau d'Or, ayant produit 101,482 lbs de lait, 4,008 lbs de gras.

Les RR. PP. Trappistes ont établi leur troupeau pure-sang à North Rogersville N.B. au début des années 50 et ils emploient comme préfixe Collette. Cette vache, Mistassini Superbe Loupe, était une de leurs vaches d fondation et ils l'ont obtenues des RR. PP. Trappistes Village des Pères, Lac St-Jean, Qué.

Durant l'année 1963, il y a eu 4,342 vaches Ayrshire classées dans 355 troupeaux. Il y a trois Inspecteurs Officiels: John D. McCaig, Ormstown, Que., A.E. McArthur, Howick, Que. et O.C. Evans, Chilliwack, B.C.

Le groupe des compagnies Sullivan acquiert le contrôle de Nigadoo R. Mines

Autrefois Nigadoo Mines Limited, au N.-B.

A la suite d'une réorganisation, le contrôle de Nigadoo River Mines Limited (autrefois Nigadoo Mines Limited) a été acquis par le groupe par le groupe des compagnies Sullivan.

La compagnie prit naissance en 1956 et jusqu'en 1958 un travail considérable fut exécuté sur cette propriété du Nouveau-Brunswick près de Bathurst, située à proximité de la nouvelle raffinerie de zinc Brunswick Mining.

Une des veines se prolonge sur plus de trois milles quatre cents pieds de longueur et fut partiellement explorée en surface et en travaux souterrains, indiquant environ 1.5 million de tonnes de minerai de zinc et de plomb contenant des valeurs élevées en argent et cadmium. Ce minerai contient aussi un peu de cuivre et de bismuth. Les tests métallurgiques préliminaires répondent déjà favorablement à l'extraction.

Plusieurs autres veines parallèles furent alors localisées sur cette propriété par des travaux géophysiques mais demeurèrent inexplorées jusqu'à maintenant, sauf une où les quelques forages déjà exécutés révélèrent la présence de minerai de même nature.

Les bas prix du zinc et du plomb en 1958 furent un facteur puissant dans la remise à plus tard des projets d'exploitation commerciale du dépôt, par ailleurs, très intéressant. La hausse des prix de l'argent et du cadmium en plus de perspectives meilleures pour les bas métaux justifient une ré-évaluation du potentiel de cette propriété.

Les travaux d'exploration conduits actuellement par les compagnies Sullivan consistant dans l'opération de deux foreuses à diamant, ont démontré des continuités tant sur la longueur qu'en profondeur jusqu'à 1300 pieds, et confirment les conditions et valeurs rapportées antérieurement. L'ancien chevalement du puits a été remplacé par un nouveau et prochainement l'assèchement sera fait et des travaux souterrains entrepris.

Si le programme actuel d'exploration et de développement est concluant, le financement de la compagnie gnies Sullivan Consolidated Mines Limited et East Sullivan Mines Limited.

,79% des actions émises de Nigadoo River Mines Limited sont désormais détenues dans les proportions suivantes: ⅔ par East Sullivan Mines Limited (Sullico) et ⅓ par Sullivan Consolidated Mines Limited.

Les administrateurs récemment élus sont:

MM. Pierre Beauchemin, Jean Beauchemin, André Beauchemin, Lucien-C. Béliveau, de Montréal, et les administrateurs ré-élus sont:

M. John C. Dumbrille et Cecil H. Franklin, de Toronto.

Dans son dernier bulletin

Si la livraison MAI-JUIN du bulletin de la Banque Canadienne Nationale a été accueillie d'une façon exceptionnelle par nos chefs d'entreprises et par tous ceux qui aspirent accéder à des postes de commande grâce à un thème trié sur le volet et savamment développé, son carnet de juillet en fera réfléchir plusieurs sur la valeur inestimable de l'homme que le Créateur a façonné à son image et à sa ressemblance.

Titré bien simplement: "Réflexion sur le progrès technique", le journal mensuel de la B C N, s'appuyant sur les données de la science de la géologie, constate qu'à l'histoire de l'homme, cinquante fois millénaire, est venu s'inscrire un nouveau chapitre il y a à peine deux siècles et demi qui est un hommage à nos scientifiques et, sur le plan humain, le phénomène le plus important des temps modernes.

Les premières lignes du bulletin brossent un tableau clair et précis de l'évolution du progrès technique à partir des paysans du XVIIIe siècle jusqu'aux témoins de l'ère des réactés. Mais, ce qui retient surtout notre attention ce sont les passages qui font ressortir les principales conséquences de cette évolution qui sont, croyons-nous, l'augmentation de la durée moyenne de vie, la réduction des heures de travail, le transfert de la population active et enfin l'accroissement du niveau de vie.

Au chapitre de la longévité, le bulletin de la B C N note que le "miracle" principal des temps modernes est sans contredit le prolongement de la durée moyenne de la vie humaine. "Au XVIIIe siècle, précise le bulletin, 20 pour cent des enfants n'atteignaient pas un an et 50 p.c. de la population mouraient avant l'âge de vingt ans. Au XXe siècle, 80 p. cent des personnes nées en 1914 vivent encore en 1964. En 1930, l'espérance-vie était de 28 ans; elle dépasse aujourd'hui 70 ans".

La médecine a prolongé la durée moyenne de vie de l'être humain. Au même moment, elle a brouillé les calculs des préposés à l'embauchage et à la production de biens de consommation. Pour palier à une population plus dense et à une plus grande demande pour les denrées alimentaires, la machine est entrée en scène et celle-ci a engendré la révolution industrielle et l'automatisation que d'aucuns qualifient de deuxième révolution. Aujourd'hui, la machine, actionnée par "une autre machine" a contribué à diminuer le nombre d'heures de travail et ce profond changement s'est accompagné d'un bouleversement des populations qu'il convient aussi de souligner et qui réside, entre autre, dans l'évolution de la population active, dans l'augmentation du niveau de vie, et des heures additionnelles qu'on peut consacrer aux loisirs.

La Banque termine son exposé en ces termes: "Bref, le progrès technique en accroissans la durée de la moyenne de la vie humaine, en libérant de plus en plus les hommes d'un travail pénible, en leur offrant une plus grande possibilité de satisfaire à leurs besoins, permet le passage d'un stade végétatif de vie à un stade spéculatif et fournit à l'homme le moyen d'accéder à une certaine civilisation intellectuelle.

N'est-ce pas là, sur le plan humain, le phénomène le plus important des temps modernes"

Rapports financiers

Monarch Fine Foods Ltd., pour l'exercice terminé le 27 juin 1964: $637,509, soit l'équivalent de 62.3 cents l'action au regard de $587,880, ou 58.4 cents pour l'exercice précédent.

Canadian Industrial Gas pour le semestre terminé le 30 juin 1964 $277,561 au regard de $144,802 pour l'exercice précédent.

Craigmont Mines Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 1964: $5,301,432, soit l'équivalent de $1.04 l'action au regard de $4,420,118, ou 87 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

SKD Manufacturing Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 juin 1964: $207,733 au regard de $104,009 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Peel-Elder Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: déficit net de $159,091 au regard d'un bénéfice net de $223,091 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Romfield Building Corp. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $255,828, soit l'équivalent de 15 cents l'action.

Hardee Farms International Ltd., pour l'exercice terminé le 30 mai 1964: déficit net de $259,695 au regard de $1,153,219 pour l'exercice précédent.



Lt. Col. Gilles Gamache, C.D., D.S.C.

M. Paul Murdock, président de l'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances, annonce la nomination du lieutenant-colonel Gilles Gamache, au poste de surintendant des agents de la compagnie (Assurance sur la vie).

The British American Oil Company Limited effectue de nombreuses nominations

M. O. I. Torkelsen, vice-président de B-A, a été nommé président de la British-American Oil Producing Company à Dallas, Texas, filiale américaine pour l'exploration et la production, appartenant entièrement à B-A, et M. E. J. Gallagher, gérant général du service de la production de B-A depuis 1958, a été élu vice-président de la British American. Ses bureaux se trouveront à Calgary. Ces deux nominations entreront en vigueur le 1er octobre.

Né à Minneapolis, Minn., M. Torkelsen a fréquenté l'université de Californie d'où il a été diplômé en géologie en 1936. Il est entré au service de la British-American Oil Producing Company en 1939. Six ans après, il devint vice-président et, en 1951, il fut transféré à Toronto à titre d'agent de liaison de l'exploration et de la production pour la maison mère. En 1953, il fut envoyé à Calgary en qualité de vice-président et, en 1956, quand la British American fusionna avec la Canadian Gulf, il continua d'assumer les fonctions de vice-président en charge des opérations combinées. Depuis 1958, ses bureaux étaient situés à Toronto.

Né à Erié, Pennsylvanie, M. Gallagher est entré au service de la division Gypsy de la Gulf Oil Corporation en 1930, après avoir obtenu son B.Sc. en génie du pétrole à l'université de Pittsburgh. Il travailla successivement en qualité d'ingénieur de district et de la production, surintendant de district et, en 1950, il devint surintendant des opérations au quartier général de la division à Tulsa, Oklahoma. Il vint au Canada en 1952 en qualité de gérant de la production pour la Canadian Gulf Oil et entra au service de la British American quand celle-ci acheta la compagnie en 1956.

Bien connu dans toute l'industrie, M. Ed Gallagher est depuis de nombreuses années un représentant actif de la compagnie dans les divers comités de l'Association canadienne du pétrole.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

Actions ordinaires

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 50 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 15 octobre 1964 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres à la fermeture des bureaux le 18 septembre 1964.

Par ordre du Conseil,
W. G. BLACK,
sec.-trés.

Montréal, P.Q., le 2 sep. 1964.

Labatt's

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que le soixante-dix-neuvième dividende, au montant de quinze cents par action ordinaire sans valeur nominale ou au pair en circulation, a été déclaré et sera payable le 15 octobre 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 septembre 1964.

Par ordre du conseil.
Le secrétaire,
L. B. LEEMING
London, Ontario
28 août 1964.

JOHN LABATT LIMITED

FASHION - CRAFT MFRS. LIMITED

Emission de $1,000,000

d'obligations Première Hypothèque, 3½%, 4% et 4½% datées du 1er mai 1950 et échéant en séries à compter du 1er mai 1951 au 1er mai 1965

AVIS DE RACHAT TOTAL PAR ANTICIPATION
au 1er novembre 1964

FASHION-CRAFT MFRS. LIMITED, ci-après appelée "la compagnie", DONNE PAR CES PRESENTES AVIS que par l'exercice des pouvoirs qui lui sont attribués par l'acte de fiducie exécuté par la compagnie en faveur de Société d'Administration et de Fiducie, devant Me J.-A. Boivin, notaire, le 16 mai 1950, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 838216, la compagnie rachètera par anticipation, le premier novembre mil neuf cent soixante-quatre (1964) ci-après désignée comme date de rachat, toutes les obligations en circulation de son émission de $1,000,000 d'obligations première hypothèque, 3½%, 4% et 4½%, datées du 1er mai 1950, au prix de CENT UN POUR CENT (101%) de leur valeur nominale avec, en plus, l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat, sur présentation et remise des dites obligations, avec y attachés, tous les coupons d'intérêt, échéant le 1er novembre 1964, et subséquemment, à toutes les succursales au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, au choix du porteur.

Les détenteurs sont en conséquence requis de présenter leurs obligations pour paiement et rachat à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus énoncée.

Avis est en outre donné que la compagnie a déposé chez le Fiduciaire, conformément au dit acte de fiducie, tous les fonds nécessaires pour le rachat des obligations susdites, aux prix et conditions ci-dessus mentionnés, de sorte que, à la suite de ce dépôt, les obligations susdites cesseront de porter intérêt en date du premier novembre mil neuf cent soixante-quatre (1964), date fixée pour le rachat.

FASHION-CRAFT MFRS. LIMITED
par: ANDRÉ CHARRON,
Secrétaire.

HYDRO-QUEBEC

OFFRE D'EMPLOI

INGENIEURS CIVILS

L'Hydro-Québec a besoin d'ingénieurs civils pour ses chantiers de construction.

Les candidats doivent être membres d'une corporation d'ingénieurs reconnue et posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais

La demande d'emploi doit être accompagnée d'un curriculum vitae et porter le numéro 64-8-J.

SERVICE DE L'EMBAUCHAGE
HYDRO-QUÉBEC
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL 1, QUÉ.

Dividendes

Cygnus Corp. Ltd., 22.9 cts l'action privilégiée 5 1-2 pour cent, 1er octobre, inscription 4 septembre.

Monarch Fine Foods Ltd., 12 1-2 cents, 1er octobre, inscription 15 septembre.

Monarch Investments, 50 cts l'action ordinaire, 30 septembre, inscription 16 septembre.

Scottish and York Holdings Ltd., 69 cents l'action privilégiée de série A 5 1-2 pour cent, 15 octobre, inscription 15 septembre; neuf cents l'action ordinaire, 15 octobre, inscription 15 septembre.

BOLTON, TREMBLAY & CIE

Surveillance et gestion de portefeuilles de placements

Particuliers, corporations et caisses de retraite

1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25
2200, rue Yonge, Toronto 12

VALEURS DE PLACEMENT

Jacques Légaré & Cie
LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL

Obtenez le maximum d'intérêt sur vos dépôts jusqu'à 5½%
Aussi, intérêts capitalisés sur demande.
NA
DÉPÔTS GARANTIS
COMPAGNIE DE FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER À 71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2 692-0673
1028 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL 849-1637

Valeurs des gouvernements, municipalites et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours
Exécution des commandes de Bourse

Wood, Gundy & Compagnie
Limitée
1, Place Ville-Marie, Montréal 2
Téléphone: 866-8321

IAC
PRÊTS COMMERCIAUX
Termes et conditions raisonnables
A partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la Division des Prêts de Capital
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M.C. Gagnon, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777
INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

LA TRIBUNE INC.

AVIS DE RACHAT POUR FONDS D'AMORTISSEMENT
LA TRIBUNE LTEE
OBLIGATIONS à 6½% en PREMIERE HYPOTHEQUE
AVEC FONDS D'AMORTISSEMENT

La Tribune Inc., successeur par fusion de La Tribune Limitée, donne avis, par les présentes, que conformément aux stipulations de l'Acte de fiducie pour hypothèque, nantissement, gage entre La Tribune Limitée et The Royal Trust Company, fiduciaire, portant la date précise du premier octobre 1959, les obligations ci-après énumérées ont été tirées au sort par le fiduciaire pour rachat et seront rachetées le premier octobre 1964, à leur valeur nominale avec intérêt accru à la date du rachat, sur remise desdites obligations, avec tous les coupons non encore échus y afférents aux succursales principales de la Banque Royale du Canada, dans les Cités de Montréal, Toronto ou Sherbrooke, au choix du porteur ou du détenteur enregistré. L'intérêt accru au premier octobre 1964 sera payé sur présentation et remise desdits coupons échéant à cette date.

COUPONS OBLIGATIONS DE $1,000.00 DENOMINATION PORTANT LA LETTRE PREFIXE M ET LES NUMEROS SUIVANTS:

469	533	617	675	766	790	811	902
510	571	618	682	771	795	840	904
513	572	633	701	781	796	843	908
523	595	656	733	782	803	860	933

COUPONS OBLIGATIONS DE $10,000. DENOMINATION PORTANT LA LETTRE PREFIXE X ET LES NUMEROS SUIVANTS; A ETRE RACHETEES AU MONTANT INDIQUE VIS-A-VIS DE CHAQUE NUMERO

NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT
0026	$1,000.	0028	$1,000.

COUPONS OBLIGATIONS DE $50,000. DENOMINATION PORTANT LES LETTRES-PREFIXES DX ET LES NUMEROS SUIVANTS A ETRE RACHETEES AU MONTANT INDIQUE VIS-A-VIS DE CHAQUE NUMERO

Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
001	$4,000.	003	$4,000.	005	$4,000.
002	$4,000.	004	$3,000.		

AVIS EST DE PLUS DONNE qu'à compter du premier octobre 1964, et après cette date, les intérêts sur les obligations rachetées cesseront et les coupons pour intérêt échéant après telle date deviendront et seront nuls.

LA TRIBUNE INC.
Par: F. Edmond Barnard, C.R.,
Secrétaire.

Montréal, 31 août 1964.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Abacon	2200	80	70	73	+8	125	33
Abitibi	11069	$15⅝	15¼	15¼	— ⅛	16⅛	12⅝
Abitibi pr	975	$25½	25¼	25⅝	+ ½	25½	24¾
Ackland	1840	430	400	400	+30	445	375
Ackland pr	25	525	25	25	+ ⅝	25½	24
Alta Dist	400	390	390	390		420	370
Alta Gas	3510	$34⅜	33½	33½	—1½	36	28½
Alta Gas pr	190	$109	108¼	109	+ ¼	114¾	106½
Alta GB pr	55	$108	108	108	—1	109	104½
Alta Gas wt	2734	920	900	910	—15	1010	755
Alta Nat	250	$21¾	21¼	21¾		23	17½
Alg Cen	545	$37	34¾	37	+3	37¼	24⅛
Alg Cen w	975	17	16	17	+1	17½	605
Algoma	2202	$74¼	73¾	74	+ ½	75	56¼
Alumini	29780	$31½	30¾	31½	+ ⅝	34¾	27¼
Alum 4¼ p	2410	$43¾	42¾	43	— ¾	45¼	41
Alcan 2 pr	225	$49¼	48¾	49	— ¼	49½	46¾
Analog	6900	150	130	145	—5	150	55
Analog w	500	20	20	20		30	11
Anthes I A	1235	$28½	27½	27½	— ½	28½	20½
Anthes C pr	20	$101⅛	101⅛	101⅛	— ⅛	103½	98½
Argus	5730	$17	16¼	17	+ ¼	34¾	27¼
Arg B pr	620	$53½	52½	52½	— ½	53½	50⅝
Arg C pr	9314	$13⅜	12⅞	13½	+ ¼	15	9¼
Argus 250 pr	30	$51½	51½	51½	+ ¼	53⅜	49¼
Ashdown B	200	58¼	8¼	8¼	+ ¼	9	7¼
Atlan Acc	450	18	17	17		18	14
Atlan 6pr	530	325	24½	25	— 1	26⅜	20¼
Atl Sugar	3910	$17¼	16⅞	17¼	+ ⅛	25	16⅞
Atl Sug A	725	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛	25	23⅜
Atl Sug pr	10	$102½	102½	102½		104½	100
Auto El	261	470	470	470	+20	6¾	390
Bank Mont	3893	$68¾	68	68⅝	+ ⅛	69⅜	60½
Bank NS	1877	577	75½	76¾	+ ¾	78½	66¾
Bariaco	200	325	325	325	+10	400	270
Bath A Wts	1590	875	835	875	+50	875	680
Bath Pow	1680	$22¼	22	22¼	+ ⅜	22½	15¼
Bath Pow A	875	$59¾	58½	58½	— ½	60	49
Bath Pr	180	$21¼	21¼	21¼	+ ⅜	20⅝	20
Beav Lumb	85	$44¾	44¾	44¾	— ¼	260	46
Bell Knit	300	375	375	375		375	350
Bell Phone	25263	$57¼	56½	57⅛	+ ⅜	57⅞	50⅝
Bick Pickle	1825	$13	12½	13	+ ½	13½	9¼
Bowater 5pr	80	$51¼	51⅜	51¾	+ ⅛	52½	50
Bow 5½ pr	110	$51¼	51¼	51¾	+ ½	54¼	51
Now-M pr	210	$52⅜	52½	53⅜	+1⅛	53⅜	51
Bowater	271	57½	7½	7½	— ⅛	7¾	6
Bramalea	500	86	6	6	— ⅛	6½	5½
Brazil	1401	355	345	340	—15	395	190
Br Tank	200	310	310	310		390	250
Br Tank pr	25	$34½	34½	34½	— ½	36	30
Bright	25	576	76	76	—3	80	25⅛
BA Oil	2810	$35⅛	34¾	35⅛	+ ⅛	35⅛	27¾
BC Forest	7140	$31¼	30	30⅝	+ ⅜	34¼	23¾
BC Pack B	470	$17½	17	17	— ⅛	19½	16
BC Pow	4349	47	46	47	+2	37	39
BC Phone	413	$68	65¾	67	+1¼	68	54½
BCPh 4¾ 56	135	$100	99½	100	+1	100	97
BCPh 4½ pr	100	$92¼	92¼	92	— ¼	94¾	89
Brown	490	$15	14½	15	+ ⅜	17½	13⅞
Bruck B	300	$11¾	11½	11½		13	10½
Build Prod	90	3755	3755	3755		3760	2500
Bullochs A	250	$7½	7¼	7¼	+ ¼	7⅞	6¾
Bullochs B	120	$6¾	6¾	6¾		6¾	5⅞
Burns	200	$6	6	6		6¾	495
Burns	5531	$13⅜	12¾	13½	+ ⅜	13⅜	8⅛
Burrard A	100	$8	8	8		8¾	5½
Cabol	5080	37	32	32	—3	55	32
Cal Pow	6310	$24½	24⅛	24⅜		25	20⅝
Cal Pow 5pr	25	$103	103	103		104½	101
Can Bread	240	$8⅞	8¾	8¾	— ¼	9	5
Can Cem	718	$46½	46¼	46¼	— ¼	48	39
Can Cem pr	71	$28½	28½	28½	— ⅜	29¾	27
CCC Stone	50	$25	25	25		25	19
CD Sugar	197	525	24⅝	24⅝	— ⅛	27	22½
Can Foils A	165	$31½	31½	31½	— ⅜	39½	29½
Cl Fndry	5482	$38½	37½	38½	+ ⅛	84¾	24⅜
Can Malt	1210	$21½	20½	21¼	+ ¼	22⅜	20
C Pack A	110	$69	68⅞	68⅞	— ⅛	80	63½
C Pack B	600	$70	69	69		79	63
Can Perm	653	$70	69½	69¾	+ ¾	79⅜	69
CSL	891	$30½	30¼	30½		31¾	28⅛
CSL pr	482	$6⅞	6½	6½		6⅞	6⅜
Can Wire B	250	$17¼	17¼	17¼		17½	13
C Aviation	1420	$9⅞	9⅝	9⅝		10¼	8⅛
Cdn Brew	21724	$10⅝	10½	10¾	+ ⅛	11¾	9½
Cdn Brew Ap	1630	$50½	49⅜	49⅜	— ½	52¼	49
Cdn Brew Bp	95	$54½	54	54		55½	52⅜
C Br Alm A	320	$11¼	10¾	10¾	— ¼	12	8⅜
CBAL A wts	3760	140	135	140		230	120
CBAL B wts	1950	145	130	130	—10	220	120
Cdn Can A	1015	$14⅜	14½	14¾	— ⅛	15½	12¾
C Chem wts	3725	840	820	830	+5	845	535
C Curt W	4400	57	55	5	—2	85	50
C Dredge	842	285	250	250	—60	340	125
CGE	25	$37	37	37	+1	36	33¾
CGE pr	195	$41	39¼	41	+1¼	41¼	36
Cdn Gen Inv	68	660	59	59	—1	65	45½
CG Sec A	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼	14	12
C Hydro Car	675	$21¼	20⅜	21¼	+1	21¾	17½
C Ice Mach	300	39	9	9		10¼	9
C Im Bk C	3057	$68¾	68	68⅛	— ⅛	69⅞	60
C Ind Gas	47734	$11⅞	10⅜	11⅛	+ ¾	11⅜	8½
Cl Gas pr	950	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛	14¾	12¼
CIL	939	$21	20½	20½	— ⅜	22⅜	17¼
C Marc	600	425	425	425	—25	480	365
CPR	48035	$50¼	47⅛	50	+2⅛	50⅛	36⅝
Cdn Pet	314	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛	14¼	12
Cdn Tire A	1372	538	37½	37⅝	— ⅜	40¼	28⅛
Cdn Util	286	$36½	36	36½	+ ½	36½	31¼
C Vickers	129	519	19	19		19½	17
Cdn Wall A	51	$34	33	34	+1	35	26
CWN Gas	260	$17⅛	17½	17½	+ ⅜	18	16¾
CWN Gas pr	300	$17¼	16¾	17⅛	+ ¼	17¼	15¾
CWN Gas 5½	150	$21½	21½	21½	+ ⅛	22	20
C Westng	110	538	38	38	— ⅛	41	29¼
Cdn W Prop	200	470	470	470	+45	5½	400
Cap Bldg	524	180	175	180	+20	250	135
Caribbean	1850	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛	9¾	7¾
Chat-Gal	350	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛	16½	15½
Chemcell 6S	11632	$16⅜	15¾	16¼	+ ⅛	16⅜	12⅜
Chemcell 6Sp	80	$37¾	37¼	37¾		38½	36
Chrysler	1749	$63⅞	61½	63½	+1¼	63¾	41
Clairtone	7447	$6⅛	5⅜	6	+ ⅜	6¾	5⅛
Clairtn wts	1000	270	260	270	+30	300	225
Col Cell	3705	$10⅞	10½	10⅝	— ½	13¼	9
Com Sav	575	$10¾	10¼	10⅝		11½	9¾
Conduits	175	$6½	6½	6½		6¾	5
Cons Bakg	830	$6	6	6	— ⅛	10⅜	5⅜
Con Bldg	4865	$9¾	9	9⅛	— ⅛	12¼	9
Con Bldg pr	427	$8¼	8¼	8¼	— ⅛	8¾	8
Con Bldg w	575	675	650	675	—20	875	585
Con M S	11523	$38⅛	37⅝	38	+ ⅛	38⅞	30½
Con Paper	3782	$42¾	41⅝	42⅜	+ ⅛	44	39⅛
Con Gas	14926	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛	13	11
Con Gas A	20	$106	106	106		108	101
Con Gas B	30	$107	107	107	—1	108	100
Corby VT	1450	$20¼	20	20	— ¼	21¾	19
Corby B	510	$20½	20	20½	+ ½	20½	18½
Coronation	630	$5½	5¼	5½	+ ⅛	6¾	475
Coron 2pr	100	58	8	8		8¾	7¼
Coron wts	2740	65	31	50	—15	125	31
Coron 2 wts	1500	140	130	130		205	105
Coron 120pr	325	$18⅝	18⅜	18¾	+ ⅜	18⅜	17¾
Cosmos	4700	$12½	12	12½	+ ⅛	12¾	10¼
Crain R L	500	$17⅞	17⅜	17⅜	— ⅜	18½	13
Crestbrk	3065	440	405	410	—5	440	135
Crown Trust	65	563	63	63		74½	60
Cygnus A	3500	440	425	440	+10	490	415
Cygnus B	11760	450	435	440		495	405
Crush Ind	8445	$12	11¼	12	+ ⅜	12⅜	7⅞
Dale	1200	140	135	135	—5	190	130
Cygnus pr	1975	$22¾	22¼	22¼	— ⅜	23½	22
Delta	875	$24⅜	24	24⅜	+1	24⅛	16¾
Dist Seag	2605	$62	60⅜	60⅝	— ⅜	64½	50½
Delta Bpr	488	$125	120½	124	+5	125	107
D Bridge	5418	$21	20¼	20⅝	— ¼	23⅜	16⅞
Dom Elec	2165	$12¾	12	12	— ⅜	13	10¾
Dofasco	8511	$24⅛	23½	23⅝	— ⅜	25⅝	16⅛
Dom Glass	1295	$16½	16	16	— ½	19¼	16
D Glass pr	300	$18½	18½	18½	— ½	20	17½
Dom Lime	200	56	6	6	— ¼	6⅜	495
Dom Lime wt	400	125	125	125		150	110
D Magnes	1925	$10¾	9½	10⅜	+1⅛	10¾	7½
Dom Scott	935	$13¾	13¼	13¼	— ½	12¼	9½
Dosco	2311	$18½	16⅞	18	+1½	19⅜	14¼
Dom Stores	4450	$22¼	21¾	21¾	— ½	23½	16⅜
Dom Tar	13654	$23⅞	23	23½	— ⅜	24⅜	16⅞
Dom Tar pr	530	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅛	23	21
Dom Text	4715	$28¾	28½	28½	— ¼	29¾	23
Du Pont	806	$54½	53	53¼	+ ¼	56¼	39¼
East Char Tr	330	553	52	53¼	+1	57½	37
Eddy Match	50	$49½	49½	49½		49½	39¾
Emco	204	$19	18¾	19	+ ¼	22	15
Emp Life	451	$375	310	365	+30	395	200
Exquisite	275	$7	7	7		8½	6½
Exquisite pr	200	$10¾	10¾	10¾		11	9⅞
Exq A wts	200	140	140	140	+10	200	130
Falcon	5222	$75¾	74½	75	— ¾	76¾	59¼
Fam Play	1125	520	19⅝	19⅞	+ ⅜	21¼	15⅝
Fanny F	121	$39	38¾	39½	— ⅜	39½	28¼
Fed Farms	1000	56	5¼	5¼	— ⅛	7	400
F Farms wts	200	260	260	260	—40	320	140
Fed Grain	1645	$96	89	89	—5	96	65
Fleet Mfg	3135	74	70	72	+2	100	48
Fleetwood	210	$19¼	19½	19½	— ½	21	18
Ford US	440	$57½	56	57⅛	+1⅛	63½	53¾
Ford Cda	426	$184	182	184	—1	203	170
Fraser	155	$31⅜	31½	31¾	+ ¼	34⅜	27½
Pioneer A	805	$10⅛	9¾	9¾	— ⅜	13	9¾
Pioneer Apfd	150	$54¼	53½	53½	—1½	55¾	52
Frieman	1025	$7⅜	7½	7⅞	+ ⅜	7¼	5¼
Frosst A	870	$17⅛	16¾	16⅞	— ⅜	19⅞	16¾
Fruehauf	245	$8	8	8	— ⅜	10	7¾
Gen Bake	3780	$7	6¾	6¾	— ¼	8	5⅞
G Dev	100	$5¼	5¼	5¼		6½	400
Gen Dynam	1070	$37¾	35½	37¾	+2	37¾	25¼
GMC	1018	$105	105	105	+1¼	105	83½
G P Drill	200	145	135	145		145	94
Globe A	460	$12½	12¼	12½		13	9¾
Goodyear	135	$160	155	160	+7½	160	128½
G Mackay A	200	$7⅜	7⅛	7⅜	— ⅛	8⅜	7
GL Paper	5868	$26½	25¾	26¼	+ ¼	27¾	22
GL Power	5212	$23½	23	23	— ¼	25¾	22
GL Power w	45	$11¾	11½	11½		14½	10⅛
GN Cap	100	$7	7	7	—3¾	12¼	7
GN Co Bwt	1160	52	46	46	—6	260	46
GW Coal A	925	$5¾	5¼	5¼	— ⅛	6	425
GW Coal B	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼	5⅜	195
Grest West	1300	30	30	30		70	15
G Wpg Gas	9231	$17¾	16⅞	17½	+ ⅜	17⅜	15½
Greyhnd	1640	$13⅜	13	13⅜	— ⅜	14½	11½
Guar Tr	374	$60¼	60	60		67	60
Hand Chem	125	$7½	7½	7½		7⅝	425
Hand ChemA	200	$12	12	12		12	9¼
Hardee	6765	95	89	95	+5	200	75
Hard Carpet	400	$18½	18⅜	18⅜		19	10½
H Carp pr	1415	$16⅛	16	16	— ¼	16½	10
Hawk Sid	10223	$8	7⅞	7¾	+ ⅛	8¾	5⅜
Hawker pr	100	$101½	101	101½	— ¼	103	92¼
Hayes Stl	490	$18	18	18	— ⅜	21⅜	17
H Dauch	50	$57	57	57		58	57
Holt Ren	110	$14½	14½	14½	— ⅛	15⅜	8
Home Oil A	8265	$18⅛	17½	18⅛	+ ⅜	23⅜	12
Home Oil B	1920	$18½	17⅜	18½	+ ½	22⅜	12¾
Horne Pf	30781	315	270	300	—10	390	205
Hudson B C	2220	$16½	16⅛	16¼		16⅜	14¾
H B Oil G	5560	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛	19½	15⅛
Hur Erie	305	$67	66½	66½	— ¼	70	66
Husky Oil	24193	$10¾	10¼	10⅝	— ⅛	10⅝	6⅛
Husky wts	7640	15	11	11	—3	32	10
Husky C wt	2800	13	11	11	—2	18	10
Imp Life	609	$217	212	212	+2	225	180
Imp Oil	7497	$52	51⅜	51⅝		52¼	44½
Imp Tob	19915	$13¾	13¼	13⅜		16½	12⅛
Imp Tob pr	220	$6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛	6½	6
Ind Accep	15820	$23¼	22⅞	23		25½	22⅛
Ind Min	336	$9½	8⅞	9½	+ ⅜	10⅛	7⅛
Ind Wire	1100	140	135	135	—20	175	100
Inglis	150	380	380	380		475	350
Inland Cpr	386	$16	15½	15½	— ½	17⅞	15½
Inland Gas	4926	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼	8½	5¼
Inland Gaspr	500	$20½	19¾	20		20½	18⅜
Inld G as wt	2510	75	71	71	—13	100	35
Int City	220	$8½	8½	8½		9⅛	2½
I Bronze pr	50	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅜	29	26½
IBM	24	5470	470	470	+4	530	441
Inter Min	620	$77	73	76½	+3	84½	64
Int Nickel	6696	$83½	84	85¼	+1	89¾	73¾
Int Util	7410	$28⅜	27⅞	28½	+ ⅜	28⅜	22¾
Int Util pr	106	$56¼	56	56¼	+ ½	56¾	45¾
Inter Dis	100	260	260	260	—10	450	240
Inter PL	2962	$89	88½	89	— ¼	90⅜	80
I Sil Pipe	8754	340	315	340	+25	385	255
Inv Group	105600	$13½	13⅜	13⅜		14	10⅜
I Group A	99286	$13⅜	13	13¼		13⅞	9¾
Iroq Glass pr	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼	9¾	7½
ITL Ind	2750	$5¼	5	5¼	+ ⅛	5½	425
ITL Id pr	380	$23	23	23		23½	21¾
Jefferson	2050	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛	10⅜	7¾
Jeff B wts	3050	330	305	330	+10	465	300
Jock C	16696	420	410	420	+10	470	305
Jock C pr	200	$11	10⅞	10⅞	+ ⅛	11	9½
Jock 2 pr	1225	$10⅞	9⅞	10		10⅞	9½

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Jock C wts	7200	49	44	47	+3	72	40
Kelly D A	3350	$5¾	5½	5⅝	+ ⅛	24¼	5¼
Kelly wts	1575	155	140	145		200	105
Labatt	1665	$20½	20⅛	20⅜	+ ⅛	23⅜	18
Lafarge	1285	$10¾	9½	10¾	—1½	10⅞	485
Lafarge A	2245	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅜	11⅞	6½
L O Cem	5955	220	310	320	+5	325	220
L O Cem pr	375	$13¾	13	13½	+ ⅛	14½	10½
L O Cem wt	8900	55	49	55	+6	55	35
Lakeland pr	1250	$20½	20⅛	20¼	+ ⅛	21	19⅛
Lambton L	500	$8½	8½	8½	— ¼	9	6¾
Lakeland	700	$6⅝	6¼	6½	+ ⅛	6⅞	435
Laura Sec	570	$21½	20⅞	21½	+ ⅜	21⅝	16¾
Lau Fin	5362	$17½	16⅜	17¼	+ ⅜	17½	12¾
Lau Fin 6¼	314	$22¾	23⅜	22¾	+ ½	23	21
Lau F 200	237	842	41½	42	+ ½	43	36½
Lau Fin 140	580	$26½	25⅞	25⅞	+ ⅛	26⅛	23⅞
Lau Fin 125	910	$21½	21¼	21¼	+ ¼	22¼	19⅜
L Fin 63wts	15085	450	390	425	+25	450	300
Leland	2500	24	22	22	—2	290	17
Levy	9050	$17	16⅜	16⅝	+ ¼	21	15½
Levy Apr	1100	$12¾	12½	12½		13	12½
Lob F A	10296	$8¾	8¼	8⅜	+ ⅛	9	6⅛
Levy Bpr	5060	523	22	22	— ½	24¼	21½
Lob Co B	13160	$8¾	8¼	8¼		9½	7½
Lob Co pr	205	$50	49⅜	49⅜	— ⅜	51	47½
Lob G 1pr	2100	$32¾	32½	32½	— ⅜	33	30
Lob B pr	35	$33	33	33	— ½	34	30¾
Lob Inc	1420	$8½	8¼	8¼	— ¼	9¼	7¾
Locana	200	100	100	100	+4	140	82
Loeb M	10025	$11¾	10⅞	11	+ ⅛	13	7½
Lowney	150	$24	24	24	—1	25	22½
Maclaren B	400	$24½	24½	24½	— ½	25	24
MB and PR	24085	$32¼	31¼	32	+ ½	32¼	26⅜
Maclaren A	275	$24	23⅜	24	+ ¼	24¼	21½
Magna El	6170	200	250	290	+45	300	195
M Leaf Mill	2928	$16⅜	15¾	16	— ¼	18½	15
Mass-F	80831	$30	28½	29¾	+1¼	31½	17
MEPC rts	1000	25	25	25		25	25
MEPC	1925	330	320	320	—35	430	305
Metro Stor	1125	$9¼	9	9⅛	+ ⅛	9⅜	7½
Mid Pac	500	$5	5	5	+ ⅜	35	5 450
Mid-West	26475	365	345	365	+25	365	245
Milt Brick	100	330	330	330	+15	395	300
Molson A	1659	$35	34½	35	+ ½	35⅜	27¼
Mon Food	1435	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛	7⅜	6⅛
Molson B	175	$36	35½	36		36¼	28½
Montex	14850	$6	5½	6	+ ¼	6⅜	5
Montex wts	3500	200	180	200	+25	200	120
Mon Knit pr	25	$90	90	90	—2	92	90
Mont Loco	1470	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜	13⅜	12¼
Moore	6277	$56⅛	55½	56	— ¼	57	49¾
Morse A	1235	$14	13½	13½	— ¼	14⅜	10
Morse B	1035	$9¾	9	9½	+ ⅜	10⅜	6
Nat Contain	622	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛	5⅜	3⅛
Nat Con wts	1720	155	150	150		180	150
Nat Drug	897	$10½	10⅜	10½	+ ¼	17⅞	10¼
Nat Trust	260	$24½	24½	24½		30	24
Neon	350	$29	28½	29		29	24
Nia Struct pr	235	$27	26¼	26¾	— ¼	27¼	26¾
Nia Wire	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ¼	17½	14½
Nia Wire B	925	$14	14	14	+ ¼	15¾	13⅜
Noranda	5270	$47¾	47	47	— ¼	49½	39¾
NO NGas	1400	$23	22⅞	22¾	— ⅛	24½	18¼
Nor Phone	640	$10⅞	10¼	10⅞	+ ¼	12	8⅞
Nor Phone w	300	650	650	650		780	540
N Tar C	775	400	400	400		410	370
N Tar C pr	260	$22¾	22¾	22¾		23½	22¾
NW Util pr	290	$83½	83	83	+ ½	84	80
NS L and P	57	$26½	26½	26½	— ⅜	28	24½
Ocean Cem	800	$19	18	19	+1	19⅜	13¾
Ogilvie	2291	$15	14⅜	14½	— ⅛	16	13¾
Ont Steel	1210	$30	28¾	28¾	—1¼	32	21
Ont Store F	450	275	275	275	+25	300	225
Oshawa A	2070	$28¾	27⅜	28	—1	31½	20
Pac Pete	20223	$13⅜	12½	12⅞	+ ⅜	15⅜	11
Pac Pete wts	480	750	720	720		10	460
Page-Hers	950	$29½	29⅜	29½	— ⅜	30¼	19⅜
Parker	799	460	460	460	—40	5½	375
Pbina	1575	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛	9⅜	7⅜
Photo Eng	100	$17	17	17	—1	18	15½
Pro Bldg P	586	3755	3755	3755		3755	3755
Pow Corp	6845	$12⅞	12⅝	12⅝		13⅛	10⅜
Premium	2535	175	165	165	—10	210	130
Q N Gas	12056	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅜	10⅞	6⅞
Q N Gas pr	335	$140	137	140	—4½	144½	95
QN Gas 59 w	1090	35	35	35	—3	48	15
QN Gas 63w	570	540	540	540	+15	600	340
Rapid-Grip A	200	$8½	8½	8½		9	7¾
Reichhold	325	528	27½	28		32	15
Reitman	550	$11	11	11		13½	10¾
Revelstok	11138	$11⅞	11	11⅜	+ ⅜	12⅞	8⅝
Rob 2pr	200	$17⅞	17⅝	17⅝	+ ⅛	19	15½
R Nodwell	1675	475	470	470		500	385
Robin Cotton	100	56	6	6		6⅜	5¼
Rockowr pf	100	59	9	9	+ ⅜	9½	7¾
Rockwell	605	$39⅞	38⅝	38⅝	+ ¼	39⅞	41⅜



DEJA GRANDE VEDETTE — Il faut parfois attendre longtemps avant de devenir grande vedette du sport. Leonore Modell, de Sacramento, Calif., l'est devenu récemment, et l'on comprend sa joie, en devenant la plus jeune personne à traverser la Manche à la nage. La nageuse salue des admirateurs à son arrivée à Douvres. (Photo Keystone)

Humiliant revers pour les Alouettes à Regina, 32-0

REGINA — Les Roughriders de la Saskatchewan ont infligé aux Alouettes de Montréal un revers cinglant de 32-0 dans une joute inter-ligues devant une foule record de 18,187 spectateurs au terrain Taylor.

La défaite laisse les Alouettes en tête, mais sur un pied d'égalité avec les Tiger-Cats de Hamilton et les Rough Riders d'Ottawa dans la Conférence de football de l'Est.

Les Roughriders menaient par 8-0 après le premier quart, par 17-0 après le deuxième et par 24-0 après le 3e quart.

Les quarts Ron Lancaster et Bob Ptacek, le demi Ed Buchanan et l'arrière George Reed ont compté un touché chacun. L'ailier Martin Fabi a pour sa part réussi deux simples. Le demi-arrière Gerry James a réussi quatre convertis et deux simples.

Buchanan a réussi des gains pour 122 verges en 13 essais et de 105 verges dans les airs avec six attrappés. Reed a obtenu 112 verges en 13 courses avec le ballon.

McKean à l'essai

Pour les Alouettes, l'arrière Dave Hoppman a été le meilleur porteur de ballon avec 24 verges dans deux courses. Vernon Cole, qui a commencé la partie au quart pour les Alouettes, a été remplacé au quatrième par Jim McKean, un Canadien âgé de 19 ans.

Une interception du demi défensif Dumeli à la ligne de 40 verges des Alouettes a pavé la voie au premier touché des Rough Riders, alors que Reed a plongé après que Dumeli eut fait une course à deux verges de la ligne de touché.

Reed, avec une course de 55 verges, dirigea l'offensive des Riders lors de leur série d'attaques dans le deuxième quart, mais une punition obligea les Riders à tenter un botté de placement.

James manqua une autre tentative de botté de placement et les Riders passèrent de la ligne de 49 des Alouettes au flanqueur Hugh Campbell et à Dick Cohee. Ptacek remplaça alors Lancaster et réussit un ouché.

Ptacek, à sa position régulière, intercepta une passe de Cole. Cole commença le dernier quart, mais il fut remplacé bientôt par le jeune Jim McKean.

C'est Fabi qui termina le pointage avec un simple quand il rata une tentative de botté de placement.

Les Tigers Cats gagnent

HAMILTON (PC) — Les Tigers-Cats de Hamilton ont rejoint les Alouettes de Montréal en tête du Big Four, hier, en battant les Argonauts de Toronto par 24-8 devant 27,156 spectateurs au Stade Civique.

La 3e victoire de la saison du Hamilton contre deux défaites fait grimper les Tiger-Cats su run pied d'égalité avec les Alouettes et les Rough Riders d'Ottawa. Les Argos demeurent au pied avec quatre défaites d'affilée.

Le vétéran quart-arrière Bernie Faloney a dirigé une attaque bien balancée des Tiger-Cats, faisant des passes de touché à Tommy Grant et Hal Patterson et marquant un autre lui-même sur un jeu de trois verges dans le troisième quart.

Don Sutherin ajoutait six points avec un botté de placement, deux convertis et un simple sur une tentative de botté de placement ratée.

Jackie Parker, qui a été utilisé à temps partiel comme flanqueur pour le Toronto, a réussi l'unique touché des Argos sur une passe volée de trois verges du quart-arrière Don Fuell alors qu'il restait moins de quatre minutes à jouer. Kart Sweetan a converti le touché. Dame Mann a compté l'unique autre point du Toronto lors d'un botté, au deuxième quart, alors que Jackie Simpson a été rudoyé illégalement.

Les Argonauts ont impressionné le plus dans leurs retours de botté. Le robuste George Hughley a effectué un retour de 50 verges sur le botté d'ouverture, mais les Argos ont perdu le ballon au jeu suivant quand la première passe de Fuell a été interceptée.

Après le touché de Patterson dans le 4e quart, Hughley a ramené le ballon de 56 verges.

STATISTIQUES DE LA JOUTE

	TOR.	HAMIL.
Premiers essais	14	15
Gains au sol	26	187
Gains en passes	241	204
Passes tentées-réus.	14-35	9-13
Passes interceptées	0	0
Moy. sur bottés	11-47.8	9-41.5
Echapp.-recouv.	1-0	3-2
Punitions, en vgs	4-67	5-80

Plan d'eau inauguré

TOKYO — Le plan d'eau de Toda où se dérouleront les épreuves olympiques d'aviron a été officiellement inauguré par Shigeru Yosano secrétaire général du comité organisateur des jeux de Tokyo.

Les travaux sont terminés à l'exception des tribunes métalliques qui seront installées à la fin du mois.

La largeur du bassin a été portée de 70 à 90 mètres et sa profondeur de 2 mètres 50 à 3 mètres environ. Les voies d'eau ont une largeur de 12 mètres 50 et un rideau d'arbres a été planté sur la rive gauche de façon à protéger le bassin des vents dominants qui souflent généralement de trois quart face sur le plan d'eau en toute saison.

Bob Swift, inéligible

VANCOUVER — Bob Swift des Lions de la Colombie-Britannique ne saurait aspirer aux honneurs du titre de recrue de l'année dans la Conférence de football de l'Ouest.

Swift, qui est âgé de 20 ans, demeure aux Etats-Unis depuis 1951. Les règlements relatifs au trophée Beattie Martin stipulent que les candidats doivent avoir joué leur football précollégial au Canada.

Swift a commencé de faire partie de l'alignement de la Colombie-Britannique au poste d'arrière à la deuxième joute de la saison, et au cours des quatre joutes qui se sont déroulées depuis il a scoré sept touchés, ce qui lui permet de partager la première place dans la course individuelle des compteurs.

Originaire de Shawinigan, Swift a conservé sa citoyenneté canadienne. Il a été mis sous contrat par les Lions cet été après avoir quitté le collège Clemson, en Caroline du Sud.

Golf à Rome

TORONTO. — Quatre golfeurs, deux de l'Ontario et deux de l'Alberta, représenteront le Canada au championnat mondial de golf amateur par équipe à Rome du 7 au 10 octobre.

W. Arthur Johnston de Winnipeg, qui est président de la Royal Canadian Golf Association, fera office d'instructeur.

Les membres de l'équipe sont Gary Cowan de Kitchener, qui s'était mérité une médaille au tournoi amateur mondial au Japon en 1962; Nick Weslock de Burlington, qui est âgé de 47 ans et qui a été trois fois détenteur du championnat amateur canadien; Keith Alexander de Calgary, et Doug Silverberg, également de Calgary.

Les Stampeders ont raison du Winnipeg

CALGARY. — Les Stampeders de Calgary ont maintenu un tempo rapide et attaqué constamment alors qu'ils ont vaincu les Blue Bombers de Winnipeg par 25-8 dans une joute de football dans la Conférence de l'Ouest.

Les Bombers ont été privés de leur premier quart-arrière Kenny Ploen durant presque toute la partie. Celui-ci a subi une fracture d'une côte dans le deuxième quart, lors d'une empilade. Hal Leyard le remplaca durant le reste du match.

Ted Woods, Bobby Taylor et Bruce Claridge réussirent les touchés du Calgary, cependant que Robinson y allait de trois convertis, un simple et un botté de placement.

Art Perkins réussit le touché du Winnipeg et Bob Reed obtint un converti et un simple. Ce simple survint au quatrième quart quand Reed perdit le ballon.

La victoire permettait au Calgary de monter en première place, un point en avant des Lions de la Colombie-Britannique. Le Saskatchewan est en troisième position et les Blue Bombers suivent en quatrième, avec une victoire, un match nul et une partie nulle en huit matches.

Halter refuse

OTTAMA — Les Rough Riders d'Ottawa, qui voulait réinstaller Peter Quinn afin de remplacer le blessé Garry Schreider, ont vu le commissaire Sydney Halter refuser leur demande sous prétexte que le joueur devait être suspendu indéfiniment pour avoir manqué des séances d'entraînement.

Osuna et Santana éliminés

FOREST HILLS, N. C. — La plupart des favoris ont franchi le cap du second tour sans heurts aux championnats de tennis nationaux des Etats-Unis, bien que Rafael Osuna, du Mexique, ait eu un peu de mal à battre l'Américain Donald Dell, par 11-9, 6-4, 11-6. Dennis Ralston et Arthur Ashe, deux joueurs de l'équipe américaine de la coupe Davis, ont triomphé également sans difficulté.

Mais une surprise était enregistrée alors que Manuel Santana, d'Espagne, 6e tête de série, succombait aux mains de Roger Taylor, d'Angleterre, 3-6, 7-6, 6-4, 7-9, 6-4. Taylor n'était pas au nombre des joueurs classés.

Au troisième tour, une surprise moins importante, survenait quand Ron Holmberg, forçait le champion français Pierre Darmon à commettre de fréquentes erreurs et l'emportait par 6-4, 6-2, 8-6.

Au nombre des surprises, il faut ajouter la victoire de Mike Sangster, d'Angleterre, avec une surprenante facilité, sur Nicola Pietrangeli, 6-2, 6-2, 6-0.

Mike Belkin, de Miami Beach, Flo., et autrefois de Montréal, perdait en 2e ronde aux mains de Cliff Richey, de Dallas, dans un match très enlevant, 3-6, 6-2, 7-5, 5-7, 6-4.

Le Montréalais Keith Carpenter a défait Ever Schneider de Hollande par 6-4, 1-6, 6-1, 6-8, 6-4, en deuxième ronde, tandis que Faye Urban, de Windsor, Ont., perdait par 6-1, 6-0, aux mains de Françoise Durr, de France.

Chez les dames, la Brésilienne Maria Ester Bueno est passée en 4e ronde en l'emportant sur l'Américaine Donna Fales, 7-5, 6-3.

FOOTBALL

HIER

LIGUE CANADIENNE
Toronto 8, Hamilton 24
Montréal 0, Saskatchewan 32
Winnipeg 8, Calgary 25

AUJOURD'HUI

LIGUE CANADIENNE
Ottawa à Colombie-Britannique.

CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	5	3	2	0	104	94	6
Hamilton	5	3	2	0	103	84	6
Montréal	5	3	2	0	71	83	6
Toronto	5	1	4	0	66	105	2

CONFERENCE DE L'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	4	0	0	97	36	8
Calgary	4	2	0	138	79	8
Régina	3	3	0	139	98	6
Winnipeg	1	6	1	138	178	3
Edmonton	0	4	0	36	184	0

Kelso est encore là

NEW YORK — Kelso, qui semblait fini dans sa tentative de conserver son titre de "cheval de l'année", est revenu dans la lutte hier en remportant une victoire éclatante par trois quarts de longueur sur le favori Gun Bow, dans le prix Aqueduct, doté d'une bourse de $107,780.

La victoire rapportait $70,005 et portait à $1,711,132 les bourses gagnées par ce pur sang, soit seulement $30,737 de moins que le record mondial établi par Round Table.

Kelso a été vivement applaudi alors qu'il a remporté sa 34e victoire en 53 essais. Il a terminé 11 fois second.

Devant une multitude de 865,066 spectateurs, le cheval de l'Ecurie Bohemia a éclipsé tous ses rivaux, en un temps de 1:48 3-5 pour le mille et un huitième. A titre de deuxième choix, il a rapporté $6.40, $2.60 et $2.20. Gun Bow terminait six longueurs en avant de Saidam. Delta Judge se classait quatrième.

Au tournoi de golf Marelan

Lors d'un tournoi de golf de précision des golfeurs Marelan, Lucien Martel, pour le concours de putting et Claude Lavoie pour les coups d'approche se sont particulièrement signalés, de même que Denis Ruel avec un coup de départ de 216 verges. Les gagnants se sont mérité un trophée Molson. M. Denis Perreault, représentant de la brasserie Molson, et M. Roger Roy, agissaient comme surveillants.

Meilleurs scores: Denis Ruel 71, Claude Lavoie 74, René Landry 75, Yves Bergeron et Guy Grenier, 76; Claude Prévost et Marion Grenier, 77; Lucien Martel 78, J.-J. St-Pierre 79, Guy Charpentier, Claude Gosselin et L.-F. Grenier 81.

IL GAGNE $1,000



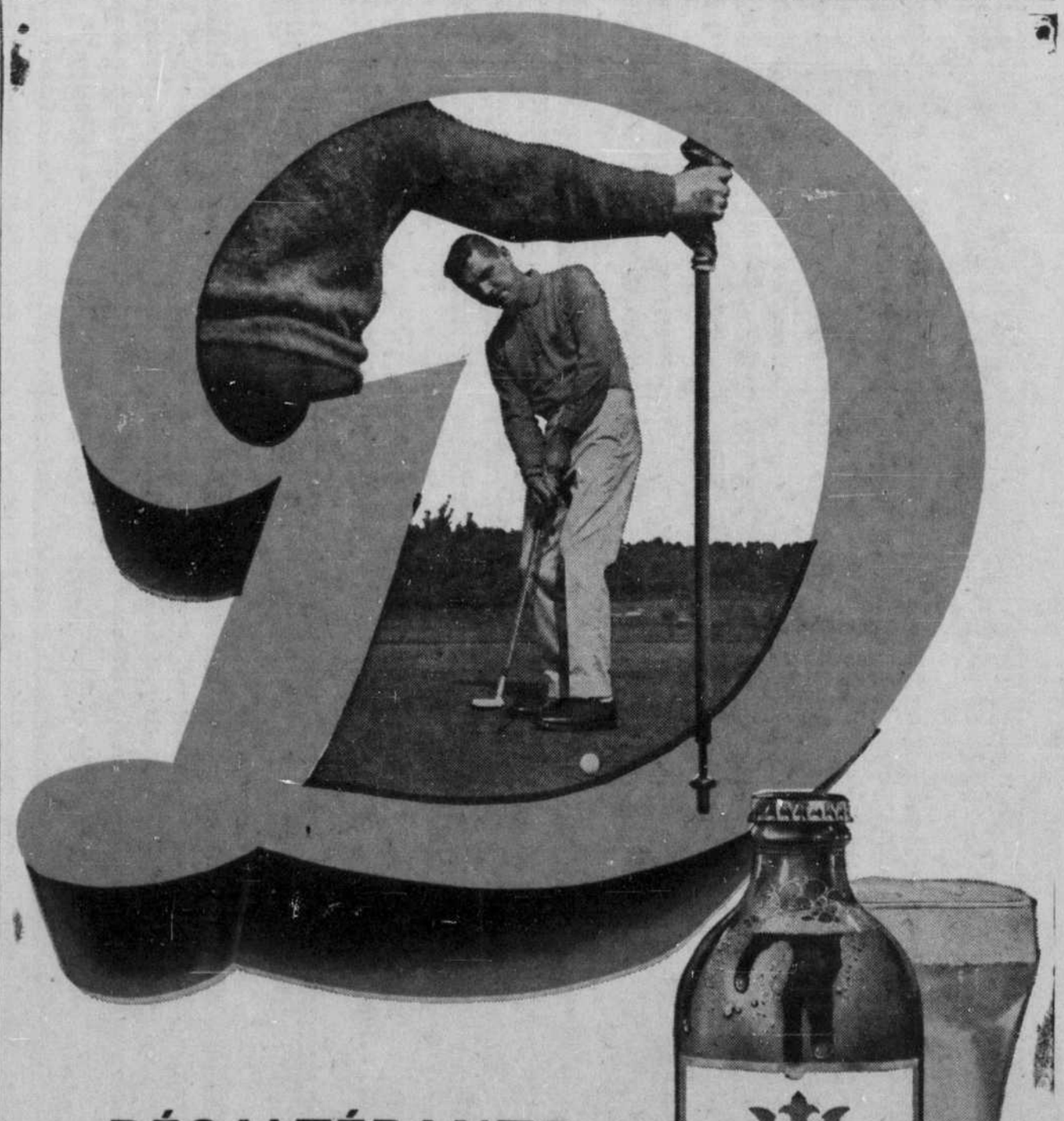
VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!

Arvida, Qué.: M. Réjean Plourde, 245, rue Couture, Arvida, reçoit de M. Jean-Paul Brochu (à droite), représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de $1,000 en argent. En effet, M. Plourde a trouvé un des certificats de $1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être $1,000.

Peter Jackson

KING SIZE BOUT FILTRE

UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881



DÉSALTÉRANTE... après le golf comme en toute occasion...

BIÈRE Dow ALE

Dites Donc Dow

Harry Jerome, Bill Crothers et Bruce Kidd se signalent

TORONTO. — Le concours athlétique par invitation de l'Exposition nationale, hier, a présenté une avant-première des performances des équipes canadienne et américaine aux Jeux de Tokyo, en octobre.

Harry Jerome, qui fait une campagne de retour après avoir manqué presque toute la saison 1963, à cause d'une opération, vient en tête du groupe.

Jerome, qui avait couru les 100 verges en 10 secondes en 1960, égalant le record mondial d'Armin Hary, d'Allemagne, a vaincu Edwin Roberts, de Trinidad, dans les épreuves de 100 vgs et 220 vgs.

Jerome a couru le 100 vgs en 9.3. Son temps est d'un dixième de seconde du nouveau record mondial qu'il partage avec plusieurs autres athlètes. Jerome avait défait Roberts à Eugene, Ore., en juin. Le Canadien gagnait également e 220 vgs en 20.4, s'approchant à un dixième du record mondial.

Jerome a été ainsi a grande vedette de la rencontre.

Bill Crothers, de Toronto, le meilleur coureur de distance moyenne du Canada, a vengé une défaite de Jan Underwood, de Californie, dans le 880 verges, en l'emportant en 1:52, suivi d'Underwood, en 1:53.2.

George Kerr, de la Jamaïque, gagnant d'une médaille d'or aux Jeux de l'Empire en 1962, s'est retiré de la coupe quand il s'est blessé à une jambe.

Bruce Kidd, de Toronto, défait l'an dernier dans une course de deux milles par Chris Williamson, de Fredericton, N.-B., a renversé les rôles avec un temps impressionnant de 8:48.8. Oscor Moore, de New York, a fini 2e, devant Williamson.

Jenny Wingerson, de Toronto, une future représentante du Canada à Tokyo, a réussi la meilleure performance de sa carrière en gagnant le 80 verges et établissant un record avec un temps de 11.2, soit 2-5 de seconde de mieux que le record antérieur.

Nancy McCredie, de Brampton, Ont., une étoile du lancer du poids et du disque, a gagné le lancer du poids avec un jet de 50 pieds 6 pouces. Dans le mille, couru assez lentement, John Valiant, de Victoria, l'emportait, en 4:11.3, suivi d'Ergas Leps, de Toronto.

Entraînement des Barons

CLEVELAND — Les Barons de Cleveland, champions de la ligue Américaine de hockey, joueront un programme d'exhibition de sept joutes au Canada, ce qui représente le programme le plus chargé du genre que l'équipe ait connu depuis plus de 10 ans.

Les Barons jouent habituellement trois ou quatre joutes d'exhibition.

Les Barons ont déménagé leur camp d'entraînement de St-Thomas, Ontario, à Montréal cette saison afin de charger davantage leur calendrier de joutes d'exhibition.

Le calendrier est le suivant :

25 sept. — As de Québec à Mégantic, Qué.
24 sept. — As de Québec à Thetford, Qué.
26 sept. — Canadiens de Montréal à Montréal.
27 sept. — Knights d'Omaha à St-Jérôme, Qué.
3 oct. — Knights d'Omaha à Montréal.
4 oct. — Knights d'Omaha à Hull, Qué.
7 oct. — Canadiens de Montréal à Hull, Qué.

Toujours à égalité

Impossible de se départager, semble-t-il. Les journalistes et artistes de la radio et de la télévision ont de nouveau annulé dans une compétition sportive, cette fois lors de la joute de balle molle entre les deux clans, dimanche, à la régate de Pointe-aux-Trembles. L'événement sportif qui avait attiré 3,000 spectateurs, était organisé par M. Gino Salotti, président du Club sportif des Journalistes, dont incidemment l'épouse a donné naissance à une autre fille, un 4e enfant, hier matin en l'hôpital Bellechasse.

EN BREF

Victoire britannique

MONZA, Italie. — Le conducteur - étoile britannique John Surtees a conduit sa Ferrari à la victoire dans le prix d'Italie, dimanche, dans la 8e épreuve pour le championnat du monde des conducteurs, devant Bruce MacLaren, de Nouvelle-Zélande.

Canadienne éliminée

NEW YORK. — La Française Françoise Durr a battu la Canadienne Faye Urban, 6-1, 6-0, aux championnats de tennis de Forest Hills, dimanche.

Tournoi à Laprairie

Un tournoi de golf aura lieu e 27 septembre sur le magnifique parcours de Laprairie. Les intéressés pourront communiquer avec Jean Desgroseillers, à OR. 6-8334.

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

Virgn's Jimmie	51.10	18.40	8.70
Merrie Meander		3.10	2.80
Prince Way			7.70

Temps 2:10 2-5

DEUXIEME COURSE

Ezda Deen	3.60	2.80	2.30
Cris Emlen		5.20	3.30
Northwood Billie			2.70

Temps 2:08
Pari double: $143.80

TROISIEME COURSE

Meadow Frisco	5.80	3.60	3.00
Rock Chief		7.00	4.40
Jane Spangler			3.30

Temps 2:08 1-5

QUATRIEME COURSE

Abbe Averill A	7.20	3.00	2.90
Teddy Aircraft		2.70	2.40
Royale Bel			3.40

Temps 2:08 4-5
Quinella: $10.70

CINQUIEME COURSE

Forward Freight	11.80	6.90	3.80
Fearless Doc		5.10	3.40
Northwood Duke			7.50

Temps 2:12 2-5

SIXIEME COURSE

Adios Ray	8.60	4.80	2.80
Colonel Stone		5.80	2.90
Joe's Hope			2.50

Temps 2:06 1-5

SEPTIEME COURSE

Haula Way	4.20	2.90	2.70
Mr. Sampson		3.50	2.70
Topsy Lee D			2.60

Temps 2:08 1-5
Quinella: $8.70

HUITIEME COURSE

Joe Symbol	13.10	4.90	4.70
Gary Johnston		4.00	4.10
Dee's Lady			12.00

Temps 2:05 4-5

NEUVIEME COURSE

Key Guard	18.20	8.30	6.80
Delaway		10.10	7.70
Mary Hanover			6.30

Temps 2:05 2-5.

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
Amble - Conditions - $1,000

2 Napoleon Grattan	B Hughes	3
1 Melody Adam	F Leboeuf	7-2
5 Pontiac Magic	K Carmichael	4
8 The Mighty Count	C Paulin	5
3 Northwood Baldy	R Curran	6
4 Jimmy Arp	L Pelletier	8
7 The Tippier	J. Hanna	8
6 Goldy Dale	R Lascelles	10

DEUXIEME COURSE
Amble - Conditions - $1,000

6 Cap Hanover	Y Desjardins	3
3 Charming Drummond	K Wa	4
2 Cyanide	R Curran	9-2
1 Mighty Moore	J Wiener	6
4 Highland Way	R Gagné	6
5 Penny Chief	R Boily	8
7 Queen's Idyl	B Côté	8
8 Hi Haven	T Horton	10

Eligible: Queen Saunders

TROISIEME COURSE
Amble - à réclamer - $1,000

6 Major's Fairy Gil	Lachance	3
$2,500		
5 Andy Johnston C P	Robillard	7-2
$2,000		
4 Quick Prime — $2,000		9-2
1 Doc Johnston	A. Hanna	6
$2,000		
3 Canister — 2,000		6
2 Miss Flame R. Curran	$2,500	8
8 High Gay A Grisé	$2,000	8
7 King Express C P	Laframboise	
$2,000		10

Eligible :
Helferhey, P Caldwell 2,000

QUATRIEME COURSE
Trot - conditions - $1,000

5 Betina,	R Grandmaison	3
3 Helen's Boy G	Beauchemin	4
8 Marty's Last B P	Caldwell	9-2
1 Scoty Oaks	R Berard	6
2 Kimbermite	A Vanderpaeld	6
4 Pine Acres Scott	A Hanna	8
6 Sunset Lee	T Horton	8
7 Volarion	R Gagné	10

Eligible :
Wildwood Ruby, R Coutu

CINQUIEME COURSE
Amble - à réclamer - $1,200

6 Ben Direct,		
R. Lascelles	$3,000	3
2 Mr. Cricket,		
R. Turcotte	$3.000	7-2
3 Dee Dee Adios,		
G. Baillargeon	$4,000	4
1 Peter W,		
K. Waples	$3,000	6
4 Colona Hanover,		
Gil Lachance	$3,000	6
7 Knightie Knight,		
P. Robillard	$3,000	8
8 Senator Pete,		
Henri Filion	$3,000	8
5 Direct Johnny,		
R. Boily	$3,000	10

SIXIEME COURSE
Amble - à réclamer - $900

4 Cindy Dale		
A. Hanna	$1,500	3
7 Ensign Volo,		
R. Savignac	$1,000	4
8 Red Flare,		
C. Paradis	$1,000	9-2
2 Nancy Scott		
Henri Filion	$1,500	6
5 Sudmite,		
G. Beauvais	$1,000	6
1 Indian Melody,		
R. Michelin	$1,000	8
3 Ginger Reno,		
V. Hughes	$1,500	10
6 Irish Bud,		
P. Caldwell	$1,000	10

Eligible :
Bengali, J. Davies $1,500

SEPTIEME COURSE
Trot - conditions - $1,200

1 Jersey Boy Jr P	Laframboise	3
2 Uncle William	P Robitaille	7-2
6 Archie Mon	L Piedalue	4
3 Lady S. D.	C Bélyanger	6
5 Poplar Perk	R Lapointe	6
4 Scotch Glory	R Trudel	8
8 Pan's Girl	T Horton	8
7 Aqua Duke	—	10

Eligible :
The Minch, Gil Lachance

HUITIEME COURSE
Amble - conditions - $1,600

2 Well Away	M Turcotte	5-2
4 Two Lumps	K Waples	4
1 Speedy Sam	C Pelletier	9-2
3 Jonairo	D Gillis	6
6 Lord Dares,	P Caldwell	6
5 Adios Mite C,	J Hébert	8
8 Mc's First	R Curran	8
7 Adios Alex	C St-Jacques	10

NEUVIEME COURSE
Amble - bourse 2,500

3 High Test	C St-Jacques	3
6 Uncle Duck	C Poulin	7-2
2 P.R.L.,	C Pelletier	4
4 Bullets,	Gil Lachance	5
8 Klamath Song	—	6
1 The Dreamer	Henri Filion	8
5 Ruth Dudley	P Brochu	8
7 Ted Hanover	P Caldwell	10

DIXIEME COURSE
Amble - conditions - $1,200

2 Fay's Best,	A Hanna	3
3 White Flame	G Raymond	7-2
6 Hickory	K Waples	4
4 Armbro Davey	F Leboeuf	6
7 Hilltop Sue A	Vanderpaeld	6
1 Paceway	A Grisé	8
5 Jamis Herbert	Y Geneau	8
8 Demon Rainbow	JJ Marti.	10

Eligible :
Josedale on Top, M. Gingras



JOYEUX RETOUR — Les jeunes Peter MacDougall, à gauche et Yvan Poirier, membres du club de yachting Royal St. Lawrence, sont revenus tout heureux de leur succès à Vancouver où dans une embarcation à voiles de 13 pieds ils ont vaincu vingt autres équipages de tous les coins du Canada.

Merv McKenzie en faveur du combat

TORONTO. — Merv L. McKenzie de Toronto, président de l'Association monodiale de la boxe, a déclaré hier que le champion mondial poids lourd Cassius Clay et l'ancien champion Sonny Liston s'affronteront probablement dans un matcht revanche, en dépit de l'interdiction de cette Association.

"Je crois a-t-il dit, que le match revanche aura lieu quelque part, et j'espère que ce ne sera pas dans un territoire soumis à l'Association. McKenzie est le premier Canadien à occuper la présidence de l'organisme.

Il a expliqué l'opposition de l'Association mondiale de la boxe au match revanche en disant que c'est parce que Liston détenait le droits pour promouvoir le premier match dans lequel Clay défendrait son titre. "Nous voulons, a-t-il dit, nous en tenir à un règlement de l'Ontario qui dit que le promoteur ne peut en aucune façon avoir des parts financières dans l'un ou l'autre boxeur.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
Los Angeles 1, 3, Phil. 5, 1
Cincinnati 2, St-Louis 3
San Francisco 6, Pittsburgh 4
Milwaukee 10, Chicago 9
Houston 5, N Y 7

LIGUE AMERICAINE
Chicago 0, 2; Washington 3, 6
Baltimore 6, Kansas City 1
Détroit 2, 1; Cleveland 7, 3
Boston, Los Angeles
New York 5, Minneapolis 4

DIMANCHE

Ligue Nationale
Houston 8, Pittsburgh 1
Chicago 4, St-Louis 5
Los Angeles 4, New York 3
Milwaukee 3, Cincinnati 6

Ligue Américaine
Détroit 9, Washington 3
Boston 1, Minnesota 2
New York 3, Kansas City 2
Cleveland 2, Chicago 3

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 4, Houston 1
Chicago 8, St-Louis 5
Philadelphie 9, San Fran. 3
Cincinnati 5, Milwaukee 1

LIGUE AMERICAINE
Détroit 4, Washington 0
Chicago 8, Cleveland 2
Minnesota 10, Boston 4
New York 9, Kansas City 7
Los Angeles 1, Baltimore 0

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Los Angeles à Philadelphie
(Seule joute au programme)

LIGUE AMERICAINE
Aucune joute au calendrier

Migay à Tulsa

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Le vétéran centre Rudy Migay a été nommé instructeur des Oiles de Tulsa dans la ligue de hockey professionnelle Centrale, hier. Tulsa est un club patronné par les Maple Leafs de Toronto de la Ligue Nationale.

Migay, âgé de 36 ans, a joué durant plusieurs saisons avec les Leafs. Il y a deux ans il fut instructeur des Américains de Rochester, de la ligue Américaine. L'an dernier, à Denver, dans la ligue de l'Ouest, il a marqué 20 buts et obtenu 31 assistances, en 50 parties.

High Test au nombre des favoris ce soir

La dernière semaine du meeting d'été du parc Richelieu est commencée et le rideau tombera dimanche, au Bout de l'Ile. Un meeting d'automne débutera à Blue Bonnets mardi, le 15.

Les courses de la longue fin de semaine de la fête du travail ont été fort excitantes. Samedi, Sprite Kid a effectué un beau retour en capturant les honneurs du Trot Invitation.

Dimanche, le sensationnel Odios, favori à argent égal, a joué de malchance, entrant en collision avec Gee Dee Frisco et se classant cinquième après avoir été blessé à un genou. C'est Bucky North ($90.00 pour $2 !) qui a gagné cette course.

Pierre Lacoste, 19 ans, propriétaire et conducteur d'Odios, a confié son quatre ans aux bons soins du vétérinaire R.-R. Gauthier qui a déclaré que la patte guérirait rapidement et qu'Odios pourrait reprendre son entraînement d'ici quelques jours.

Ce soir, dans un amble de $2,500, High Test, à Claude St-Jacques, a été installé le favori à 3-1 pour enlever les honneurs mais il devra être à son meilleur pour devancer Uncle Duck et P.R.L., deux ambleurs qui ont remporté des victoires en 2:03 au cours du présent meeting.

Les autres rapides ambleurs dans cette neuvième course sont Bullets (gagnant récent en 2:03), The Dreamer, Ruth Dudley, Ted Hanover et Klamath Song.

Résultats au Richelieu

DIMANCHE

PREMIERE COURSE

Royal Speedster	6.10	3.70	2.90
Spud Guy		5.10	4.30
Billy C. Guy			4.30

DEUXIEME COURSE

Miss Ima	2.40	2.40	2.20
Envy		3.30	2.70
Star Riggs			3.20

TROISIEME COURSE

Mr Soudericker	4.80	3.30	3.10
G. M. See		4.20	3.50
Tempest Lady			5.20

QUATRIEME COURSE

Mr T.V.	3.80	2.60	2.60
Cheer Victory		3.80	2.90
Calumet Rosecroft			4.30

CINQUIEME COURSE

Bucky North	90.00	15.00	5.90
Duc Richelieu		3.60	3.10
Baron Adios			4.80

SIXIEME COURSE

Miss Madelina	58.70	17.40	8.10
The Saint		4.40	3.40
Crescendo			5.70

SEPTIEME COURSE

Pinky Jamie	9.10	6.10	4.00
Tag Dares		5.80	3.70
Rus Crane			3.70

HUITIEME COURSE

Lady Enchantress	8.20	4.70	3.80
Drednaught		7.00	5.50
Sym's Beat			6.20

NEUVIEME COURSE

Collector	8.30	3.50	2.70
Senator Burton		3.00	2.60
Helen Jo Adios			3.30

DIXIEME COURSE

Franchise	7.40	3.60	3.30
Lady Camden		2.80	2.70
Homestretch Tres			5.50

Louise Brown est vainqueur

FOREST HILLS, N.Y. — Louise Brown, de Toronto, a atteint la troisième ronde des simples pour dames aux championnats de tennis des Etats-Unis, hier, en battant Mlle Anne de Luna, Mexique, 3-6, 6-4, 8-6.

Jean Moffitt, des Etats-Unis, de même que les Australiens Roy Emerson et Tony Roche l'emportaient également.

Washington bat les White Sox deux fois

WASHINGTON. — Les Sénateurs de Washington, en 9e place, ont infligé des revers de 3-0 et 6-2 aux White Sox de Chicago grâce à une brillante tenue de Bennie Daniels et Dave Stenhouse au monticule, délogeant ainsi les White Sox de la première place dans la Ligue Américaine.

Daniels n'a donné que cinq coups sûrs, a distribué deux buts sur balles et fait mordre la poussière à quatre frappeurs en remportant sa 7e victoire contre 10 défaites.

Stenhouse a été aussi solide dans la deuxième joute en retirant 16 hommes de suite. Il n'avait accordé que trois coups sûrs quand il fut remplacé par Jim Hannan.



CLUB DES VACANCES A LA PALESTRE — A la clôture du club des Vacances de la Palestre, le trophée Gérard Blais a été remis à Pierre Corbeil, à titre de meilleur athlète masculin. Johanne Samson a reçu le trophée Maurice L. Déry comme meilleur athlète féminin. De gauche à droite, M. Roger Latourelle, directeur général; Johanne Samson, M. Jean-J. Côté, président du conseil; Pierre Corbeil, et M. Kenneth Lefrançois, responsable du club des Vacances.

Des remboursements de 1ère et de 2e hypothèques trop élevés?

Solution: une hypothèque de 83⅓% à seulement 7¼% d'intérêt

Si vos mensualités de 1ère et de 2e hypothèques grèvent votre budget, il existe maintenant une solution bien simple...un nouveau plan commode et économique de refinancement.

Coût modique: Intérêt—7¼% par année.
Frais d'hypothèque combinée—taux normal de 2% sur le montant emprunté.
Une brochure contient tous les renseignements; écrivez ou téléphonez à la succursale du Trust Royal ou de la Niagara la plus près de chez vous.

TRUST ROYAL
630 ouest, boul. Dorchester—849-4741

PLAN D'HYPOTHÈQUE COMBINÉE
NIAGARA MORTGAGE & LOAN COMPANY LIMITED
Suite 1120, 615 ouest, boul. Dorchester
866-1946

SYMBOLE DE LA QUALITÉ

Mappin's



ACCUTRON par Bulova, la seule montre au monde avec mouvement électronique, avec précision garantie à 99.9997% !

Le mouvement le plus précis qu'on ait pu faire depuis 300 ans ! La montre Accutron à mouvement électronique est la principale découverte jamais faite parmi les montres de qualité. C'est la première fois qu'on met sur le marché un mouvement dont on se sert pour les instruments de précision à bord des satellites... La première montre personnelle garantie de ne pas perdre ni de gagner plus de deux secondes par jour. Venez admirer ces magnifiques montres Bulova. Prix à partir de $149.50.

● *Ne requiert aucun remontage et très peu d'entretien.*

Termes ou budgets

NOUS DONNONS UN CACHET DE NOUVELLE MAGIE A Mappin's

1000 OUEST, STE-CATHERINE — TELEPHONE : 866-7431
PROMENADE PLACE VILLE-MARIE

Ouvert les jeudis soirs jusqu'à 9 h. p.m. pour facilités d'achats

Il y a tant à faire... tellement à voir... qu'on voyage par QUEBECAIR

Quels que soient vos intérêts, ou les endroits que vous aimez visiter durant la belle saison . . . n'oubliez pas que QUEBECAIR vous assure le moyen de transport le plus moderne, le plus sûr et le plus rapide.

QUEBECAIR

Consultez votre agent de voyage ou le bureau local de QUEBECAIR à:
MONTRÉAL • QUÉBEC • MURRAY-BAY • SAGUENAY • WABUSH
SCHEFFERVILLE • GAGNON • FORESTVILLE • BAIE-COMEAU • MANICOUAGAN
SEPT-ÎLES • RIVIÈRE-DU-LOUP • RIMOUSKI • MONT-JOLI



CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE

Etudiants – Parents – Educateurs – Administrateurs de maisons d'enseignement



POUR LA RENTREE DES CLASSES, INSCRIVEZ-VOUS A

LA COURSE AUX AUBAINES '64

aux 4 librairies Pilon



EXTRA-SPÉCIAL

1



SERVIETTES

Pour l'étudiant... l'homme d'affaires

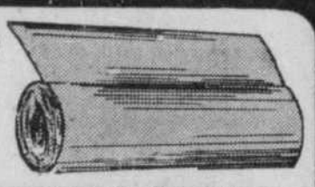
Grandeur 17" x 13" x 7". Rég. $8.00

En cuir lisse, poignée solide avec serrure en métal, trois compartiments renforcés de supports métalliques, monture en métal, double fond

5.95

EXTRA-SPÉCIAL

2



PAPIER A COUVRIR "DURCO"

A l'épreuve de l'eau — simili-cuir. Couleurs rouge, bleu, vert, noir et brun.

LARGEUR EXTRA-GRANDE 40"

Rouleau de 25 verges SPECIAL PILON 4.75 le 25 verges

Rég. 35c. la verge SPECIAL PILON

20¢

EXTRA-SPÉCIAL

3



DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE "LAROUSSE"

Tel qu'illustré, dernière édition. Vous ne faites pas d'erreur... C'est le meilleur prix en ville! REG. $6.95

4.99

EXTRA-SPÉCIAL

4

BUREAUX et CHAISES

FINI CHENE pour l'étudiant!

De fabrication solide possédant un tiroir central - une planchette à droite - un tiroir classeur ainsi qu'un autre spacieux tiroir. Dimensions: 35½ x 21¾ x 30¼ — chaise droite appareillée au bureau, possédant protecteurs pour le plancher.



Rég. $52.50

39.95

EXTRA-SPÉCIAL

5



OFFRE A PRIX IMBATTABLE!

MACHINE à ECRIRE PORTATIVE ERIKA 14

Clavier standard — caractère élite ou pica — tabulateur marqueur retour automatique du ruban, réglage du ruban pour noir ou rouge, possède presque tous les dispositifs d'une grande machine de bureau.

PRIX REG. $99.95 SPECIAL PILON $79.50

GARANTIE D'UN AN!

6



SACS DE CLASSE

Cuir lisse, fermoir en métal avec clé, solide et durable.

Pour garçons. Rég. $4.50 Spécial 3.49

Pour filles. REG. $4.95 Spécial 3.79



CAHIERS A ANNEAUX 7

11 x 8½ — 1" de capacité

Couverture en vinyl flexible ou rigide, couleurs rouge, brun, vert, bleu, noir. Rég. $0.98

SPECIAL PILON 79¢



Crayons No 750 Pilon 8

CRAYONS DE 1ère QUALITE PILON SPECIAL No 750 HB

Mine noire, HB, douce et durable avec gomme. Convient parfaitement pour l'école ou le bureau.

Rég. .75 dz 55¢

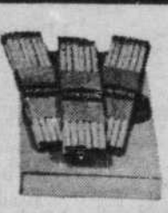
Rég. 9.00 gr. 5.94



9

"Le dictionnaire français et anglais et anglais-français Harrap's Shorter est une magnifique contribution aux études et il aura une place de choix sur tout pupitre de professeur et d'étudiant".

Rég. 6.90 SPECIAL 5.39



10

No 800 R

CRAYONS ROUGES

Pour la correction et le dessin très bonne qualité.

Rég. $1.00 dz. SPECIAL 75¢

Rég. $12.00 gr. SPECIAL 8.59



11

LAMPES de BUREAU

Facilitant le travail de l'étude, couleurs variées, métal solide, un cadeau pas cher et combien pratique. Rég. $3.95 SPECIAL PILON 2.89



12

PLUMES RESERVOIR "Esterbrook"

Conçues pour étudiants et étudiantes, choix de 22 pointes différentes, jolies couleurs.

REG. $2.95 SPECIAL PILON 2.35 (pointe comprise)



13

PLUMES A CARTOUCHE "Esterbrook"

- Capuchon de métal
- Fabrication solide
- Pointe interchangeable
- Couleurs assorties
- 6 cartouches de rechange incluses

REG. $1.00 SPECIAL PILON 79¢



14

Noirs ou verts

TABLEAUX

Encadrement bois vernis, auge à craies doux, silencieux, durables, ne gondolent pas, ne s'écaillent pas.

Grandeur 24 x 36 REG. 8.95 — 6.89

Grandeur 36 x 48 REG. 13.95 — 10.95



15

CRAYONS PRISMACOLOR

Un mélange parfait de tout ce que vous désirez dans un crayon de couleur. Rivalise avec celui des peinturres à l'huile. Etuis en couleur.

Boîte de 12 crayons. Rég. $1.98 Spécial $1.49

Boîte de 24 crayons. Rég. $3.98 Spécial $3.05

Boîte de 36 crayons. Rég. $5.95 Spécial $4.59

Boîte de 48 crayons. Rég. $7.95 Spécial $6.19

Boîte de 60 crayons. Rég. $9.95 Spécial $7.69



(Cole Steel) 16

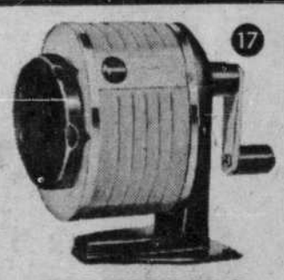
BUREAU et CHAISE les 2 morceaux

- solide bureau d'acier
- deux tiroirs pratiques
- fini en émail gris cuit
- hauteur 30½, encombrement 27" x 17"
- chaise en acier épais
- se replie pour se ranger
- protecteurs de pieds de caoutchouc, ne glissant pas et ne rayant pas les planchers, un renfort arrière accroît la sécurité. ENSEMBLE, valeur régulière $33.70

16.69

Bureau seul Spécial 9.95

Chaise seule Spécial 6.89



17

AIGUISOIRS

ASPCO — Modèle géant

L'aiguisoir Apsco est pourvu d'un cadran troué pour 8 grosseurs différentes des crayons. Couteau tout acier trempé.

Rég. $4.75 3.29



18

SOUS-MAINS (CARTABLE)

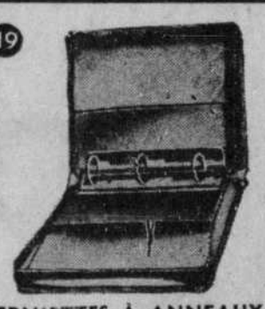
Pour écoliers et professionnels

19 x 24 — Rég. $3.50 SPECIAL 2.69

14 x 21 — Rég. $2.45 SPECIAL 1.99

12 x 19 — Rég. $1.90 SPECIAL 1.45

Teintes brun, vert, noir.



19

SERVIETTES À ANNEAUX AMOVIBLES

En cuir véritable — Pour feuilles 11 x 8½" 3 anneaux 2" de capacité. Pochette intérieure. Rég. $5.50 Sp. 4.29

Même serviette sans anneau Rég. $4.50 Sp. 3.49



20

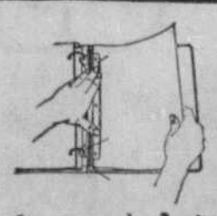
ENSEMBLE D'INSTRUMENTS MATHEMATIQUES ET DESSIN

STAEDTLER

Comprenant

- Un compas en métal (avec crayon)
- Une règle de 6" en plastique
- 2 triangles en plastique, 45 et 60 degrés
- 1 rapporteur d'angles en plastique 180 degrés
- Un compas à mine sèche

Rég. 98¢ 74¢



21

Perforateur à 3 trous

Régulier $1.49 chacun spécial Pilon chacun 1.19

Ne perdez plus vos papiers importants. Poinçonnez-les maintenant. Idéal pour feuilles de cahier à anneaux 11 x 8½. S'installe facilement dans cahiers à anneaux, très léger, se transporte dans serviette, etc. Très pratique pour étudiants, vendeurs, hommes d'affaires.



22

BROCHEUSES

Fabrication tout acier, fonctionnement sans défaut, attache jusqu'à 25 feuilles. Rég. $1.98 SPECIAL 1.49

BROCHES STANDARD

Boîte de 5,000 broches Rég. $1.00 bte SPECIAL 74¢

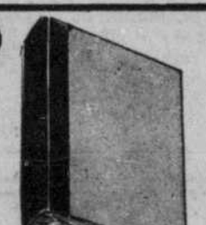


Crayons de couleur "VIVA-TONE" 23

Le crayon de couleur "VIVA-TONE" a une pointe forte et durable. Ces couleurs permanentes ne barbouillent pas, ne se décolorent pas et ne déteignent pas.

Etuis de 12 crayons Rég. $0.98 SPECIAL 74¢

Etuis de 24 crayons Rég. $1.98 SPECIAL 1.49



24

CAHIER DE PREPARATION DE CLASSE

Cahier 8¾ x 6¾ comprenant 400 pages de papier à encre de qualité supérieure. Couverture rigide de couleur grise. Marge de 1". Prix rég. $1.25 98¢



25

CAHIERS DE DEVOIRS

Cahiers lignés en papier de qualité pour encre, choix de couleurs.

Env. 7" x 9". Rég. .98 pqt SPECIAL PILON 74¢

En paquet de 12 cahiers



26

FEUILLES MOBILES

Pour serviettes ou cahiers à anneaux, papier de haute qualité, entre-lignes de ¼". 11 x 8½ paquet de 250 feuilles. Rég. 1.25 le paquet 87¢

C'EST NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE L'ANNEE A VOUS D'EN PROFITER!

LA VENTE COMMENCE DEMAIN

du 9 septembre au samedi le 12 septembre inclusivement

LA PLUS GRANDE CHAÎNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

Librairies Pilon

4 magasins pour mieux vous servir

750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261*

800, rue Mont-Royal est LA. 4-3081 — 851, boul. Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

ECONOMISEZ DAVANTAGE DURANT CETTE VENTE D'ARTICLES SCOLAIRES!

★ COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTEES

S.V.P. COMMANDEZ PAR NUMERO

★ LIVRAISON GRATUITE DANS LE GRAND MONTREAL pour toute commande de $3.00 ou plus

★ SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS